Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/b29338578

DE LA

MÉTHODE

ÏATRALEPTIQUE.

DE L'IMPRIMERIE DE LEBÉGUE.

DE LA MÉTHODE ÏATRALEPTIQUE,

OU

OBSERVATIONS PRATIQUES

SUR L'EFFICACITÉ DES REMÈDES ADMINISTRÉS PAR LA VOIE DE L'ABSORPTION CUTANÉE DANS LE TRAITEMENT DE PLUSIEURS MALADIES INTERNES ET EXTERNES ;

ET SUR UN NOUVEAU REMÈDE DANS LE TRAITEMENT

DES MALADIES VÉNÉRIENNES ET LYMPHATIQUES;

PAR J. A. CHRESTIEN,

DOCTEUR EN MÉDECINE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER, ANCIEN MÉDECIN DE L'HÔPITAL MILITAIRE SÉDENTAIRE, MÉDECIN DU LYCÉE DE LA MÊME VILLE, ET MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS ACADÉMIQUES DE L'EMPIRE, ET ÉTRANGÈRES.

PARIS,

CHEZ { CROULLEBOIS, rue des Mathurins, n° 17.
CROCHARD, Libraire, rue de l'École de Médecine, n° 3.

1811.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

INTRODUCTION.

Il est des choses qu'on ne doit dire qu'une fois, et d'autres qu'il faut répéter, quand elles offrent un point d'utilité qui n'est pas connu ou senti par ceux qui peuvent en retirer de l'avantage. Cette opinion me décida à donner, en l'an 12, une seconde édition de mes Observations, sur l'emploi des remèdes à l'extérieur, que j'avais insérées dans mon Opuscule imprimé en l'an 9.

Je n'ignorais pas qu'une Méthode nouvelle ne plairait pas à tous les Médecins, et qu'elle serait mal accueillie par ceux qui, enfoncés dans le sentier étroit d'une pratique routinière, ne pensent pas qu'il soit possible d'ouvrir une autre route que celle qu'ils se sont machinalement frayée ; qu'elle serait rejetée par quelques autres, qui en sentiraient le prix, mais qui craindraient, en l'adoptant, de servir son auteur. Je me consolais de ces désagrémens, s'il est possible d'en essuyer; lorsqu'on est à même de prouver, par de nouveaux

succès, l'entêtement des uns et la mauvaise foi des autres, en me rappelant l'approbation que l'illustre BARTHEZ donna à mon Opuscule : exempt des passions qui n'atteignent jamais le vrai savant, le grand homme, il ne craignit pas de dire, en présence des Professeurs et des Élèves de la célèbre École de Médecine de Montpellier, que mon Ouvrage renfermait, sur l'absorption, des choses utiles à tous les Médecins, et qu'il en ferait son profit particulier. Pouvais-je avoir un plus puissant encouragement? Je le fis donc imprimer de nouveau.

Cette seconde Édition est épuisée depuis long-temps : mon Ouvrage m'est souvent demandé, et j'ai la certitude qu'il est goûté par plusieurs Praticiens, dont le jugement favorable est fait pour flatter l'amour propre. Mon intention n'est pas de faire mon éloge, et je ne rapporterai pas ceux que m'ont donnés, en m'écrivant, plusieurs de mes confrères ; mais je ne crois pas blesser la modestie, en transcrivant ce que BARTHEZ me dit, dans une lettre qu'il m'adressa, pour me remercier de lui avoir offert un exemplaire de ma *Méthode iatroliptice.*

« Je me trouve, de plus en plus, confirmé « dans mon opinion sur l'utilité singulière

« que votre Méthode doit avoir, dans plusieurs
« cas difficiles, où les remèdes internes n'ont
« point de succès, ou ne réussissent qu'imparfaitement. Je n'ai point varié dans ce sentiment, que j'ai exprimé publiquement, dès
« que vous eûtes publié les premiers Essais
« de votre Méthode, ainsi que vous me faites
« l'honneur de le rappeler.

« Vos vues sur les effets des médicamens
« qu'on fait recevoir par absorption étant prouvées par vos Observations, serviront à rendre
« d'autant plus probables des faits que l'on
« croyait sur la foi des Médecins vrais et
« éclairés qui les ont attestés. De ce genre est,
« par exemple, un fait que je me rappelle
« en ce moment d'avoir vu dans STAHL,
« SCHULZE, ou dans quelque autre auteur
« digne de foi, d'une fièvre quarte qui résistait à tous les remèdes depuis plus d'un an,
« et qui fut guérie très-promptement par la
« seule application d'un emplâtre résolutif
« splénétique sur la région de la rate.

« Je n'ai point oublié ce que j'avais annoncé,
« que je ferais mon profit particulier de vos
« Observations très-intéressantes. Aujourd'hui
« même je me propose de faire commencer
« l'essai des frictions sur les cuisses, avec le
« camphre, suivant votre procédé, pour des

« affections spasmodiques de la vessie, chez « une dame qui en est tourmentée depuis long- « temps. »

Aux preuves flatteuses que j'ai en main, que mon Ouvrage a quelque mérite, se joint la certitude qu'il a été traduit en Italie et en Allemagne; et je me décide à en donner une troisième édition.

Le titre que j'employai, en présentant la première collection de faits sur l'emploi des remèdes à l'extérieur, était inconvenant (Méthode par Absorption); j'avais appliqué au mode, la fonction de la peau que je sollicite, et qui est indépendante de toute friction. Que, dans certains cas, la peau absorbe le médicament dont elle est frictionnée; que, dans d'autres, le remède n'agisse que par sympathie, ou que l'effet dépende, en grande partie, du manuel de l'opération; c'est ce qu'il m'est difficile de déterminer, et ce que je ne chercherai pas à découvrir. Que ceux qui croient que la nature n'a pas pour eux de voile impénétrable, parce qu'ils ne l'ont pas étudiée, prononcent, s'ils le veulent : moi, je m'occupe seulement de faire des applications, d'après une théorie rationnelle, quand je ne peux pas être éclairé par les faits, et d'après

les analogies, lorsque j'ai des faits devers moi. Voici du pur empirisme, j'en conviens; qu'on m'indique un guide plus sûr, et je le suivrai. J'en appelle aux Médecins praticiens qui, dans leurs écrits ou dans leurs discours, n'admettent que la Méthode d'analyse; qu'ils soient de bonne foi, et ils conviendront, qu'au lit du malade, ils ont recours à cette Méthode pour le diagnostique, et qu'ils sont empiriques pour l'application des moyens. J'ai appris, pendant douze ans, sous mon illustre maître LAMURE, à pratiquer ainsi. La vraie manière de philosopher en médecine, dit ce grand praticien (1), que DE HAEN appelait le médecin guérisseur, consiste dans l'observation seule éclairée par l'esprit de méthode, aidée quelquefois par des conjectures fondées sur des analogies entrevues avec sagacité, mais sévèrement dégagées de toute hypothèse arbitraire.

En donnant une seconde Édition sous le titre de *Méthode Iatroliptice*, j'avais encore fait une faute, dont quelques personnes instruites ont eu la bonté de me faire appercevoir : je profite de l'avis, et je substitue *Iatraleptique* à *Iatroliptice* que j'avais trouvé dans

---

(1) Dans son Ouvrage intitulé : *Recherches sur les causes de la Pulsation des Artères.*

le Dictionnaire de JAMES. Je ne crée pas plus les mots que les faits; j'ai employé littéralement les expressions que j'ai lues; j'ai rapporté avec une sévérité scrupuleuse ce que j'ai observé.

Ayant corrigé une faute qu'on m'a rendu le service de signaler, il paraîtra extraordinaire à mon collègue M. ROUCHER, que je m'obstine à laisser à mes Observations un caractère de fausseté, quoiqu'il ait bien voulu m'en avertir dans l'Ouvrage qu'il a donné, il y a quelques années, *sur les Scarifications non sanglantes*, en prenant, il est vrai (avec une attention toute particulière), ma défense contre de malins sceptiques que je n'ai jamais connus, qui me reprochaient, sans doute en sa présence, de n'avoir pas mis, en tête de chaque observation, les noms, prénoms, demeures, etc., des sujets sur lesquels je les ai faites. Comme cette omission fut volontaire, et que j'aime mieux m'exposer à la critique, pour n'avoir pas assez dit, qu'au blâme d'avoir commis des indiscrétions, je ne changerai pas ma manière de rédiger; et avec d'autant plus de raison, aujourd'hui, que ma nouvelle Édition contient un assez grand nombre de faits qui m'ont été communiqués par des gens instruits et dignes de foi, qui n'ont pas craint d'em-

ployer la Méthode dont je louais les avantages, quoiqu'ils ne sussent pas les noms de ceux sur lesquels je l'avais mise en pratique. Presque tous, à la vérité, ont eu la précaution de faire ce que j'ai omis. Qu'on ait plus de confiance dans leurs Observations que dans les miennes, mon amour propre n'en souffrira pas; on ne me devra pas moins, comme me l'écrivait M. NOEL, directeur de l'École de Médecine de Strasbourg, d'avoir frayé et applani la route qui n'avait été qu'indiquée par les BRÉRA, les CHIARENTI, etc.

Les Observations qui m'ont été transmises (l'on remarquera qu'il y en a fort peu que je tienne des Médecins pratiquans dans Montpellier), sont pour moi d'un grand prix; elles me dispensent d'en ajouter beaucoup des miennes, et elles me fournissent des armes contre les sceptiques. Ils pourront trouver à présent que mon Ouvrage n'a de mérite que par ce qui ne m'appartient pas : il aura cela de commun avec bien d'autres; mais il me restera toujours l'avantage de ne m'être pas paré des plumes du paon, et d'avoir religieusement indiqué ce que je tiens d'autrui.

Il paraîtra peut-être déplacé que, dans un Ouvrage qui, d'après le titre, ne devrait traiter que de l'emploi des remèdes à l'extérieur, je

parle, assez au long, de substances administrées intérieurement, telles que la résine et le résino-extractif de quinquina, la racine de colombo, la décoction de pois chiches torréfiés, etc. Si j'avais le goût ou le temps d'écrire, j'aurais donné séparément les Observations que je présenterai à ce sujet dans le cours de l'Ouvrage. En m'étendant sur des théories, souvent démenties par les faits, en faisant beaucoup de citations, en compilant, en accompagnant chaque observation de raisonnemens, qui, dans la plupart des cas, en auraient diminué le mérite, j'aurais pu donner un ouvrage volumineux. Je n'ai pas la prétention de me faire une réputation comme auteur; je suis plus jaloux de celle que peuvent me procurer les cures que j'ai le bonheur d'obtenir.

En entremêlant, dans un Traité qui paraît n'avoir pour but que la médecine d'onction, des faits appartenans à une autre Méthode, je trouble l'ordre; mais j'aurai pour excuse de préférer le fonds à la forme, et la certitude de faire plaisir à un grand nombre de mes collègues, qui préfèrent à leur tour les faits pratiques aux systèmes les plus brillans. J'aime à croire qu'ils me sauront aussi quelque gré de leur faire part, à la fin de mon Ouvrage, de ceux relatifs aux maladies lymphatiques et

vénériennes, en leur indiquant les moyens que j'ai mis en usage; si je ne les ai pas fait connaître plus tôt, ce n'a pas été par le motif servile que me prêtaient quelques-uns de mes confrères : au cas qu'il eût commandé mon silence, je ne le romprais pas aujourd'hui où, parvenu à un degré de réputation que je n'avais pas, il y a quelques années, je pourrais en tirer un bien plus grand parti. Je n'ai pas voulu, ainsi que l'ont fait bien d'autres, offrir comme efficace, un remède qui aurait pu ne produire que des effets éphémères, et n'avoir par conséquent qu'un succès passager, qui m'aurait tout au moins couvert de ridicule. J'ai mieux aimé endurer la calomnie, dont me vengeait l'estime de mes concitoyens, et étudier les effets de ma Méthode dans la multiplicité des cures, ainsi que dans le calme de l'observation.

Que ceux qui avaient la certitude, fondée sans doute sur des preuves, que les cures que j'opérais étaient dues au mercure, les fournissent; qu'ils tiennent leur parole, comme j'ai tenu moi-même la promesse que j'avais faite à la fin de mon Opuscule, où, en parlant du moyen que j'employais, sans l'indiquer, j'avais pris l'engagement de répondre à la calomnie et au blâme que mon silence ne manquerait pas d'exciter,

en opérant des guérisons. On va voir, en effet, par mon Ouvrage, si j'y ai manqué.

Je ne trouvais pas étonnant que, d'après l'opinion reçue, que le mercure est le seul remède assuré contre la vérole, des Médecins étrangers, dont je n'avais pas l'avantage d'être connu, pussent me croire dans le cas d'altérer la vérité; mais que ceux avec lesquels je vis habituellement, m'aient accusé d'imposture, et qu'ils se soient fait un plaisir de le faire croire, c'est ce que je suis en droit d'appeler de la méchanceté calculée. Si je jouis de quelque considération, comme Médecin praticien, j'en jouis encore plus comme homme probe, délicat et désintéressé; et si le degré de science dépendait de moi comme la probité, la délicatesse et le désintéressement, je ne le céderais en savoir à aucun Médecin connu.

Quelle a été ma conduite, en gardant le secret sur une méthode dont je voulais être sûr, avant de la rendre publique? J'ai cherché à multiplier mes expériences, sans jamais m'élever contre les méthodes accréditées, et sans chercher à donner du dégoût pour celles-ci, aux malades qui auraient pu être séduits par la facilité que leur offrait la mienne. Me reprochera-t-on de l'avoir employée avec cupidité? Je pourrais citer, sans exagération, plus de cent per-

sonnes indigentes, à qui j'ai donné mes soins gratuitement, en fournissant même aux besoins de quelques-unes; et j'ai toujours refusé les honoraires que m'offraient les personnes qui écoutaient plus les sentimens de la reconnaissance, qu'elles ne consultaient leurs moyens pécuniaires.

J'ai obligé, depuis quelques années, plusieurs de ceux qui ont voulu user de mon remède, de l'employer en ma présence : ai-je eu tort? Lorsque je le confiais, on avait cherché à le décomposer; et comme il m'arrive plusieurs fois d'employer des préparations qui n'échapperaient pas à l'analyse, je me suis mis en garde contre des tentatives qui ne pouvaient avoir pour but que de m'enlever ma découverte, pour se l'approprier en la publiant avant moi. J'ai eu encore un autre motif, en exigeant que les malades fissent usage du remède sous mes yeux; j'ai voulu, en cas de non-succès, connaître positivement l'insuffisance des moyens, et les causes auxquelles elle pouvait tenir.

Il me serait aisé de fournir des preuves du refus que j'ai fait plusieurs fois de sommes considérables, qu'on m'offroit pour envoyer mon remède à des personnes pour qui le déplacement était pénible. Ce n'a pas été par la crainte qu'on décomposât la préparation que j'aurais fait passer, qui est

celle que j'emploie le plus ordinairement, et dont la décomposition est presque impossible; mais j'avais ma réputation à conserver: des complications, qui auraient pu survenir pendant le traitement, des accidens, suites d'une mauvaise administration ou de l'inconduite, y auraient porté atteinte. On verra, dans l'histoire de quelques faits, que j'étais fondé.

Si j'eusse voulu trafiquer de ma découverte, la chose m'eût été facile; j'en ai eu deux fois l'occasion: un personnage illustre se chargeait de me la faire acheter par le Gouvernement français; et M. *Hédin*, premier Médecin du roi de Suède, en me priant de lui envoyer mon remède pour en faire l'essai, m'assurait qu'il était en droit de me promettre la bienveillance de son roi, qui prodiguait ses bienfaits, quand il s'agissait de récompenser ceux dont les découvertes intéressaient l'humanité souffrante.

En acceptant l'une ou l'autre de ces offres, je me serais privé de la satisfaction, bien douce pour un homme délicat, d'être gratuitement utile, et j'aurais fourni des preuves apparentes que ce n'aurait pas été à tort qu'on m'aurait accusé d'avoir tu mon secret par des vues intéressées. Jamais d'ailleurs je n'aurais acquiescé à la seconde; je n'aurais pas voulu avoir à rougir de ce que ma nation n'eût dû les avantages

qu'offre ma découverte, qu'à la générosité d'un monarque étranger.

Je ne me dissimule pas que ma Méthode aura pour détracteurs tous ceux dont elle blessera les intérêts; qu'ils chercheront à prouver que le remède que je propose ne guérit pas la syphilis. Je ne prendrai pas la peine de la défendre, et j'espère, qu'entre les mains d'autrui, elle ne me sera pas infidèle. Lui fera-t-on d'injustes reproches? Les vrais Médecins la justifieront, s'ils veulent faire connaître les cures qu'ils opéreront par son secours, et tous seront forcés d'y recourir pour le traitement de maladies regardées comme incurables, telles que les engorgemens squirreux de la matrice (1). S'ils obtiennent des succès, comme j'ai lieu de le croire, d'après ce que j'ai vu, les personnes qui ne font pas profes-

---

(1) Je n'ai pas à me reprocher d'avoir refusé mon remède à des personnes atteintes de pareille maladie; deux fois, au contraire, je l'ai offert, en imposant pour seule condition aux dames qui en avaient besoin, de ne point le remettre à leurs médecins, sans pourtant leur laisser ignorer qu'elles en usassent; mon offre n'a pas été acceptée. Si, comme j'ai lieu de le croire, ce sont les médecins eux-mêmes de ces dames, desquelles j'avais reçu, dans plus d'une occasion, des marques de confiance, qui les ont empêchées d'accueillir ma proposition, un de mes confrères de Paris, et un autre de Toulouse sauront, s'ils lisent cette note, que je n'en impose pas.

sion de scepticisme, seront portées à penser que ceux qui refuseront aux moyens que j'indique une propriété anti-vénérienne, seront de mauvaise foi, ou les auront mal administrés.

Ma découverte me paraît infiniment moins précieuse sous le point de vue des maladies syphilitiques, contre lesquelles elle me fournit cependant un remède aussi spécifique que le mercure, d'une administration plus aisée, et sans presque aucune crainte pour les suites, qu'à cause des succès que j'en ai obtenus contre les affections citées de la matrice, contre des phthisies pulmonaires de nature scrofuleuse, et contre quelques autres maladies du système lymphatique. Les lésions de l'utérus et celles de la poitrine déjouent souvent toutes les ressources de l'art, entre les mains du médecin même le plus instruit : il en est une infinité contre la vérole, qui réussiraient presque toujours, si trop de gens ne se mêlaient de les employer. Ce sont les effets que j'ai observés contre la première de ces lésions, qui ont retardé la publication de ma découverte; j'avais assez de faits pour être sûr de son efficacité contre le virus syphilitique; il m'en fallait plusieurs qui me démontrassent son utilité contre les affections de la matrice : aujourd'hui que j'en ai recueilli sept, je crois le nombre suffisant, et nulle raison

ne peut m'engager à garder plus long-temps le silence : ma délicatesse souffrirait, au contraire, si je ne le rompais pas. J'aurais bien désiré, avant de faire connaître la substance dont je me sers, et ses différentes préparations, pouvoir aller en faire l'essai dans le Nord, et m'assurer si la différence de climat qui existe entre cette partie du globe et celle que j'habite, n'en apporterait pas dans sa manière d'agir; mais un accident que j'ai éprouvé, et dont j'aurai occasion de parler, me force d'abandonner ce projet.

Quelles obligations n'aurais-je pas à mes collègues qui pratiquent dans le nord de l'Europe, et qui, vu l'insuffisance, même les inconvéniens du mercure dans leur climat, ne manqueront pas de faire l'essai de ma Méthode, s'ils daignaient m'instruire des effets qu'ils en obtiendront ?

Les amis que j'ai le bonheur d'avoir, et dont je suis le plus intimement connu, ne seront pas peu surpris de me voir dire du bien de moi : pourquoi ceux qui ne le sont pas, m'ont-ils mis dans cette nécessité, en me supposant des sentimens qui me dégraderaient? Si j'avais la certitude qu'ils n'ont cherché à me calomnier qu'auprès de mes concitoyens, je ne me serais pas occupé de ma justification. Les marques flatteuses que je reçois chaque jour de leur confiance, m'en auraient dispensé; mais sûr, au contraire,

qu'ils se sont fait un plaisir de répandre au loin la calomnie, je n'ai pu ni dû me défendre du devoir bien légitime d'en détruire l'impression.

Qu'il me soit permis, en terminant cette Introduction, dans laquelle certains de mes lecteurs trouveront quelques phrases de trop, d'exprimer le désir que ceux de mes collègues qui ont voulu me couvrir d'un vernis déshonorant, fassent mieux que moi : je les imiterai, et j'en deviendrai meilleur.

DE LA MÉTHODE IATRALEPTIQUE,

OU

OBSERVATIONS PRATIQUES

Sur l'efficacité des Remèdes administrés par la voie de l'absorption cutanée dans le traitement de plusieurs Maladies internes et externes ; et sur un nouveau Remède dans le traitement des Maladies vénériennes et lymphatiques.

Les Historiens nous apprennent que *Prodicus de Salymbria*, disciple d'*Esculape*, et *Herodicus*, maître d'*Hippocrate*, furent les premiers Iatraleptes : mais qu'importe que l'on sache ou non si les Anciens ont employé les frictions et les onctions, puisqu'il reste bien prouvé qu'ils ne s'en sont servis que comme d'un moyen de gymnastique, et qu'ils n'ont fait les frictions qu'avec des pommades, des huiles, des baumes pro-

pres à assouplir la peau et à fortifier le corps, et non pas avec des substances médicamenteuses, ni dans le dessein de traiter les maladies? Depuis long-temps on administrait le mercure à l'extérieur pour la guérison de la syphilis, sans avoir songé à faire pénétrer les autres remèdes par la même voie, dans le traitement de maladies différentes. Si la médecine eût été enrichie à cette époque des précieuses découvertes qu'ont faites sur le système absorbant les *Alexandre Monro*, *Hewson*, *Jean Hunter*, *Meckel*, *Scheldon*, *Mascagni*, *Werner*, *Assalini*, *Cruiksank*, *Feller*, *Sœmmering* et *Desgenettes*, etc., sans doute que la méthode qui m'a fourni les observations que je vais présenter serait aussi répandue que celle de donner les remèdes à l'intérieur : elle n'aurait pas fait négliger celle-ci; on la lui aurait associée, et on lui aurait même donné la préférence dans bien des cas. Ne la mérite-t-elle pas dans tous les cas où l'on peut soupçonner que le siége de la maladie est dans les secondes voies, quoique les premières soient affectées secondairement, ou qu'elles l'aient été primitivement, si elles ne le sont plus que par la réaction de la peau avec les parties internes?

La sympathie et les rapports des viscères abdominaux et de la région épigastrique, sur-tout avec la peau, sont trop manifestes pour les nier. Cette sympathie et ces rapports reconnus, n'est-on pas forcé d'admettre une sympathie et des rapports entre la peau et les organes intérieurs? Si, comme l'ont dit plusieurs grands Médecins (ce qui est démontré par l'expérience journalière), la région épigastrique doit être considérée comme le foyer et le centre de la sensibilité, d'où s'irradient, sur toutes les autres par-

ties, des causes de maladies; pourquoi ces mêmes parties malades n'influeraient-elles pas sur la santé de la région épigastrique et des autres organes intérieurs? Examinons le corps dans l'état de santé et de maladie, et nous verrons une réciprocité de rapports.

L'épigastre et les viscères abdominaux faisant bien leurs fonctions, les secondes voies, les extrémités et la peau ne sont jamais affectées que par des causes extérieures, à moins qu'il n'y ait quelque vice particulier des humeurs, soit général, soit local. Les fonctions des organes internes légèrement lésées, il survient des dérangemens sur telle ou telle partie, par sa mauvaise disposition actuelle, ou en raison de la sympathie qui existe plus particulièrement entre elle et la partie intérieure malade. Ces mêmes organes fortement affectés, toutes les parties du corps le deviennent plus fortement, toujours dans les rapports d'une sympathie plus exacte et plus immédiate.

Une partie externe est-elle malade? Son influence sur la région épigastrique et les organes internes est de peu de conséquence, et est à peine sensible si l'affection est légère, parce que les rapports entre toutes les autres parties du corps, et les organes intérieurs existans dans toute leur intégrité de santé, contrebalancent et détruisent l'action trop faible du point altéré. Une grande partie de l'organe cutané s'affectant, et cette affection s'étendant sur les vaisseaux et les nerfs qui entrent dans sa composition, les organes intérieurs s'en ressentent davantage par le moins de résistance qu'offrent les parties avec lesquelles ils sont en rapport.

L'influence des maladies de la peau sur les organes intérieurs, est plus sensible dans les affections catarrhales, que dans beaucoup d'autres; mais elle est tou-

jours soumise à la règle que je viens d'établir. L'organe cutané étant affecté dans une étendue considérable, et l'action de ses pores tant exhalans qu'inhalans, des premiers sur-tout, étant dérangée, il n'est pas étonnant de voir le trouble des fonctions de l'épigastre et des viscères abdominaux en être une suite. Est-il sage d'attaquer les effets plutôt que la cause ? N'a-t-on pas l'espoir plus fondé de réussir en cherchant à rétablir les fonctions de l'organe dont la lésion procure la maladie ? Combien de fois la nature, en excitant des sueurs abondantes, ne termine-t-elle pas des maladies graves du poumon, de l'épigastre, des intestins, qui n'ont pas été décidées par la lésion primitive de l'organe cutané ? L'éréthisme de la peau, en s'opposant à la transpiration, l'une des évacuations les plus importantes au maintien de la santé, ne procure-t-il pas de proche en proche des engorgemens, des engouemens qui troublent les fonctions de presque tous les organes internes ? Son relâchement, en favorisant des évacuations trop abondantes, ne décide-t-il pas l'affaiblissement de ces mêmes organes, en soutirant les liqueurs nécessaires à l'intégrité de leurs fonctions ?

Dans le cas où l'éréthisme de la peau doit être considéré comme cause d'une affection intérieure, n'est-il pas plus avantageux de chercher à le détruire par des applications topiques, que par des applications éloignées ? On ne peut pas, dans cette circonstance, retirer des moyens révulsifs, employés intérieurement, le même avantage qu'ils offrent, employés à l'extérieur. Leur usage, en provoquant des irritations, en décidant des fluxions sur des organes doués d'une sensibilité excessive, et essentiels à la vie, la met dans le plus grand danger. Le relâchement de l'organe cutané doit avoir

lieu moins souvent que l'éréthisme, comme cause des maladies internes; mais s'il existe, on sera plus sûr de le corriger et de le détruire par des remèdes externes, que par des remèdes donnés intérieurement.

Il est moins difficile de prouver la théorie que j'établis, que d'indiquer les signes invariables auxquels on pourrait reconnaître les cas dans lesquels les lésions de la peau doivent être regardées comme cause des lésions internes. Il me paraît cependant que si l'on ne peut les assigner avec certitude, il n'est pas impossible, à l'aide d'une observation exacte et réfléchie, de s'entourer de la plus grande probabilité, particulièrement dans les maladies chroniques, sans en excepter quelques maladies aiguës, tenant surtout à une cause catarrhale, qui a presque toujours son siége dans le tissu cellulaire et le système lymphatique, si étroitement liés avec la peau, qu'on peut les regarder comme un seul et même système.

La sécheresse de la peau, un froid plus ou moins vif, une chaleur plus ou moins âcre se faisant sentir avant le dérangement manifeste des premières voies, n'est-on pas fondé à attribuer la maladie interne qui survient à l'éréthisme de l'organe cutané? Je proposerai la même règle, lorsqu'on peut soupçonner son relâchement. Je me garderai bien de dire, en admettant cette théorie prouvée par les faits, que dans tous les cas où une maladie interne devra sa naissance à la lésion de la peau, il faille se contenter de rétablir les fonctions de celle-ci. L'effet devenant souvent une cause d'autant plus puissante de destruction, qu'il porte sur un organe plus irritable, plus sensible, et plus nécessaire à la vie, on se voit forcé de combiner les remèdes donnés intérieurement, avec ceux appliqués à l'extérieur,

et souvent de débuter par les premiers, qui, à la vérité, ne réussissent complètement que lorsqu'ils agissent de manière à détruire l'affection de l'organe cutané. N'est-on pas tous les jours obligé de traiter par les topiques des maladies externes produites par cause interne, et qui ne céderaient pas aux remèdes propres à la détruire, pris intérieurement ?

Jetons un coup d'œil sur les moyens que l'on emploie dans les maladies internes évidemment provoquées par cause catarrhale, qui, sans contredit, est la plus fréquente, et l'on verra, en observant leurs effets, qu'il faut en revenir à mon opinion. Les émétiques, la saignée, les sinapismes, les vésicatoires, les sudorifiques, les bains entiers ou partiels, sont les remèdes auxquels on a recours dans le début de ces maladies. La gastricité s'annonçant, on donne l'émétique, et il guérit dans un grand nombre de cas, sans avoir provoqué l'évacuation d'aucune matière saburrale, mais en rompant l'éréthisme de la peau, et en provoquant la sueur. Un engouement se manifeste-t-il du côté de la poitrine avec des signes d'inflammation? On a recours à la saignée plus ou moins répétée, et le relâchement de la peau s'en suit. Applique-t-on les sinapismes ou les vésicatoires? En décidant une irritation forte, accompagnée de fluxion dans un point déterminé, on dissipe celle qui existait, en la portant du dedans au dehors. L'action des sudorifiques et celle des bains sont connues de ceux même qui ne s'occupent pas de l'art de guérir, et je n'en parlerai pas. Quant aux derniers, il faut en régler la température : donnés chauds, ils relâchent ; froids, ils augmentent le ton et l'éréthisme ; aussi a-t-on recours à ceux-ci dans les sueurs colliquatives qui arrivent spontanément par la résolution qui suit le spasme,

quoiqu'il ne paraisse pas qu'aucune cause interne agisse. Combien de fois n'a-t-on pas vu l'inappétence, le dégoût pour les alimens, le trouble dans les digestions procurées par une trop forte transpiration, déterminée par l'action relâchante de l'atmosphère, ou par l'excès de couvertures, se dissiper par l'usage d'applications toniques sur la peau, ou par le soin de se moins couvrir ?

En faisant attention aux phénomènes qui se présentent dans la plupart des fièvres intermittentes et dans quelques fièvres continues remittentes, à la chaleur interne qui suit de très-près le froid et l'éréthisme de la peau, et à d'autres symptômes qui peuvent varier à l'infini, suivant des circonstances particulières, et qui ne cèdent que lorsque le spasme de la peau a cessé ; n'est-on pas fondé à considérer l'organe cutané comme le siége principal de la maladie ?

Quand même les idées que je viens d'avancer ne seraient pas exactes, les observations que je vais présenter n'en seraient pas moins vraies. Chacun élèvera sur ces faits la théorie qui lui fera plaisir ; mais le praticien de bonne foi pourra en tirer parti : il ne craindra pas d'être imitateur, et il ne rougira pas d'user des moyens qu'un autre lui fournit, quoiqu'il ne le croie pas son égal en mérite ; il ne s'étudiera pas à faire changer de forme au remède pour se l'approprier, si ce changement ne lui promet pas des avantages ; et même en l'employant, il fera hommage de la découverte à son auteur. Le désir d'étendre ses connaissances devant toujours être soumis au bien du malade, comme l'a sagement observé le docteur *Alibert*, dans un rapport plein d'érudition, inséré dans les mémoires de la *Société médicale d'émulation*, première

année, j'aurais à son exemple employé le quinquina en substance, quand j'ai jugé à propos de l'appliquer à l'extérieur, si j'avais connu ses expériences, et je n'aurais pas manqué de dire, en rapportant les succès que j'aurais obtenus de cette méthode, que je lui en devais l'application, quoique j'eusse substitué au saindoux un autre véhicule. J'aurais cru manquer de loyauté, si, rapportant les bons effets que j'ai obtenus de la digitale en frictions, je n'eusse pas noté que les expériences de *Brera*, de *Chiarenti*, d'*Alibert*, de *Dumeril*, etc. m'avaient conduit à en user.

Avant de connaître le résultat des expériences des médecins habiles que je viens de nommer, j'avais obtenu des succès de l'application à l'extérieur de substances liquides contre des maladies internes, mais je n'avais pas pensé à la possibilité de faire pénétrer des substances solides, et je n'avais pas cru que la méthode *iatraleptique* pût faire un jour une branche essentielle de la thérapeutique. Content de mes premiers essais, je les ai répétés, j'ai varié les moyens, et je me suis convaincu que les remèdes administrés par la voie de l'absorption cutanée pouvaient être d'un très-grand secours, entre les mains d'un homme qui sait connaître les cas dans lesquels il doit les employer.

Il est de notoriété médicale que les effets des médicamens varient en raison du lieu sur lequel on les applique, et que la même substance produit souvent des effets différens, quelquefois même opposés, suivant qu'elle est introduite dans l'estomac, dans le rectum, ou dans tout autre organe; qu'elle est déposée sur la peau, ou transmise directement dans les vaisseaux sanguins ou dans le tissu cellulaire. Il est encore certain que le même médicament présente une action différente

d'après l'idiosyncrasie du sujet, le temps, le lieu et autres circonstances. Des observations exactes sur ce point essentiel de thérapeutique, des préceptes fondés sur l'observation rigoureuse et multipliée de faits de ce genre, présenteraient un grand objet d'utilité médicale, en nous fournissant le moyen d'employer le même remède, de telle ou telle manière, suivant les indications et les circonstances qui s'offrent dans la pratique. Sans prétendre, comme quelques Médecins dynamistes, que les remèdes qu'on administre à l'intérieur bornent leurs effets sur les organes digestifs, qu'ils ne pénètrent point dans les secondes voies, et qu'ils n'agissent absolument qu'en modifiant ou en changeant la manière d'être des solides; sans partager non plus l'opinion également exagérée des fauteurs de la pathologie humorale, qui veulent que les médicamens n'aient d'action qu'autant qu'ils sont absorbés et mêlés à la masse de nos humeurs, dont ils changent l'état ou les dispositions, je pense qu'on ne doit pas perdre de vue l'harmonie ou liaison réciproque qui existe entre la vitalité des solides, et celle des fluides. La première action des médicamens pris intérieurement ou appliqués à l'extérieur, doit nécessairement s'exercer sur le système des solides avec lesquels ils sont d'abord en contact, avant de pouvoir pénétrer dans la masse des fluides. D'après ces principes incontestables, il est presque impossible de concevoir qu'une substance puisse agir exclusivement sur l'une de ces parties.

Quoique l'observation journalière nous démontre que les remèdes qu'on introduit dans l'estomac agissent sur la force nerveuse; que cette action s'irradie ou se répète sympathiquement sur les autres parties; qu'une portion plus ou moins considérable de ces substances soit, dans quelques cas sur-tout, évidemment absorbée, et

que, parvenue dans les secondes voies, elle y exerce une action plus ou moins sensible, pouvons-nous apprécier les changemens qu'éprouvent ces substances médicamenteuses, soit par l'action des forces digestives, soit par leur mélange avec les sucs digestifs et autres? Sommes-nous plus en état de déterminer, même par approximation, dans quelles proportions les substances ou les principes qui composent un remède sont absorbés ou rejetés?

Plus on réfléchit sur la structure et les fonctions de la peau, sur sa sensibilité, sa perméabilité, et sur ses rapports sympathiques ou consensuels avec les parties internes, plus on la trouve propre à recevoir et à transmettre l'action et les principes des remèdes qu'on y applique.

En admettant la division générale des médicamens, déduite de leurs effets évacuans ou altérans, l'expérience, d'accord avec la raison, place les premiers dans la classe de ceux qu'on doit prescrire de préférence à l'intérieur (1), et met les seconds au rang de ceux qu'on

---

(1) C'est sur-tout lorsqu'il y a des indications bien marquées d'évacuer fortement les premières voies, que ce mode est préférable. Quoiqu'on ait observé que l'onguent d'arthœnita, la décoction de tabac, et autres substances appliquées à l'extérieur, aient déterminé, dans quelques cas, des évacuations par le vomissement et par les selles, effet que Darwin attribue à un mouvement rétrograde des vaisseaux lymphatiques du mésentère avec lesquels ceux de la peau viennent communiquer, je ne crois pas prudent de s'en rapporter à cette méthode, toutes les fois qu'il s'agira d'évacuer la saburre des premières voies, ou d'imprimer une forte secousse à la machine. Sherwen pense de même, quoique dans sa lettre au docteur Lettsom il dise avoir obtenu du tartrite de potasse antimonié, administré en frictions, des évacuations par le vomissement et par les selles, et d'avoir augmenté, par ce même moyen, l'excrétion

est autorisé à introduire par l'absorption cutanée. La méthode d'administrer par cette voie les remèdes qu'on est dans l'usage de prescrire intérieurement, me paraît principalement indiquée dans les maladies du système

---

des urines et de la transpiration. Il se décide en faveur de l'administration à l'intérieur de ce remède, dans les cas de saburre putride ou bilieuse, mais il regarde la voie de l'absorption cutanée comme préférable, si l'on veut employer la même préparation comme altérante. Quand même SHERWEN ne s'expliquerait pas ainsi, on serait autorisé à ne pas appliquer le tartrite de potasse antimonié en frictions, pour en obtenir une action évacuante, si l'on consultait les expériences de JOHN-HAHN, médecin de Philadelphie, dont les résultats sont contraires à ceux des expériences de SHERWEN. JOHN-HAHN n'est pas le seul qui ait fait de pareilles observations. HUTCHINSON assure, d'après plusieurs essais, que l'usage externe du tartre émétique augmente la fréquence du pouls, l'excrétion des urines, la transpiration, et dispose au sommeil, sans qu'il lui ait vu produire des évacuations par le vomissement, ni par les selles; mais il dit avoir guéri, au bout de dix jours, un rhumatisme au bras droit, qui avait résisté à toutes sortes de remèdes, en faisant faire chaque soir des frictions sur la partie, avec la dissolution d'un scrupule de tartre stibié. M. FAGES a dissipé depuis peu une douleur rhumatismale invétérée à la cuisse, par le même moyen, avec addition d'opium, sans qu'il ait produit aucune évacuation. Il aurait pu croire que l'opium avait enchaîné la propriété évacuante du tartre stibié, d'après ce qu'il avait vu une autre fois, et qui est consigné dans le Recueil de la société de médecine de Paris, si de nouvelles expériences ne lui avaient pas démontré le contraire. Il employait la dissolution du tartre stibié sur des excroissances vénériennes, lorsque les nausées, les vomissemens et les évacuations par les selles, l'obligèrent d'en supprimer l'application. Il n'en résulta presqu'aucun effet sur les excroissances; mais plusieurs fois, depuis, il a cherché à attaquer le même symptôme par le même moyen, avec aussi peu d'utilité, et sans en observer nulle action sensible sur le système en général. Voulant s'assurer d'une manière plus positive des effets de l'absorption de ce médicament, il l'a administré suivant la méthode de CLARE, dans le traitement d'une blénorrhée dartreuse qui avait résisté à plusieurs remèdes.

lymphatique ou absorbant, (c'est sans contredit la classe la plus nombreuse de maladies, sur-tout des chroniques) dans celles du système cellulaire avec lequel le système lymphatique est étroitement lié, et dans les

---

Il a commencé par faire frictionner le malade avec quatre grains de tartrite de potasse antimonié, bien porphyrisé, qu'il a poussé jusqu'à douze. Avant le cinquième jour, le sujet n'éprouva rien de sensible : à cette époque, le pouls devint plus fréquent et plus fort. Il survint ensuite une excitation considérable dans tout le système, avec beaucoup de chaleur à la peau, suivie de moiteur. Le malade crut s'apercevoir que les urines étaient plus abondantes et plus épaisses ; et au vingt-troisième jour du traitement, l'écoulement fut entièrement dissipé.

Le docteur Krault a détruit une excroissance vénérienne fort considérable sur la couronne du gland, en la faisant toucher de temps en temps avec une dissolution de deux gros de tartre stibié dans deux onces d'eau de fontaine, et le malade n'a éprouvé que les effets locaux de cette application.

J'ai employé moi-même sur des excroissances très-étendues qui occupaient l'extrémité du prépuce et le gland, chez un homme qui avait un phymosis naturel, le tartre stibié dont je saupoudrais fortement les parties affectées, où il se dissolvait par l'humidité qu'elles rendaient : et après huit jours de son usage, j'ai été obligé de l'abandonner, le malade n'en éprouvant que de la douleur.

D'après ces observations, quoique quelques-unes soient en faveur de la méthode ïatraleptique, je puis conclure que l'action évacuante des émétiques et des purgatifs, n'est rien moins que sûre, administrés par la voie de l'absorption cutanée, et qu'on doit généralement préférer leur usage intérieur. Une raison bien puissante, qui milite en faveur de cette opinion, est prise de la nature des maladies contre lesquelles on y a le plus fréquemment recours. Dans les maladies aiguës, les indications sont pressantes ; il faut y satisfaire dans un temps donné. On connaît les doses pour les émétiques et les purgatifs à employer à l'intérieur; on peut calculer à peu près le temps dans lequel ils doivent agir ; on peut augmenter leur action. Pour leur administration à l'extérieur, on serait dans le cas de tâtonner pour la dose chez chaque sujet ; le temps qu'il faudrait à leur travail serait un problème à résoudre ; un

maladies où la partie affectée semble en quelque sorte isolée, ou jouir d'une vie à part. (2) Cette méthode présente encore un degré d'utilité manifeste, toutes les fois qu'un obstacle quelconque s'oppose à l'intromission des remèdes dans les organes digestifs; lorsque l'estomac et les intestins, à raison de leur sensibilité vicieuse ou exaltée, n'en peuvent pas supporter la présence, et

---

nombre infini de circonstances pouvant s'opposer à une absorption suffisante, et à leur action sur les premières voies, on laisserait échapper des momens précieux dont la perte serait souvent dans le cas d'entraîner celle du malade. Ce n'est pas seulement pour l'administration des émétiques et des purgatifs qu'on doit abandonner la méthode *ïatraleptique*, pour lui préférer l'usage à l'intérieur, quand on a à traiter des vieillards; dans un âge avancé, on ne doit pas compter sur l'action absorbante des tégumens.

(2) Il paraît évident que les remèdes qu'on introduit par les voies de l'absorption cutanée agissent directement sur le système absorbant, dont ils modifient ou changent la manière d'être sur la lymphe, en corrigeant ou détruisant ses différentes altérations, et que de-là leur action se répand dans toutes les autres parties du système général, comme le prouve un nombre infini de faits relatifs à la propriété absorbante de la peau. On est d'ailleurs fondé à penser que les remèdes qu'on introduit par les pores cutanés, pénétrant directement dans le système lymphatique ou dans le cellulaire, n'éprouvent point d'altération, ou que s'ils en subissent quelqu'une, elle est peu de chose, comparativement à celle qui doit nécessairement avoir lieu lorsqu'on les introduit dans les premières voies. La méthode *ïatraleptique* me paraît, d'après cela, mériter la préférence toutes les fois qu'on veut administrer des remèdes altérans dans le traitement des maladies du système lymphatique et du système cellulaire, sur-tout lorsque la partie extérieure de ces systèmes est principalement affectée; lorsqu'il faut corriger le vice des humeurs, et contre quelques maladies locales qui éludent le plus souvent l'action des remèdes donnés à l'intérieur, parce que la partie malade se trouve trop éloignée du centre. C'est sans doute à raison de ce que le vice syphilitique exerce son action morbide sur le système lymphatique, qu'on le détruit plus sûrement en administrant les mercuriaux par la voie de l'absorption extérieure.

lorsqu'enfin le malade éprouve une répugnance invincible à avaler les remèdes, ou que par l'effet de l'habitude leur action devient nulle (3).

L'observation nous apprend que les substances médicamenteuses qu'on applique sur la peau, agissent, les unes par la sympathie nerveuse, les autres par absorption. Il est donc fort utile de distinguer dans l'emploi de la méthode Iatraleptique, quelles sont celles qui agissent le plus de l'une ou de l'autre manière, afin d'en faire un usage méthodique et bien entendu.

Sans exagérer, comme *Pouteau* et autres médecins solidistes, l'effet des médicamens sur le tissu nerveux de la peau, et sa réaction sympathique, je ne me dissimule pas que parmi les moyens thérapeutiques qu'on emploie à l'extérieur, il n'y en ait, comme les stimulans, les frictions sèches, l'urtication, le massage indien, la flagellation, le feu, la glace, et autres, dont la principale action consiste à modifier la force ner-

---

(3) On trouve souvent des malades qui, ne pouvant pas supporter l'usage intérieur du sublimé corrosif, se trouvent fort bien de son application extérieure, en suivant la méthode de Cirillo; méthode dont M. Fages a fait des essais multipliés et heureux dans l'hôpital militaire des vénériens, où il l'a employée, en faisant donner les frictions non-seulement à la plante des pieds, mais sur les autres parties du corps. Il a, par ce dernier procédé, obtenu plus de succès.

Il n'est pas rare de voir des malades qui, par l'effet de l'habitude, ou par toute autre cause, ne retirent aucun avantage d'un remède pris intérieurement; tandis que ce même médicament appliqué à des doses proportionnées sur toute autre partie du corps, opère complètement. Je citerai, en parlant de l'opium employé par la méthode iatraleptique, plus d'un cas où deux grains d'extrait gommeux de cette substance, n'ont eu aucun effet calmant, et où je l'ai obtenu de l'opium appliqué à l'extérieur, après un intervalle assez long, pour ne pas attribuer le calme au premier remède.

veuse et tonique des tégumens ; modification qui, bien ressentie, se répète par *consensus*, ou par irradiation sur les autres parties du système.

Dans les applications dynamiques, il est de règle de choisir les parties extérieures du corps qui ont le plus de sensibilité, et les rapports sympathiques les plus étendus ou les plus intimes avec les parties affectées, suivant l'effet général révulsif ou dérivatif qu'on veut produire.

Lorsque dans l'emploi de la méthode Iatraleptique l'on a en vue de faire pénétrer les remèdes dans l'intérieur, il est bon d'observer en faveur des jeunes praticiens, qu'on doit, 1° faire ces applications sur les parties du corps les plus perméables ou les plus pourvues de vaisseaux absorbans ; 2° choisir la partie qui a la communication la plus directe, par la voie des systèmes lymphatique et cellulaire, avec l'organe affecté ; 3° réduire à l'état de la plus grande divisibilité possible les substances qu'on emploie, et les incorporer ou les dissoudre avec le véhicule le plus approprié ; 4° bien nétoyer la peau pour la rendre plus perméable ; 5° enfin augmenter la force du système absorbant par les frictions faites avec ménagement, et pendant assez longtemps. Il n'est, peut-être, pas même aussi indifférent que le pense le commun des praticiens, de faire administrer ces frictions le matin ou le soir, puisqu'il paraît bien démontré que l'absorption cutanée est, choses égales d'ailleurs, plus forte le soir et pendant la nuit, que le matin et pendant le jour ; ce qui fournit la conséquence, que dans le premier cas, les mouvemens toniques sont dirigés de la périphérie vers le centre, et que dans le second, ils ont lieu, au contraire, du centre vers la circonférence.

Mon intention n'étant pas de donner un traité théorique, je ne pousserai pas plus loin les raisonnemens. Je n'ai pas cru pouvoir me dispenser d'exposer les principes d'après lesquels j'ai agi; ces principes exposés, je vais présenter mes observations; la médecine pratique, dont je fais mon unique occupation, n'étant qu'une science de faits, comme l'a dit le grand *Barthez*, dans son *Discours sur le génie d'Hippocrate.*

Emploi du Camphre en frictions.

L'application du camphre à l'extérieur, comme résolutif, antiseptique, etc., n'est ignorée d'aucun homme de l'art. On lit même dans *Lemery*, et dans les *Ephémérides des curieux de la nature*, que le camphre enfermé dans un nouet, et suspendu au cou, était utile contre les fièvres intermittentes; mais je n'avais vu nulle part qu'on l'eût employé en frictions, comme moyen curatif, dans des affections internes, et je croyais de bonne foi m'en être servi le premier de cette manière, d'autant plus avantageuse, que la plupart des malades répugnent à avaler cette substance, qui fatigue souvent l'estomac de ceux qui se refusent le moins aux remèdes. Au moment de donner mon travail à l'impression, j'ai été détrompé, et je me fais un devoir de prévenir ceux de mes lecteurs qui l'ignoreraient, que *J. Lathan*, chirurgien à Darfort, s'est servi du camphre dissous dans l'huile, en le faisant frictionner sur la partie interne des cuisses, dans deux cas de rétention d'urine, par cause catarrhale, et qu'il en a obtenu le plus grand succès, tandis que plusieurs autres moyens avaient été inutiles. Il lui a réussi également dans deux autres cas de rétention d'urine, après un accouchement

laborieux. Ses observations sont insérées dans le journal de *Fourcroy*, Tom. IV. Si je les eusse connues, j'aurais eu plus de confiance dans l'emploi du camphre en frictions, lors de mes premiers essais ; elles pourront en inspirer davantage pour le résultat de mes observations.

Première Observation.

De l'effet du Camphre dans un cas d'irritation sur les voies urinaires, par l'action des Cantharides.

C'est sur moi que j'ai fait le premier essai du camphre, appliqué extérieurement. J'y fus amené par l'administration, d'après le même mode, d'une substance qui lui est opposée dans le plus grand nombre de ses effets. J'étais tourmenté depuis quelque temps d'une douleur de sciatique très-forte. Impatient de m'en débarrasser, et trop occupé pour me soumettre au pansement qu'aurait exigé le vésicatoire, par la méthode ordinaire ou le moxa, je me fis frotter la partie de la cuisse, d'où partait la douleur, avec quarante grains environ de mouches cantharides réduites en poudre très-fine, que j'avais fait macérer dans la salive. La friction administrée par une main vigoureuse, armée d'un gant de peau de daim, fut forte et long-temps continuée. Je ressentis l'effet assez ordinaire des cantharides sur les voies urinaires. Il me fit plus souffrir que la chaleur vive que j'éprouvais sur la partie frictionnée. La nuit fut inquiète, l'opération ayant été pratiquée au moment de me mettre au lit. Le calme n'étant point rétabli à l'heure de mon lever, je me frictionnai la partie interne de la cuisse avec douze grains de camphre mêlé à la salive. Dans un

instant l'absorption fut faite ; quelques heures après, mon état fut moins pénible. Ayant répété ma friction camphrée le soir, la nuit fut tranquille, et à mon réveil, je me trouvai dans une position contraire à celle de la veille. J'observerai, quant à l'effet local, que les cantharides ne déterminèrent sur la partie que de très-petites ampoules qui n'exigèrent aucun pansement. Elles me procurèrent dans la cuisse et dans la jambe une chaleur incommode et profonde, qui se soutint pendant plusieurs jours ; mais depuis environ six ans, je n'ai pas éprouvé la plus légère atteinte de douleur, que je redoute avec d'autant plus de raison, que cette maladie, quelques années auparavant, m'avait procuré du même côté, une claudication et un amaigrissement considérable de la jambe, qui ne se dissipèrent que par l'usage d'eaux thermales. Je crois essentiel de faire observer aux médecins qui seroient dans le cas d'ordonner le même moyen, qu'ils ne doivent pas faire mettre les cantharides en poudre trop fine ; ils exposeraient les malades au même accident que celui que j'ai éprouvé, et dont je vais rendre compte.

A la suite d'une chute, il y a quatre ans, je ressentis dans l'extrémité où j'avais souffert, des douleurs qui, d'abord supportables, devinrent d'une violence extrême. Toujours avare de mon temps, j'eus recours à la même dose de cantharides macérées comme la première fois dans la salive, et je me fis frictionner sur les parties correspondantes à l'échancrure sciatique. Le pharmacien, pour réduire les mouches en poudre plus fine, les avait fait sécher à l'étuve. Ce fut le soir que je fis faire la friction. Je passai une nuit pénible, non pas par les effets du remède sur les voies urinaires ; averti par l'expérience, j'avais employé le camphre sur la partie interne

de la cuisse en même temps que j'appliquais les cantharides sur la partie externe. Je souffris beaucoup par une augmentation de douleur. A mon lever, je ne fus pas peu surpris de ne pas apercevoir la moindre trace de l'action des mouches sur la peau. M'étant livré à mes courses ordinaires, ce qui ne contribua pas peu à augmenter l'irritation, la nuit fut infiniment plus fâcheuse que la précédente; et les souffrances, quand je quittai mon lit, furent insupportables. Je me mis au bain; mais au lieu d'éprouver quelque soulagement, je fus pris quelques instans après de convulsions dans tous les membres, et d'un spasme si violent à la poitrine, que je crois que j'y aurais succombé sans une forte dose d'éther qui fit disparaître le spasme et les mouvemens convulsifs, en laissant subsister néanmoins les douleurs avec la même violence. Après avoir demeuré quatre heures au bain, je me fis appliquer vingt-quatre sangsues au haut de la cuisse, ayant fait précéder l'application de deux ventouses, afin de rendre l'évacuation sanguine plus aisée et plus abondante. La perte considérable de sang que j'essuyai me procura un soulagement marqué à la cuisse, mais fit très-peu contre les douleurs de la jambe; elles restèrent très-vives, malgré les applications émollientes, stupéfiantes, l'usage à l'intérieur de l'opium et de l'extrait de jusquiame, à petite dose; il est vrai que dans trente-six heures la jambe essuya un amaigrissement de deux pouces.

Peut-être aurais-je évité ces suites, si, m'occupant moins du point d'où sortait essentiellement la douleur, je m'étais fait faire une forte saignée au pied, ou si j'avais fait disséminer des sangsues sur toute l'étendue de la cuisse et de la jambe. J'ai commis vraisemblablement une faute; elle est retombée sur moi. Il serait

heureux pour l'humanité que les médecins n'en fissent que sur eux-mêmes.

J'aurais compté pour rien l'amaigrissement de la jambe, si je n'avais pas éprouvé la plus grande difficulté à marcher. Tous les muscles paraissaient frappés d'éréthisme, mais tous ne l'étaient pas au même degré, et je n'ai pu me passer, pendant deux ans, de porter le bandage de Théden, qui, par une compression uniforme, établissait une action isochrone dans le mouvement des muscles, ce qui me permettait de marcher, quoique avec beaucoup de peine. Je ne me dispense de ce moyen que depuis que j'ai été deux ans de suite aux bains d'Ussat, dans le département de l'Ariège. Par leur secours je marche assez librement, et ma jambe a même repris, à un travers de doigt près, l'embonpoint qu'elle avait avant mon accident.

Ce que je vais dire de ces bains est sans doute étranger à mon sujet, et je m'en dispenserais s'ils étaient plus connus : M. *Alibert* en a parlé, mais il les a présentés comme ayant peu d'efficacité. Je ne crains pas de dire, d'après ce que j'en ai éprouvé et ce que j'en ai vu, qu'il n'en est pas qui conviennent mieux que ceux-ci, dans tous les cas où il existe un excès de sensibilité et d'irritabilité, et dans ceux où l'on aurait à craindre que des eaux trop actives ne développassent ces modifications vicieuses des nerfs qui rendent plus d'une fois l'usage de ces eaux nuisibles.

Je peux appuyer cette dernière opinion, qui ne trouvera pas, je pense, de contradicteurs, de ce que m'a écrit, en me parlant de mon ouvrage, M. *Lucas*, médecin inspecteur des eaux minérales de Vichy.

« Les eaux de Vichy, salutaires dans les obstructions des viscères du bas-ventre, dans les fièvres intermit-

tentes, dans les épanchemens laiteux, suppression des règles et du flux hémorroïdal, développent quelquefois une trop grande irritation sur l'organe malade: cette irritation se répète sympathiquement sur toute l'habitude du corps; et dès-lors la fièvre devient générale avec le type qu'elle affectait dans le principe. Cet état offrait jadis une contradiction à l'emploi des eaux minérales de Vichy; des frictions avec votre teinture antispasmodique, modifiée suivant la prédominance du spasme ou de l'atonie, ont calmé tous les accidens. La fièvre intermittente a cessé; les malades ont pu continuer l'usage des eaux de Vichy en boisson, bains et douches, et les obstructions ont été détruites, les règles ont reparu, le flux hémorroïdal a été rétabli. »

Même succès de la méthode Iatraleptique dans quelques hydropisies ascètes, etc.

L'action du camphre par l'absorption cutanée me paraissant démontrée, je n'ai pas craint de le conseiller toutes les fois que j'ai eu à combattre une irritation sur les voies urinaires, décidée par les mouches cantharides : il n'a jamais trompé mon attente. L'indication dans tous ces cas étant la même, et une même cause la faisant naître, je crois inutile de rapporter les observations. Je vais présenter d'autres faits qui offriront un nouvel intérêt au praticien.

IIe Observation.

De l'effet du Camphre dans un cas d'érections fortes.

Un homme âgé de quarante ans, d'un tempérament bilieux, ayant le genre nerveux d'une excessive sensibilité, entretenue et augmentée par un état qui exige

beaucoup de contention d'esprit, et un travail soutenu de l'imagination, fut pris d'un rhumatisme qui portait particulièrement sur les nerfs. Une combinaison d'opium et de tartrite de potasse antimonié, qu'on avait donné dans l'intention d'exciter la sueur, n'avait servi qu'à augmenter la rigidité, au point de rendre le malade perclus, en le mettant dans l'impossibilité de marcher et de se servir de ses bras. D'après de nouveaux conseils, il se mit à l'usage de bouillons adoucissans, dont il retira quelque bien. Par mon avis, il se fit frictionner l'épine du dos avec la teinture de quinquina, en continuant les bouillons, et peu à peu la gêne des mouvemens fut moindre; il put marcher, se servir de ses mains, et vacquer à quelques occupations. Le lait d'ânesse, substitué aux bouillons, augmenta le mieux d'une manière sensible. La teinture de quinquina était abandonnée depuis long-temps. On continuait à prendre le lait, que l'estomac supportait, et qui donnait de l'appétit, le ventre étant très-libre, lorsque le malade fut pris, dès l'instant qu'il se mettait au lit, d'une érection si forte et si douloureuse, qu'il n'en dormait pas, érection qu'on pourrait désigner par les mots de priapisme nocturne, puisqu'elle ne cédait qu'au jour, quelque temps après le lever du malade. Son état se détériora par une suite de l'insomnie, ou par une distribution inégale des forces qui dérangèrent les digestions. Informé de la cause de ce dérangement de santé, je conseillai de frictionner douze grains de camphre mis à la salive, sur la partie interne de chaque cuisse : après quatre jours de son emploi, l'accident fut dissipé.

IIIe Observation.

De l'effet du Camphre dans un cas d'érections fortes accompagnées de pollutions.

Un homme d'environ quarante ans, très-bilieux, dans les premiers jours d'une convalescence, éprouvait, depuis plusieurs nuits, des érections accompagnées, dès qu'il se livrait au sommeil, de pertes considérables qui, quelquefois, se répétaient la même nuit. Je lui conseillai de se frictionner sur la partie interne de la cuisse, avec huit grains de camphre unis à la salive. Il en employa seize, dont il se frotta les deux cuisses, aussi obtint-il un calme parfait. Il continua les frictions encore trois jours, à l'heure de son sommeil, mais à la dose que j'avais prescrite, et le calme que lui avait procuré la première opération se soutint complètement.

IVe Observation.

De l'effet du Camphre dans un cas de rétention d'urine.

Une dame approchant de sa cinquantième année, à l'époque de la cessation des règles, d'un tempérament pituitoso-bilieux, ayant le genre nerveux extrêmement sensible, éprouva dans le cours d'une maladie gastrique, accompagnée de tic (*Trismus Tonicus de Sauvages*) et de douleurs fixes à la courbure du colon, une suppression presque totale d'urines; elle ne les rendait que goutte à goutte, et avec beaucoup de souffrance: aucun des autres symptômes n'avait diminué. Je pres-

crivis de suite une friction sur la partie interne de chaque cuisse, avec six grains de camphre uni à la salive. Cette première application diminua sensiblement la douleur, et facilita les urines; répétée trois heures après, toute sensation douloureuse et tout embarras du côté des voies urinaires disparurent sans retour.

Ve Observation.

De l'effet du Camphre dans un cas d'ischurie vésicale.

Dans le cours d'une fièvre bilieuse rémittente de mauvais génie, qui avait exigé l'usage du quinquina donné à assez forte dose pendant deux jours, un malade éprouvait depuis dix-huit heures le besoin d'uriner, avec gonflement à la région de la vessie, sans pouvoir le satisfaire. Je conseillai de frictionner quinze grains de camphre unis à la salive, sur la partie interne des deux cuisses, et de répéter les frictions deux heures après, en employant la même quantité de cette substance. La première administration de ce moyen avait eu lieu, depuis une heure, lorsque le malade rendit, avec quelques efforts, une assez grande quantité d'urine : peu de temps après la seconde, les urines coulèrent en abondance et librement.

Dans une autre occasion, huit grains de camphre appliqués de la même manière, ont suffi pour dissiper, sur une demoiselle de treize ans, une rétention d'urine. Je dois faire observer que la même personne ayant quelque temps après la même maladie, mais qui paraissait occasionnée par une dyssenterie inflammatoire, bien loin d'en retirer quelque avantage, en éprouva plus d'irritation.

VIe Observation.

De l'effet du Camphre dans un cas d'ischurie rénale.

Un homme âgé de trente ans, d'un tempérament bilieux, d'une bonne constitution, quoique ayant par suite de causes morales, le genre nerveux sensible et une affection mélancolique, fut atteint d'une maladie que je jugeai être une fièvre bilieuse catarrhale gastrique. La langue sale, les envies de vomir me firent prescrire le tartrite de potasse antimonié, auquel j'aurais eu recours quand même les signes énoncés n'auraient pas eu lieu, vu l'avantage inappréciable de ce remède dans le début de pareilles maladies. Je le donnai cependant avec ménagement, tant par rapport à la sensibilité actuelle du sujet, qu'à cause d'un léger balonnement du ventre (4) accompagné de coliques, et

---

(4) Dans tous les cas, le balonnement du ventre et la rareté, même la suppression d'urine ne sont pas une contre indication à l'emploi du tartre stibié. Je l'ai souvent donné avec succès lorsque ces phènomènes m'ont paru le produit de congestions saburrales, occasionnées par l'élément catarrhal, ou par l'atonie des viscères abdominaux. Je ne crois pas hors de propos de rapporter un fait de ce genre qui me semble présenter de l'intérêt.

Un homme de trente ans, ayant la fibre lâche, mais d'une sensibilité excessive, portant une disposition à l'affection des voies urinaires, puisqu'il avait rendu quelquefois de petits graviers, éprouva d'abord une légère difficulté d'uriner. Il se mit à l'usage d'une décoction de fleurs de mauves, de pariétaire, avec le nitre qui lui avait réussi en pareille circonstance. La difficulté augmentant et des douleurs vives s'y joignant, je fus appelé. L'état du malade ne m'offrit pas le moindre signe qui annonçât la gastricité. Quoiqu'il n'y eut pas de douleurs dans les reins, je crus que l'irritation des voies urinaires et la suppression presque totale

de diminution dans les urines. J'obtins par le vomissement quelques matières bilieuses, mais sans amélioration du côté du ventre, et sans augmentation des

---

d'urine étaient dues à la présence de quelques graviers. L'amas du liquide dans la vessie me rendait raison de la sensibilité de cette région, et de celle des parties voisines avec balonnement du ventre. Boissons appropriées, demi-bains, bains de siége dans des décoctions émollientes, fomentations de même nature, lavemens, rien ne fut négligé, et tout fut employé sans succès ; le pouls s'opposait à la saignée ; nul symptôme ne l'exigeait impérieusement. Pourquoi n'en pas venir à la sonde, dira-t-on? Ce moyen fut tenté à plusieurs reprises ; mais il fut toujours impossible d'introduire le cathéter, soit à cause de quelques embarras dans le canal de l'urètre, soit par rapport à l'excessive sensibilité du sujet, qui entrait en convulsion dès quon voulait faire le moindre effort pour surmonter le plus léger obstacle.

Il y avait trois jours que le malade était dans cet état, qui me donnait les plus vives inquiétudes, ne voulant me décider à la ponction de la vessie qu'à la dernière extrémité, lorsque j'administrai deux grains de tartre stibié. Il régnait dans le moment une fièvre bilieuse qui, chez certains sujets, portait ses effets sur la tête ; chez d'autres sur la poitrine ou le bas-ventre. Je pensai que chez celui-ci, l'affection des voies urinaires se liait étroitement au génie de la maladie régnante, si elle ne lui devait pas son existence.

A peine le remède eut-il provoqué le vomissement d'une grande quantité de bile, que les urines coulèrent sans difficulté et en abondance. Cet heureux changement aurait pu avoir lieu par le déplacement du spasme ; mais la preuve que j'avais bien vu, c'est qu'il se développa une fièvre bilieuse gastrique, avec redoublemens, qui ne se termina qu'au treizième jour. La convalescence s'établissant, et le malade ayant pris des alimens, peut-être en trop grande quantité, la rétention d'urine reparut : un émétique donné de suite, eut le succès le plus complet.

Dans cette seconde attaque, comme dans la première, les urines n'entraînèrent ni sable, ni gravier.

A la même époque et par le même moyen, je guéris, comme par enchantement, d'un accès terrible de douleurs occasionnées par un orgasme hémorroïdal que j'attribuai à des congestions bilieuses, une dame que son tempérament y disposait.

urines. La région abdominale, au contraire, devint plus sensible, plus gonflée, le cours des urines plus difficile. Ce fut en vain que je mis en usage les lavemens émolliens, les fomentations de même nature, les embrocations sur le ventre avec l'huile de camomille camphrée, les bains de siége, les boissons adoucissantes et antispasmodiques, les potions du même genre dans lesquelles entraient le camphre et le nitre. Tous les symptômes paraissant dépendre d'une congestion bilieuse catarrhale, j'eus recours à la magnésie calcinée pour tâcher d'ouvrir le ventre : mon espoir fut encore trompé. Il y avait quarante-huit heures que le malade était dans cet état ; les urines ne coulaient presque pas, et le besoin d'en rendre ne se faisait pas éprouver. Le gonflement du bas-ventre m'empêchait de juger, par le tact, de l'état de la vessie. Je fis appeler un chirurgien pour qu'il s'en assurât au moyen de la sonde. Le peu d'urines, d'un brun foncé, et comme sanguinolentes, que M. *Laborie* fit sortir au moyen du cathéter, nous convainquit qu'elles n'arrivaient point dans la vessie. Pour rompre le spasme qui dérangeait leur cours, le soir nous appliquâmes aux jambes des sinapismes actifs. La nuit, marquée comme les autres par une exacerbation, ne fut pas aussi pénible, sans que les urines cependant coulassent davantage. Le lendemain, pendant la rémission, nous fîmes frictionner à la partie interne de chaque cuisse, et de trois heures en trois heures, dix grains de camphre unis à la salive. Une heure après la seconde administration de ce moyen, les urines devinrent moins rares : après la troisième, elles coulèrent abondamment. Pour profiter de la détente, malgré le redoublement, le malade fut mis à la boisson du petit lait, légèrement stibié, qui lacha le ventre ; ce qui nous permit de

donner le troisième jour deux onces de sel de *Glauber* dissous dans quatre verres de forte décoction de poirée. Les évacuations furent complètes, et dès ce moment, la maladie marcha sans orage, et se termina par le secours des remèdes généraux.

VIIe Observation.

De l'effet du Camphre dans un cas de gangrène.

Nous donnions, M. *Bourquenod* et moi, des soins à un citoyen estimable qui était affligé de gangrène très-forte et très-étendue. La maladie avait débuté par un très-petit phlegmon au-dessous de la malléole externe de la jambe droite. Le sujet d'un tempérament pituiteux, d'un gros embonpoint, ayant la langue chargée, je conseillai deux grains de tartrite de potasse antimonié, qui procurèrent des évacuations abondantes par le vomissement et par les selles, sans opérer aucun changement sur le phlegmon. Après un jour de repos, l'émétique fut administré avec un nouveau succès, quant à son effet évacuant. Je remarquai le soir, dans le phlegmon d'un mauvais aspect, une suppuration profonde. M. *Bourquenod* fut appelé : malgré toutes les ressources que fournit l'art entre les mains d'un homme instruit, il ne lui fut pas possible de prévenir la gangrène, qui se manifesta le lendemain. Nous eûmes de suite recours au quinquina à forte dose, combiné avec le camphre; non-seulement la gangrène fit des progrès rapides, mais il s'y mêla une fièvre forte avec redoublemens, accompagnés de délire vif et de soubresauts dans les tendons. Nous insistâmes sur les moyens énoncés, mais sans succès : la maladie locale allait toujours

croissant, de même que les autres symptômes qui l'avaient compliquée. Le délire du malade pouvait être augmenté par la violence qu'il se faisait quand on lui présentait le camphre. Je prescrivis alors cette substance à l'extérieur, et le quinquina fut donné intérieurement. On frictionna le camphre à la dose de vingt grains, de quatre heures en quatre heures, sur la partie interne de la cuisse du côté affecté. Ce traitement soutenu pendant deux jours, la gangrène fut fixée, les autres simptômes cédèrent bientôt, et le bien s'établit rapidement.

Cette observation isolée ne prouverait pas d'une manière certaine l'action du camphre administré en frictions; mais ce que j'en ai dit plus haut, et les différens cas que je vais citer, me semblent fournir une forte présomption, s'ils n'établissent pas la certitude, que cette substance employée par la méthode Iatraleptique, n'a pas peu contribué à la guérison du malade.

VIIIe Observation.

De l'effet du Camphre dans le cours d'une fièvre hémitritée.

Une demoiselle âgée de quinze ans, d'une assez bonne constitution, bien réglée, essuya quatre accès d'une fièvre intermittente tierce. Quoique je pusse soupçonner de la gastricité, l'appétit décidé qu'avait cette demoiselle dans le temps libre de fièvre, sa gaieté, l'avantage qu'on retire souvent pour le malade de ne pas se presser dans l'administration des médicamens, me firent prescrire seulement de la sobriété dans le régime. La maladie devint continue, d'intermittente qu'elle

était, et elle présenta tous les caractères d'une fièvre hémitritée. Le froid du premier redoublement fut vif, et le passage à la chaleur fut marqué par des cardialgies et par la lipothymie. La chaleur âcre et forte s'accompagna d'agitation et de délire. La rémission fut assez sensible, pour me permettre de placer un émétique qui agit efficacement. Ce jour là le redoublement présenta plus d'intensité. Un purgatif fut administré le lendemain, pour satisfaire aux indications que plusieurs signes de saburre fournissaient. Le troisième redoublement répondit au premier, en offrant un peu plus de violence dans les symptômes. Sentant la nécessité de diviser, en soutenant les forces, et de réprimer le nerveux, je prescrivis pendant la rémission, la décoction d'ipécacuanha avec l'écorce d'orange amère, et les gouttes *d'Hoffmann* (1), que l'on donnait à cuillerée à bouche,

---

(5) J'ai constamment éprouvé de très-bons effets de cette combinaison dans toutes les fièvres avec épaississement, et notamment dans le traitement de la maladie décrite par le docteur Roucher, médecin distingué de cette ville, dans son *Mémoire sur la fièvre catarrhale nerveuse et maligne qui a régné en l'an 8 à Montpellier.* Je débutais ordinairement par un émétique, et le soir du même jour je faisais appliquer des sinapismes actifs à la plante des pieds, pour combattre l'affection gravative de la tête, qui s'annonçait avec la maladie. J'y joignais l'usage de la décoction dont je viens de parler, que je chargeais plus ou moins, et à laquelle j'ajoutais une teinture vermifuge, dont la base est aloétique. Si les évacuations alvines fournissaient trop, je substituais à la teinture un anthelmentique non purgatif. Je ne perdis pas un seul malade. M. Teissier, chirurgien de cette commune, a été témoin de l'efficacité de cette méthode sur une femme pour laquelle on m'appela au neuvième jour de la maladie. Malgré le camphre, le nitre, etc., qu'il avait employés, la malade était dans l'état le plus fâcheux; elle était constamment dans le délire: elle avait le ventre météorisé, et le corps couvert de taches pétéchiales. L'émétique ayant été

de deux heures en deux heures. Ce remède, administré pendant deux jours, aide chaque jour d'un lavement, ne diminua aucun des symptômes de la maladie, qui allait croissant et dans l'ordre établi. Je me décidai pour lors à faire frictionner le camphre sur la partie interne des cuisses : on en employa seize grains en deux fois ; ce remède parut avoir diminué le froid, ainsi que les cardialgies et les faiblesses. Il s'établit à la chûte de la chaleur, et pour la première fois, un peu de sueur, et la malade mouilla une chemise : les urines, qui, jusqu'alors, avaient été rares, fournirent davantage. Les frictions répétées le lendemain, la dose du camphre étant la même, il y eut une diminution plus marquée dans tous les symptômes. La cardialgie fut moindre, il n'y eut point de lipothymie, et le délire fut à peine sensible : le redoublement se termina comme celui de la veille. Seize grains de camphre employés de nouveau, la malade n'éprouva que le froid, le chaud et la sueur, les urines étant beaucoup plus abondantes et mieux travaillées. Je me bornai à l'emploi de la résine de quinquina, à la dose de quarante grains, avec dix grains de sel d'absinthe dans deux onces d'eau. Cette mixture prise en quatre doses, de deux heures en deux heures, pendant la rémission, adoucit le redoublement qui en suivit l'usage : répétée le lendemain, elle pro-

---

négligé dans le principe, quoiqu'il y eût eu des envies de vomir, je ne balançai pas à le prescrire. Après son effet, les sinapismes furent appliqués, et nous en vînmes à la decoction décrite, qui fut continuée jusqu'au vingt-unième jour, époque à laquelle la maladie se termina. Il fut administré un seul purgatif. Le mari de cette femme, en lui donnant ses soins, ayant contracté la maladie, fut guéri sous la direction de M. Teissier, qui adopta le traitement dont je viens de rendre compte.

duisit un bien plus marqué ; donnée une troisième fois, le redoublement fut à peine sensible, et il n'y eut plus de fièvre le lendemain. C'était le treizième jour à dater de celui où la maladie avait pris la marche de fièvre continue.

IXe Observation.

De l'effet du Camphre dans un cas de fièvre ardente compliquée de la gastro-bilieuse typirique.

Un homme âgé de vingt-neuf ans, d'un tempérament bilieux-sanguin, doué de beaucoup de sensibilité nerveuse, fut pris, pendant les plus fortes chaleurs de l'été, d'un froid très-vif, mais court, auquel succéda une chaleur âcre et pénétrante. La langue était couverte d'un sédiment jaunâtre; la soif était violente; le pouls petit, pressé et faible. Il avait les yeux allumés et brillans ; la douleur de tête était insupportable. Un froid très-marqué aux extrémités inférieures se faisait sentir. Le sujet ayant usé depuis long-temps d'un régime bien propre à décider la gastricité, je profitai du premier moment de calme, le jour même de l'invasion de la maladie, pour donner un émétique indiqué par les envies de vomir. Ce remède produisit des évacuations abondantes, par le haut, de matières bilieuses. La nuit se passa sans sommeil, le malade éprouvant un sentiment de resserrement et de chaleur vive à l'épigastre. Tous les signes d'orgasme étant réunis, j'administrai le lendemain un purgatif minoratif avec le plus grand succès. Le redoublement survint avec augmentation sensible de tous les symptomes. Froid extraordinaire aux extrémités inférieures, chaleur interne et soif plus

ardente, douleur de tête des plus violentes, prostration de forces qui empêchait le malade de se mouvoir, langue sèche et aride, malgré une ample boisson de limonade à la glace. La nuit fut accompagnée d'anxiétés et d'insomnie, et la respiration gênée. Le redoublement terminé, je prescrivis de l'eau de veau, sur une pinte de laquelle on avait fait dissoudre un grain de tartrite de potasse antimonié. Malgré de fortes évacuations par le bas, le redoublement marcha avec plus d'intensité. Le froid des extrémités, la douleur à l'épigastre et à la tête, la difficulté de respirer augmentèrent considérablement. Pour diminuer le spasme des extrémités, que je regardais comme la cause des symptômes fâcheux que je viens d'énoncer, je fis faire, sur la partie interne de chaque cuisse, des frictions avec huit grains de camphre unis à la salive, et je les fis répéter cinq heures après. Mon espoir ne fut pas déçu : les extrémités se réchauffèrent un peu, et les autres symptômes s'adoucirent. Le même moyen fut répété avec plus de succès le lendemain. Les signes qui caractérisent la typirie se dissipèrent, et je n'eus à combattre que la fièvre gastro-bilieuse, qui se termina heureusement. L'effet du camphre fut si marqué, que M. *Laborie*, qui en fut témoin, m'a dit plusieurs fois qu'il attribuait à l'emploi de ce remède le salut du malade.

Xe Observation.

De l'effet du Camphre dans un cas de fièvre bilieuse catarrhale de mauvais génie.

Un homme âgé de quarante-sept ans, d'un tempérament bilieux, ayant le genre nerveux très-sensible,

l'imagination vive, ressentit, la diathèse catarrhale régnant alors, une pesanteur de tête, avec envie de vomir. La langue était chargée d'un sédiment très-épais d'un jaune-brun-foncé ; la bouche extrêmement mauvaise. La respiration était libre, quoiqu'il y eût une toux assez fatigante. La fièvre accompagnait cet état, qui s'annonça le soir sur le tard; la nuit fut inquiète : appelé le lendemain matin, je trouvai le malade accablé. Je prescrivis deux grains de tartre stibié, étendus dans quatre verres d'eau, qui procurèrent des évacuations abondantes par le haut et par le bas. La diète et les boissons délayantes furent ordonnées. Le soir, la fièvre se soutenant toujours, le pouls était dur et plein ; la nuit fut accompagnée d'insomnie et d'agitation ; les urines coulèrent peu, et furent très-bourbeuses. La toux provoquait des crachats pituiteux très-jaunes, et extrêmement sanguinolens. Il y eut le soir une exacerbation marquée, le pouls comme la veille, la nuit comme la précédente, les urines rares et de même qualité. La bouche étant très-mauvaise, l'haleine fétide, et la langue toujours considérablement chargée, je fis passer demi-once de magnésie calcinée. Ce laxatif, auquel j'avais donné la préférence, à cause de la douceur de son action, agit de manière à me faire croire à une superpurgation, si je n'avais pas eu la certitude qu'on n'avait rien ajouté à mon ordonnance. La toux et l'expectoration (la respiration toujours libre) fatiguaient le malade. L'exacerbation fut plus forte que celle des nuits précédentes : le délire survint : il y eut des soubresauts dans les tendons ; un hoquet très-fort ne laissait que peu de momens de relâche au sujet, que je trouvai en proie à tous ces symptômes le matin du cinquième jour. Espérant que ces accidens s'adouciraient par la chute du re-

doublement qui était encore marqué, lors de ma visite, par la chaleur de la peau, la vivacité et la dureté du pouls, je ne conseillai qu'une boisson délayante donnée fréquemment, et en petite quantité. Le soir, sur les cinq heures, la chaleur était un peu diminuée; mais les autres symptômes avaient la même intensité : les urines n'avaient pas du tout coulé. Avant d'en venir à la sonde, qui paraissait nécessitée par la suppression de l'urine, et par un soulèvement de la vessie, je voulus avoir recours au camphre, qui me semblait indiqué sous plusieurs points de vue. J'en fis frictionner dix grains à la partie interne de la cuisse, recommandant de répéter la friction sur la cuisse opposée, de six heures en six heures, et de faire sonder le malade, s'il n'avait pas uriné, lorsque l'heure de la seconde friction serait arrivée; on n'eut pas besoin de recourir à l'art : deux heures après l'emploi du camphre, la nature se suffit. La nuit fut moins orageuse que la précédente, quoique tous les symptômes énoncés eussent lieu. Les urines furent moins rares, mais toujours de même qualité. La journée du six fut comme celle du cinq, seulement avec un peu plus de liberté dans les voies urinaires : il ne fut rien changé dans l'administration du camphre; quatre onces d'émulsion légère, avec addition de demi-once de sirop de nymphéa et deux dragmes de celui de karabé furent données. Cette émulsion ne provoqua pas le sommeil : elle ne diminua pas non plus le délire, ni une loquacité étonnante qui avait paru avec lui; peut-être rendit-elle la nuit un peu moins agitée, et favorisa-t-elle la transpiration, le malade ayant mouillé deux chemises. La journée du sept fut très-orageuse, malgré une diminution sensible dans les soubresauts. Le délire augmenta; le hoquet, quoique laissant des intervalles, fut plus vio-

lent; les crachats beaucoup plus chargés de sang. Une douleur vive se manifesta au côté gauche de la poitrine; la respiration devint un peu gênée, le ventre se météorisa. Je n'ajoutai aux frictions ordinaires, qu'on continua toujours, que des embrocations sur le ventre avec l'huile camphrée, un sinapisme avec la moutarde et le vinaigre sur la partie douloureuse de la poitrine (ce médicament, dans la plupart des cas, mérite la préférence sur les vésicatoires), et une tisane légèrement nitrée. J'aurais bien désiré pouvoir lâcher le ventre, le malade étant tourmenté par les vents; je m'abstins de prescrire des lavemens, ayant une expérience constante que ce moyen est plus nuisible qu'avantageux, quand la flatulence domine. Cet état se soutint jusque dans la soirée du huitième jour. Il est à propos d'observer que le malade, assez altéré, n'eut jamais la bouche aride, que les urines donnèrent en petite quantité; elles étaient moins bourbeuses quand le malade les rendait, mais elles le devenaient peu d'instans après. La nuit du huitième jour fut plus calme, et marquée par un peu de transpiration, le malade ayant mouillé une chemise. Tous les symptômes furent sensiblement adoucis le neuvième jour; plus de soubresauts; le hoquet plus rare et moins violent; la toux diminuée; peu de sang dans les crachats; le délire cessé, la loquacité n'existant plus, me firent espérer que la maladie aurait une marche plus douce. Je ne me trompai point: la nuit du neuvième jour se passa sans redoublement marqué, et dans une moiteur soutenue. Le hoquet ne se fit pas sentir (on n'avait employé que vingt grains de camphre); il ne reparut que le dixième jour, vers les dix heures du matin, accompagné d'un peu de chaleur, et d'une augmentation de fièvre; il fut plus fort et plus précipité; il

cessa cependant avec l'exacerbation sur les quatre heures après midi : la dose de camphre n'avait été que de dix grains ce jour-là. Lavement donné avec succès ; émulsion pour le soir, toux diminuée, peu de sang aux crachats, moiteur soutenue, deux heures de sommeil dans la nuit, urines rares et bourbeuses, la langue toujours sale. Le onzième jour, la dose du camphre fut reportée à vingt grains ; exacerbation qui dura seulement quatre heures ; hoquet plus faible que jamais, peu de toux, plus de sang, évacuations par le secours d'un lavement, moiteur habituelle ; émulsion comme la veille, sommeil un peu plus long ; purgatif avec tamarins, follicules de séné, fleurs de pêcher, manne, administré le douzième jour : il procura des évacuations très-abondantes de matières bilieuses. L'exacerbation comme celle du onzième jour, mais sans hoquet. Suspension du camphre, continuation de l'eau nitrée, qui n'avait pas cessé d'être administrée (la dose de vingt grains dans les vingt-quatre heures) ; émulsion, quatre heures de sommeil, moiteur, urines plus abondantes, toujours les mêmes, langue moins sale ; le treizième jour, redoublement plus faible, toux insignifiante, même conduite que le onzième ; mais plus de camphre, nuit bonne, sommeil prolongé ; urines comme la veille, langue plus dépouillée, bouillon gras entremêlé avec les bouillons maigres ; conduite comme celle de la veille, mêmes effets. Le quatorzième, le quinzième de même ; purgation le seizième, évacuations abondantes, exacerbation presque insensible : point d'autre signe maladif, le dix-septième, qu'un peu de toux, mais très-éloignée.

Ayant cru reconnaître dans cette maladie les bons effets du camphre, je le conseillai à un homme qui, dès le troisième jour d'une maladie catarrhale bilieuse de mau-

vais génie, éprouva un hoquet extrêmement violent. La première dose, (elle était de dix grains) frictionnée sur la partie interne de la cuisse, le fit disparaître.

Une chose digne de remarque, relative au premier malade, c'est que le hoquet fut beaucoup augmenté, à deux reprises, par une cuillerée de la potion antispasmodique de *de Haen*, proposée par *Desbois de Rochefort*, dans son *Cours élémentaire de matière médicale*, comme un des plus sûrs moyens contre le symptôme que j'avais à combattre.

XIe Observation.

De l'effet du Camphre dans un cas de rhumatisme goutteux.

Un homme de quarante ans, d'une forte constitution, d'un tempérament bilioso-pituiteux, sujet à des attaques de rhumatisme goutteux, qui, s'étant répétées plusieurs années de suite, et portant particulièrement sur les pieds, y laissèrent un gonflement considérable avec gêne dans la marche, souffrait beaucoup d'une nouvelle attaque. Il était dans l'impossibilité de faire un pas, même dans son appartement. L'application de chaussons de toile cirée, qui ordinairement l'avait soulagé, en décidant plus ou moins de transpiration, était sans effet. M'étant assuré des premières voies, je fis frictionner le soir, à l'heure du sommeil, sur la partie interne de chaque cuisse, huit grains de camphre uni à la salive; mon intention, en proposant ce moyen, était de relever le ton de tout le système cutané, particulièrement celui des extrémités inférieures, et d'y exciter de la sueur: elle eut lieu en effet, et le malade

éprouva un mieux qui lui procura du repos pendant la nuit, et lui permit de faire quelques pas dans la journée.

Le remède, répété quatre soirs de suite, et porté par gradation à douze grains, mit le sujet dans le cas de descendre journellement d'un deuxième étage (6).

Voulant m'assurer si la salive favorisait l'absorption, je conseillai l'embrocation avec le camphre dissous dans suffisante quantité d'éther. La sueur ne fournit pas, et le malade ressentit un peu plus de gêne. Le camphre, uni de nouveau à la salive, en décidant la transpiration, ramena le calme que les premières frictions avaient produit. Ce moyen, soutenu pendant quinze jours, répété quelquefois matin et soir, mais sans provoquer de sueur dans le dernier temps, rendit au sujet la liberté de mouvement qu'il avait eue avant son attaque.

Il n'est pas hors de propos d'observer que le camphre, dans ce cas-ci, détermina sur les organes de la génération un effet contraire à celui qu'il produisit sur les sujets dont il est parlé à la deuxième et à la troi-

---

(6) M. Cros, docteur en chirurgie à Castres, m'a écrit, en date du 12 décembre 1807, qu'il avait employé plusieurs fois, et avec beaucoup de succès, le camphre dissous dans la salive, contre des affections rhumatismales goutteuses.

M. Hédin, premier médecin du roi de Suède, eut la bonté de m'écrire en date du 15 novembre 1804, qu'ayant lu mon ouvrage, il avait fait des essais très-heureux de ma méthode, sur-tout pour vaincre les fièvres intermittentes les plus rebelles, et dans le traitement des rhumatismes invétérés. Il ne me dit point quelle substance il avait employée.

M. Dax, praticien de mérite qui habite Sommières, a retiré du camphre en frictions les plus grands avantages contre des affections catarrhales et rhumatiques très-graves.

sième observation, l'érection étant, pendant son usage, plus forte qu'auparavant. Une conséquence qui paraît découler de cette différence d'action, c'est que le camphre aurait la propriété de ramener les nerfs à leur ton naturel, qu'il soit dérangé par une force vicieuse, ou qu'il le soit par atonie.

Le défaut d'action du camphre dissous dans l'éther, tandis qu'il avait agi sensiblement, mêlé à la salive, ne peut pas fournir la preuve que celle-ci mérite la préférence sur les autres menstrues, pour transmettre dans le système absorbant les substances médicamenteuses. J'ai réussi très-souvent, en lui substituant l'alcool, l'eau-de-vie, la graisse; M. *Latham* avait fait dissoudre le camphre dans l'huile. Dans le cas que je viens de rapporter, le camphre mêlé à l'éther n'a pas eu d'action à cause de la grande volatilité de la liqueur qui le tenait en dissolution, et qui, en s'évaporant aussitôt qu'elle a été frictionnée, a enlevé le camphre, très-volatil par lui-même, et en a empêché l'absorption.

XIIe Observation.

De l'effet du Camphre dans un cas de fièvre rémittente bilieuse.

Une demoiselle de dix-huit ans était au trente-sixième jour d'une fièvre rémittente-bilieuse, lorsque je fus appelé. Peut-être la maladie se serait-elle terminée plus tôt, si le quinquina qui fut ordonné par un médecin consultant avait été employé plus tôt; si l'on en avait continué l'administration comme il l'avait proposé

en se retirant, et qu'il ne se fût pas écoulé plusieurs jours, avant que le médecin qui le remplaça en fit reprendre l'usage, qui sans doute ne paraissait pas nécessaire au docteur aux soins duquel la malade était confiée. (C'était hors de Montpellier.)

Je trouvai la malade dans un état inquiétant. Il existait un délire sourd qui s'accompagnait de légers mouvemens convulsifs et de soubresauts dans les tendons. Chaque soir on observait une exacerbation ; mais ce qui était fait pour diminuer les craintes, c'est que le bas-ventre et la poitrine paraissaient libres. Les parens, qui avaient vu l'état de leur fille s'améliorer pendant l'emploi du quinquina, voulaient exiger que j'eusse encore recours, et sans délai, à ce remède, répugnant à l'emploi du camphre que j'avais dessein d'employer en frictions. Inébranlable dans mon opinion, dont je ne me départs jamais par complaisance, dans les circonstances essentielles, tant qu'un homme de l'art ne m'en démontre pas la fausseté, je fis faire, après que le redoublement eut cessé, des frictions sur la partie interne des cuisses avec le camphre. On en employa, dans la journée, un gros uni à la salive. La nuit fut plus tranquille ; le délire et les mouvemens convulsifs qui, pendant son cours, étaient plus marqués, furent moindres. Un gros de camphre fut encore employé le lendemain ; le délire, ainsi que tous les symptômes nerveux, disparurent, et la nuit fut bonne, n'y ayant pas de redoublement sensible.

A l'aide d'un peu de résine de quinquina unie à la moitié de son poids de sel d'absinthe étendus dans de l'eau, remède que je donnai à titre de tonique, dans peu de jours la malade fut en état de manger, et entra en convalescence.

XIIIe Observation.

De l'effet du Camphre dans un cas de delire frénétique.

Une femme âgée de trente-six ans, d'un caractère violent, d'un tempérament bilioso-sanguin, sujette à de fréquentes et très-fortes attaques d'épilepsie, fut prise d'un délire frénétique si furieux, qu'on fut obligé de la lier dans son lit pour l'empêcher de se jeter sur les assistans ou de sauter par la fenêtre, ce qu'elle avait tenté plus d'une fois. Appelé auprès d'elle, j'ordonnai des frictions sur la partie interne de chaque cuisse, avec vingt grains de camphre unis à la salive, et je recommandai de répéter les frictions de deux en deux heures. Après l'emploi de deux gros de cette substance, il survint une amélioration assez sensible pour permettre de délier la malade. Le calme fut parfait lorsqu'on eut encore administré deux gros de camphre, mais à moitié dose et en prolongeant les intervalles entre les frictions.

Le même moyen m'a servi plusieurs mois après à prévenir le retour de l'accès, dont elle a été fortement menacée immédiatement après ses règles.

De l'emploi d'un liniment spiritueux.

Rosen, dans son excellent *Traité des maladies des enfans*, chap. XI, en parlant de la diarrhée, propose, entre autres moyens, pour la guérison de la lienterie, de frotter le sujet matin et soir sur l'épine du dos avec

le baume de muscade. Le traducteur de cet ouvrage, en observant que les frictions sont trop négligées dans la pratique, cite une observation dont le résultat est bien digne de l'attention du praticien. Peut-être l'aurais-je moins remarquée, si je n'avais pas eu devers moi plusieurs expériences en faveur de la méthode Iatraleptique. A son exemple j'ai employé le liniment qu'il propose, composé de deux onces d'esprit de genièvre, de demi-dragme d'huile de girofle, et d'autant de baume de muscade. J'en ai retiré d'assez heureux effets, pour que je fasse part des résultats qui en ont accompagné l'usage.

Quand je fis imprimer, il y a neuf ans, mes observations sur les remèdes administrés par la voie de l'absorption cutanée, j'avais vu six fois des diarrhées bilioso-muqueuses, avec faiblesse d'estomac, dégoût, qui avaient résisté à beaucoup de remèdes, céder promptement à des frictions faites matin et soir, avec plein une cuiller à café du liniment cité, que j'avais rendu un peu plus actif, en portant à demi-dragme les substances prescrites à un scrupule. Depuis, j'ai vu plusieurs fois ce remède réussir dans les mêmes circonstances; mais une observation qui m'a le plus frappé, est celle dont je vais rendre compte.

Un garçon, âgé de six ans, éprouvait depuis un an une diarrhée muqueuse, accompagnée d'un gonflement considérable du ventre. Il était d'une maigreur excessive, quoiqu'il eût un appétit désordonné. Tous les remèdes que des médecins instruits avaient employés étaient demeurés sans effet. J'en avais conseillé moi-même quelques-uns auxquels on n'avait pas eu recours avant de me consulter, et je n'avais pas obtenu plus de succès. Je ne vis d'autre ressource que celle que pou-

vait m'offrir le liniment spiritueux : on le frictionna à la dose d'une cuillerée à café sur l'épine du dos, trois fois le jour : après deux fois vingt-quatre heures, il y eut un mieux sensible. Le quatrième jour expiré, la diarrhée eut cessé : on continua le remède encore une vingtaine de jours, et l'enfant se rétablit parfaitement (7).

Ce n'est pas seulement dans les cas de diarrhée que j'ai vu ce liniment avoir de l'efficacité, il m'a réussi dans d'autres maladies.

De l'effet du liniment spiritueux dans le Chorea S.ti Viti.

Première Observation.

Un garçon de neuf ans, d'une constitution délicate, ayant la lymphe viciée, fut attaqué du *Chorea S.ti Viti*, d'une manière forte : l'enfant se refusant à tous les remèdes, je le fis frictionner sur l'épine du dos, avec le liniment. Dans l'espace d'un mois, on n'observa plus de mouvement convulsif. Il continua encore environ un mois le remède, et il prit le petit lait pour émousser un peu son action tonique trop long-temps soutenue. De-

---

(7) M. Bailli, chirurgien en chef de la marine, à Toulon, dans une lettre en date du 13 nivose an 13, me dit:

J'ai employé, avec succès, le liniment spiritueux que vous proposez sur un jeune homme de dix-huit ans, atteint d'une lienterie qui résistait depuis deux ans à tous les remèdes. Trois frictions par jour, avec ce liniment, à la dose d'une cuillerée à bouche sur la colonne dorsale, répétées pendant onze jours, ont fait cesser les évacuations, et rendu le malade à une selle en vingt-quatre heures.

puis plus de neuf ans que cette cure est opérée, le sujet s'est bien porté, et n'a point éprouvé le plus léger mouvement convulsif.

IIe Observation.

Une fille, âgée de quatre ans, était atteinte de la même maladie à un degré moins intense : je proposai le même moyen, qui n'eut pas un effet aussi prompt, parce que l'on ne mit pas dans son administration la même exactitude. L'enfant, après cinq ou six jours de son usage, éprouva un mieux ; le liniment ne fut plus employé. Les mouvemens convulsifs devenant plus forts, on y eut recours de nouveau : un nouvel amendement décida une nouvelle suspension. Le remède fut pris et quitté dix fois au moins dans quatre mois : on mit à la fin plus de constance dans l'emploi du moyen ; et au bout du cinquième mois, il produisit l'effet le plus heureux.

Depuis environ huit ans que cette cure est opérée, il ne s'est manifesté chez l'enfant, qui a éprouvé quelques dérangemens dans sa santé, aucun symptôme qui annonçât ni mobilité, ni vibratilité vicieuses du système nerveux.

IIIe Observation.

Une fille âgée de treize ans, avait éprouvé à l'âge de dix-huit mois une affection rhumatique qui avait porté sur-tout sur les extrémités inférieures, et avait laissé après elle la maladie convulsive, connue sous le nom de danse de *St.-Gui*. A l'âge de treize ans, la même

cause produisit les mêmes effets. Il y avait trois mois que l'enfant était en proie aux mouvemens convulsifs qui ne lui laissaient pas plus de liberté la nuit que le jour, lorsque je fus consulté. On avait employé intérieurement des remèdes qui promettaient d'autant plus de succès, qu'ils avaient réussi dans la première attaque dont la durée n'avait été que d'un mois. Je proposai de suite le liniment spiritueux; il fut administré comme dans les cas précédens; et après en avoir employé sept onces environ, l'enfant fut délivrée de tout mouvement convulsif; elle avait recouvré le sommeil par la diminution des symptômes; elle reprit de l'embonpoint par le retour de l'appétit qu'elle avait perdu, et elle jouit bientôt de la meilleure santé.

IVe Observation.

Appelé auprès d'une fille de douze ans qui, par une frayeur qu'elle avait éprouvée en passant de nuit devant un cimetière, était attaquée depuis deux mois de la même maladie que le sujet ci-dessus, contre laquelle on avait employé à l'intérieur et sans succès des antispasmodiques, je prescrivis le liniment spiritueux. Bientôt il procura une diminution sensible dans les mouvemens convulsifs.

Curieux de savoir si les antispasmodiques à l'extérieur produiraient le même effet que le liniment, je substituai à celui-ci la teinture antispasmodique. Pendant son usage, le bien que j'avais obtenu se dissipa. Je remplaçai celle-ci par celle préparée avec l'assa-fœtida à forte dose; elle ne réussit pas mieux que la première, et je fus forcé de revenir au liniment, dont l'effet répondit à mon attente.

J'ai obtenu le même résultat chez une autre fille du même âge, qui fut attaquée du *Chorea S.ti Viti*, à la suite d'une peur que lui fit de l'enfer un confesseur imprudent. La tranquillité d'esprit qu'on chercha à procurer à la malade, contribua peut-être au succès que je me crois fondé de rapporter en grande partie au liniment, d'après les observations précédentes.

Au moyen de ce liniment, mais plus souvent encore en employant la teinture de mars de *Ludovic* en frictions sur la région lombaire, j'ai corrigé l'habitude que des enfans avaient de pisser au lit pendant leur sommeil.

J'ai employé le même remède sur deux femmes grosses, et j'ai lieu de croire qu'il a été utile à toutes les deux pour prévenir une fausse couche ; la présomption de ses bons effets étant cependant plus forte dans un cas que dans l'autre.

Première Observation.

Une dame qui était accouchée heureusement une fois, devint grosse dix-huit mois après. La grossesse marcha sans accident, jusqu'à ce qu'elle eût atteint le cinquième mois. Alors, sans causes manifestes, elle éprouva une perte de sang qui se soutint pendant une vingtaine de jours, époque à laquelle la fausse couche eut lieu. Quelques mois après cet accident, une nouvelle grossesse s'annonça ; à l'approche de l'époque où elle avait vu s'évanouir l'espoir de devenir encore mère, elle prit plusieurs précautions indiquées par un accoucheur habile, M. *Bourquenod*, et parmi lesquelles le repos le plus parfait avait été recommandé. L'observation la plus exacte des règles prescrites ne put point

prévenir l'événement qu'on craignait. M. *Bourquenod* pensant que ces deux fausses couches successives dépendaient de la faiblesse de la matrice, proposa les douches des eaux de Balaruc faites à la source, et avant une autre grossesse. Des raisons particulières prises de la constitution de cette dame, m'engagèrent à m'opposer à l'emploi de ce moyen très-recommandable en pareil cas, lorsqu'il n'y a pas de contre-indications, et je l'assurai positivement que je préviendrais l'accident qu'elle redoutait, si elle devenait encore grosse, au moyen d'une liqueur appliquée sur la région lombaire. Je sais douter, et je n'avais point la confiance que je tâchais de lui inspirer ; mais je voulais prévenir les suites de l'affection morale que ne pouvait pas manquer de provoquer le refus de la laisser user d'un remède dont on lui avait beaucoup vanté l'efficacité. Cette dame étant devenue grosse, je conseillai, vers le milieu du troisième mois, des frictions sur l'épine du dos, et particulièrement sur la région des lombes, répétées matin et soir, avec le liniment spiritueux. Elles furent faites avec exactitude pendant environ deux mois, en les suspendant de temps en temps ; et par ce moyen, aidé d'un peu de repos jusques au cinquième mois, la grossesse parvint à son terme sans nul accident, et cette dame accoucha très-heureusement.

IIe Observation.

Une autre dame, entre le quatrième et le cinquième mois de sa première grossesse, pendant le cours de laquelle elle s'était bien portée, à la sensation près d'un peu de faiblesse dans la région lombaire, éprouva une

augmentation si marquée de ce symptôme, qu'elle avait de la peine à se soutenir : elle ressentait de plus un poids gênant vers le petit bassin. Craignant une fausse couche par l'état asthénique de la matrice, cause d'autant plus probable que la dame est d'une constitution faible, je prescrivis le même moyen que dans le cas ci-dessus. A mesure qu'on l'employa, l'asthénie locale et générale disparut ; les deux derniers mois de la grossesse ne donnèrent lieu à aucune crainte, la dame agissant librèment, quoiqu'elle eût abandonné les frictions ; et elle accoucha à terme sans nul accident.

IIIe OBSERVATION.

De l'emploi du liniment pour prévenir une fausse couche.

Une dame bien constituée, jouissant d'une bonne santé, avait fait deux fausses couches à sept mois de grossesse, sans qu'on pût les attribuer à une autre cause qu'à la faiblesse de la matrice. Étant devenue grosse pour la troisième fois, elle me demanda quelques moyens capables de prévenir un accident qui la rendait décidément malheureuse. Je crus devoir employer de bonne heure les toniques ; et craignant d'imprimer à tout le système un éréthisme qui aurait pu offrir des inconvéniens, si j'avais administré le liniment spiritueux pendant cinq ou six mois, je conseillai, dès le troisième, l'usage d'un vin de quinquina, dont on prit un petit verre chaque matin à jeun jusqu'au cinquième mois ; à cette époque je substituai au vin les frictions avec le liniment spiritueux. On en continua l'emploi jusque vers le milieu du neuvième mois ; et l'accouchement eut lieu à terme sans aucun accident.

Cette dame depuis est devenue encore grosse ; et

sans aucune précaution pendant sa grossesse, l'accouchement a été des plus heureux.

IVe Observation.

De l'effet du liniment spiritueux dans un cas de perte utérine.

Cette observation, communiquée par M. *Thibal* qui pratique près de Gignac, me paraît assez intéressante, pour que je la rapporte telle qu'elle m'a été transmise.

« Une dame de Gignac, âgée d'environ trente ans, d'un tempérament faible et délicat, ayant fait deux couches successives très-heureusement, devint enceinte pour la troisième fois. Au second mois de grossesse, après avoir essuyé dans un voyage un orage accompagné de tonnerre dont elle fut très-effrayée, elle éprouva une perte utérine qui dura plusieurs jours, et lui fit élever des doutes sur son état. La perte ayant cessé pendant dix jours reparut avec la même intensité. Alors se développèrent des douleurs qui firent craindre un avortement prochain. Appelé pour lui donner mes soins, je prescrivis la saignée, des tisanes astringentes, un régime adoucissant et du repos. La malade retira un bien marqué de ces moyens; mais s'étant levée plus tôt qu'elle n'aurait dû, la perte se renouvela sans s'accompagner de beaucoup de douleur. On eut recours au traitement prescrit ci-dessus dont on obtint le même succès; il resta néanmoins un écoulement sanguinolent jusque vers le cinquième mois : à cette époque, la perte devint plus considérable, les douleurs augmentèrent, et je fus mandé de nouveau.

« M'étant convaincu par un examen exact qu'il était impossible d'empêcher l'accouchement, je m'occupai à

le faciliter, et la femme fut délivrée dans une heure. A l'aide du régime, un mois suffit pour le rétablissement. »

« Trois mois après sa fausse couche, la malade se crut encore enceinte. Un mois à peine écoulé depuis l'idée de grossesse, il survint perte, douleur, et de plus un poids très-considérable dans le ventre, accompagné de *ballottement* lorsque cette dame se retournait dans le lit. Ce *ballottement*, suivant ses expressions, était semblable à celui que ferait éprouver une boule flottante dans cette cavité. Les douleurs étaient si vives, qu'elles rendaient la marche infiniment pénible, et qu'elles mettaient dans la nécessité de soutenir les reins lorsque la dame voulait rester assise. Sans un point d'appui qui offrît de la résistance derrière elle, la malade n'aurait pas pu garder cette position qui était celle où elle souffrait le moins.

« A ces causes physiques se joignait beaucoup de crainte. Pour calmer l'affection morale, j'assurai une guérison complète. Cette promesse très-hasardée produisit l'effet que j'en attendais, et la tranquillité de l'esprit succéda au trouble qui l'agitait. Les moyens thérapeutiques furent très-simples ; je me bornai à prescrire du bouillon de veau, et à conseiller des frictions faites matin et soir sur la région lombaire et sur le ventre, avec le liniment spiritueux dont on trouve la formule dans l'ouvrage du docteur *Chrestien* (Méthode Iatroliptice). La dose pour chaque friction était d'une cuiller à café. Dans quinze jours de son emploi, la perte cessa totalement; la malade reprit de l'embonpoint et de la gaîté. Les frictions, malgré cette amélioration sensible, furent continuées encore deux mois, en les suspendant de temps en temps.

« Huit mois se sont écoulés depuis la cessation du re-

mède, et la dame n'a pas éprouvé la moindre douleur. Il n'y a pas eu de grossesse; le flux menstruel a été très-régulier.

« Ce qui me détermina à l'emploi du liniment spiritueux, c'est que j'attribuais les douleurs, ainsi que la perte, à un état d'atonie et de relâchement de la matrice. Ai-je eu tort? ai-je eu raison? Ce qu'il y a de positif, c'est que n'ayant employé pour tout remède que le liniment, la malade a été délivrée de tous ses maux, et elle jouit d'une si bonne santé, qu'elle ne s'est jamais si bien portée. »

Si j'ai pu être utile à M. *Thibal*, j'ai su mettre à profit son observation, et depuis qu'il a eu la bonté de me la communiquer, j'ai employé plusieurs fois et avec avantage le liniment spiritueux, contre des pertes passives de l'utérus, et contre des règles immodérées qui dépendaient de l'atonie, ou qui la provoquaient. Avant d'user de ce moyen, j'administrais la potion de Plenk. Je ne parle de cette potion dont tous les praticiens connaissent la composition, que pour qu'ils sachent que ce remède ne réussit pas seulement contre les pertes utérines, mais qu'il a la plus grande efficacité contre les hémorragies passives du poumon.

Prié de voir un homme presque agonisant par l'effet d'une hémoptysie qui durait depuis plusieurs jours, et que les remèdes les mieux choisis n'avaient pu arrêter, je proposai la potion de Plenk qu'on devait donner à une once toutes les deux heures. De bonne foi, je ne croyais pas que le malade pût survivre quatre heures, et je ne fus pas peu étonné de trouver du mieux, après qu'il eut pris trois onces de la potion. On en continua l'usage pendant vingt-quatre heures sans aucun changement pour la dose et pour l'intervalle à observer, et

le danger imminent de la veille fut dissipé. Je fis mettre trois heures entre chaque prise. N'ayant pu voir mon malade que le lendemain au soir, je ne fus pas peu surpris du retour de l'hémorragie aussi forte que lors de ma première visite, avec la différence que celle-ci était très-active, s'accompagnant d'une chaleur âcre, d'une fièvre vive, tandis que l'autre avait lieu avec les extrémités froides et le pouls à peine sensible. Les phénomènes que j'observai me firent penser que le remède avait procuré trop d'excitation; et cette opinion fut confirmée, lorsqu'on m'eut instruit que l'hémoptysie avait beaucoup diminué pendant la nuit, cessé dans le courant de la matinée, et qu'elle n'avait reparu qu'avec la chaleur et la fièvre. La potion fut abandonnée de suite, et remplacée par une ample boisson d'eau de riz qui calma l'orage et prévint même le retour de l'hémorragie. Les signes d'irritation dissipés, je passai à un régime et à des remèdes analeptiques.

J'ai donné la même potion dans un autre cas d'hémoptysie passive; j'en obtins le bien que je désirais, et sans accident, parce que je sus m'arrêter à propos.

De l'emplâtre de Rustaing, *pour prévenir les suites fâcheuses du lait chez les femmes accouchées, ou qui veulent sevrer.*

La déviation du lait chez les femmes doit être regardée comme une cause très-fréquente du dérangement de leur santé. Elle décide quelquefois des maladies aiguës très-graves, et presque toujours mortelles, quand elles sont méconnues ou mal traitées, et plus souvent des maladies chroniques d'un diagnostic difficile, sur-tout

pour les médecins qui ne veulent pas admettre la cause qui les produit, ou qui la regardent comme de peu de conséquence. Un remède qui, par sa seule application sur le sein, peut prévenir l'une et l'autre de ces maladies, doit être d'un très-grand prix, et c'est ce que l'on obtient de l'emplatre de *Rastaing*. Pour éviter qu'on m'en attribue la découverte, je ne le présenterai pas sous un autre nom : je vais dire avec ma loyauté ordinaire, comment j'en ai eu la recette, et comment j'ai été conduit à l'employer.

Une dame hollandaise très-respectable, à l'assertion de laquelle je pouvais croire, m'assura qu'à Amsterdam on prévenait les maladies laiteuses, chez les femmes qui ne voulaient pas nourrir, par l'application sur le sein de l'emplâtre dont je parle, et dont elle me donna la composition. Elle en avait usé elle-même avec le plus grand succès. J'en fis l'essai, et je n'eus qu'à me louer de m'en être servi.

Une seule expérience, sur-tout en pareil cas, ne pouvant pas établir la bonté d'une méthode, je l'ai souvent répétée, et toujours avec assez d'avantage, pour croire à l'efficacité du remède. Je n'ai pas perdu de vue des femmes à qui j'ai fait appliquer l'emplâtre, il y a dix-huit ans; et elles n'ont pas ressenti la plus légère incommodité qu'on ait pu rapporter à la matière laiteuse, quoique quelques-unes ne soient plus devenues mères. Plusieurs de celles qui ont usé de ce moyen avaient eu plus d'une fois, après leurs couches, des maladies graves occasionnées par le lait, et elles en ont été à l'abri en s'en servant. Une observation, entr'autres, que je vais rapporter, a tellement affermi la confiance qu'il m'avait inspirée, que je le regarde comme d'un effet presque immanquable.

Une dame étant accouchée cinq fois, sans que le lait se portât jamais au sein, avait eu, après chaque couche, une maladie grave décidée par la matière laiteuse qui deux fois avait porté sur la poitrine, au point de présenter tous les symptômes qui caractérisent une phthisie pulmonaire. Cette dame était tellement disposée à recevoir une impression fâcheuse du lait, que la maladie la plus forte qu'elle ait essuyée, et qui faisait beaucoup craindre pour ses jours, avait été décidée par une fausse couche de trois mois : j'avais eu cependant la précaution de lui faire prendre pendant plus de vingt jours le petit lait de *Veisse*, dont elle avait toujours retiré le plus grand bien contre les maladies laiteuses qu'elle avait déjà éprouvées. Quatre mois après cette époque, elle alla à Perpignan : peu de temps après son arrivée, sa santé se dérangea ; elle crut reconnaître le principe laiteux, d'après le parallèle qu'elle fit des symptômes actuels, et de ceux qui s'étaient manifestés lors de ses autres maladies. Le médecin à qui elle fit part de ses craintes, ne les trouva nullement fondées, lorsqu'il sut sur-tout qu'elle n'avait porté l'enfant que jusqu'à trois mois, et que, par une précaution qu'il appelait ridicule, j'avais prescrit des remèdes anti-laiteux.

Cette dame voyant son état empirer, revint auprès de moi : trois mois s'étaient écoulés depuis son départ ; elle était en fièvre lente, ayant un redoublement chaque soir, une gène considérable dans la respiration, une toux fatigante par sa fréquence, et par les efforts qu'elle était obligée de faire pour rendre des crachats puriformes ; le dégoût et un amaigrissement frappant accompagnaient l'état fâcheux de la poitrine. Sa santé se rétablit au moyen des adoucissans combinés avec le petit lait de *Veisse*, qu'elle prit ensuite seul pendant deux mois.

Je ne crois pas hors de propos, en parlant de ce remède, qui par une combinaison heureuse et rare produit des effets étonnans, d'en rapporter la recette inconnue à bien des gens de l'art, et défigurée par beaucoup d'autres qui, dans l'espoir d'obtenir des succès plus prompts, augmentent la dose des ingrédiens, et diminuent par-là son action salutaire. Cette remarque est sûre; elle avait été faite par mon illustre maître M. de *Lamure*. J'ai été dans le cas de faire plus d'une fois la même observation.

Dans seize onces de petit lait de vache ou de chèvre, bien clarifié et coulé, faites infuser à chaud, et pendant la nuit:

Follicules de séné,	} ā ā demi-dragme.
Sel d'epsom,	
Sommités fleuries d'hypéricum,	} ā ā un scrupule.
Gallium luteum,	
Fleurs de sureau,	

Coulez le matin et divisez en deux parties, à prendre à une heure d'intervalle l'une de l'autre. On peut en diminuer la dose, suivant les circonstances, mais en gardant toujours les proportions établies entre le véhicule et les ingrédiens (8).

---

(8) Depuis plusieurs années j'ordonne ce petit lait en lavemens, d'après la méthode de Kæmpf, et je n'ai qu'à me louer de ses effets. J'insiste un peu plus sur son usage, en le faisant suspendre de temps en temps. Je réduis le véhicule à douze onces, et j'augmente quelquefois du double les ingrédiens, pour que le remède ait un effet plus purgatif.

Ce n'est pas seulement pour l'emploi de ce petit lait que j'adopte le procédé de Kæmpf, qui peut remplacer souvent et avec

La dame dont je viens de parler ayant recouvré une santé parfaite, devint grosse, et accoucha heureusement à terme. Je lui conseillai l'application de l'emplâtre de *Rustaing*, et depuis onze ans elle n'a pas éprouvé la plus légère indisposition. J'avais vu de si bons effets de ce remède, que je n'attendais pour en

---

avantage l'administration des remèdes par la bouche. Beaucoup de praticiens en ont fait sans doute l'heureuse expérience : mais il en est peu peut-être qui aient obtenu autant de succès que moi, d'injections faites dans l'anus avec la décoction de la digitale pourprée, dans un cas d'hydropisie ascite, compliquée d'anasarque.

Un des hommes les plus estimables de notre ville était atteint de la maladie énoncée, dont le traitement offrait d'autant plus de difficulté, qu'il était presqu'impossible d'administrer par la bouche les remèdes qui paraissaient indiqués, à cause de la sensibilité excessive du sujet, concentrée dans la région épigastrique, et augmentée même par une tumeur selon toute apparence de nature squirreuse.

Les frictions avec la teinture de digitale, si elles n'avaient pas été sans effet, n'avaient servi qu'à ralentir les progrès du mal, qui était cependant parvenu au point de faire craindre une mort prochaine. Ayant proposé à M. Méjan, médecin praticien du premier mérite de notre ville, de faire l'essai de la décoction de digitale pourprée, injectée dans l'anus, il y consentit. La décoction fut préparée avec deux gros de cette plante pour quatre onces de colature, et employée trois fois le jour, au moyen d'une petite seringue à injection qu'on ne vidait qu'une seule fois à chaque opération. La dose de digitale fut de trois gros en renouvelant la décoction ; et enfin de demi-once. A peine la troisième dose fut-elle épuisée, qu'il survint un flux d'urine si considérable, que dans trente-six heures le malade en rendit vingt pintes. Les enflures se dissipèrent, et l'épanchement parut ne plus exister.

Quelques mois après cette heureuse crise, les mêmes phénomènes ayant reparu, l'emploi de la décoction de digitale à demi-once pour quatre onces de colature, eut le même succès que la première fois.

Quoique les enflures et l'épanchement ne se fussent pas repro-

parler qu'une observation concluante : celle que je viens de citer me paraît l'être.

Recette de l'emplâtre.

Prenez,

Litharge d'or, deux livres.
Huile d'olives, deux livres et demie.
Cire jaune, une livre.
Térébenthine de Chio, } â â quatre onces.
Huile de laurier, }
Gomme opoponax, deux onces et demie.
Bdellium, }
Gomme ammoniaque, }
Sarcocolle, } â â deux onces.
Oliban, }
Mastich, }
Myrrhe en larmes, }
Aloës succotrin, une once.
Racines d'aristoloches, deux onces.
Camphre raffiné, trois onces.

---

duits, quelques circonstances ayant fait croire au besoin d'augmenter le cours des urines, l'usage des injections fut repris, mais abandonné aussitôt, à cause de la trop grande quantité d'urine qu'elles provoquèrent, et qui fit craindre les suites d'un *diabetes* d'autant plus fâcheux, qu'on n'aurait pas pu l'attribuer à l'excès de boisson, le malade en prenant très-peu.

J'ai vu chez le même sujet ce que j'avais observé chez plusieurs autres, que l'opium injecté dans le rectum avait un effet aussi sûr, peut-être même plus prompt sur tout le système, que quand il est administré par la bouche; ce qui me fait donner la préférence à l'injection, lorsqu'il s'agit de calmer par l'opium des douleurs qui ont leur siége dans le bas-ventre.

La décoction de digitale administrée en injections dans l'anus m'a servi très-utilement dans un autre cas d'ascite.

Faites, suivant l'art, un emplâtre.

Cet emplâtre ainsi préparé réussit ; mais il a plus d'activité, avec quelques additions qu'y a faites M. *Pouzin*, pharmacien de réputation de notre commune ; additions qui le rendent très-avantageux contre les tumeurs froides (9).

Manière de s'en servir.

On étend l'emplâtre sur deux écussons de peau très-douce, coupés en rond, et qui doivent avoir un peu plus de circonférence que le sein. Quatre onces suffisent ordinairement pour les garnir. On fait une petite ouverture, un peu plus haut que le milieu de l'écusson, pour donner passage au mamelon. Quelques heures après l'accouchement on les applique sur les seins, en les recouvrant de linges chauds qu'on renouvelle de temps en temps. Cet emplâtre doit rester appliqué neuf jours : on l'enlève après ce terme. On nettoie le sein avec de l'huile chaude ou du beurre fondu. La couleur de la peau demeure altérée pendant quelque temps, mais elle reprend peu à peu sa douceur et son coloris naturel.

---

(9) Je pourrais citer plusieurs faits à l'appui de son efficacité ; je préfère rapporter ce que m'en a écrit M. Amessi, qui pratique à Saint-Félix de Sorgue, département de l'Aveiron.

« L'emplâtre de Rustaing m'a constamment réussi dans tous les cas indiqués dans votre ouvrage. Je l'ai employé avec le plus grand succès sur différentes tumeurs, soit laiteuses, soit lymphatiques, au sein ou dans d'autres parties. Par son application continuée pendant deux mois, et renouvelée par huitaine, j'ai vu disparaître sur deux dames une tumeur qu'elles portaient au sein depuis dix-huit mois, et qui offrait les caractères du squirre. »

Régime à suivre.

Dans les premiers essais que je fis de ce remède, pour que les expériences ne me laissassent pas de doute sur son efficacité, j'interdis toute boisson diurétique; je tins les sujets aux bouillons maigres jusqu'après la fièvre de lait, et je leur permis, cette époque passée, des alimens solides, mais avec ménagement, leur faisant prendre un purgatif minoratif après le neuvième jour. Quoique je n'eusse qu'à me louer de cette pratique, je crus prudent de m'informer auprès du chirurgien hollandais, qui avait donné la recette à la dame de qui je la tenais, si l'application de l'emplâtre exigeait quelque régime particulier, quelques soins auxiliaires; si quelquefois elle était suivie d'accidens, et de quelle nature; quels étaient les moyens d'y remédier? Voici la réponse qu'il eut la bonté de me faire.

« Il y a plus de quarante ans que je m'occupe de « l'art des accouchemens, et que j'emploie l'emplâtre « de *Rustaing* chez les femmes qui ne veulent pas « nourrir. Jamais ce remède n'a trompé mon attente, « et jamais son application n'a été suivie d'accidens. « Le seul inconvénient que je lui ai reconnu, c'est de « déterminer chez quelques personnes, dont la peau « est extrêmement irritable, une inflammation érysi- « pélateuse. Je fais dans ce cas enlever l'emplâtre, au- « quel je substitue l'application aux aisselles de lin « trempé dans de l'eau-de-vie camphrée (10). Ce

(10) Je crois qu'on pourrait substituer avec avantage à cette application, chez les femmes sur-tout qui ne supporteraient pas constamment l'odeur du camphre, des frictions faites avec cette substance sur la partie interne des bras.

« moyen me réussit également, mais il agit avec beau-
« coup plus de lenteur. Le régime que vous avez in-
« diqué est celui que je fais suivre. Les malades ne
« doivent boire qu'à leur soif, et prendre après le neu-
« vième jour un purgatif doux.

« Les nourrices qui veulent sevrer se servent de
« l'emplâtre avec un égal succès : il faut qu'elles aient
« le soin, avant de l'appliquer, de faire vider leurs
« seins autant qu'il est possible. Au lieu d'enlever l'em-
« plâtre après neuf jours, elles le garderont pendant
« douze ou quinze. »

Cette réponse m'enhardit à conseiller ce remède. Il a produit de si bons effets, que les accoucheurs de Montpellier l'emploient journellement, M. *Bourquenod* sur-tout, quoique dans les premiers temps il s'opposât à son usage (11); et il m'a assuré n'avoir jamais eu à s'en plaindre.

---

(11) M. Bourquenod, dont l'assertion ne peut pas être suspectée, si les talens et le mérite inspirent de la confiance pour l'exploration des faits, m'a assuré qu'il avait plus de cent observations en faveur de l'efficacité de l'emplâtre de Rustaing. Il a même vu une tumeur laiteuse d'un gros volume survenue à l'aine, se dissiper en peu de jours par l'application de ce remède.

J'ai été témoin de la diminution sensible d'une glande qu'une dame portait au sein depuis plusieurs années; cette glande s'était formée après le sevrage. Elle n'avait pas été diminuée par de nouvelles grossesses et de nouveaux alaitemens. Cette dame, pendant qu'elle nourrissait, ayant éprouvé un rhumatisme aigu qui dégénéra en chronique, fut obligée de cesser de nourrir. Les remèdes que sa maladie exigeait, n'empêchant pas que le lait ne se portât abondamment au sein, j'eus recours aux emplâtres; non-seulement je prévins les suites laiteuses, mais la glande qui existait auparavant, comme je l'ai dit, se dissipa en grande partie, et n'a plus acquis le volume qu'elle avait eu.

M. Bourquenod a observé, comme moi, que les femmes qui nour-

L'application de l'emplâtre n'empêche pas que le sein ne se gonfle à l'époque de la fièvre de lait, ou après qu'on a cessé de donner à teter. Le gonflement, quelquefois fort considérable, se soutient trois, quatre et cinq jours, sans qu'il en résulte le moindre accident; il se dissipe après ce terme.

Un autre remède qui m'a été indiqué par une femme qui s'en était servie souvent, m'a également réussi plusieurs fois : c'est un cataplasme de pois qu'on renouvelle quatre ou cinq fois dans les vingt-quatre heures, et dont on continue l'application pendant dix ou douze jours. Quoique je n'aie pas de grands reproches à lui faire, je ne l'ai pas trouvé aussi efficace que l'emplâtre de *Rustaing*. Quelques femmes, après l'avoir employé, ont eu encore du lait au sein, et ont eu besoin d'avoir recours à des moyens dont l'usage de l'emplâtre les eût dispensées. Malgré cet inconvénient, l'application des pois n'est pas à mépriser, si l'on n'a pas l'emplâtre, ou si la peau n'en supporte pas l'action : elle dispen-

---

rissaient depuis quelque temps avaient besoin d'une diète plus rigoureuse et plus soutenue, pour obtenir les bons effets que procure ordinairement l'application de l'emplâtre à celles qui n'ont pas mis l'enfant au sein pendant la couche actuelle. Il est très-avantageux, dans ce cas, de faire boire quelque tisane appropriée. Une des plus efficaces, et qui m'a souvent réussi contre des maladies laiteuses assez graves, est la décoction de liége. Cette écorce rapée, on en fait bouillir deux scrupules dans deux pintes d'eau, jusqu'à la réduction de moitié. On en donne un verre (six onces environ), le matin à jeûn; un second, une heure avant le dîner; et un troisième, quatre ou cinq heures après ce repas. On soutient l'usage de ce remède pendant huit ou dix jours, en y ajoutant s'il procurait quelque constriction au gosier, un peu de sirop de capillaire ou de nymphéa : un lavement préparé avec une forte décoction de persil, pris chaque jour, augmente l'efficacité de ce remède.

serait d'user, aussi long-temps qu'il serait nécessaire sans ce moyen, du petit-lait de *Veisse*, de purgatifs d'un autre genre, et d'apéritifs.

Emploi de l'opium en frictions.

Il n'est pas de médecin qui n'ait employé l'opium à l'intérieur dans des cas pareils à ceux que je vais rapporter; qui ne s'en soit servi à l'extérieur pour calmer la douleur, en l'appliquant sur le lieu même où elle se faisait sentir; il en est même qui l'ont employé en frictions, dans la vue de provoquer le sommeil, et qui en ont obtenu l'effet qu'ils cherchaient à produire (12); mais je crois être le premier, le seul qui en aie étendu l'usage par la méthode Iatraleptique. Le praticien me devra d'avoir augmenté ses ressources, en lui présentant un mode auquel il n'avait pas pensé, et qui le met dans le cas de porter à de très-hautes doses un remède précieux par sa qualité tonique et calmante en même

---

(12) Le docteur RICHARD DE LA PRADE rapporte qu'une femme de cinquante-deux ans, atteinte d'une fièvre putride, avec un mal de tête violent, insomnie et douleur vive à l'épaule droite, avait une répugnance invincible pour toute espèce de narcotique, par la persuasion qu'on avait tué sa mère avec de l'opium. Ce praticien fit frotter l'épaule affectée avec l'huile d'amandes, le blanc de baleine, et soixante gouttes de laudanum liquide. Par ce moyen, la malade reposa. Cette application fut réitérée avec le même résultat, en faisant augmenter tous les jours la dose de laudanum; de sorte qu'elle fut portée à plus de trois cents gouttes par friction, sans produire aucun mauvais effet. Eclairé par cette observation, il a depuis employé le même remède en frictions, sur les tempes, le long des vertèbres cervicales et dorsales, et toujours avec un égal succès.

temps, sans qu'il ait à en craindre les dangereux effets sur l'estomac, et particulièrement sur la tête. Il pourra l'employer comme curatif dans des circonstances où il ne serait que palliatif, si la manière de l'administrer ne le privait pas de sa propriété stupéfiante, qui empêcherait souvent de le donner à la quantité qu'il faudrait pour guérir.

Quel est l'individu qui supporterait dans les vingt-quatre heures, douze, vingt-quatre, trente-six, quarante-huit grains d'opium pris intérieurement, excepté dans quelques cas particuliers, et qui se voient rarement dans la pratique; la dose de ce remède devant toujours être proportionnée à l'intensité des symptômes nerveux que l'on a à combattre (13)? Quelque sympa-

---

(13) Valisneri écrit à Lanzoni qu'un jaloux donna à sa concubine une forte dose de cantharides. L'estomac et les intestins s'enflammèrent et s'ulcérèrent profondément. La femme poussa des hurlemens continuels arrachés par la douleur. Pour la faire taire une fois pour toutes, le jaloux lui fait prendre deux gros de laudanum solide. Qu'arrive-t-il? La femme dort trois jours et trois nuits, s'éveille, ne souffre plus, demande à manger; la voilà guérie.

Fallope rapporte qu'un criminel prit impunément deux gros d'opium avant le retour d'un accès de fièvre quarte, et que la même dose de ce remède le fit périr lorsqu'on la lui fit prendre dans un autre temps.

J'ai donné moi-même, dans un cas de *tétanos* occasionné par une plaie d'arme à feu qui avait lésé l'aponévrose plantaire, cent quatre-vingts grains d'extrait d'opium préparé par longue digestion, combiné avec une plus forte dose de muse, dans l'espace de trente-six heures, sans que le malade eût un instant de sommeil. Le remède décida une sueur extrêmement abondante, qui aurait pu devenir salutaire, si le sujet, dans un moment d'impatience, n'eût sauté à bas du lit, et supprimé brusquement la sueur par cette imprudence. Il périt deux heures après.

J'ai vu également un maniaque qui voulait se détruire, prendre

chie qui existe entre l'épigastre et l'organe cutané, quelles sont les affections spasmodiques graves de la peau qu'on oserait attaquer par l'opium pris intérieurement, s'il fallait pour les détruire de fortes doses de cette substance? Quoique sa manière d'agir soit bien différente, employée en frictions, ou avalée, je ne prétends pas qu'il faille l'administrer sans précaution, et qu'on ne doive pas consulter l'idyosincrasie du sujet. J'observerai cependant que j'ai trouvé peu d'individus chez lesquels l'opium administré en frictions, et à ma manière, ait produit un effet narcotique (14).

Peut-être la préparation fort simple que je lui fais

---

vingt-sept grains d'extrait gommeux d'opium sans en éprouver aucun effet.

Ce phénomène n'excita pas du tout mon étonnement, la sensibilité dans la manie étant complétement pervertie.

(14) La seule personne sur laquelle j'ai observé l'effet narcotique de la dissolution d'opium, est M. Méjan, professeur de clinique externe à la célèbre École de santé de Montpellier. Il ressentait une suffocation qu'il croyait spasmodique. Je lui proposai de se frictionner avec une once de teinture antispasmodique; il n'en employa que le tiers contenant quatre grains de cette substance, parce qu'il a toujours éprouvé que la plus petite dose de ce médicament fait chez lui une impression forte; et il fut obligé, douze heures après s'en être servi avec quelque soulagement, d'avoir recours au vin, pour en détruire les effets sur la tête.

On pourra trouver extraordinaire que ne nommant pas les sujets qui m'ont fourni les observations que je présente, je nomme celui-ci. Cette attention me paraît fort inutile; l'écrivain qui créerait un fait, trouverait aisément un nom. Je n'ai pas voulu taire celui de M. Méjan, parce que j'ai du plaisir, en parlant de lui, à dire que si tous ceux qui professent l'art de guérir lui ressemblaient, il y aurait plus de gens instruits, et la société posséderait plus de gens estimables.

subir (15) lui fait-elle perdre, en grande partie, sa qualité narcotique; et faut-il, pour qu'elle se manifeste, une disposition toute particulière à en éprouver cette action, comme dans le cas que je viens de citer? Je ne chercherai pas à résoudre ce problème, dont la solution exigerait que je me fusse assuré si la dissolution dont je me sers contient les mêmes principes que les différentes préparations qu'on donne à l'intérieur, et qui procurent le sommeil. Un chimiste qui en aura le temps s'occupera, s'il le veut, de ces recherches: je me suis borné à en observer les effets, en pensant qu'ils devaient être très-peu narcotiques, d'après les lois de la sympathie. Celle qui existe entre les systèmes cutané, cellulaire, lymphatique, et l'intérieur de la tête, n'étant pas aussi directe que celle qui a lieu entre la tête et l'estomac, ou le tube intestinal, il faudrait une beaucoup plus grande quantité d'opium appliqué à l'extérieur, que pris intérieurement, pour déterminer la même action sur la tête, quand même on admettrait, ce qui l'affaiblirait toujours, un double effet sympathique; le pre-

---

(15) Je fais dissoudre l'opium cru dans l'eau-de-vie, et je fais filtrer la liqueur. J'ai augmenté graduellement la dose d'opium jusqu'à douze grains par once de véhicule. J'appellerai cette teinture *antispasmodique*, lorsque je présenterai les cas dans lesquels je l'ai employée filtrée; et lorsque je m'en serai servi sans l'avoir fait passer au filtre, j'indiquerai la quantité d'ingrédiens et de menstrue dont elle était composée. J'aurai la même attention pour les gradations que j'ai observées avant d'être parvenu à la dose de douze grains, que je n'ai pas dépassée, quoiqu'on pût la porter plus loin. J'avais fait préparer également une teinture avec le vinaigre, au cas que l'opium dissous dans l'eau-de-vie, qui est son menstrue le plus approprié, conservât, contre mon attente, une qualité trop narcotique, je ne m'en suis pas servi.

mier, des tégumens à l'épigastre, ou aux intestins; le second, de ces viscères sur le cerveau.

Ce que j'ai cru remarquer, c'est que la dissolution non filtrée est plus active que celle qui a passé par le filtre. Il m'a paru également que l'addition du camphre ajoutait à l'action tonique et antispasmodique de l'opium, et c'est ce que l'on éprouve quand on donne à l'intérieur ces deux substances combinées.

Les avantages que j'avais retirés de la teinture de quinquina, de celle de digitale pourprée, me firent penser à employer l'opium de la même manière. Cette préparation m'offrait, d'ailleurs, la facilité de l'ordonner, sans être exposé à la résistance, et peut-être au refus de la plupart des malades qui auraient été effrayés par la nature du remède : et je la prescrivais sous le nom de teinture antispasmodique, à laquelle j'ajoutais par fois du camphre.

Première Observation.

Des effets de l'opium combiné avec le Camphre dissous dans l'eau-de-vie, dans un cas de suppression du flux menstruel, décidée par une cause morale.

Une demoiselle âgée de dix-huit ans, d'un tempérament bilieux, ayant le genre nerveux extrêmement sensible, éprouvait depuis deux mois et demi, à la suite de quelque chagrin, une suppression du flux menstruel. Le dérangement des fonctions de la matrice était accompagné d'insomnie, d'inquiétude générale, de dégoût. J'ordonnai qu'on frictionnât la partie interne de chaque cuisse, avec la dissolution de six grains

d'opium cru, et de douze grains de camphre, dans quatre onces d'eau-de-vie, et qu'on en employât une cuillerée à bouche pour chaque friction. L'opération faite deux jours de suite, matin et soir, les règles coulèrent abondamment, quoique ce ne fût pas l'époque du mois à laquelle elles paraissaient pour l'ordinaire, et la demoiselle reprit sa santé.

IIe Observation.

Des effets de la teinture antispasmodique camphrée, dans un cas de suppression du flux menstruel.

Une dame âgée de dix-sept ans, d'une constitution délicate, ayant la lymphe épaisse, éprouvait, depuis huit jours seulement, une suppression de flux menstruel, accompagnée de pesanteur de tête, de mal-aise. On ne pouvait pas soupçonner de grossesse, et j'avais à craindre que le retard ne se prolongeât, comme ceux que cette dame avait éprouvés avant son mariage, et qui, plusieurs fois, avaient causé des dérangemens graves dans sa santé. Je prescrivis la teinture antispasmodique, à laquelle je fis ajouter demi-dragme de camphre, sur deux onces de teinture. On en employa demi-once, de quatre heures en quatre heures; à la quatrième friction, les règles parurent, et coulèrent abondamment comme à l'ordinaire.

IIIe Observation.

Des effets de la teinture antispasmodique, dans un cas de suppression du flux menstruel, accompagnée de mouvemens convulsifs.

Une demoiselle âgée de vingt ans, d'une bonne constitution, mais douée de beaucoup de sensibilité, d'un tempérament sanguin-bilieux, chez laquelle le flux menstruel n'avait, dans aucune occasion, éprouvé de dérangement, essuya un chagrin bien propre à l'affecter vivement, dans le moment même où les règles étaient établies. Il survint une suppression qui résista aux moyens qui réussissent en pareil cas. Ce dérangement dans le flux périodique s'accompagna de mouvemens convulsifs violens, qui cédèrent à l'usage du petit lait altéré avec les plantes antispasmodiques, et à celui des bains, mais sans que les règles reparussent à l'époque accoutumée, quoique pour les provoquer on employât les frictions sèches, et les bains de jambes sinapisés. Le petit lait et les bains ordinaires furent continués : à l'approche de l'époque, on eut de nouveau recours aux frictions, et aux bains de jambes avec addition de moutarde ; tout fut inutile. Plusieurs jours s'étaient écoulés dans une attente vaine, lorsque je me décidai à employer la teinture antispasmodique (elle contenait huit grains d'opium par once d'eau-de-vie) : on en frictionna, matin et soir, une once sur la partie interne de chaque cuisse et sur le ventre. A la huitième friction, les règles parurent en plus petite quantité qu'à l'ordinaire, mais les frictions continuées encore deux

jours, le sang coula avec autant d'abondance qu'avant l'accident qui avait dérangé le flux périodique. Tout remède fut suspendu, et la nature reprit sa marche accoutumée.

IVe Observation.

Des effets de la teinture antispasmodique, dans un cas de suppression du flux menstruel, par cause morale.

Une demoiselle âgée de vingt-quatre ans, d'une constitution assez forte, bien réglée, mais perdant peu habituellement, me consulta pour une suppression du flux menstruel, qui ne datait que de dix jours. Le premier jour de retard lui avait donné des inquiétudes très-vives qui, sans être fondées, allaient croissant, à mesure que le retard se prolongeait. J'eus recours à la teinture antispasmodique préparée à huit grains, et administrée comme dans le cas précédent. On se frictionna trois fois par jour : après la sixième friction, le sang parut. On crut pouvoir cesser le remède. Le flux fut très-peu abondant, et se supprima le lendemain. Appelé de nouveau, quatre jours après, je fis répéter le même moyen ; six onces de teinture furent encore employées. Le remède agit d'une manière si énergique, qu'en comparant le flux actuel avec celui de chaque mois, il présentait tous les caractères d'une perte, au point que je fus obligé d'employer des remèdes pour le faire cesser.

Ve Observation.

Des effets de la teinture antispasmodique, et de ceux de la dissolution d'opium non filtrée, avec addition de camphre, dans un cas de suppression du flux menstruel.

Une demoiselle d'un caractère flegmatique, âgée de quatorze ans, réglée à douze, qui, depuis cette époque, n'avait pas éprouvé le moindre dérangement dans le cours du flux menstruel, avait passé deux époques sans que les règles eussent paru. Nulle altération sensible de la santé ne semblait avoir décidé cette suppression, qui était cependant accompagnée de pesanteur de tête, d'engourdissement, de lassitude dans les cuisses et les jambes. Naturellement peu vive, cette demoiselle était de la plus grande insouciance pour les exercices qui lui plaisaient le plus auparavant. Quatre jours avant l'époque où les règles reprenant leur cours auraient dû paraître, je fus consulté. Je prescrivis six onces de teinture antispasmodique, à laquelle on ajouta deux onces d'eau-de-vie. Les frictions furent faites trois fois le jour, sur les cuisses et le ventre, en employant chaque fois une once de liqueur. La quantité prescrite de teinture fut épuisée, sans que les règles parussent. Nul changement en bien n'ayant lieu, et trouvant le pouls mou et lent, je conseillai de nouvelles frictions avec douze grains d'opium cru et une dragme de camphre dissous dans quatre onces d'eau-de-vie, qu'on ne filtra pas. Les trois quarts de la dose employés, les règles reprirent leur cours accoutumé, et tous les symptômes qui accompagnaient leur suppression se dissipèrent, le pouls ayant perdu de sa mollesse et de sa lenteur.

VIe Observation (*).

De l'effet de la teinture antispasmodique dans un cas de vapeurs hystériques à la suite de la suppression du flux menstruel.

Mademoiselle ***, habitante de Cambladas, département du Tarn, âgée de vingt-deux ans, avait toujours joui de la santé la plus forte : occupée dès son enfance aux travaux champêtres, elle les avait continués sans interruption jusqu'à l'âge de vingt-un ans ; à cette époque elle éprouva une suppression des règles qui s'accompagna de fréquentes attaques nerveuses. Une mélancolie profonde s'empara de la malade qui tomba peu-à-peu dans un état de marasme et de consomption.

Les bains domestiques, les saignées au pied et au bras, l'application des sangsues aux grandes lèvres, le petit-lait seul ou combiné avec les plantes antispasmodiques, des bouillons, des pilules anti-hystériques, et plusieurs autres moyens furent infructueusement employés.

Appelé pour donner mes soins à la malade, je la trouvai assise à terre : elle avait les yeux caves et hagards, la face décomposée ; elle ne pouvait soutenir mon aspect, et détournait la tête. Lorsque je l'interrogeais, point de réponse à mes questions ; elle ne poussait que des soupirs entrecoupés : depuis le début

(*) Rapportée par M. Lignon, docteur en médecine à Saint-Pons.

de sa maladie, elle était sans cesse à frictionner le doigt indicateur avec le pouce de la même main, tandis que l'autre était posée sur la cuisse, où elle restait immobile. Les attaques avaient lieu de huit heures du matin à sept heures du soir ; de légères inquiétudes les précédaient, et elles se terminaient par des lamentations. La présence de l'être qu'elle chérissait le plus était pour elle un objet d'ennui et d'horreur. Quoiqu'il y eût insomnie depuis l'apogée du mal, les nuits étaient assez tranquilles ; l'appétit était dépravé et irrégulier : le tact ne me fit découvrir aucun embarras dans les viscères du bas-ventre.

Vu l'inutilité de tous les remèdes mis en usage par des médecins instruits et éclairés, je me décidai pour la méthode Iatraleptique et conseillai l'emploi de la teinture antispasmodique du docteur *Chrestien*. Matin et soir on en frictionna la partie interne des cuisses : avec l'opium à la même dose que pour la teinture, je fis composer un liniment dans lequel on trempait un linge de forme convenable, et qu'on introduisait dans le vagin, en le renouvelant plusieurs fois le jour.

Une bande imbibée de la même liqueur fut constamment placée, en la renouvelant, depuis la première vertèbre cervicale jusqu'au coccix.

L'eau de veau, dans laquelle on avait fait bouillir quelques feuilles d'oranger, fut la boisson ordinaire ; les côtelettes et les œufs à la coque fournirent les alimens.

Ce fut le 2 du mois de mai que ce traitement fut commencé ; le 12, les attaques furent plus légères et moins fréquentes : la malade rompit le silence ; elle demanda même à sortir ; l'appétit étant devenu régulier, elle n'eut plus de désir de substances peu usitées. Le 20

se passa sans la plus petite secousse, et le calme ne fut plus troublé jusqu'au 10 du mois de juin, époque à laquelle il survint quelques douleurs au bas-ventre et aux reins, suivies de l'apparition des règles qui coulèrent comme dans le plus parfait état de santé.

L'embonpoint et la fraîcheur remplacèrent bientôt la débilité et la cachexie.

VIIe Observation.

Des effets de la teinture antispasmodique, combinée avec le bain de jambes sinapisé, dans un cas de suppression du flux menstruel.

Une dame âgée de trente ans, d'un tempérament bilieux, ayant le genre nerveux très-sensible, avait essuyé plusieurs accès de fièvre tierce qui avaient cédé à des purgatifs et au quinquina. Convalescente depuis plusieurs jours, elle eut, sans avoir commis d'imprudence, un accès très-marqué. Comme elle éprouvait un retard de dix jours dans ses règles, je crus devoir attribuer ce retour de fièvre à la suppression du flux menstruel. J'ordonnai des frictions avec la teinture antispasmodique, qui, dans la circonstance actuelle, me paraissait le meilleur fébrifuge, et qui, sous ce point de vue, m'offrait, d'après plusieurs expériences dont je rendrai compte plus bas, la plus grande utilité, quand même elle n'agirait pas comme emménagogue. Je conseillai également un bain de jambes sinapisé. La malade employa le soir une once de teinture, le lendemain matin elle répéta les frictions, et prit le bain. La teinture fut encore mise deux fois en usage à l'heure du

coucher et à celle du lever : les règles parurent vers le milieu de la journée, et la fièvre ne se fit pas sentir.

Si je n'avais que cette observation à présenter en faveur de l'effet emménagogue de l'opium, elle ne serait sans doute pas concluante, le retour des règles pouvant être attribué au bain sinapisé. Sa qualité fébrifuge ne serait pas plus démontrée, le bain ayant pu également faire cesser la fièvre (16); mais le succès que j'ai obtenu de la teinture antispasmodique, dans le cas de suppression du flux menstruel, et dans le cas de fièvre intermittente, me fait penser que dans celui-ci, elle a été du plus grand secours.

---

(16) J'ignore si d'autres praticiens que moi ont guéri des fièvres intermittentes par le moyen des bains sinapisés : je les ai vus réussir complétement contre cette maladie. Un homme âgé de quarante ans, d'un tempérament bilieux, ayant le genre nerveux extrêmement sensible, éprouvait le quatrième accès d'une fièvre intermittente double tierce, quand il me fit appeler. Le froid assez vif par lequel débutait l'accès n'était pas de longue durée ; il était suivi d'une chaleur âcre et sèche qui fatiguait le sujet, mais beaucoup moins que les douleurs de tête d'une violence extrême, et qui se soutenaient pendant dix heures le jour où l'accès était le plus fort, et pendant six heures le lendemain. L'un s'annonçait à une heure de l'après-midi, et durait jusqu'à minuit ; l'autre plus faible ne durait que sept à huit heures, en commençant à sept heures du matin. Un émétique avait été placé, dès le premier jour de la maladie, et à en juger par l'état de la langue, on aurait pu administrer un purgatif, sans manquer aux règles de l'art. En considérant l'excessive sensibilité de l'individu, je pensai que la fièvre était nerveuse spasmodique, et qu'avant d'avoir recours aux évacuans, il fallait rompre le spasme ou le déplacer. J'ordonnai un bain de jambes, animé avec demi-livre de moutarde, à prendre dans la nuit, dès que la fièvre aurait cessé. L'ordonnance ayant été exécutée, l'accès du lendemain, qui était le moins fort, perdit de sa violence et un peu de sa durée. Cette diminution me fit espérer que le moyen que je n'avais indiqué que

VIIIe Observation.

De l'effet de la teinture antispasmodique, dans un cas d'irrégularité du flux menstruel, accompagnée de mouvemens convulsifs.

Une dame âgée de vingt-quatre ans, d'une constitution délicate, d'un tempérament bilieux, depuis sa dernière couche qui datait de huit mois, éprouvait un dérangement dans le flux menstruel ; il se retardait à chaque époque de dix, douze, quinze jours. Je l'avais

---

comme palliatif, pourrait devenir curatif. Je prescrivis un second bain sinapisé, pour le soir, et un troisième pour le lendemain, celui-ci placé deux heures seulement avant l'invasion de la fièvre. Le succès surpassa mon attente. Le froid fut à peine sensible; les douleurs de tête furent infiniment moindres, et l'accès ne dura que sept ou huit heures. J'insistai sur le même remède employé à cinq heures du matin, l'accès devant venir à sept; il eut lieu, mais marqué seulement par un peu de réfrigération, par une chaleur très-douce, sans douleur de tête. Encore deux bains comme l'avant-veille, et le sujet fut entièrement délivré de sa fièvre. Quoique la langue restât sale, je ne jugeai pas à propos de donner un purgatif, je prescrivis de la nourriture prise avec ménagement, et le malade se rétablit sans éprouver le plus léger ressentiment de douleur à la tête.

Cette observation ne me fait pas voir dans la moutarde une qualité fébrifuge (ce remède a agi, comme le font quelquefois les épicarpes, en déterminant une irritation qui, dans quelques circonstances, dissipe la fièvre, parce qu'elle rompt la modification actuelle des nerfs qui l'entretient); mais elle confirme l'opinion que j'ai d'après l'expérience, que l'on néglige trop l'application à l'extérieur des révulsifs. Dans bien des cas, ils préviendraient ou détruiraient des fluxions dont la formation ou les progrès décident souvent des suites mortelles. Je n'énumérerai pas tous ceux dans lesquels ils doivent être préférés, comme premiers secours, à tous

mise à l'usage du lait d'ânesse, précédé de quelques onces de suc de cresson, pour des douleurs qu'elle ressentait à la poitrine et à la gorge, accompagnées d'extinction de voix. Le bien que lui firent ces remèdes pour les symptômes contre lesquels ils étaient administrés, n'empêcha pas le retard accoutumé. Il fut même accompagné de mouvemens convulsifs dans les bras, qui durèrent peu, mais qui laissèrent après eux de la roideur et de la douleur dans ces membres, avec mal à la tête, bouche mauvaise et dégoût. Je conseillai la teinture antispasmodique, qui fut frictionnée à la dose d'une once sur la partie interne des cuisses et sur le ventre.

---

les autres moyens; je me contenterai de parler, d'après ma propre expérience, de leur utilité dans le catarre suffocant.

Il se présente peu de maladies aussi terribles que celle-ci, et il n'en est peut-être point dont les écrivains se soient moins occupés. Ceux même qui en ont parlé proposent en général une méthode vicieuse, et qui est adoptée par le plus grand nombre des praticiens; celle d'administrer à l'intérieur l'émétique comme révulsif.

Dans les premiers temps de ma pratique, ayant à traiter un enfant attaqué d'un catarre suffocant, je crus, sur la foi de mes maîtres, devoir employer le tartrite de potasse antimonié. Ce remède procura des vomissemens considérables; mais les sinapismes ni les vésicatoires n'ayant pas été employés par l'opposition des parens, l'enfant succomba, quoique l'émétique eût été placé dès la première apparition des symptômes. J'observerai même qu'à mesure qu'il provoquait le vomissement, l'engouement de la poitrine augmentait d'une manière sensible.

En raisonnant sur l'action du tartrite de potasse antimonié, qui, dans bien des cas, agit comme un puissant révulsif, je crus que dans celui-ci il ne pouvait qu'ajouter à la cause du mal, par le rétrécissement que l'élévation du diaphragme occasionne dans la poitrine, et par la gêne qu'il procure au poumon, qui a déjà perdu en grande partie le peu de ton que la nature lui a distribué. Quoique le même mécanisme ait lieu par le vomissement provoqué dans le catarre suffocant qui dépend de la gastricité, on ne doit pas ob-

Après la troisième friction, les règles parurent. Le même moyen fut continué encore trois jours, en n'employant qu'une demi-once le matin et autant le soir ; tous les symptômes énoncés se dissipèrent, et le flux menstruel reprit sa régularité.

IXe Observation.

De l'effet de la teinture antispasmodique dans un cas de douleurs vives à la matrice, à l'époque des règles, accompagnée d'envie de vomir et de suffocation.

Quelques mois après son mariage, une dame parfai-

---

server les mêmes phénomènes, et sur-tout les mêmes suites. Dans ce cas-ci, le poumon n'est affecté que par sympathie, et les émétiques soit en établissant une irritation plus forte dans la région épigastrique, soit en débarrassant l'estomac des matières saburrales, doivent faire cesser les effets en détruisant la cause. Je n'ai vu qu'une fois un catarre suffocant de cette espèce, et le vomissement sollicité par l'art le dissipa. Cette maladie me présenta, de plus que le catarre suffocant idiopathique, la langue chargée d'un sédiment brunâtre et des envies de vomir.

Pourquoi cette maladie ne serait-elle pas considérée comme une apoplexie du poumon, ainsi que l'a proposé M. Maugler, étudiant en médecine, dans une excellente thèse soutenue à Montpellier? et pourquoi ne serait-elle pas soumise aux mêmes distinctions que l'apoplexie proprement dite, contre laquelle on a adopté plusieurs traitemens relatifs à la variété des causes? S'il lit ce que je dis sur le catarre suffocant, il se rappellera que je lui communiquai cette idée, avant qu'il eût la bonté de me donner son ouvrage. Le catarre sanguin serait traité par la saignée (elle a été proposée dans ce cas particulier); le nerveux, par les révulsifs irritans à l'extérieur, combinés avec les antispasmodiques; le gastrique, par les émétiques, en leur associant à l'intérieur et à l'extérieur, les révulsifs irritans et évacuans, combinés avec les autres moyens que chaque cause particulière pourrait exiger; le pituiteux, par les révulsifs appliqués extérieurement et en lavemens, et les dérivatifs, les

tement réglée lorsqu'elle était fille, éprouva un gonflement du ventre qui aurait pu faire croire à la grossesse, si le flux menstruel n'avait pas eu lieu aux époques accoutumées, et si, entre ces époques, depuis que le ventre avait grossi, il n'était pas survenu une perte de sang aussi abondante que celle de chaque mois. Le flux menstruel s'établit un jour, accompagné de douleurs légères à la matrice, quoiqu'il coulât en quantité ordinaire; les douleurs furent croissant, et il s'y joignit des envies de vomir, et une suffocation assez forte. Une once de teinture antispasmodique, frictionnée sur la partie interne des cuisses, procura un peu de soulagement: la même

---

béchiques incisifs, mais en évitant toujours d'exciter le vomissement.

J'ai eu occasion de traiter neuf catarres suffocans de cette dernière espèce avec le plus grand succès. Des sinapismes actifs appliqués aux jambes ont été le premier moyen auquel j'ai eu recours. Leur action locale décidée, j'ai fait appliquer des vésicatoires aux bras, enfin à la poitrine: quelquefois j'ai fait succéder le vésicatoire aux sinapismes placés aux jambes. Dès le début du traitement, j'ai prescrit une mixture composée de sirop d'érysimum, d'oximel scillitique, de kermès minéral, de tartre stibié dans l'eau de chardon bénit, en faisant la recommandation expresse de diminuer les doses du remède, de les éloigner, de les suspendre même s'il provoquait le vomissement, pour en retrancher le tartre stibié. La boisson ordinaire a été une forte décoction de lierre terrestre et de fleurs de sureau, avec addition d'oximel scillitique. Des lavemens purgatifs ont été employés de bonne heure. J'ai enfin terminé la cure par quelques laxatifs, lorsque l'expectoration tendait à sa fin.

Aux cas que je cite, sans en donner les détails, je dois en ajouter un qui me semble prouver que le catarre suffocant n'est autre chose qu'une apoplexie du poumon. Je n'entends pas établir une dispute de mots, ni engager personne à adopter ma manière de voir; mais il me paraît qu'en considérant le catarre suffocant comme une apoplexie, on saisirait plus vite les indications à remplir d'après chaque espèce.

dose, employée trois heures après, ramena le calme; les règles coulèrent comme à l'ordinaire, et le gonflement du ventre se dissipa.

Xe Observation.

De l'effet de la teinture antispasmodique, dans un cas de colique hépatique compliquée de suppression du flux menstruel.

Une fille âgée de dix-huit ans, d'une constitution forte et robuste, souffrait depuis douze heures des dou-

---

Une dame âgée de plus de trente ans, ayant le genre nerveux sensible, sujette à une affection asthmatique légère, éprouvait quelquefois des attaques dont je n'avais jamais été témoin, et que l'on me disait être nerveuses; elles consistaient dans une suffocation plus ou moins forte, qui cédait à l'administration d'une potion antispasmodique, et sur-tout au soin de faire respirer à la malade un air libre. Dans une attaque plus grave, et contre laquelle les moyens énoncés avaient été sans effet, je fus appelé. Je trouvai la malade sans connaissance : les yeux étaient saillans et mornes; la figure présentait un rouge livide. On remarquait un commencement d'hémiplégie du côté gauche. La respiration, très-gênée, était courte et précipitée. On n'apercevait que le mouvement d'expiration qui chassait chaque fois une matière écumeuse et gluante, découlant de la bouche par le côté non paralysé. Le pouls vide et petit était très-irrégulier : un froid sensible occupait les extrémités.. Si l'on ne m'eût pas dit que cet état avait commencé par l'affection de la poitrine, et que la tête s'était prise après, j'aurais cru à une apoplexie par affection primitive du cerveau, tandis que je ne la regardai que comme symptomatique, et causée par celle du poumon, dont l'action était presque éteinte. Que l'on appelle l'état que je décris du nom que l'on voudra, peu importe; il me présenta l'idée de l'apoplexie du viscère affecté, son organisation et la *dominance* du nerveux me servant à expliquer la différence qu'il y avait du pouls de la malade à celui d'un apoplectique par affection cérébrale.

leurs violentes dans l'hypocondre droit, et particulièrement au foie, accompagnées d'une sensibilité excessive dans cette partie, et d'un vomissement de matières bilieuses. Trois lavemens donnés à des intervalles très-rapprochés n'avaient pas été rendus, les urines ne coulaient pas : une potion huileuse anodine n'avait procuré aucun soulagement ; je fus appelé, je trouvai le pouls fiévreux, mais serré : ayant su de la malade que ses règles éprouvaient un retard de huit jours, j'attribuai l'état actuel à cette cause ; je prescrivis l'emploi de la teinture antispasmodique (huit grains par once), dont on frictionna une once à la partie interne de chaque cuisse, et sur le

---

Quand je fus auprès de cette dame, il y avait une heure que l'attaque avait commencé ; elle avait débuté par une douleur que la malade rapportait au diaphragme. Cette douleur augmentant brusquement, il survint une toux violente qui fit rejeter une assez grande quantité de phlegmes sans vomissement ni excréation. Peu d'instans après, la toux cessa ; l'affaiblissement du poumon eut lieu, ainsi que la perte de connaissance et l'hémiplégie.

En suivant ma pratique ordinaire, basée sur l'expérience, j'ordonnai un bain de jambes dans lequel on devait jeter une livre de moutarde ; en attendant qu'on l'eût préparé, je fis brosser fortement les jambes et les pieds La déglutition étant impossible, et le mouvement qu'il aurait fallu donner à la malade assise dans un fauteuil, pour lui administrer des lavemens appropriés, pouvant la faire périr, je me bornai aux moyens externes. Toutes les fois qu'il faut opérer une prompte révulsion, je préfère les sinapismes aux vésicatoires, à cause de leur action plus vive et plus prompte. On put bientôt employer le moyen indiqué. Peu de minutes après que la malade eut les jambes dans l'eau, l'inspiration fut sensible et la respiration plus longue. La figure se rapprocha de l'état naturel. Voyant le danger dissipé, je me retirai. Deux heures après, je trouvai la malade respirant comme dans son état ordinaire de santé, ayant la figure peu colorée, mais les idées encore confuses. Les symptômes d'hémiplégie étaient singulièrement affaiblis. La durée du bain avait été d'une heure, et son impression irritante ne

ventre. Les frictions furent répétées après deux heures. Peu d'instans après, il survint un si grand calme, que les selles et les urines donnèrent abondamment; un sommeil tranquille et profond, pendant trois heures, raffermit le bien-être. Les frictions furent faites une troisième fois. Il était midi lorsqu'on avait commencé l'usage de la teinture; à dix heures du soir, je trouvai la malade sans souffrance, mais ayant une fièvre très-prononcée. Je ne conseillai que de l'eau de riz, pour boisson ordinaire. Les douleurs ayant reparu dans la nuit, elles furent calmées de nouveau, demi-heure après avoir eu recours à la teinture. Le matin, la malade ne souffrait

---

s'était fait sentir sur la jambe gauche que quelques instans avant que la malade en sortît. Quoique je la trouvasse dans l'état le plus satisfaisant, je lui fis appliquer un vésicatoire à chaque bras, et je la mis à l'usage du look indiqué plus haut. La nuit fut très-bonne; le lendemain, je fis administrer deux lavemens purgatifs: vingt-quatre heures après, un purgatif ayant décidé des évacuations abondantes, il ne resta pas la plus légère trace de l'attaque.

Quoique cette note soit déjà bien longue, et que le fait que j'ai à rapporter soit étranger au sujet qui me l'a dictée, je ne veux pas me dispenser de le faire connaître à cause du moyen que j'ai mis en usage.

La dame, dont je viens de parler, fut prise, quelques années après l'accident que j'ai détaillé, d'une hémiplégie du côté droit. La parole et la déglutition étaient impossibles; la connaissance s'était un peu conservée; la liberté de la respiration annonçait que les poumons étaient étrangers à l'attaque. Après l'application de sinapismes actifs aux jambes, je fis placer un vésicatoire à la nuque. Ces remèdes ne trompèrent pas mon attente, et dans peu d'heures il fut possible de faire avaler d'une potion antispasmodique. Des lavemens irritans et purgatifs aidèrent promptement l'effet de la potion. La déglutition devint parfaitement libre; la parole fut intelligible, mais les extrémités supérieures et inférieures restèrent privées de mouvement, en conservant néanmoins un peu de sensibilité.

pas, mais la fièvre était très-forte, la langue sale, sans envie de vomir. Quoique la maladie présentât un élément bilieux, me fixant sur le retard du flux menstruel, et les douleurs, à quelque cause qu'on dût les rapporter, ayant été calmées par les embrocations avec la teinture antispasmodique, je conseillai de les faire deux fois dans la journée. Ce ne fut que dans la nuit que la malade souffrit; le moyen qui avait réussi la nuit précédente eut le même succès. Un minoratif employé le lendemain produisit de grandes évacuations de matières bilieuses, sans dissiper entièrement la douleur qui reparut encore dans la nuit, mais qui céda à un nouvel emploi de la teinture. La fièvre, quoique ayant diminué, se soutenait toujours. Le quatrième jour, la malade fut frictionnée à trois reprises différentes, et la douleur ne se fit plus sentir. Le minoratif fut répété le cinquième; le sixième, il fut permis un peu de nourriture. L'absence de la douleur, la cessation de la fièvre, le bon état des premières voies ne me firent pas abandonner l'usage des frictions; elles eurent encore lieu six

---

J'avais fait préparer une teinture avec une once de poivre noir concassé, et autant de fleurs d'arnica montana, sur seize onces d'eau-de-vie. On en frictionna trois fois le jour la malade, sur l'épine du dos. Peu de jours après l'emploi de ce moyen, le mouvement revint aux deux extrémités, mais moins à la supérieure qu'à l'inférieure. En continuant l'usage de la teinture à dose proportionnée au besoin de stimuler qui diminuait journellement, la malade put marcher sans trop de gêne, aller à la promenade, et se servir de son bras, qu'elle portait jusqu'à la tête. Après un certain temps, ayant abandonné les frictions, il fallut y revenir toutes les fois que le vent du sud régna, pour contrebalancer la faiblesse qu'il procurait dans les parties affectées.

Cette dame s'étant soutenue dans cet état, environ dix mois, périt d'un hydrothorax.

fois en trois jours ; et le dixième, à compter de celui de l'invasion de la maladie, les règles parurent avec beaucoup d'abondance. La malade se rétablit promptement.

XIe Observation.

De l'effet de l'Opium et du Camphre dissous dans l'eau-de-vie, dans un cas de fièvre intermittente liée à une affection utérine.

Une dame âgée de vingt-huit ans, d'un tempérament sanguin, d'une constitution délicate, douée d'une sensibilité nerveuse excessive, était sujette depuis long-temps à une fièvre quotidienne intermittente. Il y avait plusieurs années que tout avait annoncé, chez la malade, une grossesse ; mais les signes qui y faisaient croire, et qui se soutinrent pendant treize mois, se dissipèrent. Il lui resta, dans la région de la matrice, des douleurs qui se compliquèrent avec une fièvre intermittente dont le type changeait très-souvent. On avait employé plusieurs remèdes, parmi lesquels les adoucissans n'avaient pas été négligés, et l'on n'avait pu obtenir que des calmes très-courts, sans qu'ils fussent jamais parfaits. A ces détails, que l'on me donna quand je fus appelé, on ajouta que le quinquina, qu'on avait essayé plusieurs fois, et sous bien des formes, avait toujours eu un effet nuisible. Le tact me fit découvrir un peu de rénittence dans la région de la matrice, avec augmentation de sensibilité. Je voulus m'assurer si la teinture de quinquina frictionnée n'aurait pas plus de succès ; je fus obligé de l'abandonner à cause de son inutilité. Les antispasmodiques calmans et d'une action fondante, me

parurent offrir plus d'avantages. Je proposai, en conséquence, l'usage de l'opium, par la bouche, et l'assa-fœtida en lavemens. Ces remèdes, soutenus pendant quinze jours, et combinés avec le lait d'ânesse que l'on continua plus long-temps, firent disparaître entièrement la fièvre. La matrice perdit un peu de sa sensibilité, mais la rémittence fut la même. Quatre mois s'étaient écoulés sans que la fièvre se fût annoncée, quand elle reparut sous le type d'intermittente tierce. L'utérus semblait avoir plus de sensibilité. Je prescrivis de suite des embrocations à la partie interne de chaque cuisse, en employant, pour chaque côté, une cuillerée à bouche d'eau-de-vie, dans quatre onces de laquelle on avait fait dissoudre quatre grains d'opium cru, et huit grains de camphre. La première administration du remède diminua la fièvre; elle céda à la seconde. Malgré l'usage soutenu des frictions, un accès reparut. Les premières voies étant embarrassées, je plaçai un purgatif fort doux, qui, quoique ayant procuré des évacuations abondantes, n'empêcha pas le retour de l'accès; mais il fut prévenu par l'usage de la dissolution, renforcée de deux grains d'opium et de quatre grains de camphre, sans augmentation du véhicule.

Il est bon que j'observe que les fonctions des premières voies se faisaient bien en général, et que le cours des règles était régulier. Dans plusieurs autres circonstances, cette dame ayant éprouvé des accidens nerveux différens, provoqués toujours par la même cause que la fièvre dont je viens de rapporter l'histoire, elle les a toujours dissipés par l'usage en frictions de la teinture antispasmodique légèrement camphrée.

XIIe Observation.

De l'effet de la teinture antispasmodique dans un cas de fièvre intermittente nerveuse, occasionnée par la suppression du flux menstruel.

Une dame âgée de quarante ans, d'un tempérament bilieux, d'une constitution délicate, d'une sensibilité nerveuse excessive, ayant éprouvé plusieurs secousses propres à alarmer la tendresse maternelle, eut une suppression du flux menstruel, accompagnée de douleurs vives dans la région épigastrique, qui cédèrent aux moyens généraux. A l'époque suivante, ces douleurs furent remplacées par une fièvre quotidienne intermittente, dont les accès violens se répétèrent pendant dix jours. Les règles ne s'établirent pas. Cette dame, sans éprouver de fièvre, resta dans un mal-aise constant, jusqu'à l'époque prochaine où elle fut reprise de fièvre intermittente tierce. Le froid, sans être long, était vif, et était remplacé par une chaleur inquiétante, accompagnée de douleurs de tête et d'assoupissement. La langue sale, la bouche mauvaise, des envies de vomir paraissaient exiger un émétique ou des purgatifs; je m'en abstins par la persuasion que cet appareil saburral tenait à un élément nerveux, et après le second accès, la malade fut mise à l'usage des frictions avec la teinture antispasmodique, à la dose d'une once chaque fois. Elles furent répétées de quatre heures en quatre heures. L'accès suivant fut à peine sensible : les frictions continuées, la fièvre ne reparut plus. La malade n'abandonna pas pour cela les frictions; elle diminua seulement de moitié la dose de la teinture, qui fut portée en tout à

douze onces. La langue se dépouilla, l'appétit revint, les forces se rétablirent, et les règles parurent en abondance et sans nulle secousse douze jours avant leur époque ordinaire.

XIIIe Observation.

De l'effet de la teinture antispasmodique dans un cas de fièvre intermittente quarte avec diminution notable du flux menstruel.

Consulté par écrit pour une dame affligée depuis huit mois d'une fièvre intermittente quarte, pendant le cours de laquelle les règles qui, en état de santé, étaient extrêmement abondantes, avaient considérablement diminué, je conseillai l'emploi, en frictions, de la teinture antispasmodique. Voici la lettre que je reçus peu de temps après du père de la malade.

« Je viens, Monsieur, vous remercier d'avoir rendu la santé à ma fille. Elle commença les frictions aussitôt votre lettre reçue. Le flux menstruel, qui parut huit jours après, fut un peu plus abondant. Pendant ce mois, continuation de frictions; la fièvre n'est venue que par intervalles. A la seconde époque du flux menstruel, il a été aussi abondant qu'avant la maladie. Depuis, plus de fièvre, et il n'y a pas apparence de retour.

« Pendant les frictions, le ventre et les cuisses se sont enflammés et se sont recouverts d'une grande quantité de boutons : nous n'en avons pas été surpris; vous nous aviez annoncé que la teinture pourrait produire cet effet, qui nous aurait fait abandonner le remède, si nous n'en avions pas été prévenus; les frictions faites aux

jambes ont eu les mêmes suites. Ma fille les a mieux supportées sur les cuisses.

« Voilà une cure malgré la mauvaise saison, et deux filles de ma connaissance se sont bien trouvées dans le même temps, de votre teinture, pour rappeler leurs règles dont la suppression faisait des ravages. J'avais prêté à leur médecin l'ouvrage que vous me donnâtes quand je partis de chez vous (17). »

---

(17) Ce Monsieur me rappelle le bon effet que j'ai retiré d'une combinaison fort simple dans une maladie très-grave dont il était atteint.

Il se rendit chez moi fortement menacé d'un hydrotorax, et ayant une hydropisie ascite. Je fus assez heureux pour dissiper les craintes que donnait la poitrine ; mais, malgré tous les remèdes que je mis en usage, l'ascite ne diminua pas ; elle se compliqua même de tympanite. Cette hydropisie me causa plus de chagrin que l'autre, parce qu'elle procurait des douleurs que l'épanchement peu considérable n'aurait pas occasionnées.

Ayant employé plusieurs fois et avec succès, contre des affections flatulentes, le karabé en poudre et l'ipécacuanha, je pensai que dans ce cas-ci cette combinaison pourrait avoir quelque avantage, du moins pour soulager ; et, dans l'intention de remplir toutes les indications, j'y joignis la scille. Je combinai donc six grains de cette dernière substance en poudre avec quinze grains de karabé et deux grains d'ipécacuanha, le tout incorporé avec suffisante quantité de conserve d'énula campana, pour former du tout, neuf pilules. Le malade en prit trois le matin, trois à midi, et il devait prendre les autres le soir. Quelle fut ma surprise, quand je visitai mon malade, d'apprendre qu'il avait poussé six selles. Je crus que les évacuations étaient indépendantes de l'action du remède que je suspendis cependant pour le soir. Le lendemain, même administration, mêmes effets. Je ne doutai plus alors qu'elles ne dussent être attribuées aux pillules, et j'en eus la certitude en les suspendant, puisque ce jour-là il n'y eut point de selle. J'insistai sur ce seul moyen qui, en entretenant une très-grande liberté du ventre, et en rétablissant le cours des urines, sans qu'on pût jamais regarder leur flux comme critique pour la quantité,

XIVe Observation.

De l'effet de la teinture antispasmodique dans un cas de fièvre maligne liée à la suppression des règles.

La fille de service de madame ***, âgée de vingt-huit ans, d'une constitution assez forte, eut l'imprudence, pendant le cours de ses règles, de se mettre dans l'eau froide, ce qui supprima brusquement cette évacuation. Appelé le lendemain, je trouvai cette fille éprouvant un mal de tête affreux avec prostration des forces, langue extrêmement sale, un dégoût absolu, des nausées, le pouls très-fréquent, petit, embarrassé, le tout accompagné de soubresauts dans les tendons. Je crus à un embarras dans les premières voies, attendu que les règles, lors de leur suppression, tendaient à leur fin; et je conseillai pour le jour suivant deux grains de tartre stibié mêlés à demi-gros de crème de tartre. Ce remède,

---

délivra le sujet de l'une et l'autre hydropisie. Les pilules ne furent pas portées au-delà de six par jour.

Peu de temps après, j'eus à traiter un garçon de vingt ans, qui, à peine convalescent d'une dyssenterie putride, fut atteint d'une tympanite; le même remède réussit comme dans le premier cas.

J'ai eu à me louer du même traitement dans une tympanite compliquée d'anasarque.

Ces observations tout-à-fait étrangères à mon sujet, paraîtront peut-être déplacées à quelques-uns de mes lecteurs. Dans un ouvrage de pratique, les digressions me paraissent permises, quand elles ont pour objet des cures obtenues par des moyens ou des combinaisons peu usitées. J'aime à croire qu'elles ne déplairont pas au médecin praticien.

donné en trois doses, étendu chaque fois dans un verre d'eau, fit rejeter une très-grande quantité de matière verdâtre et très-amère. Le mieux ne suivit pas cette évacuation. L'indication me paraissant la même, la malade, après un jour de repos, prit un purgatif composé de tamarin, de follicules, de crème de tartre et de manne. Ce purgatif procura plusieurs selles qui entraînèrent deux vers en vie.

Le soir il y eut, pour la première fois, un redoublement marqué, accompagné de quelques disparates dans les idées, d'un assoupissement très-fort; le pouls devint plus mauvais, et les soubresauts furent plus fréquens. A mesure que la maladie marcha, les symptômes s'aggravèrent; la langue et les dents devinrent très-noires; l'assoupissement fut si profond, que j'eus recours aux vésicatoires. Le quinquina fut donné pendant quatre jours, et porté à la dose de trois onces. Les symptômes les plus alarmans cédèrent: plus d'assoupissement ni de soubresauts; la langue, de noire qu'elle était, devint jaune, toujours très-sale. Le dégoût pour les alimens qu'on administrait, la bouche extrêmement mauvaise, les déjections toujours fétides et fréquentes, me firent croire à la nécessité d'un nouveau purgatif. La maladie était à son seizième jour; les redoublemens offraient la même durée; je prescrivis donc un minoratif; il produisit un effet satisfaisant, quant au nombre d'évacuations et à la nature des matières, qui annonçaient la coction; mais les redoublemens qui le suivirent s'accompagnèrent de tous les symptômes qui m'avaient fait craindre une issue funeste. Celui du vingtième jour fut si fâcheux, que je désespérais presque de la malade.

Devais-je revenir au quinquina, ou avoir recours à quelque autre moyen? J'étais en suspens, lorsque, ré-

fléchissant que la maladie datait de l'instant de la suppression du flux menstruel, je crus que si je pouvais en avancer l'époque, qui n'était éloignée que de quelques jours, peut-être serais-je assez heureux pour obtenir du succès. Je fis en conséquence frictionner d'heure en heure sur le bas-ventre et les parties internes des cuisses, une once de teinture antispasmodique non-filtrée. Vers les trois heures du soir, quatre frictions ayant été déjà administrées, les règles parurent avec leur régularité ordinaire et en aussi grande abondance que dans le plus parfait état de santé. Le redoublement n'eut plus lieu. Dans trois jours la malade fut à même de prendre un peu de nourriture solide; et, la convalescence marcha si rapidement, que dans vingt jours la fille, qui fait le sujet de l'observation, vaqua à ses occupations accoutumées.

De l'emploi de l'opium associé quelquefois au camphre contre différentes coliques.

Première Observation.

De l'effet de la teinture antispasmodique dans un cas de colique spasmodico-flatulente, qui avait son siége dans l'estomac.

Une demoiselle âgée de quarante-quatre ans, d'une constitution forte, d'un gros embonpoint, d'un tempérament bilieux, paraissait avoir le plus grand besoin d'être purgée. Les émétiques la fatigant beaucoup, j'avais ordonné un purgatif. La veille du jour où elle devait le prendre, elle fut attaquée brusquement d'une colique violente d'estomac. Elle prit une potion où en-

traient vingt gouttes anodines minérales d'*Hoffmann*, et autant de celles de *Sydenham*. Appelé, je jugeai la colique spasmodico-flatulente. Quoiqu'elle fût visiblement décidée par un état de gastricité, il me parut pressant de calmer le symptôme avant d'attaquer la cause. J'ordonnai deux grains d'extrait gommeux d'opium, à une heure d'intervalle l'un de l'autre, en cas d'insuffisance du premier. Ils furent pris sans le moindre succès. Une potion huileuse à laquelle on avait ajouté quarante gouttes de *Sydenham*, donnée en deux fois dans l'espace d'une heure, un épithème antispasmodique et calmant appliqué sur l'estomac ne procurèrent pas plus de soulagement. Toute la journée se passa dans les souffrances; les urines ne coulaient plus. La malade ne pouvait avaler une cuillerée de liquide sans ressentir dans l'épigastre des douleurs insupportables. On avait inutilement usé de lavemens. J'eus recours à la teinture antispasmodique, dont on frictionna une once sur la partie interne des cuisses et sur le ventre. Ces frictions renouvelées dans une heure, il se manifesta un calme qui dispensa la malade de prendre de l'extrait gommeux d'opium que j'avais prescrit au besoin. Une troisième embrocation fut faite deux heures après la seconde : la nuit fut tranquille, et occupée en partie par le sommeil. Une chose remarquable, c'est que quelques instans après chaque friction, les urines coulèrent abondamment. Le lendemain matin la teinture fut encore employée. La journée fut bonne, la malade put prendre plusieurs doses de bouillon, et mangea même quelques alimens légers sans en être incommodée. On employa encore la teinture dans le jour et la soirée; la nuit fut infiniment meilleure que la précédente, et le lendemain je permis une nourriture plus solide. Les

lavemens à demi-seringue purent être placés sans douleur et avec fruit. La langue se dépouilla; les autres signes qui annonçaient la gastricité se dissipèrent, et la malade se rétablit promptement sans purgatif (18).

IIe Observation.

De l'effet de l'Opium et du Camphre dissous dans l'eau-de-vie, dans un cas de cardialgie.

Une dame âgée de trente ans, d'un tempérament bilieux, éprouvait, depuis vingt jours, une cardialgie qui lui laissait peu de momens exempts de souffrances. Les douleurs, accompagnées d'envies de vomir, et d'im-

---

(18) J'ai soigné une dame d'une constitution délicate, ayant le genre nerveux très-sensible, qui avait la fièvre avec redoublemens; la langue était sale et mauvaise; cet état était accompagné de dégoût et d'envies de vomir. Je prescrivis de l'ipécacuanha, qui agit assez complètement. Les redoublemens se soutenant et augmentant avec les mêmes signes de saburre, j'eus recours à un purgatif; il produisit des évacuations abondantes, mais le redoublement offrit plus d'intensité, et s'accompagna d'un violent mal de tête. Celui du lendemain s'annonçant de manière à faire craindre une augmentation dans les symptômes, et me rappelant que j'avais guéri, il y avait plusieurs années, par l'usage soutenu du lait d'ânesse, la malade d'une anasarque avec commencement d'épanchement dans le bas-ventre, je crus devoir recourir aux calmans. J'ordonnai un julep avec deux dragmes de sirop de *Karabé*. Le redoublement fut enrayé; le lendemain, la langue fut dépouillée en partie; la fièvre à peine sensible. Le julep répété le soir avant l'heure de l'invasion du redoublement, celui-ci n'eut pas lieu, la fièvre ne se fit pas sentir. La malade prit de la nourriture, et se rétablit dans peu de jours, sans être de nouveau purgée, ayant pris, encore deux fois, un julep avec une dragme seulement de sirop de *Karabé*.

possibilité de rien avaler, étant devenues extrêmement violentes, je fus appelé. Les règles auraient dû paraître la veille, je prescrivis douze grains d'opium cru et une dragme de camphre dissous dans six onces d'eau-de-vie, et je fis frictionner de quatre heures en quatre heures, la partie interne des cuisses et le ventre, en employant chaque fois une once de cette dissolution. Après la troisième friction, les douleurs furent moindres. La malade put prendre du liquide sans éprouver la moindre envie de vomir. Après la cinquième, le calme fut parfait; on employa cependant le reste de la dose. Le lendemain, il se manifesta un commencement de jaunisse, qui fut dissipée dans vingt-quatre heures, les règles ayant paru.

L'apparition du flux périodique était-elle due à la cessation des douleurs ou à l'action emménagogue du remède que j'avais mis en usage? Quoiqu'il ne soit pas aisé de répondre affirmativement, je crois être autorisé à dire, en rapprochant cette observation de celles que j'ai rapportées plus haut, que la dissolution que j'ai employée a facilité le cours des règles, dont le retard avait provoqué l'augmentation des symptômes, soit en décidant un spasme par sympathie sur la région épigastrique, soit en procurant l'engorgement des vaisseaux sanguins de la même région.

IIIe Observation.

De l'effet de l'Opium et du Camphre dissous dans l'eau de vie, dans un cas de colique spasmodico-flatulente.

La dame dont je viens de parler, trente-cinq jours après sa guérison, les règles ayant coulé à l'époque or-

dinaire, fut prise d'une colique spasmodico-flatulente qui affectait particulièrement la région épigastrique, et qui provoquait des envies, le besoin même de vomir, que la malade cherchait de temps en temps à satisfaire, en mettant les doigts dans la bouche, mais sans en éprouver du soulagement. Elle prit, en plusieurs fois, trente gouttes anodines de *Sydenham*, et autant de liqueur d'*Hoffmann*, dans un véhicule approprié. L'insuffisance de ce moyen la détermina à m'appeler. Je prescrivis, comme dans la première maladie, l'opium et le camphre; l'un à douze grains, l'autre à une dragme, dissous dans six onces d'eau-de-vie. Elle en usa comme elle avait fait précédemment, en répétant cependant les frictions de trois heures en trois heures. Chaque fois qu'elle se fut frictionnée, elle ressentit du soulagement, et elle fut exempte de douleurs après la troisième friction. L'estomac reçut des alimens sans en être fatigué. Il parut seulement sur la peau, comme dans l'autre maladie, une teinte jaunâtre, mais plus légère cette fois, qui fut dissipée par l'effet d'un purgatif.

IVe Observation.

De l'effet de la teinture antispasmodique dans un cas de colique spasmodico-flatulente.

Une dame âgée de vingt-trois ans, d'une constitution délicate, ayant le genre nerveux extrêmement sensible, souffrait depuis trente-six heures des coliques faibles dans le principe, mais devenues très-vives par l'usage de plusieurs lavemens. Elle me fit appeler. Je

prescrivis de suite des embrocations sur la partie interne des cuisses, avec demi-once de teinture antispasmodique, contenant seize grains d'opium, par once d'eau-de-vie. Ces embrocations agirent si efficacement, qu'un quart d'heure après l'emploi de la teinture, la malade ne souffrit plus, et qu'il ne fut pas besoin de répéter ce moyen.

Ve Observation.

De l'effet de la teinture antispasmodique dans un cas de colique hépatique.

Une dame d'un tempérament bilioso-sanguin, d'une sensibilité nerveuse si excessive, qu'elle avait des mouvemens convulsifs par l'impression d'une peine légère, comme par celle d'un plaisir un peu vif, avait éprouvé à plusieurs reprises des attaques violentes de colique hépatique accompagnée, pendant dix à douze jours, d'un vomissement qu'aucun moyen ne pouvait calmer, et qui ne permettait pas à la malade de prendre la moindre nourriture, sous quelque forme que ce fût : cet état se terminait par la jaunisse. Des médecins du plus grand mérite avaient pensé qu'il existait chez la malade des concrétions biliaires. Vu l'excès de sensibilité et de mobilité du genre nerveux, je crus que le spasme seul pouvait provoquer l'attaque. Je dirigeai le traitement, d'après cette manière de voir, en ne négligeant pas l'opinion des autres médecins. Dans le cours de ce traitement, deux fois les premiers symptômes de l'attaque, la douleur vive, sur-tout dans la région du foie, s'annoncèrent, et deux fois je les

curayai, en faisant frictionner demi-once de teinture antispasmodique sur la partie interne de la cuisse droite; dans ces deux circonstances, la seconde friction faite à deux heures d'intervalle de la première, il ne fut pas nécessaire d'en venir à la troisième.

La jaunisse n'ayant point accompagné les attaques, avortées à la vérité, qu'éprouva cette dame, tandis qu'elle avait toujours eu lieu dans des circonstances de même nature, il ne me paraît pas raisonnable d'attribuer la teinte jaune que j'observai deux fois chez l'autre malade, après l'emploi de la teinture d'opium non filtrée avec addition de camphre, à l'action de cette substance. Des phénomènes, dont j'ai été témoin quelquefois, pendant l'usage de la même préparation, me mettent dans le cas d'assigner une autre cause de l'affection ictérique de la peau chez la dame dont il est question, IIe *et* IIIe *observations.* J'aurai occasion de développer mon opinion à ce sujet.

VIe Observation.

De l'effet de l'Opium et du Camphre dissous dans l'eau-de-vie, dans un cas de colique nerveuse-spasmodique.

Une dame âgée d'environ trente ans, d'une constitution forte, d'un tempérament bilieux, qui avait décidé dans plusieurs occasions des éruptions de boutons à la peau, quelquefois accompagnées de croûtes, était tourmentée d'un reste de matière laiteuse, quoiqu'on eût employé les remèdes les plus appropriés pour la combattre. Cette dame s'étant mise en voyage,

les fatigues de la route, ou quelques écarts dans le régime, décidèrent une colique nerveuse-spasmodique, qui affectait toute l'étendue de la région abdominale, et qui excitait les douleurs les plus vives. Un homme de l'art avait prescrit deux grains d'extrait gommeux d'opium, qui ne procura qu'un soulagement momentané. Une potion antispasmodique chargée d'opium liquide de *Sydenham*, et servie à des intervalles très-rapprochés, n'eut pas plus de succès : son usage, au contraire, fut suivi de vomissemens qui ne permettaient pas à la malade de garder autre chose qu'un peu d'eau de veau. Un pouls serré et petit accompagnait cet état, quand je fus appelé. Les premières voies me paraissant libres, je m'occupai d'arrêter le vomissement, et je prescrivis dix grains de racine de *Colombo* en poudre, et autant d'*yeux d'écrevisses*, remède, que j'ai vu agir très-souvent comme un puissant anti-émétique (19). S'il n'eut pas dans ce cas-ci la même efficacité que dans beaucoup d'autres cas, il suspendit néanmoins pendant plusieurs heures le vomissement, mais sans diminuer la colique. La malade se refusant à tout remède intérieur, je lui fis frictionner sur la partie interne de la cuisse demi-once d'eau-de-vie, tenant en dissolution un grain d'opium cru et deux grains de camphre. Je recommandai de faire, deux heures après, une autre friction sur la cuisse opposée. Un quart d'heure après la première, la douleur cessa dans toutes les régions de ce côté, l'épigastrique exceptée. Encouragée par ce succès, la

(19) Comme j'ai plusieurs observations intéressantes sur la vertu anti-émétique de la racine de *Colombo*, je les donnerai dans le cours de l'ouvrage.

malade n'attendit pas le terme prescrit, elle se fit frictionner bientôt après l'autre cuisse, et les mêmes phénomènes eurent lieu dans le même intervalle : de retour auprès d'elle, et voyant que le remède semblait n'avoir agi que relativement à la distribution des vaisseaux lymphatiques qui s'en étaient chargés, je fis appliquer un emplâtre d'opium sur la région épigastrique, et dans peu d'instans le calme fut parfait. Depuis trois fois vingt-quatre heures, la malade n'avait pas pris de repos; elle dormit, pendant neuf heures, du sommeil le plus tranquille. Son réveil ne fut troublé ni par la fatigue qui accompagne assez souvent l'administration de l'opium à l'intérieur, ni par la douleur. La journée qui suivit cette nuit fut très-bonne. Des alimens furent pris avec plaisir et sans être rejetés. Ce ne fut que le soir que la malade éprouva quelques sensations pénibles dans la région hypogastrique, mais elles cédèrent promptement à l'embrocation répétée sur chaque cuisse, avec la dissolution qui avait déjà réussi, et elles ne reparurent plus.

VIIe Observation.

De l'effet de la teinture antispasmodique dans un cas de coliques nerveuses avec retour et accroissement périodiques.

Un homme, âgé de cinquante ans, éprouvait depuis huit, des coliques dont la marche mérite d'être rapportée.

Ces coliques se faisaient sentir dans le ventre et dans l'estomac pendant toute la journée; elles s'accompa-

gnaient de berborigmes, de dégoût, de constipation, et tous les soirs à cinq heures, il y avait une augmentation de souffrance avec vomissement, pour l'ordinaire, qui faisait rejeter les alimens pris dans la journée. Il arrivait quelquefois que le vomissement n'avait pas lieu sans que le ventre en fût plus libre; et après deux ou trois jours, il reparaissait avec plus de violence, et il était de plus longue durée, parce que le malade rendait presque toute la nourriture qu'il avait prise pendant le temps où il n'avait pas vomi, enveloppée dans des glaires plus ou moins épaisses. Les urines coulaient en petite quantité. On ne parvenait à obtenir des selles que tous les huit ou dix jours, au moyen de lavemens stimulans qui souvent étaient sans effet. La première année, cette maladie, qui s'annonça en été, ne dura que trois mois; elle fut plus longue la seconde, et enfin le malade n'eut plus, par succession, que l'hiver où il ne souffrît pas.

Nous étions au commencement de l'été de la neuvième année de souffrance, quand le malade vint me demander des conseils. Avant de lui proposer l'emploi de la teinture antispasmodique, je pensai à d'autres remèdes qui me paroissaient appropriés, mais que je ne pus pas mettre en usage, parce qu'ils avaient été tous employés inutilement. J'eus donc recours à la teinture antispasmodique, dont on se frictionna deux fois le jour la partie interne des cuisses et le ventre. A peine huit onces avaient-elles été frictionnées, qu'il y eut un mieux sensible. Trente onces suffirent pour ramener le malade à une santé parfaite, qui se soutint sans trouble pendant quatre ans. Les mêmes coliques ayant eu lieu après ce terme, et l'homme de l'art qui avait été appelé ayant mis en usage les moyens généraux, elles se sont soutenues pendant dix-huit mois.

M. *Balaguier*, chirurgien de mérite de cette ville, a entendu de la bouche même du malade, l'historique que je viens de rapporter, et il m'a assuré avoir employé souvent avec succès la teinture antispasmodique avec ou sans camphre, et notamment, sans cette addition, chez une dame qui, depuis long-temps, était affligée d'une fièvre intermittente nerveuse qui avait résisté à plusieurs remèdes sagement administrés.

VIIIe Observation.

De l'effet de la teinture antispasmodique camphrée dans un cas de délire frénétique.

La femme qui m'a fourni le sujet de la douzième observation relative à l'emploi du camphre, se trouva, un mois et demi après, dans le même état frénétique que celui que j'ai décrit. Avant de m'avoir appelé, les parens eurent recours au remède qui leur avait réussi; ils n'en avaient employé que vingt grains, lorsque j'arrivai auprès de la malade. Les circonstances n'étant pas les mêmes que lors du premier accident, celui-ci se trouvant lié à l'époque des règles qui ne pouvaient pas s'établir, je prescrivis quatre onces de teinture antispasmodique, avec addition, à la vérité, de deux gros de camphre, à frictionner sur la partie interne des cuisses, en quatre fois, et à des intervalles de deux heures. Cette quantité de teinture employée, la malade fut plus tranquille, les règles parurent, en moindre quantité qu'à l'ordinaire, mais l'orage n'en fut pas dissipé moins complètement.

IXe Observation.

De l'effet de la dissolution d'Opium et de Camphre dans l'eau-de-vie, dans un cas d'affection nerveuse convulsive accompagnée de perte de connaissance.

Une fille âgée de vingt-deux ans, d'un tempérament pléthorique, d'une constitution forte, fut réglée à l'age de quatorze ans. Elle éprouva, peu de temps après, une frayeur qui décida un tel dérangement dans les règles, que depuis quatorze ans et demi jusqu'à vingt-un, il y eut des suppressions de quatre mois, de six et d'un an. L'appétit, l'embonpoint et les forces s'étaient soutenues ; les évacuations par les selles et par les urines avaient lieu comme dans le meilleur état de santé. Le sommeil était bon, mais depuis la frayeur dont il a été parlé, le réveil présentait des phénomènes peu ordinaires. Lorsque la fille s'éveillait d'elle-même, elle était parfaitement tranquille ; mais si de nuit ou de jour on l'éveillait, soit par quelque attouchement, soit par le plus petit bruit, elle était prise de convulsions pareilles à celles qu'on observe chez les épileptiques. Sans jamais avoir d'écume à la bouche, elle perdait connaissance ; elle poussait quelquefois des vociférations. Cet état se soutenait près d'une heure, et était suivi d'un tremblement dans tous les membres, qui durait le même temps : une fatigue très-forte lui succédait, et la malade était privée pendant toute la journée de vaquer à ses occupations.

Je prescrivis des frictions, qu'on fit trois fois le jour, sur la partie interne des cuisses et sur le ventre, avec

de l'eau-de-vie dans huit onces de laquelle on avait fait dissoudre quarante-huit grains d'opium brut, et deux gros de camphre. Une once était la dose qu'on employait chaque fois. Après la huitième friction, on put interrompre le sommeil du sujet, sans qu'il en résultât le moindre accident.

Le calme qui avait duré dix-huit mois, ayant été troublé par une nouvelle affection morale, on obtint un nouveau succès par l'emploi du même moyen.

Il n'est pas hors de propos que je fasse observer que le flux menstruel avait repris un cours régulier un an avant que la malade s'adressât à moi, et que son état n'avait pas été amélioré.

Xe Observation.

De l'effet de l'Opium dissous dans l'eau-de-vie, dans un cas d'épilepsie.

Un homme âgé de quarante-cinq ans, d'un tempérament bilioso-sanguin, après avoir éprouvé pendant plusieurs heures la crainte de périr dans des marais où il s'était engagé sans les connaître, fut atteint d'attaques d'épilepsie qui se répétèrent d'abord tous les mois, et se rapprochèrent assez pour se reproduire deux fois la semaine. D'après mes conseils, il fut saigné; il employa quelques évacuans, qui ne changèrent pas la marche de la maladie. Je me décidai pour les frictions avec l'eau-de-vie, dans laquelle on avait fait dissoudre huit grains d'opium brut par once de véhicule. A ce moyen j'ajoutai l'emploi, à l'intérieur, de la feuille d'oranger en poudre, qui fut portée, d'un gros, à une once par jour. La dose

de la dissolution ne dépassa pas trois onces pour la journée, mais par gradation on en vint à douze grains d'opium sur chaque once d'eau-de-vie.

Après quinze jours de ce traitement, les attaques furent plus rares; après trois mois de constance, le malade en fut délivré. Il avait joui pendant deux ans de la meilleure santé, lorsqu'une affection morale fit reparaître les accidens, qui cédèrent encore à l'usage de la dissolution et de la feuille d'oranger.

Si je n'avais pas une collection suffisante de faits qui démontrent l'efficacité de l'opium administré à l'extérieur, je ne présenterais pas cette observation comme en fournissant la preuve, la feuille d'oranger étant, d'après l'expérience, très-utile contre les maladies nerveuses convulsives. Je conclurai seulement que la combinaison des deux moyens que j'ai employés n'a nui à l'action ni de l'un ni de l'autre, et qu'on sera autorisé à les associer, lorsque l'un des deux sera sans effet.

De l'effet de l'Acétite de potasse et de celui de l'Opium et du Camphre unis à l'eau-de-vie dans un cas d'épanchement dans le bas-ventre.

Une femme âgée de trente ans, d'un tempérament pituitoso-bilieux, d'une constitution forte, accouchée pour la seconde fois, avait éprouvé, après sa dernière couche, une fièvre puerpérale peu intense, mais qui avait laissé des douleurs dans le bas-ventre, avec une proéminence très-marquée de cette cavité. Elle avait usé, quand je fus appelé, des remèdes anti-laiteux les plus recommandables. La malade avait la fièvre, la langue sale, et des frissons irréguliers. Les urines cou-

laient très-peu, les selles étaient supprimées, et les douleurs du bas-ventre avaient augmenté d'intensité, de fréquence, et s'étendaient jusqu'à la région épigastrique, qui était soulevée. La sensibilité de toutes ces parties ne permettait pas le tact le plus léger. Je prescrivis de suite une potion huileuse aiguisée avec le *kermès minéral*, et je fis appliquer sur la région abdominale des fomentations avec la décoction de plantes émollientes et légèrement résolutives. Le ventre s'ouvrit sans que les évacuations fussent très-abondantes; mais elles suffirent pour diminuer la sensibilité et l'élévation de l'épigastre. La continuation des moyens qui paraissaient réussir, produisit sur le bas-ventre des changemens assez heureux pour qu'il me fût permis de placer pendant trois jours de suite le petit lait de *Veisse*. Ce remède ayant décidé des évacuations copieuses, la sensibilité du ventre diminua, mais son volume resta le même. Je pus m'assurer par le tact qu'il existait un épanchement dans cette cavité. Croyant à la présence d'un hétérogène laiteux, je répétai encore trois fois le petit lait de *Veisse*, sans obtenir aucune diminution dans les symptômes énoncés ci-dessus, quoique les évacuations fussent assez abondantes. La fièvre céda cependant, la langue se dépouilla, et la malade sentit le besoin d'une nourriture plus forte que celle qu'avaient fournie jusqu'alors des bouillons maigres. L'épanchement se soutenant au même degré, avec infiltration dans les tégumens, la proéminence ayant toujours lieu, accompagnée de tension, et les douleurs plus considérables qu'elles n'auraient du l'être, en raison de l'épanchement, se faisant toujours sentir, rien ne m'annonçant une tympanite, je craignis qu'un état maladif de la matrice ne compliquât celui du bas-ventre. Je fus rassuré d'après l'explora-

tion que fit M. *Laborie*. Les évacuations alvines n'ayant procuré aucun effet avantageux, je cherchai à augmenter le cours des urines. Demi-dragme d'acétite de potasse ajoutée à une décoction de chiendent et de scolopendre, boisson ordinaire de la malade, fatigua l'estomac; il fallut l'abandonner. J'eus recours à la Méthode iatraleptique. Je fis mettre deux dragmes d'acétite de potasse dans deux onces d'eau-de-vie, et je recommandai qu'on en frictionnât deux fois le jour la partie interne des cuisses, en employant pour chaque côté une cuillerée à bouche de dissolution (je donnai la préférence à l'eau-de-vie sur l'eau commune, à cause de sa vertu tonique). Ce fut le soir qu'on commença l'administration du remède : les urines fournirent un peu plus pendant la nuit; dans le cours de la suivante elles furent plus abondantes. Au bout de huit jours, l'épanchement n'était que peu sensible, mais la proéminence du ventre et les douleurs se soutenaient toujours, de même que l'œdème des tégumens. Ne pouvant attribuer les symptômes principaux dont je viens de parler, qu'au spasme atonique qui occupait les régions ombilicale et hypogastrique, et s'étendait probablement sur la matrice, je substituai à l'acétite de potasse six grains d'opium cru, et vingt grains de camphre, en doublant la dose du véhicule. On frictionna trois fois le jour la partie interne des cuisses, en employant pour chaque friction la quantité désignée plus haut. Les urines coulèrent abondamment la première nuit qui suivit l'administration du remède, que l'on continua pendant six jours, et dont on obtint les mêmes effets. A cette époque, il n'y avait nulle trace d'épanchement, l'œdème était dissipé, mais la proéminence du ventre et les douleurs existaient encore au même degré. La dose d'opium fut portée à douze

grains, et celle de camphre à une dragme. Je n'eus qu'à me louer de cette augmentation, qui décida insensiblement la chute du spasme, annoncée par une très-forte diarrhée de matières noirâtres extrêmement fétides. Ces évacuations s'étant soutenues pendant huit jours, le même remède continué, les douleurs furent en décroissant, disparurent, et le ventre revint dans son état naturel. Je fis suspendre les frictions pendant quelques jours; les ayant conseillées de nouveau, je fus obligé de les abandonner, leur usage étant suivi de constipation. Aucun des symptômes contre lesquels je les avais indiquées n'existant plus, et la malade se trouvant parfaitement bien, je la mis à l'usage du petit lait. Cette boisson ayant procuré des vents, j'eus recours aux frictions avec la dissolution préparée comme ci-dessus, mais elles ne furent d'aucune utilité; je les remplaçai par l'opium administré à l'intérieur, qui produisit l'effet que je pouvais désirer. Il était pressant de soulager, et je n'insistai pas sur l'usage de la dissolution, qui pouvait avoir une action trop tonique; action à laquelle j'avais cru pouvoir attribuer la constipation qui avait eu lieu lors de la reprise du remède. Si j'avais remarqué dans plusieurs cas où j'avais employé l'opium à l'extérieur, qu'il eût, comme lorsqu'on le donne intérieurement, la propriété de resserrer le ventre, j'aurais assigné, pour cause de la constipation qu'il procura, cette propriété particulière qu'on lui connaît sans pouvoir se rendre raison du pourquoi.

De l'emploi de la teinture antispasmodique saturée d'acétite de potasse, après la ponction dans une hydropisie enkistée du bas-ventre.

Une dame âgée de vingt-deux ans, d'une bonne constitution, devenue grosse pour la première fois, sans avoir éprouvé pendant la gestation aucun accident, quoique le volume du ventre fût très-considérable, accoucha heureusement. Les lochies coulèrent en abondance, mais le ventre resta plus gros qu'avant la grossesse. Elle nourrissait avec beaucoup de succès, le ventre grossissant cependant, sans que cette augmentation fût accompagnée d'aucun dérangement sensible de la santé, lorsque vers le sixième mois, cette dame eut une diarrhée qui porta considérablement sur ses forces et sur son embonpoint. L'appétit ne diminua pas beaucoup, la soif fut très-peu marquée, les urines coulèrent toujours en proportion de la boisson; il n'y eut point d'enflures aux extrémités : il se manifesta des douleurs constantes dans la région lombaire, lorsque la malade marchait ou se tenait debout, et quelquefois même quand elle était au lit, mais sans gêne notable de la respiration. Cet état se soutenait depuis deux mois quand je fus appelé. Je trouvai un épanchement considérable dans la région abdominale. Le lait paraissait être au sein en raison des alimens, et l'enfant se portait à merveille sans secours étrangers. J'exigeai qu'on lui donnât une autre nourrice. La diarrhée se soutenant, et le ventre augmentant de volume, je ne crus pas devoir employer le petit lait de *Veisse* ni aucun autre purgatif. Il fallait cependant empêcher que la matière laiteuse ne compliquât la cause qui avait décidé l'épanchement, et

qu'il m'était difficile d'assigner, la malade ayant toujours joui d'une bonne santé, à quelques signes près d'épaississement de la lymphe, qui s'étaient manifestés dans son enfance; ce qui pouvait tout au plus faire soupçonner un état d'atonie dans le système lymphatique. Y avait-il obstruction dans quelque viscère? Il était impossible de s'en assurer par le tact. Je prescrivis la décoction légère de liége, ce remède me paraissant mériter la préférence sur beaucoup d'autres, à cause de sa vertu anti-laiteuse et de sa qualité astringente : il remplit parfaitement mes vues. Le lait se dissipa, la diarrhée fut arrêtée, et les urines coulèrent plus abondamment, mais sans suspendre le gonflement progressif du ventre. J'essayai plusieurs moyens, parmi lesquels la digitale pourprée employée en frictions ne fut pas négligée; tout fut inutile. Quelque augmentation que je procurasse dans les urines, je n'empêchais pas celle de l'épanchement. Tout me confirmant dans l'opinion que l'hydropisie était enkistée, je proposai la ponction. Je ne pense pas que dans cette hydropisie, comme dans l'ascite, il faille retarder l'opération. La malade, effrayée du moyen, désira consulter d'autres médecins; ils furent appelés avec le chirurgien de la maison. L'avis unanime fut pour l'existence d'un kiste, et la paracentèse fut décidée. Il fut également convenu qu'après avoir tiré le liquide, on appliquerait un vésicatoire sur la partie interne de l'une des cuisses; qu'on ferait des embrocations sur le ventre avec quelque liqueur spiritueuse, et qu'on aurait recours aux fondans, d'après le soupçon de l'épaississement de la lymphe. La ponction fut faite : on tira à peu-près vingt-cinq pintes d'eau couleur de bière, sans hydatides. L'exploration la plus exacte ne fit découvrir aucun embarras sensible dans le bas ventre.

Malgré l'évacuation des eaux, les douleurs aux lombes et dans la région des reins ne diminuèrent pas, ce qui m'engagea à quelques changemens dans le choix des moyens thérapeutiques adoptés. Le vésicatoire fut appliqué, des fondans furent donnés pendant huit jours seulement, la malade se refusant à les continuer. En raison de la grande sensibilité qui existait dans les lombes, je substituai à la liqueur spiritueuse qu'il avait été convenu d'employer, la teinture antispasmodique saturée d'acétite de potasse; on en frictionna matin et soir la partie interne de la cuisse où n'était pas le vésicatoire, le ventre et la région lombaire. La dose pour chaque fois fut de demi-once. Peu de jours après l'emploi de ce remède, les urines coulèrent avec plus d'abondance, et un mois de son usage fit disparaître les douleurs. Le vésicatoire à cette époque cessa de donner; il ne fut pas renouvelé: mais les frictions furent continuées encore deux mois. Un temps assez long s'étant écoulé sans que la santé de cette dame fût dérangée, les douleurs dont j'ai fait mention reparurent après une fièvre catarrale gastrique. Je prescrivis de nouveau la teinture antispasmodique sans addition d'acétite de potasse. On s'en servit pendant un mois sur la partie interne des cuisses, à la dose d'une once par jour. Son effet calmant fut le même que la première fois. La malade, depuis près de huit ans, jouit d'une bonne santé.

Dire que c'est la teinture antispasmodique qui a prévenu jusqu'aujourd'hui le retour de l'hydropisie, ce serait annoncer de la prévention, le vésicatoire ayant peut-être agi plus efficacement. Je communique les moyens que j'ai employés. Il fallait des révulsifs, des calmans et des toniques, je crus remplir toutes les indi-

cations. Le praticien tirera de cette observation le parti qu'il jugera à propos, s'il a à traiter une maladie semblable à celle que je viens de rapporter.

De l'emploi de la teinture antispasmodique avec et sans addition de camphre, dans quelques cas de rétention d'urine.

Première Observation.

De l'effet de la teinture antispasmodique camphrée, sans addition de camphre dans un cas d'ischurie urétrale.

Un homme âgé de trente-cinq ans, d'une bonne constitution, d'un tempérament bilieux, avait des embarras considérables dans le canal de l'urètre, qui, sans supprimer les urines, en gênaient souvent le cours; pour le rendre plus facile, il usait de bougies qu'il introduisait lui-même. Ayant une fois poussé la bougie avec trop d'effort, il rendit, en la retirant, une grande quantité de sang. L'instant d'après il urina avec plus d'abondance et plus de facilité que jamais; mais le lendemain matin les urines devinrent rares et difficiles; elles furent supprimées tout le reste de la journée et la nuit qui suivit. Le malade souffrant vivement du besoin d'uriner, qu'il ne pouvait pas satisfaire, me fit appeler. J'ordonnai qu'il fût sondé : toutes les tentatives furent inutiles. Soupçonnant un état de spasme dans le canal et au sphincter de la vessie, je conseillai le bain de siége dans une décoction de plantes émollientes. Quelques gouttes d'urine s'échappèrent sans procurer le moindre soulagement. Je prescrivis alors la teinture antispasmodique,

dans quatre onces de laquelle on fit dissoudre une dragme de camphre. On en frictionna la partie interne des cuisses et le bas-ventre, en employant une once de la liqueur : demi-heure après, les urines coulèrent en assez grande quantité, mais sans que la vessie se vidât complètement. Les frictions furent répétées au bout de deux heures : même résultat qu'après les premières. On y revint encore dans le même ordre, toujours avec un égal succès. Quoique le malade éprouvât de l'agitation, qu'il eût de la chaleur, le pouls plein et élevé, il dormit un peu dans la nuit. Le spasme se soutenant le lendemain, les urines ne coulant pas, j'employai la teinture antispasmodique, sans addition de camphre, attribuant à cette substance l'agitation que le malade avait ressentie. Il se frictionna trois fois dans la journée, et la sortie de l'urine suivit de très-près l'opération. La nuit qui suivit ne fut pas aussi agitée que la précédente, et le sommeil fut plus prolongé le troisième jour; les urines donnèrent un peu sans le secours de la teinture, qu'il fallut employer le soir pour les rendre plus faciles. La langue sale, le dégoût annonçant un état de gastricité qui pouvait entretenir l'ischurie, je fis passer le quatrième jour un purgatif minoratif. Mon attente fut trompée. Les selles fournirent abondamment, mais les urines se supprimèrent. J'en rétablis le cours au moyen de la teinture antispasmodique, dont je fis continuer l'usage matin et soir pendant trois jours. Le malade était bien, lorsqu'il se procura un nouvel orage par l'imprudence de garder les urines dans un moment où il avait besoin de les rendre. Tous les symptômes qu'il éprouva lors de sa première attaque se renouvelaient, mais ils furent enrayés par l'emploi d'une friction, et ils cédèrent à une seconde, faite dans l'intervalle de

demi-heure. Il reprit l'habitude de se frictionner matin et soir, pendant plusieurs jours. Il observa que lorsqu'il négligeait cette opération, le filet d'urine était plus petit. Dans treize jours il employa quatorze onces de teinture, sans y comprendre celle avec l'addition de camphre.

Pendant assez long-temps, le sujet fut dispensé de se servir, aussi habituellement qu'il le faisait auparavant, de la bougie, au moyen de la teinture antispasmodique à laquelle il avait recours dès qu'il éprouvait un peu plus de difficulté à rendre les urines. Il lui arriva, dans une circonstance, qu'après l'avoir employée comme à l'ordinaire, il parut dans toutes les parties frictionnées une éruption considérable de boutons, accompagnée de fièvre et d'une érysipèle à la face. L'érysipèle et les boutons disparurent par l'effet de quelques purgatifs, qui décidèrent des déjections bilieuses abondantes. J'ai vu plus d'une fois la teinture antispasmodique, ainsi que le camphre employés en frictions, réussir à calmer les accidens dans les blénorrhagies cordées.

IIe Observation.

De l'effet de la teinture antispasmodique, dans un cas d'ischurie rénale, compliquée d'affection spasmodico-flatulente.

Un homme âgé de quarante-cinq ans, d'un tempérament bilioso-sanguin, fut pris, après avoir resté dix-huit heures environ sans uriner, de douleurs vives qu'il rapportait au rein gauche, et qui s'étendirent jusqu'à la vessie, mais particulièrement du même

côté. Le besoin de rendre les urines ne se faisait point sentir. M. *Fages* conseilla une potion antispasmodique et calmante, des lavemens de même nature, une boisson appropriée et des bains. Le malade ayant pissé le sang à plusieurs reprises, et rendu des sables à cette époque, il soupçonna que l'état actuel était entretenu par la présence de quelque gravier dans le rein. Soit par sympathie, soit par une cause étrangère à l'affection du rein et de la vessie, le sujet éprouvait un gonflement considérable dans la région abdominale, avec le désir de rendre des vents, dont quelques-uns s'échappant par le haut, procuraient du soulagement. Il y eut quelques vomissemens, mais légers. Appelé, je fus d'avis de continuer les moyens proposés par M. *Fages*, excepté les lavemens, et je conseillai de faire des frictions sur la partie interne des cuisses et sur le ventre, avec la teinture antispasmodique, au cas que les urines ne coulassent pas, et que les douleurs se soutinssent. D'après ces conditions, le malade eut besoin de recourir au moyen indiqué. Il se frictionna de deux en deux heures, en employant chaque fois une once de teinture. Après la seconde friction, il ressentit un peu de calme qui ne l'empêcha pas de répéter le bain; et en en sortant, il rendit quelques urines et reposa. Les douleurs s'étant renouvelées dans la nuit, il eut encore recours à la teinture, qu'il employa deux fois dans l'espace d'une heure. Quelque temps après la seconde friction, les douleurs s'apaisèrent, le malade urina et dormit. Quoiqu'il se trouvât mieux à son réveil qu'il n'était la veille, il se mit au bain, et usa de la teinture en sortant de l'eau. Quoique les urines n'eussent pas repris leur cours ordinaire, le malade ne souffrit que de l'impression qu'avaient

laissée les fortes douleurs. Le bain et les frictions furent mis encore en usage le soir. La nuit fut bonne ; cela n'empêcha pas que pendant deux jours l'on ne continuât les mêmes moyens, et le sujet revint à son état ordinaire de santé.

Cette observation isolée ne fournirait pas une preuve suffisante de l'efficacité de l'opium administré à l'extérieur, d'autres remèdes ayant été employés en même temps : mais en m'appuyant de beaucoup d'autres faits, et en remarquant que dans ce cas-ci le calme a toujours suivi son administration, je pense qu'il a été d'un très-grand secours ; la potion antispasmodique calmante n'ayant été donnée que dans les premiers instans de la souffrance, qu'elle n'adoucit pas.

IIIe Observation.

De l'effet de la teinture antispasmodique camphrée, dans un cas d'ischurie par spasme atonique, précédée d'incontinence d'urine.

Un homme âgé de cinquante ans, d'une bonne constitution, d'un tempérament bilieux ardent, jouant par état d'un instrument à vent, éprouvait depuis plusieurs années, une incontinence d'urine, qui quelquefois faisait place à une ischurie d'autant plus fâcheuse, qu'il était presque impossible d'introduire la sonde, à cause des embarras du canal de l'urètre, à la suite de plusieurs blénorrhagies. Il souffrait depuis six heures de l'impossibilité d'uriner, quand il me fit appeler. D'après son assertion, les bains lui ayant nui en pareille circonstance, je m'abstins de les prescrire. N'ayant pas la res-

source de tirer l'urine au moyen de l'algalie, je défendis toute boisson, et je permis seulement qu'il suçât quelques tranches d'orange ou de citron, afin de tromper la soif ardente qu'il ressentait, et de calmer le feu brûlant de la bouche. J'ordonnai des frictions sur la partie interne de chaque cuisse, avec la teinture antispasmodique camphrée : elles furent faites d'heure en heure, en employant chaque fois demi-once de teinture et huit grains de camphre. Après la quatrième friction, le cours des urines se rétablit, et il fut plus libre qu'avant l'attaque, époque à laquelle elles ne coulaient jamais que goutte à goutte, lors même que dans certains momens le malade avait la faculté de les émettre volontairement. Les frictions furent continuées, d'après le bien qu'elles me parurent opérer sur la maladie habituelle : on les fit trois fois le jour, et pendant deux fois vingt-quatre heures ; le sujet se trouva entièrement délivré de l'incontinence d'urine. Elle reparut après ce terme momentanément, les frictions ayant été négligées ; mais remises en usage, et faites matin et soir, chaque fois à la dose d'une once de teinture et de dix grains de camphre, l'incontinence se dissipa entièrement. Le malade avait employé sous mes yeux six livres de teinture camphrée lorsqu'il partit. Quatre mois après son départ, il m'écrivit qu'il n'avait d'autre incommodité que celle qui naissait des embarras du canal de l'urètre, qui, vraisemblablement, était affecté dans l'ischurie d'un spasme atonique, fixé d'une manière plus particulière et plus constante sur le col de la vessie, ce qui décidait l'incontinence.

IVe Observation.

De l'effet de la teinture antispasmodique dans un cas d'ischurie sympathique.

Il y a un an environ que je fus appelé à Jonquières, auprès de M***, qui, depuis la veille, souffrait d'une douleur vive à la région du foie, avec suppression totale d'urines. Plusieurs moyens avaient été employés inutilement. Une fièvre assez aiguë, les extrémités froides, de fréquentes envies de vomir, la langue sale et la bouche mauvaise, le ventre extrêmement tendu, le teint pâle et des frissons irréguliers sont les phénomènes que m'offrit le malade, homme fort et vigoureux, ayant le genre nerveux très-irritable. La fréquence des maladies bilieuses qu'il avait éprouvées, suite de son tempérament ou du mauvais régime, aurait fixé mon attention sur les symptômes qui paraissaient annoncer la saburre des premières voies, si je ne les avais attribués au désordre que procurait, sur les organes épigastriques, une irritation qui menaçait d'une inflammation prochaine. Je cherchai donc à calmer et à rétablir le cours des urines. On employa la teinture antispasmodique en frictions sur le ventre et sur la partie interne des cuisses à la dose d'une once. Elles furent pratiquées d'heure en heure. Après la seconde, le malade urina abondamment. La douleur entièrement dissipée, le sommeil étant survenu après la troisième, et ayant duré jusqu'au matin, le malade se trouva si bien, qu'il aurait suivi les vendangeuses si je ne l'en eusse empêché. Je conseillai de revenir aux fric-

tions de deux en deux heures, et une diète sévère pour toute la journée. La première prescription ayant été négligée, la douleur et la suppression d'urines reparurent dans l'après-midi. On revint aux frictions, et de suite le calme reparut. Un minoratif placé le lendemain procura de bonnes évacuations. Quoique le mal parût entièrement dissipé, j'exigeai que l'on continuât l'usage de la teinture, mais en ne frictionnant qu'à des intervalles plus éloignés. Douze onces furent employées pour tout le traitement; et depuis, le sujet jouit de la santé la plus parfaite.

Par M. *Thibal.*

Ve Observation.

De l'effet de la teinture antispasmodique camphrée, dans un cas de rétention d'urine.

Un paysan de la commune de Boussac, âgé de cinquante-six ans, d'un tempérament bilieux, était atteint depuis un mois d'une grande difficulté d'uriner, avec un besoin fréquent qui lui faisait éprouver de si vives douleurs, quand il voulait le satisfaire, qu'il lui semblait avoir du feu dans le canal de l'urètre. Il jouissait, à cela près, d'une bonne santé; jamais il n'avait eu de maladie vénérienne.

Je fus consulté le 12 nivôse; l'exploration de la région de la vessie ne m'ayant offert rien de particulier, je pensai que cette rétention tenait à une irritation vive du canal de l'urètre et du col de la vessie. Je conseillai les frictions sur la partie interne des cuisses, avec la teinture antispasmodique dans six onces de

laquelle on fit dissoudre un gros et demi de camphre. Elles furent faites de deux en deux heures, employant chaque fois deux onces de teinture. Après la troisième friction, les urines coulèrent plus abondamment et avec moins de douleur. Encore six onces de teinture comme la première, et le malade urina avec la même facilité et en aussi grande abondance que dans son meilleur état de santé. Il y a long-temps que ce traitement eut lieu, et le sujet n'a pas ressenti la plus petite atteinte de rétention.

Par M. *Colom*, déjà cité.

VIe Observation.

De l'effet de la teinture antispasmodique camphrée, dans un cas de colique néphrétique.

Une dame âgée d'environ trente ans, d'une constitution délicate, d'un tempérament pituiteux, ayant le genre nerveux très-sensible, avait éprouvé, à trois époques éloignées, une attaque de colique néphrétique, n'affectant que le rein gauche, accompagnée de flatulence, et compliquée chaque fois d'un état catarral gastrique. Il avait fallu, dans chacune de ces attaques, employer pendant plusieurs jours les antispasmodiques calmans, les bains de siége, avant de faire cesser les douleurs, de rétablir les urines et de pouvoir attaquer la gastricité. Cette dame fut prise, pour la quatrième fois, de la même maladie, qui s'était annoncée depuis plusieurs jours par un peu de dégoût, depuis deux jours par une légère douleur dans la région du rein gauche, et par une difficulté à rendre les

urines. La douleur augmentant d'une manière très-vive, et les urines se supprimant, je fus appelé. La malade souffrait beaucoup depuis dix heures. L'hypocondre gauche était tellement endolori, que le tact le plus léger devenait insupportable. Soit par la sympathie ou par la présence des vents, le ventre, particulièrement du même côté, était d'une sensibilité excessive. Le pouls était petit et serré, mais néanmoins sans fièvre, la langue était un peu sale; l'indication la plus pressante étant de calmer les douleurs, je fis frictionner sur la partie interne de la cuisse du côté affecté, demi-once de teinture antispasmodique, dans quatre onces de laquelle on avait dissous demi-dragme de camphre. Deux heures après, la friction fut répétée; il y eut un peu de calme, et le cours des urines fut un peu moins gêné. Avant d'en venir à la troisième friction, qui devait être faite dans le même intervalle, il survint un vomissement de matières glaireuses, et il y eut plusieurs déjections de matières de même nature, ce qui diminua la sensibilité de l'épigastre, des régions ombilicale et hypogastrique, sans procurer aucun amendement dans le siége principal de la maladie. Cet accident fut cause qu'on négligea les frictions, que je fis continuer : après la quatrième, la douleur à l'hypocondre cessa, laissant néanmoins un endolorissement inévitable après une forte souffrance, et les urines coulèrent librement. Pendant tout le cours de la maladie gastrique catarrale, qui fut traitée par les remèdes généraux, il ne s'annonça que deux fois un peu de douleur dans la partie qu'elle avait occupée primitivement, et elle céda à la première friction.

De l'emploi de l'Opium et du Camphre dissous dans l'eau-de-vie, dans différens cas d'affection rhumatique.

Que le spasme soit la cause ou l'effet du rhumatisme, on ne saurait se dissimuler qu'il n'accompagne ordinairement cette maladie. Il est quelquefois tonique, d'autres fois atonique; ce qui semblerait exiger des moyens différens pour le combattre. L'opium et le camphre m'ayant paru posséder les qualités nécessaires pour ramener le système nerveux à son état naturel, dans l'un ou l'autre cas, j'ai cru devoir les employer dans les affections rhumatiques, par la méthode Iatraleptique. Avant de l'adopter, j'avais vu, comme tous les médecins, la combinaison des deux substances dont je parle, administrées intérieurement, produire les plus heureux effets, et je n'avais qu'à essayer le nouveau mode d'administration, qui me paraissait mériter la préférence sur l'ancien, attendu qu'il laisse plus la faculté d'employer à l'intérieur les évacuans avec lesquels on peut avoir besoin de les associer, et qu'il porte directement le remède sur le système affecté.

Première Observation.

De l'effet de l'Opium et du Camphre dissous dans l'eau-de-vie, dans un cas de rhumatisme gastro-bilieux catarral, compliqué d'éruption miliaire.

Un homme âgé de trente ans, d'une constitution forte, d'un tempérament bilieux, éprouvait des dou-

leurs vives aux genoux, aux pieds et aux mains : ces douleurs étaient accompagnées de gonflement, sans rougeur. La fièvre était vive, la bouche mauvaise, la langue sale, le ventre souple, les urines coulant sans peine. Le malade venait de voyager à cheval par un froid rigoureux, et l'état que je viens de décrire avait été précédé de frissons irréguliers qui reparaissaient par fois dans l'état actuel. C'était la quatrième attaque de rhumatisme que le sujet éprouvait. Je prescrivis le tartrite de potasse antimonié pour m'assurer des premières voies, et procurer en même temps une secousse salutaire. L'évacuation de matières bilieuses, par haut et par bas, fut abondante; après qu'elle eut cessé, la sueur eut lieu, mais sans que ni l'une ni l'autre procurassent du soulagement. La sueur terminée, il parut une éruption miliaire à la figure, sur le corps et sur toutes les extrémités. Les douleurs rhumatiques furent sensiblement adoucies. Le malade fut mis à la boisson de tisanes délayantes et diaphorétiques. L'irritation à la peau s'étant soutenue pendant huit jours au même degré, avec fièvre très-marquée, le sujet souffrit moins; mais cette irritation ayant été en décroissant, les douleurs vives reparurent, de même que le gonflement des articulations. Au douzième jour, la desquamation s'étant faite, et la diaphorèse qui s'était soutenue depuis le moment de l'éruption, ayant cessé, de même que la fièvre, la langue devenant plus sale, j'administrai une eau stibiée, qui décida de grandes évacuations par le bas, mais sans le plus léger amendement dans l'affection locale. Je conseillai pour lors la dissolution d'opium camphrée (dix grains d'opium et douze grains de camphre sur six onces d'eau-de-vie), avec laquelle on frictionna la partie interne de la cuisse,

de la jambe et de l'avant-bras de chaque côté. Les frictions, à la dose d'une once de teinture, furent répétées de trois en trois heures, et quatre fois dans la journée. La diaphorèse se rétablit, et le malade souffrit moins dans la nuit, quoiqu'il ne dormît pas. Le même moyen employé de nouveau et de la même manière, eut plus de succès. Il décida la sueur, et procura une diminution plus marquée des douleurs et de l'enflure. Il y eut la nuit un peu de repos. Les frictions du troisième jour dégagèrent entièrement un côté, et augmentèrent l'amendement de l'autre, quoiqu'il n'y eût pas la moindre moiteur; elle fut remplacée par des urines abondantes et troubles. Le quatrième jour, le malade ne se plaignit que d'une impression douloureuse à l'articulation du pied et au poignet, dont il avait souffert la veille. On ne frictionna que deux fois dans la journée. Le gonflement et la douleur furent tous les jours en décroissant, et le neuvième jour, le sujet n'éprouva que de la faiblesse. Les urines avaient toujours été depuis le troisième jour abondantes et bourbeuses; elles se soutinrent telles pendant dix jours, quoique l'on eût cessé l'usage de la dissolution depuis que la souffrance avait disparu. Les selles qui, dès les premiers instans de l'emploi de l'opium et du camphre, avaient été rares, se réglèrent à dater du cinquième jour, et le malade ne passa pas une seule journée sans aller à la garde robe. Il m'assura qu'aucune des attaques qu'il avait essuyées, ne s'était annoncée avec autant de violence, et n'avait été terminée aussi promptement et aussi complètement que celle dont je viens de faire l'histoire.

IIe Observation.

De l'effet de la dissolution d'opium camphrée, dans un cas de rhumatisme catarral gastrique.

Un garçon âgé de vingt-trois ans, d'une bonne constitution, d'un tempérament sanguin-bilieux, avait éprouvé à l'âge de dix ans un rhumatisme, qui l'avait retenu plusieurs mois au lit. A dix-neuf ans, il eut un second rhumatisme dans lequel je le soignai de concert avec un très-bon praticien. L'administration des moyens les plus vantés n'empêcha pas la maladie de se soutenir pendant plus de deux mois. A la fin de vendémiaire an dix, le même sujet fut atteint d'une squinancie par cause catarrale affectant particulièrement les amygdales, la racine de la langue, et la luette, accompagnée d'un peu de fièvre. Deux grains de tartrite de potasse antimonié ayant procuré le vomissement et les selles, la squinancie fut dissipée ainsi que la fièvre. Deux jours après, elle reparut compliquée d'une douleur forte au genou gauche, avec gonflement de l'articulation, et impossibilité de mouvoir l'extrémité affectée. La langue étant sale, j'administrai un purgatif minoratif, aiguisé avec un grain de tartrite de potasse antimonié. Les évacuations abondantes par les selles qu'il décida, n'apportèrent aucun changement dans l'affection locale; le genou droit, au contraire, se prit également. La fièvre était à peine sensible. La nuit fut très-mauvaise, tant par les douleurs qui procurèrent l'insomnie, que par l'impuissance de changer de place. A une visite du matin (c'était le troisième jour de l'invasion du rhumatisme), je prescrivis des

frictions sur la partie interne des cuisses et sur le ventre, avec la dissolution de dix grains d'opium cru et demi-dragme de camphre, dans six onces d'eau-de-vie. L'on en employa chaque fois une once, et les frictions furent répétées trois fois dans la journée. Les douleurs ne furent pas aussi vives; le soir la chaleur augmenta, le pouls plus plein, mais sans être plus fiévreux. La nuit fut beaucoup moins inquiète que la précédente, le malade reposa; et à son réveil, il sua à mouiller deux chemises. Le quatrième jour, on ne frictionna que deux fois. Les genoux se dégagèrent complètement, et les articulations des pieds, les reins et les épaules se prirent. La nuit ne fut pas aussi bonne que celle de la veille, le sommeil fut très-court, la sueur ne fournit que pour mouiller une chemise; mais une moiteur gluante et d'une odeur forte se soutint toute la journée, ce qui dégagea un peu les parties affectées. Ce ne fut que le soir qu'on put frictionner une fois seulement, les cuisses, la partie interne des jambes et celle des bras, à cause de la douleur qui occupait les pieds et les épaules. La nuit du cinquième jour ne fut pas très-fatigante: il n'y eut pas de sueur décidée, mais toujours de la moiteur. Le malade dormit quelques heures, et à son réveil, il ne ressentit qu'une douleur peu forte au pied gauche. La langue étant sale, et le purgatif ne me paraissant pas devoir être appliqué, je conseillai l'usage de la décoction d'ipécacuanha, dont j'ai parlé plus haut. Elle fut administrée de deux en deux heures, à la quantité d'une cuillerée à bouche. Le sixième et le septième jours, les nuits n'offrirent rien de remarquable; il y eut seulement un peu plus de chaleur que dans le jour. Le huitième, un purgatif minoratif procura des évacua-

tions abondantes, la nuit fut comme les précédentes. Le neuvième jour on revint à la décoction : ce jour-là s'annonça par une petite douleur au poignet gauche, mais elle se dissipa très-promptement. Le minoratif fut répété le dixième jour, et je permis un peu de nourriture ; le onzième jour le malade quitta le lit, et marcha dans son appartement. Pendant tout le cours de la maladie, les urines avaient bien coulé : le sujet avait été nourri avec des bouillons maigres ; sa boisson avait été de l'eau de veau, avec addition de fleurs de tilleul, de l'eau d'orge, pendant les six ou sept premiers jours, et de l'eau rougie avec du vin vieux, pendant les derniers.

IIIe Observation.

De l'effet de la dissolution d'opium camphrée, dans un cas de rhumatisme goutteux, compliqué par la matière laiteuse.

Une dame âgée de trente ans, d'un tempérament bilioso-pituiteux, d'une sensibilité nerveuse très-prononcée, fut attaquée d'un rhumatisme goutteux, compliqué par la matière laiteuse. (C'était la troisième fois qu'elle éprouvait la même maladie, les deux premières sans complication). Je ne puis pas rendre compte du début de celle-ci, n'en ayant vu que la terminaison. Appelé auprès de cette dame, qui venait de faire un voyage long et pénible, entrepris à la première lueur de bien, qui s'était dissipé par les fatigues de la route, je la trouvai souffrant beaucoup des extrémités inférieures, qu'elle ne pouvait pas remuer. Il y avait gonfle-

ment et rougeur aux genoux : les mêmes symptômes existaient sur les deux mains, avec moins d'intensité. La langue était sale, la fièvre se faisait sentir assez vivement. L'insomnie accompagnait cet état, qui me parut compliqué d'un hétérogène laiteux, la malade étant accouchée depuis peu, ne nourrissant pas, et n'ayant pris aucune précaution pour se mettre à l'abri des suites du lait, dont l'action se manifestait par des frissons irréguliers sur tout le corps, particulièrement le long de l'épine du dos et sur la région lombaire. L'indication de purger me paraissait très-marquée, le dégoût pour toute nourriture existant ; mais vu l'excessive sensibilité du sujet, je crus plus urgent de calmer les douleurs qui pouvaient provoquer les signes de saburre, par l'excitation du système nerveux en général, et de celui des organes épigastriques en particulier. Je prescrivis la dissolution de quatre grains d'opium cru, et de huit grains de camphre dans deux onces d'eau-de-vie, dont on frictionna la partie interne de chaque cuisse, en employant la quantité d'une cuillerée à bouche pour chaque côté. La malade passa une nuit tranquille, et le lendemain, elle put se lever et faire quelques pas dans son appartement. Les embrocations furent répétées le soir : l'effet du remède fut le même. Des douleurs vives s'étant fait sentir aux coudes, à l'avant-bras et aux mains, on frictionna la partie interne de chaque bras, en n'employant que deux cuillerées à café pour les deux côtés, sans négliger la friction aux cuisses. Les douleurs furent calmées, mais il y eut une agitation dans tout le système pendant la nuit. La journée fut exempte de souffrance : la malade n'éprouva que de l'altération, sans beaucoup d'intensité dans la fièvre, qui avait diminué dès le lendemain de l'emploi de la dissolution.

J'ordonnai la boisson d'une eau de veau très-légère, et la langue étant toujours sale, quoique le dégoût fût moindre, je prescrivis un minoratif qui procura un amendement sensible. Deux fois encore le purgatif fut employé à quatre jours d'intervalle l'un de l'autre, en ayant recours de temps en temps à la dissolution renforcée de deux grains d'opium et de quatre grains de camphre. Dès les premiers jours de son emploi, les sueurs avaient donné; dans la suite les urines augmentèrent. Depuis la première amélioration que la dissolution avait procurée, la malade n'avait plus été obligée de garder le lit, et elle avait pu se servir de ses mains, dès le lendemain de la friction aux bras. Le traitement fut terminé par la boisson d'une décoction de liége coupée à moitié avec le petit lait. La santé se rétablit parfaitement.

IVe Observation.

De l'effet de la teinture antispasmodique camphrée, dans un cas d'affection rhumatique nerveuse.

Une dame âgée de trente-deux ans, d'un tempérament éminemment mélancolique héréditaire, fut prise brusquement de douleurs dans toutes les extrémités (les extrémités inférieures étant plus particulièrement affectées), mais sur-tout dans la région des reins. Elle n'était pas éloignée de l'époque de ses règles, qui, dans plusieurs circonstances, avaient éprouvé des retards de cinq à six mois. Cette dame avait été affectée quatre fois de la même maladie, qui ne l'avait jamais retenue au lit moins de trois semaines. Elle habitait pour lors

un pays très-froid. Appelé pour lui donner mes soins, je la trouvai couchée et dans l'impossibilité de se mouvoir. La langue nette et humectée, le pouls plein, mais sans fièvre, la figure animée, le ventre souple, laissant découvrir cependant, par le tact, un peu de rénitence du côté de la matrice, quoiqu'elle n'en souffrît pas. La soif existait, mais elle s'apaisait par très-peu de boisson. Je n'hésitai pas à conseiller des frictions faites sur la partie interne des cuisses avec une once de teinture antispasmodique, dans quatre onces de laquelle on avait dissous demi-dragme de camphre. C'était le soir : avant onze heures les frictions furent faites deux fois, et l'on employa moitié, à peu près, de la teinture prescrite. Il y eut un peu de sommeil, malgré une chaleur assez forte et une sueur qui exigea qu'on changeât de chemise ; ce que la malade fit avec la plus grande gêne. Elle souffrit moins le lendemain, mais elle ne put se mouvoir qu'imparfaitement et avec beaucoup de difficulté. Les frictions furent répétées trois fois. La malade ayant de l'appétit, je lui permis une nourriture solide, en petite quantité. Les urines coulèrent comme à l'ordinaire. Le soir, la figure, qui dans la journée s'était un peu décolorée, s'étant animée de nouveau, le pouls étant très-plein, toujours sans fièvre, j'ordonnai un bain de jambes : la malade put mettre les jambes hors du lit, pour le prendre. La nuit, quoique meilleure que la précédente, fut troublée par une augmentation de douleurs qui cédèrent aux frictions. Il y eut une légère sueur, qui ne mit pas dans le cas de changer de linge. Le troisième jour, les frictions ayant été faites le matin, les mouvemens furent plus libres dans les bras, dans les extrémités inférieures, quoiqu'il existât une douleur légère dans la cuisse

droite, et une plus vive avec roideur dans les reins. La malade poussa une selle (elle est habituellement fatiguée par la constipation), les urines coulèrent en abondance, le bain fut pris le soir avec plus de facilité ; les frictions ne furent pas oubliées, la nuit se passa sans trouble, la plus grande partie dans le sommeil. Le quatrième jour, les douleurs qui existaient la veille, se firent moins sentir ; le même remède ayant été employé le matin, on le répéta le soir. La nuit fut très-bonne, et la journée qui la suivit ne fut marquée que par un peu de fatigue qui n'empêcha pas la malade de quitter le lit. Nulle douleur n'exigeant l'emploi de la teinture, on en abandonna l'usage. La nourriture fut donnée comme les jours précédens, et la malade reprit bientôt son état ordinaire de santé. Les règles parurent six jours plus tard que lors de la dernière époque. Il est bon d'observer que pendant les cinq jours qui suivirent la cessation de la teinture antispasmodique, la malade fut chaque jour à la garde-robe, et qu'elle n'avait jamais éprouvé cette régularité. Peut-être trouvera-t-on extraordinaire que je n'aie pas eu recours à la teinture pour entretenir la liberté du ventre. Entre autres inconvéniens que son emploi trop soutenu aurait pu offrir, il y en avait un qui se serait répété chaque jour. Cette dame, sujète à une perte blanche, sans douleurs, éprouva des cuissons très-fortes après s'être frictionnée, quoique la perte n'augmentât pas. La différence dans les effets de la teinture chez cette dame et chez les hommes atteints de blénorrhagie cordée, vient, selon toute apparence, de ce que le camphre, par sa volatilité, irritait les parties sur lesquelles il portait directement. Je ne peux pas rendre compte de l'état de la matrice pendant

l'effet des frictions, la malade n'ayant pas voulu me permettre un nouvel examen.

Ve Observation.

De l'effet de la dissolution d'opium camphré, dans un cas de lumbago, s'accompagnant de rétention d'urine, de vomissement, etc.

Le sieur *Vernière*, ex-gendarme, âgé de cinquante-quatre ans, vigoureux et d'un tempérament bilieux, éprouvait depuis long-temps de fréquentes attaques de lumbago avec rétention d'urine, qui développaient les symptômes les plus graves. On était fondé à soupçonner l'existence d'un principe rhumatique, le malade ayant depuis long-temps une douleur sciatique qui avait décidé la claudication, ce qui lui avait fait abandonner son corps et obtenir sa retraite.

Tous les moyens que j'avais mis successivement en usage n'ayant eu qu'un effet palliatif très-court, le sieur *Vernière* consulta deux médecins qui proposèrent une infinité de remèdes dont l'administration me fut confiée : ceux-ci n'eurent pas plus de succès que ceux qu'il avait employés, jusqu'au moment de la consultation. Ce nouveau traitement était presque fini, lorsque je fus appelé de très-grand matin.

Le malade éprouvait dans l'épine du dos, une douleur vive qui s'étendait dans toute la cavité abdominale, et notamment à la région de la vessie; le ventre était tendre et très-sensible au tact; les urines ne coulaient que goutte à goutte, un vomissement violent avait lieu; le pouls était faible; toutes les extrémités froides, les yeux ternes et le visage décomposé.

Quoique je ne considérasse le vomissement que comme l'effet de la douleur principale, je crus urgent de l'arrêter, parce qu'il augmentait mécaniquement celle du bas-ventre; et sans négliger les autres symptômes, je m'occupai particulièrement de celui-ci. Je prescrivis de l'eau de poulet acidulée avec le suc de citron; une potion avec l'huile d'amandes douces, le camphre, la racine de colombo, les yeux d'écrevisses, le suc de citron, la confection d'hyacinthe, la liqueur d'*Hoffmann*, le laudanum liquide de *Sydenham*, et l'eau de menthe. On appliqua des cataplasmes avec la pulpe des plantes émollientes sur le ventre, la potion fut donnée à deux cuillerées à bouche d'heure en heure. Le vomissement cessa, mais pour faire place à un hoquet insupportable, tous les autres symptômes existant avec la même intensité. Je simplifiai la potion, elle ne fut composée que d'huile d'amandes douces, de suc de citron et de camphre à petite dose. Le hoquet se dissipa. Le gonflement du ventre avec sensibilité extrême, la difficulté d'uriner et les douleurs se soutenant, je fis dissoudre, dans six onces d'eau-de-vie, dix grains d'opium brut et vingt-quatre grains de camphre: on en frictionna, pendant la nuit, le ventre et la partie interne des cuisses, en employant à chaque heure une once de la liqueur. Peu de temps après la première friction, les urines coulèrent avec plus de facilité, et les douleurs furent moindres; la seconde et la troisième augmentèrent le mieux de la manière la plus satisfaisante; après la quatrième, le malade s'endormit, et son sommeil dura près de huit heures. Les frictions qui avaient été discontinuées furent reprises, mais faites toutes les trois heures pendant la journée; à ma visite du soir, je trouvai le malade délivré de tous ses

maux. Il se frictionna encore matin et soir, pendant deux jours, et sa guérison fut si complète, qu'il n'éprouva plus aux reins et à la région de la vessie, un sentiment de douleur qu'il conservait toujours, et pour un temps assez long, après ses attaques; depuis plusieurs mois, il jouit de la meilleure santé.

Par M. *Thibal.*

VIe Observation.

De l'effet de l'Opium dissous dans l'eau-de-vie, dans un cas de menace de phthisie pulmonaire, par cause rhumatique, avec douleur violente à l'une des tempes, et amaigrissement considérable du muscle crotaphite, compliquée de fièvre intermittente double tierce.

Un homme âgé de quarante-huit ans, d'un tempérament bilieux, ayant la fibre naturellement disposée aux maladies sthéniques, avait eu, à la suite des fatigues inséparables du métier de la guerre, une douleur rhumatique violente qui s'était fixée sur la cuisse droite. L'application de résolutifs spiritueux très-actifs avait fait disparaître la douleur, mais en déplaçant seulement l'humeur qui la provoquait. La santé du sujet se dérangea insensiblement, sans qu'il s'occupât à la rétablir. Il n'eut recours à moi que lorsqu'il fut tourmenté d'une douleur forte à la tempe droite, avec enfoncement très-prononcé de cette partie. Cet état était accompagné d'une toux sèche fréquente et de fièvre habituelle. Depuis quelque temps, il avait une exacerbation marquée, chaque soir, par l'augmentation du mouvement fébrile

suivi de sueur. Le dégoût était joint à tous ces symptômes, qui marchaient avec un amaigrissement général. Je commençai le traitement par l'application de vésicatoires très-étendus sur la cuisse qui avait été affectée. Pendant long-temps j'entretins l'écoulement, mais avec très-peu d'avantage pour le soulagement du sujet qui avait été mis dans le même temps à l'usage de bouillons adoucissans, et successivement à celui du lait d'ânesse, dont l'administration long-temps continuée calma pour un temps très-court les symptômes maladifs. Le lait cessé, j'eus recours à l'aconit proposé par le docteur *Busch*. Si ce remède a jamais pu convenir dans une affection de poitrine, c'était sans doute dans celle-ci, en se réglant sur le principe rhumatique qui en fournissait l'élément. Après vingt jours de son emploi à la dose de quatre grains par jour, le malade éprouva une hémorragie nasale assez forte. Dans aucune circonstance de sa vie, quoiqu'il eût fait des excès dans tous les genres, qu'il eût essuyé des fatigues de toute espèce, il n'avait eu de pareille évacuation. Celle-ci pouvant devenir salutaire, je me contentai de faire cesser l'usage du remède et d'observer. Le malade perdit du sang pendant quinze jours, et à plusieurs reprises dans la journée, sans retirer d'autre bien de cette hémorragie qu'un peu de diminution dans la douleur de la tempe. Je revins à l'aconit, mais en frictions sur les gencives. La sensation brûlante qu'il procura me le fit donner à un quart de grain seulement, mêlé avec du sucre. Après huit jours de son usage, la dose fut portée à demi-grain, continuée plus d'un mois, malgré l'excoriation qu'il décidait sur les parties frottées, la douleur à la tempe s'étant un peu adoucie. Le bien que produisait ce remède administré comme je viens de le dire, n'étant pas en raison

de l'inconvénient qui accompagnait son usage, et son administration à l'intérieur me paraissant dangereuse, d'après les mauvais effets que je lui avais vu produire sur deux phthisiques à qui j'avais donné mes soins, je l'abandonnai. Je proposai des bouillons adoucissans et incisifs, aidés d'un bon régime. La toux avait toujours lieu, la fièvre se soutenait, l'exacerbation se faisait sentir comme à l'ordinaire, le dégoût était le même. Cet état avait duré trois mois, lorsqu'une fièvre intermittente double tierce le compliqua : espérant qu'elle pourrait devenir critique salutaire, je ne me pressai pas d'agir. M'apercevant, après le huitième accès, toujours précédé d'un froid très-vif, que cette complication tournait au détriment du malade, et des signes de gastricité s'étant annoncés, j'ordonnai, le jour où l'accès était moindre, un purgatif minoratif, qui fut répété après quelques jours. Les premières voies me paroissant libres, je crus devoir m'occuper de dissiper les accès de fièvre.

J'avais combiné pour d'autres malades et avec le plus grand succès, l'opium avec la teinture de quinquina contre des fièvres intermittentes ; je l'avais employé uni au camphre dissous dans l'eau-de-vie contre d'autres maladies (j'ai rendu compte de ses effets), et j'avais guéri un homme attaqué de fièvre intermittente tierce, par les seules frictions faites avec l'opium dissous dans le même véhicule ; j'eus recours à cette dernière préparation. Je prescrivis six grains d'opium cru dans deux onces d'eau-de-vie. Le malade se frictionna trois fois dans la journée la partie interne de chaque cuisse et la région abdominale, en employant chaque fois demi-once de dissolution. L'accès (c'était le plus faible) fut moindre. Les frictions continuées, le froid de l'accès le plus fort se fit à peine sentir, et la chaleur fut très-

douce. Toujours même moyen ; la fièvre intermittente ne parut plus. Je crus m'apercevoir que la fièvre habituelle et l'exacerbation avaient diminué : la toux était moins fatigante, et la douleur de la tempe moins vive. Quoique je n'eusse eu dessein, en conseillant l'opium, que de combattre la fièvre intermittente, le bien qu'il produisait contre la première affection m'en fit continuer l'usage. Le malade en employa constamment quatre grains par jour, pendant seize jours, à dater de la disparition des accès. Les urines coulèrent avec abondance ; la fièvre disparut insensiblement; la toux cessa, l'appétit, l'embonpoint et les forces revinrent. A la douleur de la tempe succéda un peu de démangeaison. Le muscle crotaphite reprit de la nourriture, et le sujet recouvra une santé générale parfaite, n'ayant conservé qu'un peu de roideur à la partie inférieure du muscle crotaphite, et de légers bourdonnemens d'oreille du même côté.

VIIe Observation.

De l'effet de la teinture antispasmodique, dans un cas de maux de tête violens par cause rhumatique, accompagnés de douleurs à la poitrine et à l'estomac.

Le sujet dont je viens de parler, après avoir joui pendant un an d'une bonne santé, fut pris de vives douleurs aux tempes et dans tout le cuir chevelu. Il souffrait également de la poitrine, avec cette particularité, que les douleurs de cette cavité devenaient insupportables dans la marche, et que, pour les rendre moindres, le malade avait besoin de marcher lente-

ment et d'alonger beaucoup le pas. L'estomac lui faisait éprouver aussi des sensations pénibles. Les fonctions de ce viscère étaient visiblement dérangées : le sujet avait du dégoût, la bouche mauvaise ; il était tourmenté d'insomnie, et avait beaucoup maigri. Cet état se soutenait depuis un mois et demi lorsque je fus consulté. Je ne mis pas en doute que le principe rhumatique qui n'avait été qu'assoupi, ne fût cause de cette nouvelle maladie. Je prescrivis, en conséquence, les frictions avec la teinture antispasmodique : elles furent faites matin et soir sur la partie interne des cuisses et sur le ventre, en employant chaque fois demi-once de teinture. Ce moyen continué pendant huit jours, fit disparaître tous les symptômes énoncés, et la santé du malade se rétablit complètement sans qu'elle ait été dérangée depuis cette époque. Le sujet s'est même trouvé si bien, qu'il a repris du service actif dans les armées.

VIIIe Observation.

De l'effet de la dissolution d'opium camphrée, dans un cas de douleur rhumatismale.

A la fin de vendémiaire dernier, je fus appelé pour le nommé *Coustat* de Saint-Bausile, âgé de quarante-cinq ans, qui éprouvait des douleurs rhumatismales si fortes aux extrémités inférieures, qu'il ne pouvait trouver de position supportable. Retenu par d'autres malades, je ne pus me rendre auprès de lui : le chirurgien mit en usage les remèdes généraux, qui furent sans succès. Appelé dans le même lieu quelques jours après, je fus prié de voir le sieur *Coustat*, que je trouvai

souffrant toujours au même degré. J'ordonnai une friction de quatre en quatre heures sur la partie interne des cuisses, avec une once d'eau-de-vie dans quatre onces de laquelle on avait fait dissoudre dix grains d'opium et vingt grains de camphre. L'ordonnance fut exécutée ponctuellement; les douleurs diminuèrent d'une manière sensible après la première friction, et elles cédèrent entièrement à l'emploi de quatre onces de liqueur, au point que le malade sortit trois jours après.

Par M. *Boises*, médecin à Saint-André (Hérault).

IXe OBSERVATION.

De l'effet de la teinture antispasmodique, dans un cas de douleur sciatique.

Un M. de Ceyraz, âgé d'environ soixante-dix ans, d'un tempérament faible et délicat, fut pris, dans le cours d'un gros rhume de poitrine, d'une douleur sciatique très-vive qui l'empêchait de se promener dans sa chambre. Sur les réponses qu'il fit à mes questions, je m'assurai que dans sa jeunesse il avait éprouvé un rhumatisme articulaire, et je ne doutai pas que la douleur actuelle ne fût due au même principe. Mais comment l'attaquer dans la saison rigoureuse où nous étions, et chez un malade dont la poitrine ne laissait pas sans inquiétude? Je crus parer à tous les inconvéniens et satisfaire aux indications, en conseillant l'usage de la teinture antispasmodique du docteur *Chrestien*. Mon malade étant un homme instruit auquel il ne fal-

lait pas faire de trop grandes promesses, je ne proposai ce moyen que comme palliatif. Il fut mis de suite en pratique, et l'on fit dans le courant de la nuit, trois frictions avec la teinture antispasmodique camphrée.

M'étant absenté le lendemain, je ne pus revoir mon malade que le soir. Je ne fus pas peu surpris des reproches dont il m'accabla. Il accusa le remède d'avoir augmenté son mal; il n'était pas sans fondement puisqu'il ne pouvait plus se remuer. Je calmai sa mauvaise humeur en lui observant qu'à l'âge où il était, la peau avait perdu de sa propriété absorbante, et que, selon toute apparence, les frictions avaient été trop ménagées, puisque le remède avait laissé une couche épaisse qui prouvait la non-absorption. J'insistai pour qu'il y revînt, et je m'offris de l'appliquer moi-même. Le malade se rendit à mes instances.

Après avoir décrassé la peau, je me mis à frictionner le ventre, la partie interne des cuisses, et la partie externe de la cuisse affectée, avec la teinture antispasmodique sans addition de camphre; j'en employai une cuillerée à bouche sur le ventre et la partie interne des cuisses, et une autre cuillerée sur la partie externe de la cuisse malade. Quatre onces de liqueur furent employées avant deux heures du matin. Peu d'instans après la quatrième friction, le malade s'endormit, et ne s'éveilla qu'à huit heures, libre de douleurs dont il n'a plus ressenti la moindre atteinte, quoique depuis cette époque il ait fait plusieurs courses à pied, même à la chasse.

Par M. *Thibal.*

Xe Observation.

De l'effet de la dissolution d'opium camphrée, dans un cas d'affection rhumatismale.

Le 10 frimaire dernier, je fus appelé pour le sieur *Esprit Viguier*, de Saint-André, âgé d'environ trente-deux ans, d'une forte constitution et d'un tempérament sanguin-bilieux : il éprouvait des douleurs vives aux articulations des extrémités supérieures et inférieures, avec gonflement sans rougeur ni forte chaleur. Il ne pouvait se remuer dans le lit, et ses douleurs s'exaspéraient lorsqu'on était forcé de le changer de situation. La fièvre était modérée. Des signes non équivoques de gastricité m'obligèrent à prescrire un vomitif qui procura des évacuations abondantes par haut et par bas. Le lendemain, le malade fut purgé copieusement sans aucune diminution des douleurs ni des enflures. Je me déterminai alors à employer votre méthode, et j'ordonnai de frictionner la partie interne des bras et des cuisses avec la dissolution de douze grains d'opium et un scrupule de camphre dans six onces de bonne eau-de-vie.

La première friction fut faite à sept heures du soir; la dose de la liqueur étant d'une once pour les parties supérieures et autant pour les inférieures, elle devait être répétée de quatre en quatre heures pendant la nuit. Le lendemain, à ma visite du matin, je trouvai le malade plus tranquille; les enflures étaient les mêmes, mais les douleurs avaient diminué. On m'apprit qu'après la première friction le malade avait été très-assoupi, et s'était senti la tête si engourdie,

qu'il semblait être dans l'ivresse ; que ces symptômes ayant augmenté la nuit, pour ne pas me déranger, on avait appelé le chirurgien qui avait fait suspendre les frictions ; je fus fâché de n'avoir pas été dans le cas de m'assurer par moi-même de la vérité de ce rapport, qui me fut confirmé par le chirurgien. Je n'insistai pas moins sur l'emploi de la dissolution, et je parvins, quoiqu'avec beaucoup de peine, à vaincre la résistance des parens. Son usage fut continué à moindre dose, sans aucun effet narcotique. Au bout de deux jours, les douleurs eurent cédé, de manière que le malade se retournait seul et avec facilité. Les enflures n'occupaient plus que la main et le pied gauches. Les frictions portées sur ces parties, et des sueurs abondantes terminèrent totalement la maladie.

Les symptômes qu'éprouva le malade après la première friction, peuvent-ils être attribués à la propriété narcotique de l'opium ? Ne furent-ils pas plutôt occasionnés par la matière morbifique mise en mouvement ? C'est à votre expérience que je soumets cette question (20).

Par M. *Boises.*

---

(20) M. Boises est trop instruit pour n'avoir pas pu résoudre le problème, s'il n'avait pas voulu me faire une politesse. S'il avait attribué l'assoupissement et l'engourdissement que le malade éprouva à la tête avec diminution des douleurs, à une métastase rhumatique, il n'aurait pas employé de nouveau un moyen qui a sur le système cérébral, une action capable d'augmenter les symptômes énoncés, et qui, d'après mon opinion, furent dus à l'administration du remède. Ne pourrait-on pas les attribuer à ce que les frictions ayant été faites sur les bras, l'opium a eu une action plus immédiate sur la tête que si on les eût pratiquées ailleurs ? Ce doute acquerrait quelque degré de vraisemblance par ce que rapporte Brera.

XIe OBSERVATION.

De l'effet de l'Opium dissous dans la teinture de quinquina, dans un cas de fièvre intermittente compliquée d'affection rhumatismale.

Une dame âgée de trente-quatre ans, d'un tempérament sanguin-bilieux, qui avait éprouvé à trois reprises différentes une attaque violente de rhumatisme, ressentit dans le cours d'une grossesse des douleurs très-

---

Il frictionna un chien avec cinq grains d'opium macéré dans le suc gastrique, et il éprouva de l'assoupissement avec stupeur dans le bras qui avait servi à faire la friction.

Ayant fait répéter l'opération par son perruquier, à qui il avait laissé ignorer quelle était la substance qu'il frictionnait, celui-ci fut obligé, pressé par le sommeil, d'aller se mettre au lit plus tôt qu'à l'ordinaire; il dormit toute la nuit très-profondément, et ne s'éveilla que deux heures plus tard qu'à l'heure accoutumée.

Si de pareils faits se multipliaient, la vraisemblance se changerait en certitude, qui pourrait même être renforcée par le secours de l'anatomie.

Voudrait-on opposer que l'opium dans ces trois cas, conservait tous ses principes, puisqu'il n'avait pas été filtré? J'opposerai à mon tour plusieurs faits qui prouveraient que l'opium, sans avoir passé par le filtre, mais appliqué sur les extrémités inférieures ou sur le bas-ventre, n'a jamais procuré d'assoupissement, et je m'étayerais sur-tout de l'observation que m'a communiquée M. Estor, chirurgien distingué de cette ville.

Appelé pour un malade qui éprouvait, en urinant, des douleurs atroces, à lui faire jeter les hauts cris, accompagnées de distorsion de la verge, douleurs qui avaient résisté à tous les moyens sédatifs mis en usage, procura un calme parfait par des frictions faites sur la partie interne des cuisses, avec la dissolution de quarante-huit grains d'opium dans une once d'eau-de-vie fortement camphrée, sans que la tête se ressentît de l'effet narcotique du remède.

vives, qui reconnaissaient pour cause le principe énoncé. Une saignée du bras et un purgatif répétés à un assez long intervalle procurèrent le soulagement qu'on pouvait désirer. Vers le sixième mois de la gestation, elle fut atteinte d'une fièvre intermittente tierce, qui porta une impression forte sur la tête et les articulations, en réveillant l'élément rhumatique. Les premières voies étant libres, je mis de suite la malade à l'usage de la teinture de quinquina, dans trois onces de laquelle on avait fait dissoudre huit grains d'opium cru. Les deux tiers de la liqueur furent employés en frictions six fois

---

En se fixant toujours sur l'intensité de la douleur, le même chirurgien a porté souvent la quantité d'opium à une très-forte dose, et il n'a jamais observé qu'elle agît comme stupéfiant.

On pourrait, si je voulais soutenir l'opinion que je n'ai émise que comme un doute qui doit cependant fixer l'attention du praticien, me présenter des objections prises du peu d'effet qu'ont éprouvé les personnes qui ont frictionné les malades, quoique elles n'aient pas pris de précautions pour mettre leurs mains à l'abri de l'absorption, tandis que Bréra et son perruquier n'ont reçu l'action narcotique de l'opium que par la paume de la main. L'oblitération des pores absorbans, dans des mains plus ou moins endurcies, me fournirait bien une réponse, mais il faudrait pourtant que j'eusse recours au plus ou moins de disposition du sujet. Il est donc probable que la différence d'action sur la tête par le même agent, est due à la sensibilité individuelle.

Il ne serait pas difficile de fournir une infinité de preuves qui confirmeraient cette vérité; je me contenterai de transcrire ce que m'écrivit dans le temps M. Lamothe, médecin de Bordeaux.

« Je fus consulté par un sellier qui, depuis plusieurs mois souf-
« frait des douleurs rhumatismales; je lui conseillai votre teinture
« antispasmodique, lui recommandant expressément de n'en user
« que deux fois par jour, matin et soir, à dose ménagée. L'exac-
« titude fut des plus grandes le premier jour; mais le second, le
« malade éprouvant déjà du soulagement, voulut l'accélérer en
« employant la teinture toutes les deux heures. Qu'en arriva-t-il?
« Assoupissement, délire qui devint par momens furieux.

sur la partie interne des cuisses avant l'heure du retour de l'accès, et la malade en fut garantie. Elle fut aussi délivrée des douleurs rhumatiques la nuit où la fièvre qui se faisait sentir ne reparut pas, l'usage de la teinture ayant été continué. L'élément rhumatique fut, pour ainsi dire, contenu en portant le remède partout où il s'annonçait. Les premières frictions sur les cuisses

---

« Voilà le seul essai dont je puisse encore vous faire part, et « qui, loin de me dégoûter de la méthode, n'est propre à mon « avis qu'à prouver le bien qu'on peut en obtenir étant bien em- « ployée. »

Comment expliquer, si l'on rejetait l'idiosyncrasie pourquoi M. Méjan, dont j'ai parlé plus haut, ressentit l'effet narcotique par une très-petite dose de teinture antispasmodique, tandis que M. Arnal, médecin de Montpellier, en a employé, dans vingt-quatre heures, dix-huit onces sur un sujet qui, dans le cours d'une maladie, éprouva pour épiphénomènes, des accès épileptiques à des intervalles très-rapprochés, sans que le malade en ressentît aucun effet stupéfiant? Les symptômes nerveux calmés, le sujet resta éveillé assez long-temps, et s'endormit ensuite d'un sommeil qui dura huit heures, et qui ne présenta à M. Arnal, observateur, aucun des phénomènes qui décèlent l'effet de l'opium : lui, au contraire, éprouva de la *somnolence* et de la stupeur, pour avoir frictionné plusieurs fois le malade, de peur que les personnes qu'il avait chargées de l'opération, ne s'en acquittassent mal.

Quoique je regarde l'idiosyncrasie comme la cause de la différence dans la manière d'agir du même remède, je crois prudent de mettre plus de précautions dans l'administration de la teinture sur les extrémités supérieures que sur les inférieures. Je rappellerai, à l'appui de cette recommandation, ce que j'ai déjà dit de Richard de la Prade; il procura du sommeil à une femme atteinte d'une fièvre putride avec un mal de tête violent, insomnie et douleur vive à l'épaule droite, en faisant frotter l'épaule affectée, avec soixante gouttes de laudanum liquide. Quand même le repos eût été dû à la cessation de la douleur, il n'en serait pas moins démontré que le laudanum eût sur la tête une action bien sensible, puisque le mal violent que la femme y ressentait se calma.

fixèrent sur l'articulation du pied avec la jambe, les douleurs qui occupaient cette partie, les genoux et les hanches : celles appliquées à la partie interne des bras, fixèrent également sur l'articulation des mains avec l'avant-bras, les douleurs qui se faisaient sentir aux épaules, aux coudes et aux poignets ; et elles cédèrent partout, en frictionnant les parties affectées.

XIIe Observation.

De l'effet de la teinture antispasmodique non filtrée, dans un cas de douleur périodique sans fièvre.

Une domestique robuste avait tous les soirs, en se couchant, une douleur avec engourdissement qui commençait aux doigts et s'étendait le long des bras jusqu'à l'épaule ; ce mal durait toute la nuit, la privait du sommeil, et ne cessait que lorsque elle se levait : elle l'avait eu il y a deux ans pendant tout l'hiver, et aucun remède ne l'avait soulagée ; il avait fini peu à peu au printemps.

Je conseillai d'abord des frictions avec l'huile camphrée, ce qui augmenta le mal. Alors je prescrivis la teinture antispasmodique non filtrée du docteur *Chrestien;* dès la première nuit, il y eut du soulagement, et le mal disparut complètement après la sixième friction ; il ne s'est même pas reproduit, quoique ce fût au commencement de l'hiver. J'ai eu depuis, par le même moyen, des succès marqués dans plusieurs cas de rhumatisme sans fièvre et fixé sur une seule partie.

Par M. *Vieusseux*, praticien distingué de Genève.

XIIIe Observation.

De l'effet de la teinture antispasmodique camphrée, dans un cas de douleurs vives par cause vénérienne.

Nous donnions, M. *Fages* et moi, des soins à un homme âgé de trente-six ans, d'un tempérament pituiteux, ayant la fibre lâche. Sa maladie qui, dans le principe, n'avait été qu'une blénorrhagie, avait dégénéré en vérole constitutionnelle dont on lira la description dans la partie de l'ouvrage que j'ai consacrée à parler des nouveaux moyens que j'emploie contre l'infection syphilitique. Les symptômes qu'éprouvait le malade s'accompagnaient de douleurs constantes, et qui devenaient très-vives dans la nuit. Nous avions donné, sans obtenir aucun effet, jusqu'à trois grains d'extrait gommeux d'opium. Nous fîmes faire alors, en supprimant l'extrait thébaïque, des frictions sur la partie interne de la cuisse du côté affecté, avec la teinture antispasmodique camphrée : la douleur, après la seconde friction, qui fut très-rapprochée de la première, fut suspendue comme par enchantement, et elle fut toujours réprimée par ce moyen.

En rapportant plusieurs cures de fièvres intermittentes opérées par l'opium, je n'ai pas la prétention d'indiquer un moyen inconnu. Depuis M. *Berriat*, plusieurs praticiens l'ont employé avec succès contre ces maladies. J'ai vu mon illustre maître *Lamure* guérir une fièvre quarte qui durait depuis dix-huit mois, par l'usage du laudanum liquide de *Sydenham*. La thériaque qui contient un grain d'opium par dragme, m'a réussi plus d'une fois, donnée à l'entrée de l'accès. Malgré les observations qui parlent en faveur de la qualité fébrifuge de l'opium administré intérieurement, et auquel on ne doit avoir recours, ainsi qu'aux autres remèdes doués de la même propriété, comme l'observe très-sagement M. *Coquereau* (21), que lorsque la fièvre peut être regardée comme spasmodique et entretenue par l'habitude qu'ont les nerfs d'éprouver une modification vicieuse à telle ou telle heure, plusieurs praticiens du plus grand mérite en redoutent l'usage à cause de ses effets stupéfians. Le mode d'administration que je présente, mettant à l'abri de ces effets, je crois en me réglant sur la théorie de M. *Coquereau*, qui est celle de tout médecin qui connaît son état, être autorisé à regarder la teinture antispasmodique comme un fébrifuge par excellence, et préférable, dans la plupart des cas, au quinquina, sous quelque forme qu'on l'administre. Quoique je

(21) Réflexions sur l'usage des antispasmodiques et des calmans, dans le traitement des fièvres intermittentes. (Journal de M. Fourcroy, tom. 4).

cherche à m'assurer du bon état des premières voies avant l'emploi de cette teinture, je l'administre quelquefois malgré des signes de saburre, convaincu que le spasme peut les provoquer ou les entretenir, et je n'ai pas vu s'en ensuivre des accidens capables de me donner des regrets. Les observations vraies que je vais offrir, mettront le praticien dans le cas d'apprécier le remède, et de juger si j'ai bien ou mal vu.

Première Observation.

De l'effet de la teinture antispasmodique, dans un cas de fièvre intermittente tierce.

Une femme âgée de quarante ans, d'une bonne constitution, d'un tempérament bilieux, avait eu dans le printemps une jaunisse pour laquelle on avait employé à plusieurs reprises des purgatifs drastiques qui l'avaient considérablement affaiblie. A peine cette maladie fut-elle terminée, qu'il lui survint une fièvre bilieuse rémittente de mauvais génie, dans laquelle on employa le quinquina à forte dose. A cette fièvre bilieuse succéda une fièvre intermittente double tierce, qui, traitée par de fortes doses de quinquina, ne laissait que trois ou quatre jours de repos, et reparaissait ensuite avec la même énergie. La fièvre ayant pris plus d'intensité, la malade s'adressa à moi au commencement de l'hiver. Le froid qui précédait une chaleur forte, dont la durée était de dix heures, accompagnée de mal de tête violent et d'assoupissement, était très-vif et durait trois heures au moins avec tremblement et claquement des dents. La langue étant sale, je fis

administrer deux grains de tartrite de potasse antimonié à la sortie de l'accès. Ce remède ayant produit des évacuations abondantes par haut et par bas, la fièvre devint tierce, mais avec augmentation de froid et de chaud. La malade, après deux accès, fut soumise aux frictions sur la partie interne des cuisses et sur le ventre avec la teinture antispasmodique. Elle répéta l'opération quatre fois avant l'accès qui devait suivre, et employa quatre onces de teinture. L'accès eut lieu, mais sa durée fut de moitié plus courte que celle des précédens. Quatre onces de teinture employées de nouveau, le jour libre, la fièvre ne reparut plus, et la malade n'éprouva même pas les inquiétudes qui se font sentir ordinairement le jour marqué pour son retour.

IIe Observation.

De l'effet de la dissolution d'opium, dans un cas de fièvre intermittente double tierce, accompagnée de sueurs abondantes.

Un homme âgé de trente ans, très-bien constitué, d'un tempérament bilieux, était fatigué depuis quatre mois d'une fièvre intermittente double tierce qui avait succédé à une fièvre rémittente de mauvais génie, dans laquelle on lui avait donné une grande quantité de quinquina : il en avait fait également usage, et à haute dose, contre la fièvre intermittente, mais sans succès dans ce dernier cas. Lorsqu'il eut recours à moi, il était exténué par des sueurs abondantes. Rien n'annonçait l'embarras des premières voies, le malade mangeant avec appétit. L'accès était marqué par un froid

très-léger, suivi d'une chaleur assez douce, et qui se terminait bientôt par une sueur telle que le malade mouillait dix à douze chemises. Je le fis frictionner sur la partie interne des cuisses et sur la région abdominale, avec une once d'eau-de-vie qui contenait en dissolution huit grains d'opium. Il répéta les frictions trois fois avant l'heure de l'accès, qui fut moindre par la diminution sensible des sueurs. Les frictions furent continuées dans le même ordre, chaque jour, et avec un nouveau succès. Le malade après avoir employé douze onces de teinture, n'éprouva plus ni fièvre ni sueur. Sa santé se rétablit promptement.

IIIe Observation.

De l'effet de la teinture antispasmodique, dans un cas de fièvre intermittente tierce.

Un garçon âgé de quatorze ans, sensible et violent, d'un tempérament bilieux, fut pris au commencement de l'été, d'une fièvre intermittente tierce sans lui opposer aucun remède jusqu'après le neuvième accès. La maladie, au lieu de diminuer, fut croissant. Le sujet se refusant à tous les moyens administrés à l'intérieur, je le soumis à l'usage de la teinture antispasmodique en frictions sur la partie interne des cuisses et sur le ventre. Son action fut très-peu marquée pendant plus de quinze jours, le malade négligeant de se frictionner aussi fréquemment que je l'avais recommandé : ayant même abandonné ce moyen, les accès devinrent plus violens. Il se décida alors à se laisser frictionner, de trois heures en trois heures, en employant chaque fois

demi-once de teinture. L'accès qui survint après la huitième friction fut à peine sensible, et le même moyen ayant été répété avec la même exactitude, l'accès ne reparut plus.

IVe Observation.

De l'effet de la dissolution d'opium et de camphre dans l'eau-de-vie, dans un cas de fièvre quotidienne intermittente.

Un garçon âgé de vingt-quatre ans, d'un tempérament éminemment bilieux, me fit appeler le premier jour complémentaire de l'an 10. Il avait éprouvé la veille un accès de fièvre accompagné pendant toute sa durée de vomissemens, qui ne lui permettaient pas de garder la moindre boisson. Dans l'apyrexie, les vomissemens avaient lieu, mais seulement lorsque le malade prenait quelque aliment solide ou liquide. Je le mis à l'usage de la racine de colombo en poudre, donnée de trois heures en trois heures, à la dose de dix grains avec autant d'yeux d'écrevisses. Après la première prise, les vomissemens cessèrent; deux prises ayant été encore administrées, ils ne reparurent plus. L'accès eut lieu avec peu de froid, une chaleur peu vive, mais beaucoup de douleur à la région lombaire, à la tête et à l'estomac. Ces mêmes symptômes avaient paru dans l'accès précédent. La langue était sale, et sans l'irritation de l'épigastre que je cherchais à calmer, j'aurais administré un émétique, le malade n'ayant point d'appétit. J'insistai sur l'emploi du colombo, dont la dose fut portée à demi-dragme avec autant

d'yeux d'écrevisses, donnée en trois fois. J'étais autorisé à employer ce remède comme fébrifuge ; le sujet dont il est question ayant été guéri, par son usage, l'année précédente, d'accès de fièvre très-violens. Dans la maladie actuelle il n'eut pas le même succès : l'accès qui suivit fut accompagné de douleurs plus vives. Je prescrivis la dissolution de six grains d'opium et de demi-dragme de camphre dans deux onces d'eau-de-vie, avec laquelle on le frictionna sur la partie interne des cuisses et sur le ventre. La moitié de la dose fut employée en deux frictions faites à trois heures d'intervalle l'une de l'autre. L'accès parut avec la même intensité : après sa terminaison, on répéta les frictions, et il en fut fait trois avant l'heure où la fièvre devait avoir lieu. Le froid ne se fit pas sentir, la chaleur fut modérée ; il n'y eut point de douleurs dans les parties qu'elles affectaient auparavant, mais le malade en éprouva à la poitrine. Le lendemain, il se conduisit comme la veille : un peu de mal-aise remplaça les symptômes décrits ci-dessus. On insista sur le même moyen, et le succès ce jour-là fut complet. Les selles avaient été réglées et les urines abondantes. L'appétit, dont le retour avait paru suivre la diminution de la maladie, fut très-bon, la fièvre ayant cessé. Les frictions furent continuées encore quatre jours au nombre de deux seulement, le matin à jeun, et cinq heures après le dîner. La santé du sujet se raffermit sans le moindre trouble.

Ve Observation.

De l'effet de la teinture antispasmodique, dans un cas de fièvre intermittente tierce.

Un garçon âgé de douze ans avait éprouvé dix accès de fièvre intermittente tierce quand je fus consulté sur sa santé. Les premières voies me paraissant libres par l'effet d'un émétique et de deux purgatifs administrés pendant le cours de la maladie, je le fis frictionner avec la teinture antispasmodique. L'on en employa deux onces en quatre fois, dans l'intervalle d'un accès à l'autre : celui qui suivit cette administration fut infiniment moindre. Les frictions administrées comme l'avant-veille, le jour libre de fièvre, l'accès ne reparut plus, et la santé se raffermit promptement.

VIe Observation.

De l'effet de la teinture antispasmodique, dans un cas de fièvre double tierce.

Une dame âgée de vingt-six ans, d'un tempérament éminemment bilieux, fut attaquée de fièvre intermittente double tierce, vers le milieu du mois de prairial. L'accès débutait par un froid très-vif qui durait près de trois heures. La chaleur qui le suivait n'était pas, quoique forte, en raison du froid, ni par l'intensité, ni par la durée ; elle se terminait par une très-légère sueur. La langue n'était point sale, et la malade hors de l'accès avait appétit, mais ne le satisfaisait pas. Elle

éprouvait quelquefois des envies de vomir. Elle en était au second accès quand je fus appelé. Le besoin de vomir s'annonçant d'une manière plus prononcée, je prescrivis douze grains d'ipécacuanha et un grain de tartrite de potasse antimonié pris en une seule fois. Ce remède procura des évacuations abondantes de matières bilieuses par le haut et par le bas. Rien ne fut changé dans la marche de l'accès. Le lendemain, un purgatif minoratif fut administré avec succès pour l'effet, sans utilité pour les suites, le cinquième accès ayant été plus violent que celui auquel il correspondait. J'ordonnai que la malade fût frictionnée sur la partie interne des cuisses et sur le ventre, de quatre heures en quatre heures, avec demi-once de teinture antispasmodique. Deux onces furent employées avant l'accès. Le froid fut très-faible et ne dura pas plus d'une heure : la chaleur se fit à peine sentir. Le remède continué comme la veille, la fièvre n'eut pas lieu. La malade ne ressentit que des tiraillemens très-courts dans les membres. Les frictions ne furent continuées que deux fois, soir et matin pendant quatre jours, et il n'y eut plus le moindre ressentiment d'incommodité.

VIIe Observation.

De l'effet de la teinture antispasmodique, dans un cas d'évanouissemens, qui suivaient le type tierce-naire.

Une dame âgée de trente-six ans, d'une constitution délicate, ayant le genre nerveux très-sensible, éprouvait, depuis environ deux mois, un dérangement de santé qui s'annonçait par le dégoût ; la bouche mau-

vaise, des fatigues d'estomac et des flatuosités après le repas, des inquiétudes dans les membres, et peu de sommeil. Des envies de vomir s'étant jointes à cet état, je prescrivis le tartrite de potasse antimonié, et successivement deux purgatifs. Quoique ces remèdes procurassent les évacuations qu'on avait lieu d'attendre, la malade ne s'en trouva pas mieux. Soupçonnant des causes morales, je conseillai un bon régime et beaucoup de distraction. Cet état maladif, au lieu de s'améliorer s'aggrava. Il s'y joignit des maux d'estomac suivis d'évanouissemens, qui se répétèrent jusqu'à quatre fois le jour, et qui revinrent de deux jours l'un. Jamais le plus léger mouvement de fièvre ne se fit sentir. Quelques antispasmodiques, l'extrait de quinquina furent administrés à petite dose, il est vrai, sans le moindre succès. Je conseillai les frictions avec la teinture antispasmodique ; elles furent faites sur la partie interne des cuisses et sur le ventre, trois fois le jour libre, et une fois le matin du jour où les derniers symptômes que j'ai décrits avaient lieu. Il n'y eut point d'évanouissement, et les maux d'estomac, sensiblement diminués, ne se firent sentir que deux fois. Les frictions furent répétées le soir et trois fois dans la journée du lendemain. La malade eut de l'appétit, quoique la langue restât sale. L'usage de la teinture fut soutenu pendant deux jours, matin et soir, et les symptômes contre lesquels elle avait été administrée se dissipèrent entièrement. L'appétit allait croissant, mais la langue n'étant pas encore dépouillée, et voulant faire prendre le lait d'ânesse à la malade, un purgatif fut donné. Après ce purgatif, des mal-aises avec des frissons irréguliers, suivant toujours le type tiercenaire, prirent la place des évanouissemens et des maux d'estomac.

J'ordonnai la résine de quinquina à la dose d'une dragme, unie à vingt grains de sel d'absinthe dans quatre onces d'eau. La malade en prit quatre cuillerées à bouche, à trois heures d'intervalle l'une de l'autre, le jour libre, et le lendemain elle fut parfaitement tranquille. Elle continua le remède à deux cuillerées seulement par jour et sans renouveler la dose; elle recouvra sa santé ordinaire.

VIIIe OBSERVATION.

De l'effet de la teinture antispasmodique, dans un cas de fièvre intermittente double quarte.

Une dame âgée de cinquante ans, d'une constitution délicate, ayant un vice particulier de la lymphe qui menace les parties osseuses, et qui agit visiblement sur le système glanduleux, éprouvait, depuis près de quatre mois, un dérangement manifeste de sa santé. Une fièvre erratique la tourmentait depuis cette époque. L'appétit languissait, et l'amaigrissement avec perte de forces accompagnait cet état. La fièvre, toujours intermittente, avait pris une marche plus réglée lorsque je fus appelé : elle était double quarte, et s'annonçait par de légers frissons qui duraient une heure. A ce froid succédait une chaleur plus inquiétante que forte, qui se terminait par des maux d'estomac, et souvent par l'évanouissement. La langue étant sale, et la malade ayant beaucoup de dégoût pour les alimens, je prescrivis douze grains d'ipécacuanha, qui agirent assez puissamment par le haut. Deux purgatifs furent aussi administrés avec succès. La fièvre se convertit alors en double tierce, et elle devint tierce après un

troisième purgatif. Celui-ci, comme les deux autres, était composé de demi-once de magnésie calcinée. Le quinquina me parut devoir être placé. Dans l'intervalle d'un accès à l'autre, la malade prit une dragme de résine de cette substance, avec demi-dragme de sel d'absinthe dans trois onces d'eau. Ce moyen, qui m'a souvent réussi, trompa cette fois mon attente. L'accès qui suivit, l'administration du remède, fut plus inquiétant que celui qui l'avait précédée. La malade étant douée d'un excès de sensibilité nerveuse, je crus ne devoir pas insister sur une préparation qui l'avait irritée. Je la laissai quelques jours sans remèdes; mais nul changement heureux ne survenant, j'eus recours à la teinture antispasmodique, dont elle employa quatre onces, par le mode ordinaire, dans le jour libre d'accès, ou dans la matinée du jour où il devait avoir lieu. La fièvre ne se fit pas sentir. La même dose de teinture fut encore mise en usage à deux frictions par jour, et la malade n'éprouva plus ni fièvre ni mal-aise. L'appétit revint, et la santé, délabrée depuis long-temps, se rétablit.

IXe OBSERVATION.

De l'effet de la teinture antispasmodique, dans un cas de fièvre intermittente double tierce.

Une fille âgée de sept ans, d'une assez bonne constitution, avait eu au commencement de l'hiver plusieurs accès de fièvre intermittente double tierce. L'embarras marqué des premières voies avait mis dans le cas d'employer un émétique et deux purgatifs, qui avaient procuré des évacuations abondantes, mais sans amende-

ment. L'accès, au contraire, était précédé d'un froid plus vif et plus long. La langue était toujours sale, et l'enfant n'avait point d'appétit. Ne voulant pas fatiguer la malade par des purgatifs qui paraissaient nuire, je conseillai, malgré les signes de saburre, la teinture antispasmodique. Les frictions furent faites sur la partie interne des cuisses et sur le ventre, trois fois à deux heures d'intervalle l'une de l'autre, avant l'invasion de l'accès, le jour où il était le plus faible. On employa chaque fois plein deux cuillerées à café de cette teinture. Le froid fut beaucoup moins vif et plus court, ainsi que la chaleur. Les frictions répétées comme la veille, après l'accès, celui qu'on avait lieu de craindre, et qui était ordinairement le plus violent, fut à peine sensible. Le même moyen continué éloigna la fièvre sans retour. La langue se dépouilla, l'appétit revint, et l'enfant reprit une bonne santé. La dose de la teinture fut portée en tout à quatre onces.

Xe Observation.

De l'effet de la teinture antispasmodique camphrée, dans un cas de fièvre intermittente double tierce.

Une demoiselle âgée de quatorze ans, d'une bonne constitution, bien réglée, venait d'éprouver une fièvre bilieuse continue de mauvais génie, dans laquelle la résine de quinquina m'avait parfaitement réussi à ramener la maladie à un état de simplicité qui éloignait tout danger. Après quelques jours de convalescence, cette demoiselle fut attaquée d'une fièvre intermittente double tierce. Le premier accès fut assez modéré, le second

fut annoncé par un froid suivi de chaleur âcre, avec un assoupissement profond, qui dura deux heures. Le chaud se soutint environ huit heures après que l'assoupissement fut dissipé, et se termina sans sueur. Le sujet ayant été purgé à la fin de la maladie bilieuse, et la langue n'étant pas sale, le quinquina ayant été administré, il n'y avait pas long-temps, et considérant la fièvre actuelle comme un moyen dont se servait la nature, pour se débarrasser, par la voie des urines qui coulaient abondamment, d'un reste d'humeur qui fatiguait les secondes voies, je ne prescrivis rien. Le troisième et le quatrième accès augmentèrent d'intensité. Dans le dernier, l'assoupissement fut plus long, et les urines coulèrent moins qu'à l'ordinaire après qu'il eut cessé. Pensant que le nerveux compliquait l'élément de cette maladie, j'ordonnai des frictions, de trois heures en trois heures, sur la partie interne des cuisses et sur la région abdominale, avec demi-once de teinture antispasmodique, dans laquelle on avait fait dissoudre huit grains de camphre (22).

---

(22) Quoique je n'aie pas vu la teinture antispasmodique produire en général d'effet stupéfiant, et que j'aie guéri une fièvre maligne nerveuse accompagnée de stupeur dans les redoublemens, par l'opium donné intérieurement, je ne voulus pas, à cause de l'assoupissement qui avait eu lieu dans l'accès, ne correspondant néanmoins qu'à celui du lendemain, en porter la dose plus haut, ce que j'aurais fait sans cette circonstance. Je lui associai même le camphre pour réprimer son action assoupissante, si elle avait lieu. J'avais la certitude que cette substance ne pouvait pas affaiblir la qualité fébrifuge de la teinture antispasmodique, par une expérience que j'avais faite il n'y avait pas long-temps, sans cependant qu'elle fût concluante. L'emploi du camphre à l'extérieur avait diminué sensiblement une fièvre intermittente, chez une femme qui, fatiguée des frictions répétées seulement huit fois, aima mieux

Elles furent faites trois fois avant l'invasion de l'accès, qui ne présenta aucune diminution (c'était le faible), mais qui fut suivi d'un peu de diaphorése, avec plus de liberté dans les urines. L'accès terminé, on reprit l'usage des frictions, que l'on fit quatre fois dans huit heures. Le froid n'eut pas lieu; un peu d'engourdissement à la tête prit la place de l'assoupissement; et la sueur, sans être abondante, accompagna la chaleur dès son invasion. Celle-ci fut extrêmement modérée; les urines coulèrent abondamment pendant sa durée, et sur-tout après qu'elle eut cessé. On revint alors aux frictions, de trois heures en trois heures, en n'employant que quatre grains de camphre par once de teinture. Je crus cette diminution nécessaire pour prévenir l'apparition d'élévations douloureuses à la peau, dans toutes les parties frottées. Ces élévations que j'observais pour la première fois, quoique j'eusse employé souvent le même moyen, ressemblaient assez à celle qu'on remarque dans le *pemphigus*, avec la différence qu'elles ne paraissaient contenir aucun fluide : elles se dissipaient quelques minutes après la friction. La dose du camphre ayant été diminuée, elles furent moins considérables. La fièvre ni aucun des symptômes qui marchaient avec elle ne se firent plus observer. L'usage de la teinture fut continué encore plusieurs jours,

---

prendre du quinquina. Quand même je n'aurais pu juger par moi-même de la qualité fébrifuge du camphre, je n'en aurais pas douté d'après les observations de M. Hallé, et d'après celles de l'illustre Barthez, qui l'avait devancé dans la découverte de cette propriété. M. Hallé n'en a parlé qu'en 1784, et Barthez en 1756. Voyez les *Mémoires des Savans Étrangers*, tom. 3, in-4°.

et sa dose totale portée à douze onces; mais les frictions furent éloignées, et l'on se borna à trois et à deux par jour.

Il y avait une semaine que la malade jouissait de tous les agrémens d'une heureuse convalescence, lorsqu'elle fut prise d'une colique violente avec des déjections bilieuses abondantes. On avait négligé, quoique je l'eusse conseillé, d'entretenir la liberté du ventre au moyen de lavemens; et cette demoiselle prenant, une assez grande quantité de nourriture solide, était restée huit jours sans aller à la garderobe. Je fus appelé de nouveau; je trouvai la malade avec la fièvre, qui dura deux fois vingt-quatre heures : un purgatif minoratif dissipa tout accident, et la convalescence ne fut pas troublée.

XIe Observation.

De l'effet de la teinture antispasmodique, dans un cas de fièvre intermittente tierce.

Une demoiselle à l'approche de la cessation de ses règles avait été attaquée deux années de suite, au printemps, de fièvre intermittente tierce, accompagnée de tous les signes de gastricité et de congestion bilieuse. Il fallut avoir recours aux émétiques, aux purgatifs et au quinquina. Une troisième fois, et à la même époque, il lui survint une fièvre de même espèce, s'annonçant par un froid très-vif, auquel succédait une chaleur des plus violentes, l'un et l'autre accompagnés d'un vomissement pénible et douloureux de matières bilieuses. Un émétique fut administré avec le plus grand effet, mais sans diminuer la violence de

l'accès, ni des symptômes qui marchaient avec lui, et qui exigèrent l'emploi d'une potion anti-émétique. Un purgatif n'eut pas plus de succès, quoiqu'il procurât des déjections abondantes. La malade étant douée d'une sensibilité nerveuse qui s'était manifestée dans plusieurs autres criconstances, je conseillai après le troisiéme accès, plus fort que les précédens, l'usage de la liqueur antispasmodique, frictionnée de quatre heures en quatre heures, sur la partie interne des cuisses et sur le ventre. Il en fut employé quatre onces pendant l'intermission. Tous les symptômes énoncés ci-dessus furent remplacés par une éruption d'ampoules, ressemblant à celle que l'on voit dans la *porcelaine*, qui occupèrent les extrémités, le corps et la figure, avec une démangeaison insupportable. Je fis cesser l'usage de la teinture, à laquelle j'attribuais l'état actuel de la peau. Les ampoules disparurent; mais la démangeaison se soutint, quoiqu'en s'affaiblissant. La fièvre ne reparut pas. Il n'y eut pas de nouvelle éruption à l'heure où l'accès aurait dû venir, pas même d'augmentation dans le prurit. La malade ayant la langue sale et du dégoût, je prescrivis un purgatif minoratif, qui fit disparaître en entier l'affection de la peau.

Le praticien me blâmerait, et avec raison, de n'avoir pas respecté cette affection de l'organe cutané, qui devait être regardé comme critique salutaire, et de ne l'avoir pas favorisée, si je ne lui présentais pas les motifs qui réglèrent ma conduite dans ce cas. Convaincu par ma pratique, comme tant d'autres médecins, qu'en général les éruptions de la nature de celle dont je viens de parler, tiennent à la surabondance ou à l'altération de la bile, et étant assuré

par plusieurs observations, que la teinture antispasmodique n'avait provoqué de phénomène pareil à celui que je rapporte, que chez des personnes d'un tempérament bilieux, et sous la *dominance* actuelle de la diathèse bilieuse (23), je crus devoir me conduire

---

(23) En rapprochant les diverses circonstances dans lesquelles l'usage de la teinture antispasmodique a été suivi d'éruptions, je pourrais regarder son emploi comme la pierre de touche au moyen de laquelle on reconnaîtrait la *dominance* de la bile, si elle ne se manifestait pas par d'autres signes. La demoiselle dont j'ai parlé dans l'observation précédente, chez laquelle il se manifesta une éruption par l'usage de la teinture antispasmodique camphrée, il est vrai, venait d'éprouver une fièvre bilieuse, lorsqu'elle fut prise d'accès de fièvre qui cédèrent à l'emploi de cette teinture, et il lui survint une diarrhée bilieuse qui troubla sa convalescence.

L'homme qui fait le sujet de la première observation sur l'emploi de la teinture antispasmodique dans un cas d'ischurie, avait employé une grande quantité de cette teinture avec et sans addition de camphre, et il n'avait éprouvé aucune éruption, lorsque dans une autre circonstance il fut fatigué d'une éruption aux cuisses, qu'il n'avait frottées que deux fois avec la teinture simple, éruption qui fut accompagnée, quelques heures après, d'un érysipèle à la face; maladie qui ne laisse pas le moindre doute sur la *dominance* actuelle de la bile.

Un jeune garçon de qui je n'ai pas parlé, était attaqué d'un rhumatisme bilieux qui affectait les genoux et les coudes. Je crus, après avoir fait précéder un émétique et un purgatif indiqués par des signes de saburre, pouvoir employer la teinture antispasmodique camphrée; mais après la seconde friction il se manifesta sur tout le corps et la figure, une éruption d'une nature si particulière, qu'on ne la trouve décrite nulle part. Je suspendis l'usage de la teinture pour ne plus le reprendre. Dès l'apparition de cette éruption, les douleurs et l'engorgement des articulations diminuèrent, et la maladie se termina par des déjections bilieuses provoquées au moyen de purgatifs minoratifs.

J'ai observé que les éruptions produites par la teinture camphrée offraient plus d'intensité, et se rapprochaient plus du *pemphigus* que celles décidées par la teinture simple, qui ressemblent plus aux pustules qui accompagnent l'érysipèle.

d'après l'indication que me fournissait cette éruption, d'une surabondance de bile dans les premières voies, annoncée d'ailleurs par la langue sale, la bouche mauvaise et le dégoût. Je n'attribuai la cessation de la fièvre qu'à l'action antispasmodique, ou à une propriété particulière de l'opium, avec lequel j'avais souvent guéri sans altération sensible de la peau, et je réglai ma conduite sur cette opinion. La malade ayant été purgée, fut mise à l'usage de la racine de *colombo*, et d'une eau chargée de gaz acide carbonique, ce qui ramena complétement l'appétit et la santé.

XIIe Observation.

De l'effet de la teinture antispasmodique, dans un cas de fièvre intermittente tierce.

Un enfant âgé de six ans, d'une constitution délicate, fatigué depuis long-temps d'une toux pénible qui avait exigé quelques remèdes adoucissans et légèrement incisifs, fut atteint d'une fièvre intermittente tierce, avec augmentation de toux, accompagnée de dégoût. L'accès débutait par un froid assez vif qui

---

Ces épiphénomènes qui sont excités par la teinture, quand même on les expliquerait d'une autre manière que moi, ne sont pas du tout défavorables à l'emploi du remède qui les produit. L'irritation locale qui les accompagne ne peut que servir à rompre le spasme, à diminuer les fluxions internes qu'on veut détruire, s'ils causent la maladie, ou à faire cesser le spasme de l'organe cutané en général, pour le concentrer dans une plus petite étendue. Je crois qu'il serait heureux de pouvoir déterminer ces éruptions à volonté, en donnant plus d'activité à la teinture, qui n'en conserverait pas moins ses propriétés essentielles.

durait environ deux heures, suivi d'une chaleur avec agitation, dont la durée était de sept à huit heures; cet enfant avait eu huit accès, lorsque je le fis frictionner avec la teinture antispasmodique trois fois le jour libre d'accès, et deux fois le jour où il devait avoir lieu. On employait demi-once de teinture pour chaque friction sur les deux cuisses et sur le ventre. Le froid du premier accès fut moindre, et l'agitation dont j'ai parlé diminua. L'usage de la teinture continué dans le même ordre, le froid fut à peine sensible, la chaleur infiniment plus douce, sans agitation, et la toux perdit de son intensité et de sa fréquence. L'appétit se fit sentir. Le même moyen employé, il n'y eut qu'une légère réfrigération pendant quelques instans, on n'observa point de chaleur. Après deux autres frictions, l'enfant fut délivré de la fièvre; il eut de l'appétit, moins de toux, et se porta mieux qu'avant la complication qui avait exigé l'emploi de la teinture.

XIIIe Observation.

De l'effet de la teinture antispasmodique, dans un cas de fièvre intermittente quarte.

Une femme âgée de quarante-huit ans, d'un tempérament bilieux, était fatiguée depuis dix-huit mois d'une fièvre intermittente quarte qui avait paru à l'époque de la cessation des règles. La malade avait eu quelques suspensions très-courtes de sa fièvre, qui reparaissait toujours sous le même type, mais elle l'éprouvait constamment depuis huit mois quand je fus appelé. Elle avait pris un grand nombre de remèdes,

parmi lesquels le quinquina n'avait pas été négligé. La maigreur et le dépérissement étaient très-marqués, la malade n'ayant point d'appétit. Comme elle venait de la campagne qu'elle avait toujours habitée, avant de rien ordonner, je voulus essayer si le changement d'air n'influerait pas avantageusement sur son état; elle n'en retira aucun bien. Après deux accès aussi forts que ceux qui les avaient précédés, marqués par un froid léger, mais par une chaleur vive et âcre, accompagnée de maux de tête violens, je crus devoir recourir à des remèdes. Nous étions à la mi-automne, et je ne pouvais pas compter, pour la guérison, sur l'influence d'une saison qui favorise le développement de la maladie que j'avais à combattre. Vu le dégoût et la saleté de la langue, je prescrivis deux grains de tartrite de potasse antimonié (la malade en avait usé plusieurs fois), il procura des évacuations abondantes de matières bilieuses, par haut et par bas, mais sans réveiller l'appétit, et sans rien changer à l'intensité des accès. Ayant l'intention d'employer la teinture antispasmodique, et ne voulant pas attribuer à ce remède une cure qui aurait peut-être appartenu à l'émétique, je n'ordonnai rien après l'administration de celui-ci. Le sujet éprouva deux accès aussi forts qu'auparavant. Je conseillai alors la teinture en frictions sur la partie interne des cuisses et sur le ventre. La malade en employa six onces avant le retour de la fièvre; le froid n'eut pas lieu, la chaleur fut plus douce et plus courte, et le mal à la tête diminua sensiblement. Le même moyen continué, sans nul changement dans son administration, la fièvre ne reparut plus. La malade se frictionna encore quatre fois dans les deux jours libres. L'appétit revint, ainsi

que la santé, qui n'a été troublée par aucun dérangement depuis plus de quatorze mois : la malade, au contraire, ayant pris un embonpoint qu'elle n'avait pas avant les accès de fièvre.

XIVe Observation.

De l'effet de la teinture antispasmodique ajoutée à celle de quinquina, dans un cas de fièvre quotidienne intermittente.

Une jeune fille âgée de quatre ans, éprouvait depuis plus d'un mois une fièvre quotidienne intermittente. Il avait fallu user de supercherie pour la purger, après l'avoir émétisée, les premières voies étant embarrassées. Le besoin d'un moyen capable de fixer la fièvre était impérieux, les accès allant croissant, et les fièvres automnales commençant à régner. Il était impossible d'administrer le quinquina intérieurement; il fallut donc le prescrire en frictions. On l'employa pendant plusieurs jours de cette manière, sans le moindre succès. Je me décidai alors à ajouter la teinture antispasmodique à celle de quinquina, dans la proportion d'un sur deux. Le premier jour, les frictions diminuèrent l'intensité du froid; en les continuant, l'accès du lendemain fut infiniment plus court, il manqua le troisième jour et ne revint plus. L'enfant fut encore frictionnée pendant trois jours, mais deux fois seulement chaque jour : elle l'avait été trois fois avant chaque accès. On employa en tout trois onces de teinture de quinquina, et une once et demie de teinture antispasmodique.

Il ne sera pas hors de propos que j'observe que la mère de la malade qui administrait le remède, commençait à être en convalescence d'une fièvre intermittente qui avait cédé au quinquina donné intérieurement. Elle n'avait éprouvé aucune sensation pénible de l'emploi de cette substance, dont la dose avait été ménagée, et les frictions qu'elle fit à sa fille lui procurèrent des insomnies, de l'agitation, et une ardeur à la poitrine, qui ne cédèrent que par la cessation des frictions.

Cette observation me rapelle les deux observations suivantes qui offrent plus d'intérêt. La première est celle d'une demoiselle attaquée de fièvre intermittente, qui, ne voulant faire aucun remède, et frictionnant, avec la teinture de quinquina, sa mère qui avait la même maladie, guérit par l'absorption qui se fit par la paulme de la main : la mère guérit également. La seconde mérite quelques détails.

Une dame âgée de quarante-cinq ans d'un tempérament bilioso-pituiteux, souffrait constamment depuis plusieurs années, d'une douleur rhumatique à l'articulation de la seconde phalange du doigt du milieu de la main droite, à l'articulation du bras avec l'avant-bras, et au sein du même côté. La douleur au sein était beaucoup plus ancienne que celle des autres parties, et avait été décidée par la piqûre d'une aiguille. Cette piqûre avait donné naissance à une petite tumeur qui ne s'était plus dissipée. La douleur s'y faisait éprouver assez constamment depuis cette époque, mais moins vive que depuis l'apparition de celle du doigt et du coude. Cette dame ayant frictionné très-souvent une demoiselle à qui j'avais conseillé l'emploi de la teinture de quinquina, se trouva

délivrée de toutes ses douleurs pendant six mois, et n'en fut affectée de nouveau qu'après que le vent du sud eut régné fortement. La disparition de la douleur au sein me fit penser qu'elle avait été aigrie tout au moins par le principe rhumatique, si ce n'était pas à cet élément qu'on devait l'attribuer.

XVe Observation.

De l'effet de la teinture antispasmodique camphrée, avec celle de quinquina, dans un cas de fièvre intermittente tierce.

Un garçon âgé de seize ans, d'une bonne constitution, d'un tempérament sanguin-bilieux, était tourmenté depuis vingt mois d'une fièvre intermittente, qui, de fièvre tierce dans le principe, avait pris le type de quarte, qu'elle avait conservé pendant quelque temps, et était revenue dans celui de tierce quand on me consulta. Il avait employé vainement une très-grande quantité de quinquina, et beaucoup d'autres remèdes indiqués par des personnes instruites, et par quelques-unes qui ne l'étaient pas. Je vis le malade, pour la première fois, au sortir de l'accès dont la durée avait été de douze heures, dont deux occupées par un froid assez léger, et les autres par une chaleur forte accompagnée d'un peu de sueur. Les premières voies me paraissant en bon état, je prescrivis la teinture antispasmodique mêlée à parties égales avec celle de quinquina, administrée en frictions sur la partie interne des cuisses et sur le ventre. Avant l'heure à laquelle l'accès aurait dû revenir, le sujet

employa six onces de la liqueur en six fois, et la fièvre ne reparut pas. Il ne cessa pas pour cela l'usage du remède; il le continua en se frictionnant deux fois par jour, jusqu'à ce qu'il en eût employé encore dix onces.

XVIe Observation.

De l'effet de la teinture antispasmodique combinée avec celle de quinquina, dans un cas de fièvre intermittente quarte.

Un homme âgé de vingt-six ans, d'un tempérament bilioso-pituiteux et d'une constitution assez forte, éprouvait depuis dix mois une fièvre intermittente quarte, qui avait été traitée dans le principe par des émétiques et des purgatifs, par le quinquina diversement combiné, auxquels on avait substitué, vu leur inutilité, des remèdes adoucissans qui, sans opérer la guérison, paraissaient diminuer l'intensité de la fièvre. Le malade, qui habitait la campagne, vint me consulter; je lui conseillai de faire usage de la teinture antispasmodique, mêlée à parties égales avec la teinture de quinquina administrée comme dans le cas précédent. L'accès diminua en raison de l'administration du remède, et le sujet, après avoir employé vingt-quatre onces de la teinture, n'éprouva plus que deux ou trois heures d'une légère chaleur, le jour qu'occupait l'accès, qui durait ordinairement de douze à quinze heures. Le retour de l'appétit, la faculté de se livrer à quelques travaux de la campagne, dont le malade n'avait pu s'occuper depuis long-temps,

lui firent abandonner les frictions, et ce mal-aise se dissipa peu à peu sans aucun remède.

XVIIe Observation.

De l'effet de la teinture antispasmodique combinée avec celle de quinquina, dans un cas de fièvre intermittente septénaire.

Un homme âgé d'environ cinquante ans, d'un tempérament bilieux, était tourmenté depuis dix-huit mois d'une fièvre intermittente qui, dans le principe, avait paru sous le type de tierce; elle était devenue erratique, et elle avait depuis plusieurs mois pris le type de septénaire, qu'elle conservait lorsque je fus consulté. Le malade avait usé d'émétiques et de purgatifs, de quinquina à plusieurs reprises et sous diverses formes, de bouillons, de petit lait, de sucs apéritifs. Pendant long-temps, il avait été fatigué de dégoût, mais s'étant familiarisé avec la fièvre (ce sont les expressions dont s'est servi le malade, en me faisant part de son état par écrit), l'appétit était revenu, ainsi qu'un peu d'embonpoint. Malgré cette amélioration, il n'en éprouvait pas moins chaque septième jour un accès, dont le froid était léger, mais dont la chaleur était forte et longue. A ce retour périodique de fièvre, se joignaient un peu de faiblesse et un teint très-jaune. Je conseillai pour tout remède les frictions avec la teinture antispasmodique, mêlée à parties égales avec celle de quinquina. Huit onces de l'une ou de l'autre furent employées dans les quatre derniers jours qui précédaient l'accès. Le malade n'éprouva pas la plus légère impression de fièvre, et

n'en ressentit plus, quoique ce fût en hiver. Son appétit ainsi que son embonpoint augmentèrent, et son teint devint frais et fleuri.

XVIIIe Observation.

De l'effet de la teinture d'opium et de rhubarbe, dans deux cas de fièvre quarte ancienne.

J'avais eu à me louer, comme on le verra dans la cinquième observation sur l'emploi de la teinture de quinquina, de la combinaison de la rhubarbe avec l'écorce du Pérou, prises intérieurement pour la cure des fièvres quartes. Ayant à traiter deux personnes affligées de cette maladie, l'une depuis trois ans, l'autre depuis dix-huit mois, je crus devoir associer la rhubarbe à l'opium. On prépara une teinture avec cent quatrevingt-douze grains de cette dernière substance et demi-once de rhubarbe pour seize onces d'eau-de-vie. Cette dose de teinture frictionnée à deux ou trois onces par jour sur la partie interne des cuisses et sur le ventre, suffit pour guérir le premier malade, et neuf onces enlevèrent la fièvre du second.

Ces deux guérisons ont été opérées en hiver.

Emploi de la Coloquinte, dans quelques cas de manie.

Si j'avais moins de candeur, je présenterais, comme le produit du génie, l'usage heureux que j'ai fait de la coloquinte chez quelques maniaques, en avançant que le siége de la manie est dans les régions épigas-

trique ou abdominale, qu'elle est décidée le plus souvent par des embarras de matières muqueuses, pituiteuses, très-tenaces, et qui exigent des remèdes d'une action énergique; je dirais que j'ai administré la coloquinte d'après une théorie rationnelle. Je serais, il est vrai, en contradiction avec moi-même, puisque j'ai avancé que l'emploi des purgatifs à l'intérieur méritait la préférence sur leur administration en friction : mais, comme dans les observations que j'ai à rapporter, la guérison a presque toujours eu lieu sans évacuations notables par les selles, je donnerais à entendre que je n'ai voulu retirer de la coloquinte qu'un effet incisif, fondant, etc.; que craignant une action trop vive de cette substance administrée à l'intérieur, je l'ai appliquée sur la peau. Ennemi du mensonge et du charlatanisme, je vais rapporter les faits tels qu'ils sont; s'ils se répétaient souvent, la Méthode Iatraleptique serait encore plus précieuse.

Première Observation.

De l'effet de la Coloquinte, dans un cas de manie par cause catarrale.

Je fus appelé pour une femme qui depuis plusieurs jours était dans un état de manie, dont les accès étaient quelquefois accompagnés de mélancolie profonde et d'une taciturnité que rien ne pouvait rompre, et marqués d'autres fois par un délire frénétique. Je trouvai la malade sans fièvre, le ventre souple, mais serré, les urines seules fournissant. La peau était assez douce, mais sans transpiration sen-

sible. Nulle gêne ne se faisait remarquer dans la respiration : la malade, naturellement pâle, avait la figure décolorée ; l'œil terne ne s'animait que faiblement ainsi que le visage, lorsqu'à la stupeur succédait l'état frénétique. Elle se refusait à tous les alimens solides, et ne prenait les liquides qu'avec beaucoup de répugnance. Je cherchai inutilement à découvrir si quelque affection morale avait précédé l'état maladif; s'il était dû à des écarts dans le régime, à quelque imprudence. Les réponses à mes questions ne me présentèrent qu'une cause catarrale, annoncée par des frissons marqués, et une fluxion sur la joue droite. La malade avait quarante ans. Jamais elle n'avait eu d'autres indispositions que celles qui accompagnent les couches : son tempérament était pituitoso-bilieux.

Je commençai par l'usage du tartrite de potasse antimonié, qui, sous plusieurs points de vue, me paraissait convenir. L'expérience, comme je le rapporterai plus bas (quoique les observations que j'aurai à citer pour prouver son efficacité m'écartent de mon sujet), m'autorisait à l'emploi de ce remède, qui, chez la malade dont il est question actuellement, fut porté sans effet sensible à une dose très-forte. J'eus recours succesivement à d'autres moyens, sans être plus heureux. La constipation forte qu'éprouvait le sujet, m'engagea à lui faire frictionner sur le ventre soixante gouttes de teinture de coloquinte; les urines seules coulèrent un peu plus abondamment. La friction répétée le lendemain, le ventre se lâcha à l'aide d'un purgatif administré intérieurement. Les évacuations alvines ne se soutinrent pas. L'état maladif parut amélioré, mais faiblement. Après quelques jours passés sans remèdes, la malade se refu-

sant et à boire, à prendre de la nourriture, je crus devoir employer de nouveau la coloquinte. M. *Alibert* lui ayant vu produire des effets purgatifs, après en avoir fait user en poudre mêlée avec du sain-doux, j'adoptai ce mode. Je fis frictionner, le soir, sur le ventre vingt grains de cette substance unie au sain-doux. La friction parut agir sur les voies urinaires. Je répétai ce moyen, sans en obtenir d'autre effet qu'une augmentation d'urines extrêmement bourbeuses. Peut-être l'aurais-je abandonné, si je ne m'étais pas aperçu que l'affection mentale diminuait un peu. Les frictions furent continuées, et à la huitième, l'état maniaque céda. On ne remarquait dans les idées de la malade que le trouble et la confusion qui accompagnent quelquefois l'effet du pavot. Elle prenait sans répugnance tout ce qu'on lui donnait; elle se prêtait à tout ce qu'on exigeait d'elle. Elle goûtait les douceurs du sommeil, dont elle avait été privée pendant longtemps. Le réveil était tranquille. J'aidai par des lavemens les frictions, qui furent répétées encore huit fois, qui n'avaient jamais lâché le ventre, qui n'avaient pas procuré la plus légère sensation, pas même la moindre altération dans le pouls. Ces lavemens facilitèrent la sortie de matières durcies. Les urines se soutinrent, mais moins abondamment. Après la seizième friction la tête fut parfaitement libre, et la malade se rétablit assez promptement.

IIe Observation.

De l'effet de la Coloquinte, dans un cas de manie, par cause laiteuse.

Une femme âgée de trente ans, d'un tempérament

bilieux, avait éprouvé plusieurs attaques de manie avec délire. La première avait été décidée par un traitement dur, dans un moment où elle nourrissait. Le lait quitta le sein, et donna naissance par sa déviation à une affection mentale grave, puisqu'elle exigeait qu'on gardât à vue la malade, qui voulait se défaire. Cet état se soutint pendant sept mois, malgré les soins de l'un des meilleurs praticiens de Montpellier, et il ne céda qu'à la grossesse. Le calme le plus parfait avait eu lieu pendant cinq ans, lorsque la même cause dans les mêmes circonstances, rappela la même maladie. Celle-ci ne dura que quatre mois : elle fut, comme la première, dissipée par la grosssese.

Après deux ans de la santé la plus parfaite, toujours par la même cause, et dans des circonstances pareilles, le sujet éprouva un troisième retour de manie. Il y avait deux mois qu'il s'était annoncé lorsque je fus appelé. La malade avait cherché plusieurs fois à se priver du jour; il lui était arrivé de jeter à terre son nourrisson. Je la trouvai dans un délire obscur, la figure un peu animée, les yeux ardens. Elle avait un dégoût prononcé; la constipation était forte, les urines rares. Depuis long-temps la malade était privée du sommeil. Le lait avait diminué sensiblement; mais l'enfant prenait toujours le sein, et je recommandai qu'on le lui donnât. Le pouls, sans être fiévreux, était un peu vif. Les accès de manie avaient lieu particulièrement pendant la nuit, fort longue alors (c'était à la fin de frimaire). Je prescrivis des pilules composées d'extrait d'opium, de celui de jusquiame blanche et de camphre, répétées dans la journée, dans la vue de procurer un

peu de sommeil. J'ordonnai une boisson rafraîchissante et antispasmodique. Le sujet, qui dans le jour était assez docile, ne ressentit aucun effet de ces moyens continués quelque temps. J'eus recours alors à la coloquinte employée à la même dose, et de la même manière que dans le cas précédent. Je fis frictionner la malade, le soir, au moment où elle se mettait au lit. Le lendemain, elle poussa une selle. La friction répétée, le ventre fut lâché comme la veille. Les urines coulèrent un peu plus qu'à l'ordinaire, et furent plus colorées, au rapport de la garde. La troisième friction ne procura aucune évacuation alvine : la nuit qui la suivit fut plus douce. La quatrième n'agissant que sur les voies urinaires, augmenta encore la tranquillité de la nuit. Enfin après la sixième friction, la malade jouit du calme le plus parfait. Je fis continuer pendant six jours encore le même moyen. A la huitième friction, l'appétit était revenu, les excrétions furent comme dans l'état de santé, et il ne parut après la douzième aucun signe de maladie. Le lait s'étant reporté au sein, la malade continua à nourrir avec succès.

IIIe Observation.

De l'effet de la Coloquinte, dans un cas d'affection mentale.

Un garçon de vingt-un ans, doué d'une grande sensibilité nerveuse, d'une douceur et d'une raison remarquables, éprouva, de la part de son père, un traitement dur qu'il croyait ne pas mériter. On observa

chez lui, peu de jours après, un changement notable au moral, et je fus appelé.

Le jeune homme avait un air de gaîté qui ne lui était pas ordinaire; il parlait toujours sans savoir ce qu'il disait; il voulait à toute force quitter sa maison; et lorsqu'on s'efforçait de le retenir, il entrait en fureur, et cherchait à maltraiter tous ceux, sans exception, qui s'opposaient à ses désirs. L'appétit était bon, les alimens n'étaient point rejetés, le ventre faisait ses fonctions comme à l'ordinaire, mais les urines étaient très-rares. Le malade dormait peu, et avait le sommeil très-agité. Lorsqu'il prenait quelques momens de repos, il éprouvait un tremblement général comme convulsif; il s'éveillait toujours en sursaut, et devenait alors furieux. La langue sale, les yeux jaunes me firent croire à un élément gastrique bilieux; je pus faire prendre un émétique qui agit parfaitement par haut et par bas. Le soir du même jour, je donnai un peu de sirop de pavot. Il n'y eut pas le moindre amendement.

Je mis le malade à l'usage des bouillons de poulet, de la décoction de pois chiches, et à celui des bains. Ces moyens furent continués pendant huit jours sans la plus légère amélioration. D'après les observations de M. *Chrétien*, pour qui j'ai la confiance la plus entière, j'eus recours à la coloquinte administrée en frictions sur le bas ventre et la partie interne des cuisses. La dose fut de vingt grains, associée au sain-doux, et répétée trois fois le jour. Après la sixième friction, il y eut un mieux sensible. Les évacuations alvines n'augmentèrent pas, mais les urines coulèrent très-abondamment. J'insistai sur l'emploi de la coloquinte, en portant la dose à trente grains pour chaque friction. Au cinquième jour, on n'aperçut pas le plus petit signe d'affection

mentale; la raison et le caractère eurent repris leurs droits. Les frictions furent encore administrées; mais à une par jour. Je conseillai l'usage du petit-lait.

Depuis cette époque, assez éloignée de celle où j'écris, le sujet jouit d'une santé parfaite d'esprit et de corps.

Par M. *Thibal.*

IVe Observation.

De l'effet de la Coloquinte, dans un cas d'affection mentale, par cause morale.

Le sieur *Bernard Gaubert*, riche propriétaire, dans une commune voisine de Montpeyroux, âgé d'environ quarante-quatre ans, d'un tempérament bilioso-sanguin, en apprenant qu'il était obligé de faire une dépense considérable d'argent dont il se croyait dispensé, et menacé vivement s'il s'y refusait, éprouva un très-grand trouble; il était à demi-lieue de chez lui. Il regagna son logis, mais criant à haute voix tout le long du chemin, et vomissant toute sorte d'injures contre ceux qui l'avaient provoqué. La crainte d'être poursuivi et arrêté, le fit courir hors d'haleine. Arrivé chez lui, ses cris redoublèrent, et il se livra à un emportement violent. Ses discours n'ayant aucune suite, et annonçant un trouble notable dans les idées, on appela un chirurgien qui lui fit une saignée. A l'agitation et à la loquacité succéda le silence le plus morne. Le malade ferma les yeux, et devint semblable à un homme vraiment apoplectique, conservant à peine un peu de pouls, et n'ayant presque pas de respiration. Cet état dura depuis midi jusqu'à huit heures du soir, que je fus rendu chez le sieur *Gaubert.*

Instruit de ce qui s'était passé, je fis frictionner de suite avec des linges chauds ; aux frictions sèches, je substituai celles avec des spiritueux, qu'on faisait également flairer. On mit les jambes dans un bain fortement sinapisé, et de suite la parole revint. Le bain de jambes fut remplacé par un bain entier, dont la durée fut de demi-heure. Le malade mis au lit, reposa trois heures, et passa le reste de la nuit dans un calme satisfaisant ; mais le matin, la scène de la veille se renouvela. Pendant mon absence, on répéta les remèdes que j'avais employés ; ils n'eurent pas le moindre succès. De retour auprès du malade, j'ordonnai un lavement émollient et laxatif, un demi-bain trois heures après, un frontal avec les roses rouges, la racine de brioine et l'oxicrat, l'application des sinapismes à la plante des pieds. Ces moyens paraissaient n'avoir rien produit, lorsque tout-à-coup un délire furieux se manifesta. Le malade fut saigné au pied, et plongé ensuite dans un bain qui fut répété la nuit. Une seconde saignée fut pratiquée au bras, le malade étant dans l'eau. Au sortir du bain, je fis appliquer les sangsues aux tempes, et baigner encore six heures après. L'emploi alternatif des bains, des sangsues et du frontal, dont il a été question plus haut, eut lieu pendant huit jours consécutifs. Le délire se soutenant avec la même violence, j'essayai d'un émétique et d'un purgatif, et je le remis à l'usage des bains. L'état frénétique diminua beaucoup, mais l'affection mentale persista au même point ; ce qui me fit avoir recours à la teinture de coloquinte unie au vieux-oing, frictionnée trois fois le jour sur le ventre, l'intérieur des cuisses et des avant-bras. Pendant douze jours on continua les frictions. Je donnai chaque soir un calmant composé de sel sédatif d'homberg, des eaux de laitue et

d'endive, et d'un peu de sirop de pavot. Le malade recouvra sa raison.

Quoiqu'il n'existât pas le moindre vestige d'affection mentale, je conseillai les bains et des bouillons rafraîchissans; ils aidèrent à procurer un embonpoint plus considérable, et une meilleure santé qu'avant l'attaque, qui ne s'est plus reproduite.

Par M. *Archbold-Aspol.*

N. B. La teinture que j'employai n'était point filtrée; on avait mis demi-once de coloquinte en poudre dans douze onces d'esprit de vin, et on agitait la liqueur avant de la mêler au vieux-oing. Ces douze onces suffirent.

Ve Observation.

De l'effet de la teinture de Coloquinte, dans un cas d'affection mentale, par insolation.

Le sieur *Joseph Fautrier*, propriétaire de cette commune, âgé de soixante-douze ans, était à peine délivré d'une hémiplégie, du côté droit, qu'il fut pris d'une affection mentale. J'aurais cru devoir l'attribuer aux effets de la méthode excitante que j'avais employée contre la première maladie, sans une circonstance particulière. A une époque où la chaleur est déjà très-forte (c'était à la mi-juin), le sujet était resté fort long-temps assis devant sa porte, exposé à l'ardeur du soleil; en rentrant chez lui, il vomit une grande quantité de sang. Je ne fus appelé que le lendemain de cet accident; et comme le délire persistait, je fis appliquer

des sangsues aux tempes. Le malade fut mis à l'usage des demi-bains tièdes, du petit-lait que je rendais purgatif chaque cinquième jour, d'après le mode de Veisse, à celui des sucs apéritifs doux. Pendant un mois et demi que dura ce traitement, sans la moindre diminution de la maladie contre laquelle il était dirigé, le sieur *Fautrier* ne perdit ni de son embonpoint, ni de ses forces.

J'eus recours et aussi inutilement à des applications sur le front, de verveine broyée dans le vinaigre.

Vu la cause à laquelle j'attribuais l'affection mentale que je combattais, j'avais craint d'employer la teinture de coloquinte. Je me décidai enfin pour ce remède. Je fis donc frictionner mon malade, matin et soir, avec la teinture unie au sain-doux. Après avoir employé, pendant une semaine, cette méthode qui offrit quelque avantage, mais dont je craignais la continuité, je la remplaçai par les demi-bains, le petit-lait et les sucs. Après huit jours, je suspendis ces moyens pour revenir aux frictions. Ce traitement alterné pendant six semaines, eut le succès le plus complet. Le sieur *Fautrier* reprit sa raison, et fut propre, comme avant sa maladie, à vaquer à ses travaux ordinaires.

La dose de coloquinte employée fut de six gros.

Par le même.

VIe Observation.

De l'effet de la Coloquinte, dans un cas d'affection mentale, par cause catarrale.

Jeanne Cabrol, fille âgée de vingt ans, d'un tempérament bilioso-sanguin, éprouva, le douze brumaire an

soir, un frisson qui dura environ deux heures, et fut remplacé par une chaleur qui se soutint toute la nuit. Appelé le dix-huit, j'observai les symptômes suivans.

Figure presque naturelle, peau chaude et sèche, pouls fébrile et assez égal, toux légère, sans expectoration, bouche mauvaise, anorexie, langue légèrement humide, enduite d'un limon blanchâtre, nausées, vomituritions. Les parens m'informèrent que la malade se trouvait plus mal de deux jours l'un; je crus reconnaître une fièvre gastrique, catarrale, rémittente, tierce.

Les signes de gastricité étant bien aperçus, je prescrivis le tartrite de potasse antimonié, qui procura d'abondantes évacuations par haut et par bas.

Le dix-neuf, le mieux fut sensible. Le vingt, il se déclara un frisson violent, suivi d'un délire frénétique, qui força tous les gens de la maison à pourvoir à leur sûreté. A ce délire succéda une mélancolie profonde.

L'impossibilité de faire prendre aucun médicament à la malade, qui refusait même la plus légère boisson, et le désir que j'avais de répéter les expériences heureuses du docteur *Chrestien*, sur l'emploi de la coloquinte, par la Méthode Iatraleptique, dans la manie, me firent proposer l'administration à l'extérieur de cette substance. On en mêla à du sain-doux, et j'en fis frictionner de force vingt grains, de deux en deux heures.

A la cinquième friction, l'affection mentale diminua un peu, quoiqu'il n'y eût pas d'évacuation sensible : la constipation m'obligea, au contraire, à ordonner des lavemens qui ne produisirent aucun effet. Les urines étant devenues plus abondantes à la dixième friction, le calme fut parfait. Il ne restait pas le moindre signe

de maladie; mais de crainte de récidive, je fis faire dix autres frictions, de quatre en quatre heures. Les lavemens qu'on donnait chaque jour ne procurèrent d'autres évacuations que celles de quelques matières durcies, ressemblant à des crotins de chèvre. Les urines se soutinrent presque en même quantité jusqu'à la fin du traitement.

Depuis long-temps la malade est parfaitement rétablie, et n'a pas éprouvé le moindre ressentiment de son affection.

Par M. *Colom*, médecin à Rignon, (Aveyron).

VIIe Observation.

Accès de délire maniaque traité par les frictions de Coloquinte.

Joseph Lasmayoux, tisserand, âgé de trente-six ans, très-irascible, et d'un tempérament bilieux, s'exagéra des motifs de chagrin, et fut pendant quelques jours, triste, morose, sans appétit. Le deux juin dernier, il entre dans un accès de fureur, à la suite duquel, persuadé qu'il a commis un meurtre, il s'échappe à travers les champs, pour éviter les peines qu'il croit avoir méritées. Dans sa fuite rapide, il fait une chute, et perd, sans aucune amélioration, beaucoup de sang par les narines.

Appelé près de lui, lorsqu'on l'eut ramené dans sa maison, je le trouvai dans un état presque furieux. Son pouls était serré, agité sans plénitude, ses yeux égarés; une teinte jaunâtre se faisant remarquer sur la conjonctive, et sur une partie de la face. Je pres-

crivis deux grains et demi de tartre stibié, dissous dans une livre d'eau, que le malade avala d'un seul trait, contre mon intention. Ce remède produisit deux vomissemens d'une matière gluante et verdâtre. Le malade parut plus calme après ces évacuations ; mais, persuadé qu'on avait voulu l'empoisonner, il refusa tout ce qu'on lui offrit : intimidé, cependant, par les menaces qu'on lui fit de le livrer à la justice, et par l'ordre que je donnai d'appeler les gendarmes, il porta plusieurs fois jusqu'à ses lèvres, la potion que j'avais fait préparer, mais il survint à chaque tentative, un tremblement général, et une exaspération qui me convainquirent de l'impossibilité de surmonter sa répugnance.

Il fut moins difficile d'obliger ce maniaque à entrer dans son lit ; et là, contenu par ses frères et mes menaces, il reçut sur l'abdomen, une friction de trente-six grains de poudre de coloquinte, et dix grains de camphre incorporés dans l'axonge. Cette première friction n'ayant produit aucun effet sensible, on la réitéra au bout de quatre heures.

Peu de temps après la seconde friction, le malade parut souffrir de colique ; bientôt il s'en plaignit amérement ; et la tête se dégageant à mesure que les douleurs du ventre sévissaient avec plus de force, il se prêta à l'application d'une fomentation émolliente, qui fut suivie de plusieurs évacuations alvines, séreuses, parmi lesquelles reparaissait une matière gluante et verdâtre, analogue à celle qui avait été rejetée par le vomissement. Quelques heures de sommeil succédèrent à ces déjections.

Le lendemain, à son réveil, le malade parut profondément occupé de son crime imaginaire. Aux trans-

ports de fureur qui n'eurent plus lieu, avait succédé une morne tristesse et une taciturnité qui, de loin à loin, était interrompue par des propos incohérens sur le supplice auquel il se croyait destiné. Il se soumit néanmoins, sans contrainte, à une nouvelle friction, pour laquelle la poudre de coloquinte fut réduite à vingt grains, et le camphre porté à la même dose. On la réitéra toutes les six heures. Le malade n'éprouva que de légers ressentimens de colique, et poussa trois selles moins liquides. On observa dans la journée plusieurs intervalles pendant lesquels le malade parut jouir de la liberté de ses idées.

La nuit fut tranquille, et la troisième journée fit observer des retours plus fréquens et plus longs de l'usage des facultés intellectuelles.

Pendant le quatrième et le cinquième jour, les accès d'aliénation eurent encore moins de durée et d'intensité, et les frictions furent réduites à deux dès le cinquième jour. On les continua ainsi jusqu'au neuvième, quoique depuis le cinquième, le malade parût avoir recouvré la raison.

Je n'observai aucune augmentation dans la secrétion des urines, pendant la durée de ce traitement; mais il s'établit, le quatrième jour, une salivation assez abondante, qui persista encore quelques jours après la cessation des frictions, et que j'attribuai à une susceptibilité particulière des organes salivaires chez cet individu, plutôt qu'à une action spécifique de la coloquinte ou du camphre.

Vers la fin du mois de septembre, le même malade a éprouvé une nouvelle aliénation mentale, mais sans fureur, et beaucoup moins intense, ayant pour caractère une crainte excessive sur son salut. Un vomitif,

l'usage de la limonade à la crème de tartre, et la mixture camphrée du docteur *Locher* (1), ont suffi pour lui rendre la raison, après douze jours de remèdes. Le vomitif et la limonade produisirent des évacuations abondantes, sans aucune trace de la matière verdâtre observée dans le premier accès.

VIIIe Observation.

De l'effet de la Coloquinte, dans un cas de démence, par cause morale.

Par l'effet d'une grande frayeur, une fille, âgée de treize ans, était depuis huit mois dans un état de démence qui la rendait incapable de rien faire. Quand on la conduisit chez moi, il fut impossible d'en obtenir la moindre réponse, et la personne qui l'accompagnait m'assura qu'elle était toujours comme je la voyais; ne parlant jamais, ne prenant intérêt à rien, et restant toute la journée dans une immobilité presque parfaite, ayant besoin d'être sollicitée pour manger et pour satisfaire ses besoins.

J'ordonnai deux frictions par jour, sur le ventre, avec dix grains, chaque fois, de coloquinte unie au saindoux. Elles furent continuées trois jours sans amélioration, et sans qu'aucune excrétion augmentât. La dose

---

(1) Camphre, demi-drachme;
Sucre en poudre, } à à une drachme;
Mucilage de gomme arabique, }
Vinaigre distillé, chaud, demi-once;
Eau de fleurs de sureau, six onces;
Sirop de coquelicot, une once.

pour chaque friction, pendant les trois jours suivans, fut renforcée de cinq grains de coloquinte. Les urines donnèrent un peu plus, et la malade parut moins stupide, et sentit quelques besoins qu'elle n'exprimait encore que faiblement. Six frictions ayant été faites à la dose de vingt grains de coloquinte chacune, les urines devinrent plus abondantes, et le mieux fut beaucoup plus marqué. Enfin les six dernières, pour lesquelles on employa deux gros et demi de coloquinte, en entretenant l'augmentation des urines, et rendant le ventre plus libre, ramenèrent le sujet dans son état ordinaire de santé.

Les deux observations suivantes m'ont été fournies par M. *Blavet*, qui pratique avec beaucoup de succès à Cournonterral, village à quelques lieues de Montpellier. M. *Blavet* m'ayant consulté pour un jeune homme devenu maniaque, je le priai d'employer le moyen dont je viens de parler, et de m'instruire du résultat. Voici l'observation telle qu'il me l'a communiquée.

« *A Valette*, de *Cournonterral*, âgé de seize ans, « venait d'essuyer une fièvre catarrale maligne, à « la suite de laquelle il avait paru un dépôt à la « partie postérieure et moyenne de la jambe droite. « Ce dépôt s'étant dissipé brusquement, il survint un « état de manie marquée par une terreur panique « qui empêchait le malade de prendre de la nourri- « ture, de dormir par l'effet de la méfiance qu'il « avait pour tout ce qui l'approchait. Je le fis fric- « tionner de force sur le ventre avec la coloquinte « unie au sain-doux. Les frictions furent faites une « fois le jour, et portées au nombre de cinq. La

« dose de la coloquinte fut d'une once pour l'entier « traitement. Après les deux premières frictions, les « urines coulèrent abondamment ; des coliques assez « vives, sans déjections, se firent sentir : le malade « éprouva du mieux. Après la cinquième friction, « il reprit sa raison ; vingt jours s'étaient écoulés « depuis le retour de sa santé, lorsque la tumeur « se reproduisit dans la place qu'elle avait occupée ; « elle fut ouverte, traitée méthodiquement et guérie. »

Peu de jours après cette cure, M. *Blavet* ayant été appelé pour une femme maniaque, proposa le même remède. Le mode d'administration ayant étonné les parens de la malade, l'un d'eux vint me trouver, accompagné de M. *Blavet*, qui avait eu l'honnêteté de dire qu'il tenait de moi le moyen qu'il indiquait. J'exhortai fortement à l'employer ; il fut mis en pratique, et eut le succès dont je vais rendre compte, toujours d'après le même homme de l'art.

« La femme du maréchal-ferrant de *Villeneuve*, « village à une lieue de Montpellier, à la suite de « violens chagrins, tomba dans un état de manie « accompagné de délire furieux, dont les accès fré- « quens faisaient courir des risques aux habitans de la « commune et aux parens de la malade, au point « de les faire aviser aux moyens de l'enfermer. Ce « fut à cette époque que je fus appelé pour lui ad- « ministrer des secours. Je fis de suite frictionner la « malade sur toute l'étendue du ventre, avec trois « gros de coloquinte incorporée avec le sain-doux. « On eut la plus grande peine à faire la friction ; j'or- « donnai qu'elle fût répétée pendant huit jours. Cette « première friction ne procura aucune sensation à la

« malade, qui, depuis son retour à la santé, dit ne « pas se rappeler l'administration du remède; mais « à la seconde, elle éprouva des coliques suivies de « selles fréquentes et copieuses ; à la troisième, elle « se reconnut, et au grand étonnement de tout le « monde, elle prit une cruche, et fut aussi tran- « quillement qu'avant ses accès de manie, chercher « de l'eau à la fontaine : l'usage de la coloquinte fut « abandonné. Depuis trois ans, ni l'un ni l'autre de « ces malades n'a eu le moindre ressentiment de son « affection (24). »

Comment la coloquinte a-t-elle agi? Ceux qui veulent tout expliquer, diront peut-être qu'elle a décidé un déplacement de spasme. Peut-être penseront-ils que la friction, soit par le manuel de l'opération, soit en introduisant une substance très-active, a détruit des engorgemens plus ou moins considérables, qui étaient

---

(24) Au cas que le nombre des observations que j'ai rapportées telles qu'on a eu la bonté de me les communiquer, ne fût pas suffisant pour faire croire à la fidélité des miennes, je crois devoir dire que M. Amessi, que j'ai déjà cité, m'a écrit avoir guéri deux femmes atteintes de manie grave, qui voulaient se défaire. La maladie chez l'une, avait pour cause la déviation laiteuse ; et chez l'autre, une dévotion outrée. Ces deux femmes furent ramenées à la raison, au moyen de frictions faites de force, sur le ventre, avec la coloquinte unie au sain-doux.

M. Archbold-Aspol, en m'annonçant que la Société de Médecine de Bordeaux, qu'il présidait, m'honorait du titre de son correspondant, me marqua qu'après avoir lu mon ouvrage, il avait repété avec succès plusieurs de mes observations, et qu'il avait déjà noté quelques faits qui confirment ceux que je rapporte sur la vertu du camphre en frictions, sur celle de la teinture antispasmodique, de la résine de quinquina, et enfin sur celle de la coloquinte dans un cas de manie, pendant le cours d'une maladie aiguë.

entretenus par le ton vicié des nerfs, ou qui l'entretenaient. Toutes ces propositions peuvent être soutenues. Sans avoir l'amour-propre de croire que mon opinion doive prévaloir, si le praticien devait rechercher le comment, j'adopterais la dernière. Elle s'accorde mieux avec les conséquences que j'ai tirées de l'observation. Qu'on ne me croie pas, pour cela, l'ami des remèdes. Je ne suis pas plus médecin symptomatique qu'un autre; j'en fournis des preuves, et j'ai su quelquefois produire de grands effets en employant peu de moyens. J'ai appliqué à propos des émétiques pour combattre des hémoptysies, des pertes utérines; l'opium dans des cas où les symptômes les plus marquans paraissaient le contre indiquer; l'eau de poulet, comme cordial, chez un homme qui n'avait point de pouls, dont les extrémités étaient froides, la figure décolorée, qui, en un mot, était au point de périr. Je me fixais sur la cause que j'avais pu déterminer assez sûrement. Quoiqu'on soit souvent obligé de faire la médecine *à juvantibus et lædentibus*; ce ne peut jamais être dans le début d'un traitement qui doit être dirigé d'après l'étiologie de la maladie, lorsqu'on adopte sur-tout une méthode non usitée.

Les observations de M. *Blavet*, la dernière surtout, fortifient mon opinion, sans en prouver la solidité, mais elles fournissent la preuve, si l'on ne refuse pas d'attribuer la guérison des deux malades dont il parle, à la coloquinte, que souvent nous sommes avares des doses, et qu'avec plus de hardiesse nous opérerions quelquefois des cures que nous n'obtenons pas. Je n'entends pas parler de cette audace aveugle qui, prenant sa source dans l'ignorance ou la cupidité, se joue de la vie des hommes, mais de

cette hardiesse étroitement liée à la prudence, qui ne fait agir que d'après des probabilités, et qui pénètre le médecin de la maxime, *si non prosis, saltem non noceas*, et de cette vérité, *sat citò, si sat benè.*

Si, dans tous les cas que je viens de rapporter, la coloquinte avait agi comme sur un malade chez qui je l'ai administrée de concert avec M. *Fages*, je croirais que cette substance opère dans la manie par une vertu spécifique qu'il ne serait pas possible d'expliquer. Frictionné sur le ventre depuis dix grains jusqu'à un gros et demi par jour, son usage continué pendant dix jours, nous avons vu revenir à la raison un homme de trente ans, d'un tempérament éminemment bilieux, sans observer aucun changement dans la quantité ni dans la qualité des urines, le ventre étant plus resserré que dans l'état ordinaire de santé. L'affection mentale que nous combattions avait été décidée par une cause morale. La guérison dont je parle n'est pas confirmée depuis un temps assez long, au moment où j'écris, pour que je présente ce fait avec confiance, comme une preuve de l'efficacité de la coloquinte contre la manie. Quoique les autres cas que j'ai rapportés parlent en faveur de cette substance appliquée à l'extérieur, je sens que pour constater d'une manière certaine sa vertu antimaniaque, il faudrait un plus grand nombre d'observations. Je désire bien ardemment de n'être pas à même de répéter mes expériences dans des cas de maladie aussi fâcheuse pour l'humanité ; mais s'il se présentait plusieurs occasions où le remède qui m'a réussi fût sans effet, et que je fusse forcé, par le *non-succès* répété, d'attribuer les guérisons que j'ai obtenues après son emploi à toute autre cause que

je n'aurais pas saisie, à un mouvement spontané de la nature, aussi inexplicable que celui qui peut souvent produire une affection mentale, je me ferais un devoir de l'annoncer. J'ai été obligé de l'abandonner chez un maniaque qu'il agitait extremement, et qui fut guéri par l'usage des bains, et sur-tout par celui du petit-lait chargé de mercuriale, qui tint le malade dans un état constant de diarrhée pendant deux mois; le sujet était d'un tempérament éminemment bilieux (25).

Peut-être serait-on étonné que j'aie eu recours au tartrite de potasse antimonié, dans le premier cas de manie que j'ai cité, si je ne rapportais pas les observations qui m'autorisaient à prescrire ce remède, quoique étrangères à la méthode Iatraleptique. Dans un ouvrage qui ne contient que des faits, les digressions, quoique longues, n'ont rien de choquant, au

---

(25) Il est possible que j'eusse guéri ce dernier malade par la Méthode Iatraleptique, en substituant un autre remède à la coloquinte.

M. Thomas, médecin de beaucoup de mérite, qui pratiquait à Pezenas, a dissipé, chez une demoiselle dont le genre nerveux était extrêmement sensible, une manie qui lui parut liée à la modification vicieuse des nerfs, par l'emploi du camphre frictionné sur la partie interne des cuisses. Ce moyen fut continué pendant quinze jours, matin et soir.

Je crois ne devoir pas laisser ignorer, quoique ce que j'ai à dire eût été mieux placé ailleurs, que le même praticien ayant à soigner, dans l'hôpital de Pezenas, deux personnes avancées en âge, atteintes l'une et l'autre d'une diarrhée ancienne, qui avait résisté à tous les remèdes donnés intérieurement, les guérit promptement en leur faisant frictionner sur l'épine du dos, du diascordium délayé dans de l'eau-de-vie, le liniment spiritueux d'après les effets duquel il se réglait, étant trop cher pour un établissement qui commande la plus grande économie.

contraire elles offrent de l'intérêt quand on ne se les permet que pour présenter des guérisons. Le médecin observateur doit moins s'assujétir à l'ordre qu'à l'exactitude dans ses relations.

A diverses époques, j'avais eu à soigner quatre personnes affligées d'une affection maniaque, et j'avais cru, comme le dit judicieusement le professeur *Pinel* dans son savant *Traité sur la Manie*, que le siége primitif de cette maladie était dans les régions épigastrique et abdominale. J'avais pensé que la cause matérielle de l'affection maladive de ces régions, dépendait chez ces quatre sujets de la dégénération ou de la surabondance de la bile (26). En disant que c'est-là une des causes les plus ordinaires des affections mentales dans les contrées méridionales, je ne pense pas avancer une erreur. C'en serait une grossière, si j'attribuais aux vices de la bile, dans tous les cas, la production de ces maladies. Je serais en contradiction avec les deux observations que je viens de citer, puisque dans la première la manie était produite par cause catarrale, et que c'était la matière laiteuse dans la seconde qui lui avait donné naissance.

Que j'aie tort de ne croire que difficilement aux maladies nerveuses essentielles existantes sans une altération des humeurs, qui entretient, si elle ne le provoque pas toujours, l'état maladif des nerfs; que je

---

(26) L'illustre Barthez ne reconnaît-il pas la surabondance de la bile, quand il dit dans son *second Mémoire sur les Fluxions* inséré dans les *Mémoires de la Société médicale d'emulation*, que la jaunisse, la diarrhée, etc., dépendent d'une bilescence établie dans la masse du sang et des humeurs? Personne moins que lui cependant n'a méconnu l'influence nerveuse.

considère ceux-ci dans le plus parfait état de santé, quoiqu'ils forment l'anneau principal de la chaîne qui lie et anime les fonctions vitales, quoiqu'ils soient doués d'une mobilité et d'une irritabilité inhérente à leur essence; que je les considère, dis-je, jusqu'à un certain point, quand ils doivent passer à l'état de maladie, comme des cordes sur un instrument, disposées à donner des vibrations dès qu'on les touche; vibrations bornées, à la vérité, mais qui peuvent être très-étendues, toujours en raison de la force qui les provoque, et qui se soutiennent tant qu'elle agit, peu importe. Je n'ai que des faits à présenter, chacun établira la théorie qui lui plaira le plus.

D'après ma manière de voir, j'avais donné à trois des quatre sujets dont j'ai parlé plus haut, des remèdes propres à corriger et à évacuer la bile. La décoction de pois chiches qui m'a réussi, dans presque tous les cas de jaunisse, qui ne reconnaissent pas pour cause l'affection notable de quelque viscère du bas-ventre, était la boisson ordinaire des malades. Je l'aiguisais quelquefois avec le tartrite de potasse antimonié, que je donnais aussi quelquefois comme émétique, et je leur avais rendu la santé. Dans ces cas, la guérison n'avait eu lieu qu'après des évacuations abondantes de matière bilieuse par le vomissement, et plus particulièrement par les selles : dans le quatrième, le tartrite de potasse antimonié n'avait agi que comme diurétique, quoique porté à une dose très-forte.

Le premier de ces malades avait, d'après la division du professeur *Pinel*, une manie avec délire, qui, dans les premiers instans, l'avait porté à se défaire. C'était un homme de quarante-cinq ans, d'un tempérament

eminemment bilieux, d'une sensibilité nerveuse excessive, et d'une imagination ardente. Aucun des divers événemens de la révolution ne lui était indifférent, et il en était survenu qui l'avaient vivement affecté. Appelé auprès de lui, trois jours après que son état maladif se fut annoncé, je le trouvai dans un délire, sans fièvre, qui lui donnait de la méfiance pour les personnes qui lui étaient le plus chères. Il se refusait constamment à prendre des alimens, dans la crainte qu'ils ne fussent empoisonnés. Je pensai que l'indication la plus urgente était d'évacuer la bile; mais l'impossibilité de rien faire avaler, m'empêchait de la remplir. Depuis trois jours, le malade n'avait reçu aucune nourriture : ses forces paraissaient cependant se soutenir. Ne pouvant rien gagner sur lui par la persuasion, je crus qu'une excitation forte serait dans le cas de décider un relâchement qui permettrait d'employer les remèdes nécessaires. Je feignis de vouloir l'attacher pour lui faire prendre de la nourriture. Il entra dans une violente agitation; l'événement répondit à mon attente. Les forces exaltées par une contrariété soutenue, et par les efforts que le malade était obligé de faire pour me résister, cédèrent tout à coup. Je profitai de ce moment pour administrer de l'eau stibiée, qui procura par le bas des évacuations abondantes de matières bilieuses. Après ce premier effet, les alimens ne furent pas refusés avec autant d'obstination, quoique le délire parût être le même, mais portant sur d'autres objets. On entretint les évacuations, et le mieux les accompagnant, le malade, sans avoir recouvré la raison, se prêta à ce qu'on voulut de lui. Il fut mis à l'usage de la décoction de pois chiches, tantôt aiguisée avec le tartrite de potasse antimonié, tantôt rendue laxative par l'addition du sel

de *Glauber*. Après le terme de trente et quelques jours, la raison reprit tous ses droits. Il resta une mélancolie profonde, mais qui fut dissipée au moyen du petit-lait, des sucs tirés des plantes apéritives, et d'une eau riche en gaz acide carbonique.

Quoique j'aie énoncé que je ne croyais pas qu'il existât beaucoup de maladies nerveuses *per se*, je ne méconnais point l'influence des nerfs sur presque toutes les maladies, bien qu'elle ne s'annonce pas avec les signes qui établissent l'affection nerveuse proprement dite. Si la sensibilité nerveuse mise en jeu dans quelques cas, sans altération préalable des humeurs, décide celle-ci par les dérangemens qu'elle occasionne dans les fonctions de différens organes, les maladies le plus décidément humorales ne manquent jamais de se compliquer avec le nerveux qu'elles affectent de telle ou telle manière, en procurant une lésion générale ou locale, ce qui met souvent le praticien dans l'impossibilité de distinguer l'effet de la cause : effet qui devient cause lui-même, quand celle-ci est détruite, lorsqu'il a été décidé fortement, et qu'il a été long-temps soutenu.

En conséquence de cette opinion, que je n'ai pas créée sans doute, mais sur laquelle je base ma pratique, je donnai au malade dont je viens de parler, après avoir déblayé un peu les premières voies, quelques doses d'opium, ce qui ne contribua pas peu à favoriser l'action des autres moyens par le calme qu'il procura, lequel, devenu parfait, n'avait pas été troublé depuis cinq ans, lorsqu'à la suite de quelque violent chagrin, il se manifesta un nouvel accès de manie, moins fort cependant que le premier. L'eau stibiée, la décoction de pois chiches rendue laxative, et le petit-

lait, ramenèrent en très-peu de temps le malade à la raison.

Le second malade était un homme de quarante ans, qui ne différait du premier que par une grande sensibilité morale. Les événemens de la révolution ne l'avaient pas affecté aussi fortement, mais il avait les passions extrêmement vives. Il fut atteint de manie avec délire. Tous les alimens, toutes les boissons devaient le suffoquer; aussi fallait-il des sollicitations très-pressantes pour l'engager à en prendre. Partout il voyait la mort, la désirait quelquefois; mais il aurait été incapable de se la donner, par la crainte qu'elle lui inspirait. Le sommeil rarement venait-il à son secours? La peur de mourir, s'il s'endormait, le tenait éveillé; et si quelquefois il prenait un peu de repos, il s'éveillait dans une agitation extraordinaire, se croyant mort. Le ventre n'était pas aussi libre que dans l'état de santé; mais le sujet n'éprouvait pas la constipation qui accompagne ordinairement la maladie dont il était atteint. Les urines coulaient en assez grande quantité; elles n'étaient qu'un peu ardentes, ce qui n'est pas ordinaire dans cet état.

Le malade fut mis au régime végétal, entremêlé d'un peu de viande blanche; il mangeait matin et soir une purée de pois chiches, et sa boisson ordinaire était la décoction de ce légume, dans laquelle j'avais noyé du tartrite de potasse antimonié. Après l'usage soutenu pendant quelques jours, de ces moyens qui avaient rendu le ventre plus libre, je plaçai un purgatif minoratif, qui, ayant procuré de fortes déjections bilieuses, décida un mieux marqué. Sept à huit jours s'étant écoulés sans autres moyens que le régime et la boisson désignés ci-dessus, j'eus recours à un second minoratif

qui agit avec autant d'efficacité que le premier. La tête fut un peu plus calme, sans être entièrement débarrassée. En continuant la décoction de pois chiches stibiée, je fis passer le malade à l'usage du lait d'ânesse, précédé de petites doses de quinquina rouge en poudre. Je fis cesser la décoction, dont le malade était ennuyé, et je le purgeai trois fois dans l'espace de vingt jours avec la magnésie calcinée. Ce traitement continué deux mois, aidé d'autant de dissipation, de distraction et d'exercice qu'il était possible d'en procurer, le malade fut parfaitement rétabli. Les bains, le petit-lait lui furent cependant prescrits pour corriger une âcreté dartreuse qu'il portait depuis long-temps. J'observai plus d'une fois qu'un ton et une conduite sévères qui lui en imposaient, suivis de très-près du ton de la douceur et de l'amitié, rompaient brusquement les accès, et me faisaient obtenir ce qu'il avait refusé obstinément. Il n'a paru depuis cinq ans aucun retour d'aliénation mentale.

Une femme âgée de trente ans, d'un tempérament bilieux, qui parassait avoir peu de sensibilité physique et morale, quoiqu'elle eût été maîtrisée par le sentiment du cœur qui lui avait procuré des chagrins, était attaquée depuis près de trois ans de cette aliénation mentale, que le profeseur *Pinel* appelle mélancolie, ou délire exclusif sur un objet. Elle était sans cesse tourmentée par la crainte de mourir de faiblesse, prétendant que son pouls ne battait plus : elle le faisait tâter à chaque instant, et se fachait quand on trouvait qu'il répondait bien. Son délire portait sur d'autres points, mais qui avaient trait au même objet, la peur de la mort, par la cause déjà assignée. Quelquefois son état présentait les caractères de la manie, sans qu'on

eût observé de périodicité marquée. Elle était fort maigrie : son teint d'un jaune plombé annonçait le dérangement physique de sa santé. Le flux menstruel dans le cours de sa maladie avait éprouvé un dérangement sensible : une sueur habituelle qu'elle avait aux pieds depuis son enfance s'était supprimée. Plusieurs remèdes, quand je fus chargé du soin de sa santé, avaient été employés inutilement. Je proposai la décoction de pois chiches stibiée. Après quelques jours de son usage, je donnai le tartrite de potasse antimonié comme émétique, et je décidai de fortes évacuations de matières bilieuses par le vomissement et par les selles. La tête parut un peu plus libre. La malade se dégoûtant de la décoction dont j'ai parlé, je lui donnai pour boisson ordinaire de l'eau stibiée. Je la fis vomir de nouveau et à quatre époques différentes, à huit jours d'intervalle l'une de l'autre. La tête se débarrassa en raison des évacuations. La malade fut parfaitement rétablie dans trois mois. Il s'est écoulé dix ans depuis sa guérison, sans qu'on ait remarqué aucun signe de maladie. Les règles ont repris leur cours, et plus abondamment que jamais. La sueur des pieds s'est rétablie, et la malade a même plus de gaîté, et le teint plus fleuri qu'avant le dérangement de sa santé.

Un homme de soixante ans avait éprouvé une fièvre gastrique bilieuse, qui paraissait avoir été bien jugée d'après le rapport qu'on me fit. Il n'avait pas eu cette maladie à Montpellier, où on le conduisit pour le faire soigner d'une manie avec délire, qui s'était annoncée un mois après la maladie dont je viens de parler. Je fus appelé avec feu M. *Fabre*, chirurgien, chef d'anatomie de l'École de santé de Montpellier.

Nous trouvâmes le malade sans fièvre, mais ayant le teint jaunâtre ; le ventre était souple, mais très-serré : les urines coulaient comme dans l'état de santé. L'appétit était bizarre et irrégulier, le sommeil rare et troublé. Le délire portait sur tous les objets, et le malade passait rapidement de l'un à l'autre. Il se refusait assez constamment à prendre de la nourriture : l'eau était la seule boisson qu'il voulût accepter, encore la prenait-il avec méfiance, par la crainte qu'on n'y eût ajouté quelque substance nuisible. La nécessité d'adoucir et d'évacuer la bile fixa particulièrement notre attention. Ne pouvant pas remplir la première indication, nous nous occupâmes de la seconde. Espérant beaucoup d'un ébranlement général, nous proposâmes le tartrite de potasse antimonié, dans lequel la qualité émétique était très-rapprochée. Un grain donné dans un verre d'eau suffit en général pour exciter le vomissement : notre malade en prit huit dans l'espace de huit heures, et dans très-peu de liquide, sans éprouver la moindre sensation, et sans nul effet de son administration pendant le jour. Ce ne fut que dans la nuit, après avoir fait prendre encore huit grains de tartrite de potasse antimonié, qu'il y eut un peu de sueur, et que les urines coulèrent abondamment : elles furent d'un jaune très-foncé. Le malade ayant soupçonné qu'on avait fait quelque addition à l'eau qu'on lui avait servie, refusa d'en boire. Le tartrite de potasse antimonié fut mis dans les alimens. Qu'on me passe l'expression qui rend exactement ce qui eut lieu : pendant huit jours, le tartrite de potasse antimonié fut donné à toute sauce. Le malade en prit cinquante grains. Les urines devinrent de plus en plus abondantes, ayant toujours la même teinte. Nous n'a-

perçûmes pas jusqu'à la fin du huitième jour la plus légère envie de vomir. La constipation se soutint opiniâtrément. Le calme néanmoins renaissait dans les idées en raison de l'abondance des urines. Un vomissement considérable de matières bilieuses qui eut lieu après le cinquantième grain de tartrite de potasse antimonié donné, l'augmenta sensiblement et le raffermit. Le malade se soumit alors à un régime approprié. Le ventre s'ouvrit, les urines sans le secours d'aucun remède continuèrent à couler en quantité, mais moins jaunes. Dans un mois le malade fut parfaitement rétabli : sa raison n'a plus été troublée depuis cette cure opérée il y a quatre ans.

La certitude dont la médecine pratique est susceptible, n'est fournie sans doute que par la multiplicité d'observations, et l'uniformité dans leurs résultats, lorsque les causes à combattre étaient les mêmes et qu'elles ont cédé aux mêmes moyens. Je crois donc avantageux d'ajouter aux faits que je viens de rapporter, et qui prouvent l'utilité du tartrite de potasse antimonié contre la manie, une observation que m'a communiquée M. *Fages*. Afin de ne pas en diminuer le prix, je vais la transcrire littéralement.

« Un homme du département des Bouches-du-Rhône, âgé d'environ trente ans, d'une constitution bilieuse très-irritable, devenu maniaque depuis quatre mois, me fut adressé sans aucune instruction par ses parens, au commencement de l'été de l'an 7. Ce fut en vain que je cherchai à prendre des renseignemens avec ses gardes, sur la cause de cette affection; ils ne surent me donner aucune réponse satisfaisante. Je pris dès-lors le parti de l'observer très-attentivement jusques à l'arrivée de ses parens. Je le gardai quelques jours

chez moi, et le plaçai ensuite dans un vaste jardin hors de la ville, autant pour pouvoir le traiter d'une manière plus convenable, que pour le soustraire aux importunités des curieux et des indiscrets. Je recommandai à ses gardes d'être fort réservés avec lui, de s'en faire craindre et de le bien surveiller, sans trop le contrarier et sans user de moyens violens. J'observai donc que quoique sa manie fût continue, elle présentait néanmoins une rémittence bien marquée; tous les jours, vers onze heures ou midi, son délire augmentait et se portait quelquefois jusqu'à la fureur : ses idées incohérentes roulaient alors avec rapidité sur toute sorte de sujets indistinctement, et cet état continuait, en s'affaiblissant néanmoins, jusque sur les huit heures du soir. Le sommeil était calme et la matinée assez tranquille ; mais sur les onze heures ou midi, son délire revenait avec une nouvelle intensité, qui était plus particulièrement remarquable les jours impairs. Le type de double tierce qu'affectaient ces exacerbations maniaques, joint à la perte de l'appétit, à l'appétence qu'il manifestait pour la boisson et les acides, à la douleur de tête continue, à la constipation et à son teint jaunâtre, me fit penser que cette manie pouvait bien dépendre d'une congestion bilieuse profondément fixée sur les organes épigastriques, et qu'elle avait le plus grand rapport, quant à la cause matérielle, avec la *paraphrosyne calentura* de *Sauvages*, qui est une espèce de délire sans fièvre, qui affecte fréquemment ceux qui passent le tropique, qui dépend de la saburre gastrique bilieuse, et qu'on guérit par le vomissement. Je me crus d'autant plus fondé dans cette opinion, que je pense avec *Lacaze*, *Bordeu*, *Fouquet* et autres, que l'épigastre doit être regardé comme un

des principaux centres, ou *hypomochlion* des forces sensitives, et que cette région étant le centre des sensations internes, est presque toujours, comme le pense M. *Pinel*, le siége primitif de la mélancolie et de l'hypocondrie, avec lesquelles la manie a les plus grandes affinités ou le plus grand rapport.

Au moment où j'allais commencer le traitement dont j'avais basé le plan sur l'idée que je m'étais formée de sa maladie, les parens arrivèrent, et ne purent m'apprendre autre chose sur la cause de cette affection, sinon que le malade s'était beaucoup occupé à des travaux de calcul, qu'il avait usé avec excès de liqueurs fortes, pour se soutenir dans ce travail, et qu'enfin on avait inutilement employé pendant son séjour chez lui, les bains, les douches, et différens remèdes rafraîchissans. Renforcé dans mon opinion par ces renseignemens, je profitai du goût que le malade avait pour les boissons acides, et de l'aversion qu'il montrait pour les substances animales, pour lui prescrire un régime purement végétal, et pour boisson une dissolution de tartrite acidule de potasse (crème de tartre), étendue dans une grande quantité d'eau, et dans laquelle on jetait quelques tranches de citron. Après qu'il eut usé pendant quelques jours de ce digestif ou dissolvant, je lui administrai deux grains de tartrite de potasse antimonié, qu'on fit dissoudre dans six onces d'eau. Cet émétique procura l'évacuation d'une grande quantité de bile porracée par le vomissement et quelques évacuations par les selles. Dès ce moment, son état s'améliora d'une manière vraiment surprenante : je répétai encore cet émétique cinq fois, en mettant trois, quatre et quelquefois cinq jours d'intervalle entre chaque prise. Dans les jours libres, le malade prenait le matin à jeun

quatre onces de sucs dépurés de chicorée sauvage, de fumeterre, de cresson de fontaine et de cerfeuil, et par-dessus ces sucs il avalait un verre de petit-lait clarifié, dans lequel on faisait dissoudre deux gros d'acétite de potasse (terre foliée de tartre); dans la journée il buvait à verrées, et à des heures distantes des repas, la limonade indiquée plus haut, et observait le même régime. Après l'usage répété de l'émétique, dont le succès surpassa mes espérances, je lui prescrivis à deux reprises un purgatif minoratif. Quoique à cette époque le malade fût aussi bien qu'on pût le désirer, puisqu'il avait entièrement recouvré l'usage de la raison, et que les symptômes concomitans de l'affection bilieuse eussent entièrement disparu, je crus nécessaire d'effacer l'impression vicieuse qu'avaient reçus les deux principaux centres de la sensibilité, en lui prescrivant le camphre à haute dose soir et matin, le petit-lait clarifié, dans lequel on faisait infuser les fleurs de caille-lait jaune et celles de tilleul, les bains tièdes, et les douches froides sur la tête, pendant qu'il restait dans le bain : je ne négligeai point non plus de rétablir le ton de l'estomac, en lui faisant prendre tous les jours l'ipécacuanha à petite dose, dans la première cuillerée de soupe. Ces derniers moyens suffirent pour raffermir sa raison, rétablir complétement sa santé, et me faire jouir du plaisir de rendre à la société et à sa famille un citoyen estimable, que la perte de la raison en avait séparé, et qui aujourd'hui remplit un emploi distingué. »

Emploi de la Digitale pourprée.

Avant d'employer la digitale pourprée en frictions, j'avais éprouvé plus d'une fois son efficacité, donnée

intérieurement contre l'hydropisie ascite. Quoique mon projet soit de ne parler que de ses effets par absorption, il sera peut-être de quelque utilité que je dise ce que l'administration de ce remède à l'intérieur m'a mis dans le cas d'observer. J'en ai commencé l'usage à trois grains par jour, combinés avec la crème de tartre, l'iris de Florence, et le nitre à demi-dragme chacun, le tout divisé en trois prises, dont l'une était donnée le matin à jeun, l'autre une heure avant dîner, et la troisième quatre ou cinq heures après le repas. J'en ai porté graduellement la dose à quinze grains dans la journée, sans augmenter celle des autres substances. Alors j'ai observé que la digitale décidait un éréthisme considérable, marqué par l'état du pouls, par la diminution des évacuations, par les coliques et par l'altération qu'elle procurait. Lorsque j'ai voulu employer la digitale seule, le même éréthisme a eu lieu par une dose infiniment moindre; et j'ai été obligé de revenir à la combinaison que j'avais abandonnée, parce qu'elle provoquait plus puissamment les urines et les selles (27).

Connaissant l'action de la digitale donnée à l'intérieur, je me décidai avec plus de confiance à l'employer d'après la méthode de *Brera*.

---

(27) D'après l'effet bien reconnu aujourd'hui de la digitale sur le système vasculaire sanguin, je dois croire que l'éréthisme dont je parle était produit par l'idiosyncrasie des sujets, ou par des écarts de régime, que je ne pouvais pas empêcher, les malades auxquels j'administrais le remède étant soignés dans un hôpital militaire.

PREMIÈRE OBSERVATION.

De l'effet de la Digitale pourprée, dans un cas d'hydropisie ascite, compliquée d'anasarque.

Un homme âgé d'environ trente ans, fut attaqué à vingt-sept ans, d'une hydropisie ascite, qui avait paru, d'après son rapport (je ne l'avais pas traité moi-même), céder aux remèdes généraux. Un an après, il reparut un épanchement considérable dans le bas-ventre, compliqué d'anasarque. Je lui rendis la santé par l'usage

---

Il ne m'est jamais arrivé de remarquer chez les malades que j'ai fait frictionner avec la digitale ou la teinture préparée avec cette substance, ni ralentissement du pouls, ni orgasme hémorroïdal; je pensais bien que l'absence de ces phénomènes qui accompagnent l'emploi à l'intérieur de ce remède, était due au mode d'administration, mais je n'aurais pas osé l'affirmer. Aujourd'hui, fort de l'observation de M. ROGERY, dont le mérite n'est pas douteux, je n'ai plus d'incertitude sur ce point; les doses auxquelles il a porté la digitale ne peuvent pas en laisser.

Ce fait bien constaté, ne devra-t-on pas donner la préférence à l'emploi à l'extérieur de la digitale sur son administration à l'intérieur, dans tous les cas d'hydropisie, de phthisie qui paraissent exiger ce remède; mais dans lesquels on observe une faiblesse plus ou moins considérable du système vasculaire sanguin? Nous devrons, je l'espère, à M. ROGERY, s'il suffit du savoir et de la bonne manière d'observer en médecine, de préciser les cas où la digitale doit être employée et d'après quel mode, et de démontrer, en faveur de cette substance, ce qui est reconnu pour bien d'autres, que son insuffisance dans plusieurs occasions, ne vient que d'une application fausse.

Ce médecin se propose de publier, dans les Journaux de Médecine, les observations qu'il recueille avec soin, sur l'usage de cette plante énergique, aussitôt que leur nombre lui permettra d'en apprécier les effets.

d'un vin blanc chargé de genièvre et nitré, comme le propose *Monro* dans son *Essai sur l'Hydropisie*, aidé de la scille et de quelques prises de jalap, de cloportes et de safran de mars données tous les huit jours. Cet homme d'une vie sédentaire, et habitant un pays marécageux, je lui conseillai de changer d'habitation, et de prendre un état qui lui fît faire de l'exercice (il était cordonnier). Se croyant à l'abri de toute rechute par la bonne santé qu'il avait acquise, il négligea mes avis. Un an après son départ de Montpellier, il revint réclamer mes soins, mais dans l'état le plus fâcheux, l'anasarque et l'ascite étaient portées au plus haut point. Le ventre était tellement distendu par le liquide qu'il contenait, qu'il y avait plusieurs dilacérations de l'épiderme. Le malade ne pouvait se mouvoir sans la plus grande difficulté. Si je n'avais pas eu le dessein d'employer la méthode de *Brera*, je me serais décidé, par un sentiment d'humanité, à faire pratiquer la ponction, qu'un praticien ne doit employer que lorsqu'il a épuisé toutes les autres ressources de l'art, excepté qu'il n'ait à combattre une hydropisie enkistée, ou celle dans laquelle l'épanchement a été formé d'une manière rapide.

Le sujet ayant la fibre naturellement lâche, et sa sensibilité se trouvant considérablement émoussée, par l'énorme collection de fluide qui s'annonçait de toutes parts, je voulus, avant de commencer les frictions, décider un ébranlement dans tout le système, et particulièrement dans les viscères du bas-ventre, et je ne craignis pas d'ordonner, pour prendre intérieurement, vingt grains de digitale pourprée en une seule dose; moyen qui, administré par un mal entendu à un de mes malades dans un cas semblable, avait pro-

curé un soulagement marqué par les évacuations abondantes qu'il avait décidées par haut et par bas. Mon attente fut trompée ; nulle évacuation, pas même la plus légère sensation. Je n'obtins pas plus d'effet d'une dragme de jalap, mêlé à autant de crême de tartre. Désirant absolument de déterminer une secousse, j'eus recours au tartre stibié qui, à la dose de deux grains, procura un léger vomissement et quelques selles.

Le malade, après cet émétique, commença l'usage de la digitale, à la dose de vingt grains, macérée pendant douze heures dans un gros de salive. Cette masse, divisée en trois parties, fut frictionnée sur le ventre, le matin, vers midi et le soir. Cette dose fut répétée pendant trois jours. Le premier, les évacuations furent à peine sensibles ; le second et le troisième, elles furent abondantes par les selles et par les urines. J'observai dès-lors une diminution dans les enflures. La digitale fut augmentée de dix grains, et la salive en proportion, le quatrième et le cinquième jours ; mais les évacuations ayant diminué considérablement, il y eut augmentation dans les enflures. M'étant assuré, dans ma pratique, qu'il est dangereux d'exciter trop fortement la nature, et qu'elle se roidit souvent contre un aiguillon trop puissant, ayant d'ailleurs l'expérience que la digitale que j'avais donnée intérieurement avec le plus grand succès, portée à une certaine dose, procurait un éréthisme qui s'opposait aux effets que je sollicitais, je revins à vingt grains. Ne pouvant cependant pas décider si c'était l'excès de dose que je devais accuser, ou si les pores absorbans du bas-ventre se refusaient à l'action nécessaire, je fis faire les frictions divisées, comme les premiers jours, sur la partie interne des cuisses, des jambes et des bras, alternativement.

Les évacuations reprirent de suite leur cours. Au quinzième jour du traitement, le *scrotum* était entièrement désenflé, le ventre affaissé, et les enflures du reste du corps diminuées d'une manière très-marquée. A cette époque, le malade se plaignit d'altération et de sécheresse à la bouche. Je lui fis faire usage, pour boisson ordinaire, d'une décoction légère de chiendent nitrée. Au vingt-septième jour, il ne resta qu'un peu d'enflure au bas des jambes, mais sans œdème. La digitale fut diminuée de moitié, et continuée encore douze jours, de même que l'eau de chiendent nitrée. Nul signe de maladie n'existant alors, j'abandonnai la digitale et la remplaçai par la canelle, le safran de mars et le sucre-candi, à dix grains chacun dans la première cuillerée de soupe. Quelques onces de vin blanc chargé de genièvre furent également employées le matin à jeun. Ces moyens continués pendant un mois, avec des diminutions graduées, assurèrent la santé du sujet. Il en jouit sans trouble l'espace de quinze mois ; mais n'ayant changé ni de genre de vie, ni de séjour, après ce terme les enflures reparurent : il eut recours, sans consulter personne, aux frictions avec la digitale dont il avait emporté une certaine quantité. Ce remède lui manquant, et les enflures ayant fait des progrès, il accourut auprès de moi ; mais le quatrième jour de son arrivée, il mourut d'une hydropisie de poitrine. Il m'avait assuré que la digitale qu'il avait employée à plusieurs reprises, mais sans en soutenir l'usage, avait toujours chassé les enflures, et qu'il ne s'était cru perdu que dès l'instant que ce secours lui avait manqué.

IIe Observation.

De l'effet de la Digitale pourprée, dans un cas d'hydropisie ascite, compliquée d'anasarque.

L'épouse de *Joseph Magre*, cordier, éprouva à la suite de l'accouchement, une hémorragie utérine, qui laissa après elle une hydropisie ascite, avec anasarque(28). Les remèdes qui lui furent prescrits, décidèrent une vive irritation de l'estomac, et lorsque je fus appelé, deux mois après l'invasion de l'ascite, la malade vomissait depuis trois jours tout ce qu'elle avalait; le pouls était imperceptible au bras, à cause de l'infiltration; il battait faiblement aux temporales; la malade respirait avec peine: le ventre avait acquis un volume considérable, et les urines ne coulaient plus depuis trente-six heures.

La chute des forces et le refroidissement de la peau m'obligèrent à faire promener de suite sur toute la surface du corps, une flanelle imbibée de vin aromatique alcoolisé, dans lequel je fis délayer de la thériaque; on pratiqua sous la région des reins des frictions avec un scrupule, poudre de digitale et douze grains de cam-

---

(28) M. Cros, docteur en chirurgie à Castres, m'écrivit, en date du 12 décembre 1807, qu'il avait eu occasion de mettre plusieurs fois en pratique la digitale pourprée d'après ma méthode, et que deux fois elle lui avait réussi dans le traitement de l'hydropisie ascite, notamment chez une fille à laquelle on avait déjà retiré, par la ponction, depuis quelque temps, trente-trois livres d'eau. Il y avait quatorze mois que la cure était opérée, et le sujet se portait très-bien.

phre macérés dans la salive. L'addition du camphre avait pour but de combattre l'irritation des organes urinaires, à laquelle je rapportais la suspension de leurs fonctions. Dans la même vue je prescrivis un demi-lavement camphré et bien chargé de térébenthine ; j'opposai à l'irritation de l'estomac de fréquentes embrocations d'huile de ciguë opiatisée, sur la région épigastrique. Les frictions vineuses n'éprouvèrent que de courtes interruptions pendant le premier jour ; celles de digitale furent réitérées de quatre en quatre heures, et le lavement trois fois le jour. Le pouls se releva au bout de quelques heures. Dès le lendemain les urines commencèrent à reprendre leur cours, et leur abondance augmenta progressivement. Le même jour l'estomac supporta quelques cuillerées de bouillon acidulé avec le jus de citron, et cette cure vraiment iatraleptique fut terminée en moins de quatre semaines, sans autre remède interne que le libre usage d'un vin généreux et d'alimens choisis, auxquels la malade n'était pas habituée.

Je dois cependant rapporter une partie de ce succès à une petite sueur, qui depuis le cinquième jour s'établissait tous les soirs, et se prolongeait pendant quatre ou cinq heures. La quantité de cette excrétion ne fut qu'une seule fois assez considérable pour obliger la malade à changer de chemise. La fréquence des frictions vineuses fut beaucoup diminuée lorsque le pouls eut repris un degré suffisant de force, et je les supprimai après l'établissement de la sueur ; quant aux frictions de digitale, elles furent réduites à deux par jour, lorsque le cours des urines fut bien rétabli.

La femme qui fait le sujet de cette observation, après

avoir joui pendant deux ans d'une santé parfaite, a été enlevée par une maladie aiguë.

Par M. *Rogery de Saint-Geniez*, (Aveiron).

IIIe Observation.

Évacuation des eaux dans l'Ascite par l'effet des frictions de digitale.

M. *Lestrade*, prêtre, âgé de soixante-huit ans, hypocondriaque, me consulta pour une hydropisie abdominale, avec engorgement au foie. Découragé par l'insuffisance des remèdes qui lui avaient été prescrits, il refusa obstinément, ou ne prit qu'à des doses insignifiantes, les médicamens internes que je lui indiquai. Le volume considérable que le bas-ventre acquit en peu de temps, le fit consentir à l'usage des frictions avec demi-dragme poudre de digitale, macérée dans la salive, réitérée quatre fois par jour. Dès le troisième jour, les urines coulèrent abondamment; quelques selles aqueuses secondèrent cette évacuation, et au bout de huit jours il ne fut plus possible de distinguer aucune fluctuation.

Le malade, devenu plus confiant, se soumit à l'usage du suc d'herbes avec l'acétite de potasse, d'un vin amer et scillitique, etc., etc. Malgré l'action de ces remèdes, l'ascite reparut deux fois dans l'espace de trois mois, et chaque fois elle fut dissipée par l'emploi des frictions de digitale, qui suppléèrent à la ponction rendue nécessaire par l'inefficacité des remèdes internes. Les progrès de l'engorgement du foie décidèrent un état

général de cachexie, auquel le malade succomba peu de mois après la troisième évacuation des eaux.

J'ai récemment obtenu les mêmes effets de l'usage externe de la digitale, combinée avec la scille, chez une dame de nos montagnes, parvenue à la troisième période d'un anévrisme du cœur, et que j'ai deux fois délivrée d'un épanchement dans la cavité abdominale, pour lequel on avait proposé la paracentèse.

Observations générales sur les effets de la Digitale employée par absorption.

J'ai très-fréquemment employé à l'extérieur la digitale, la scille et l'acétite de potasse, et j'ai constamment reconnu, à un très-petit nombre d'exceptions près, une augmentation plus ou moins marquée de la quantité des urines. L'action de ces substances m'a quelquefois paru se propager sur les intestins, et il en est alors résulté des selles liquides, presque toujours précédées de tranchées. J'ai porté assez rapidement à une dragme, et quelquefois à deux, la dose de chaque friction de digitale, et je me suis convaincu que, même à cette dernière dose, la digitale ne produit que très-rarement le ralentissement du pouls, suite ordinaire de l'usage interne de quelques grains de cette substance. Je n'ai jamais observé chez ceux que je faisais frictionner les mouvemens hémorroïdaux que j'ai remarqués plusieurs fois chez les malades qui emploient la digitale à l'intérieur.

J'ai vu, non sans quelque surprise, le tartre stibié incorporé avec la graisse, frictionné à haute dose, pendant plusieurs jours consécutifs, sur l'épi-

gastre de dix-huit enfans que j'ai traités de la coqueluche, suivant la méthode d'*Autenrieth*, ne produire aucun vomissement.

L'identité de l'action des médicamens introduits dans l'économie animale par le système *dermoïde*, avec leur manière d'agir, quand on les emploie par les voies gastriques, est prouvée par une trop grande quantité de faits, pour qu'on puisse rien conclure des irrégularités que je viens de noter; elles seront expliquées ou démenties par un nombre plus considérable d'expériences; mais en supposant que l'observation confirme leur réalité, on ne pourra les regarder que comme des exceptions peu importantes.

IVe Observation.

De l'effet de la Digitale pourprée, dans un cas d'hydropisie ascite.

François Feson, cultivateur, domicilié au Ségal, hameau de la commune de Saint-André de Majencoules, à une lieue du Vigan, sur la route de Valleraugue, avait joui de la meilleure santé jusqu'à l'âge de cinquante-deux ans.

A cette époque (les premiers jours de septembre 1800), des dartres encroûtées se manifestèrent à la plante de ses pieds, et couvrirent bientôt tout son corps; livré aux conseils de bonnes femmes, le mal empira, et je fus consulté le 12 octobre.

Après quelques lavages, et un minoratif qui eut de bons effets, je mis en usage la mixture majeure de *Gardane*, que j'emploie depuis long-temps avec le plus

grand succès, dans les éruptions dartreuses, ainsi que j'avais précédemment employé pendant près de quarante ans avec le même avantage la liqueur de *Van-Swieten*, quoiqu'assuré que les dartres que javais à traiter n'eussent rien de syphilitique.

Cette mixture ne tarda pas à produire de bons effets; elle fut continuée jusqu'en janvier 1801. Les dartres, dont l'intensité avait journellement diminué, disparurent; mais bientôt on m'informa que les urines très-rares étaient briquetées, que les extrémités inférieures étaient œdématiées, le scrotum infiltré, et que le ventre avait acquis un volume très-considérable. Je me rendis auprès du malade, et je ne pus douter de l'existence d'une hydropisie ascite, dont je redoutai la funeste terminaison.

Dans l'intention de rappeler à l'extérieur l'humeur dartreuse que j'accusais de cet épanchement, je fis frictionner à sec avec un linge rude, les extrémités inférieures; j'en vins aux rubéfians, enfin aux vésicatoires. Tout fut inutile, et les remèdes intérieurs que je mis en usage pour pousser aux urines ou pour évacuer les sérosités épanchées, ne réussirent pas mieux. Le malade paraissait tendre à sa fin.

Au moment de tenter les mouchetures autour des malléoles, et d'en venir à la paracentèse, je crus qu'il pouvait être utile d'essayer des frictions sur l'abdomen, avec la digitale pourprée fraîche, pilée avec le suc gastrique d'un chevreau ou d'un agneau de lait, remède que je connaissais sans l'avoir encore employé.

Ces frictions furent faites le matin et le soir, non à grains, mais à poignée de digitale et le suc gastrique; dès la quatrième les urines coulèrent si fréquemment et avec une telle abondance, que le malade, fatigué de se

lever à tout instant, prit le parti de s'asseoir sur le bord du lit, de mettre ses pieds sur des chaises, un chaudron à terre, et par la grande quantité d'urine qu'il rendit pendant cette nuit, le volume du ventre fut considérablement diminué; au bout de huit jours, les urines ayant continué d'être abondantes, on n'aperçut aucun reliquat d'ascite, d'infiltration ni d'éruption dartreuse.

Feson reprit bientôt ses forces, sa première santé; il en jouit encore depuis neuf ans, se livre aux travaux de la campagne, et plonge très-fréquemment dans l'Hérault pour y prendre des truites. *Quod vidi testor.*

Le succès de ce remède me le rendit précieux. Je préparai l'extrait de digitale; j'en fis mettre en poudre après l'avoir fait sécher à l'ombre; j'essayai souvent sans avantage, mais toujours sans regret.

Les frictions avec l'extrait et la salive m'ont paru sans effet; celles avec la poudre à dose un peu forcée et la salive, ont guéri un ascitique à Saint-Jean du Gard, auquel je les prescrivis, sans leur associer d'autres moyens curatifs.

Cet ascitique retomba bientôt dans l'état d'où l'avaient tiré ces frictions: le chirurgien qui le dirigeait temporisa; enfin il me fit prier par un tiers de lui procurer de la poudre qui lui avait si bien réussi la première fois; j'en envoyai; mais le malade succomba sans que j'aie su si, dans cette rechute, la digitale avait été mise en usage.

Quoique l'extrait de digitale m'ait paru sans effet, que cette plante fraîche ou réduite en poudre ait plusieurs fois blanchi sous mes yeux, je ne négligerai pas de faire de nouveaux essais, persuadé qu'en les multipliant, on parviendra peut-être à connaître les moyens

d'en assurer les succès, ou du moins de la rendre plus souvent curative.

Rédigé au Vigan, le 20 décembre 1809.

Signé, *Rouger.*

Ve Observation.

De l'effet de la Digitale pourprée, dans un cas d'hydropisie ascite, compliquée d'anasarque.

Anne Albigès de Saint-Jean du Breuil, département de l'Aveiron, fut atteinte au commencement de l'an 13 (dernier mois de 1804), alors âgée de cinquante-six ans, d'une hydropisie ascite compliquée d'anasarque. On mit long-temps en usage, mais sans succès, les remèdes indiqués dans cet état qui empirait journellement.

M. *Rouger*, médecin au Vigan, appelé à Saint-Jean pour un autre malade, fut prié de voir *Anne Albigès;* il prescrivit des frictions sur l'abdomen, avec des feuilles de digitale pourprée, pilées avec le suc gastrique d'un agneau de lait.

Ces frictions furent faites matin et soir, et dès le second jour les urines coulèrent abondamment, le ventre fut moins volumineux, et ce traitement seul continué dissipa bientôt entièrement, par l'abondance des urines, l'ascite et l'anasarque. *Anne Albigès* reprit la meilleure santé, et en jouit encore à l'âge de soixante-un ans.

Encouragé par le succès inattendu de ce remède, je l'employai sur la nommée *Regordi*, de Saint-Jean, courtière, âgée de soixante-neuf ans, devenue hydro-

pique à la suite d'une longue maladie. L'évacuation des sérosités épanchées se fit par les urines ; l'infiltration des extrémités se dissipa ; mais bientôt l'une et l'autre se reproduisirent. Les frictions furent répétées avec le succès qu'elles avaient eu la première fois ; enfin la malade succomba à une seconde rechute, et je n'en fus pas étonné, puisque les viscères du bas-ventre étaient tous obstrués, et que cette femme était absolument épuisée par sa longue maladie.

A Saint-Jean du Breuil, le 15 février 1810.

Signé, *Durantis*, chirurgien.

VIe Observation.

De l'effet de la Digitale pourprée, dans un cas de menace d'hydropisie de poitrine.

Une dame âgée de soixante ans, éprouvait tous les symptômes qui caractérisent une hydropisie de poitrine. J'employais depuis long-temps une série de remèdes les plus vantés, au choix desquels avaient présidé les professeurs *Fouquet* et *Petiot*. L'effet de ces moyens s'était borné à enrayer les progrès de la maladie, mais sans avoir procuré aucune diminution dans les symptômes. J'eus recours à la digitale employée par la méthode de *Brera*, n'en ayant cependant porté la dose qu'à dix grains. Peu de temps après son usage, il y eut une amélioration sensible dans l'état de la malade, qui ne tarda pas à recouvrer entièrement la santé.

VIIe Observation.

De l'effet de la Digitale pourprée, dans un cas d'orthopnée.

Un homme âgé de quarante-huit ans, d'un tempérament pituiteux, sujet à une dyspnée habituelle, éprouvait chaque hiver une plus grande difficulté de respirer, et restait dans un état d'orthopnée tant que duraient les froids rigoureux. Vers le milieu de cette saison, qui avait été pluvieuse et humide, le froid n'étant pas encore bien vif, il eut son attaque accoutumée, mais plus forte que jamais. Je craignis, au premier coup d'œil, un catarre suffocant ou un *hydrothorax;* d'après un examen réfléchi, je sentis que je n'avais à redouter que la formation de la dernière maladie. Les sinapismes, les vésicatoires, comme révulsifs et comme dérivatifs, avaient été employés inutilement quand je fus appelé. On avait donné sans succès des béchiques incisifs. Je proposai de faire deux fois le jour des frictions sur la partie interne de chaque bras, avec vingt grains de digitale pourprée en poudre, macérée dans la salive. Ce moyen mis en pratique pendant deux jours, ne procura pas de mieux dans la respiration, mais les urines coulèrent avec plus d'abondance et furent très-bourbeuses. Elles se soutinrent dix jours, dans le même état, et pendant ce temps le remède fut continué. Je crus, après ce terme, devoir en suspendre l'usage, parce qu'il me parut procurer un peu d'irritation. Des boissons adoucissantes ayant été substituées à la digitale, le malade fut bien-

tôt débarrassé des symptômes graves qui le tourmentaient, et je vis s'évanouir les craintes d'une hydropisie de poitrine.

Ce serait conclure très-légèrement, d'après le sentiment de plusieurs, si j'attribuais à l'action de la digitale la disparition de la suffocation, qui peut n'avoir cédé qu'aux seuls efforts de la nature, cette suffocation s'étant soutenue au même degré pendant tout le temps de l'administration du remède. Mais ne puis-je pas penser, sans prévention, que la digitale, en augmentant beaucoup les urines qui charrièrent considérablement, diminua l'engorgement du poumon, sans décider d'expectoration, et que la gêne qui eut lieu dans la respiration pendant l'action du remède qui procurait une évacuation salutaire, était due à une irritation particulière qu'il déterminait sur l'organe meme, en le débarrassant? Le calme produit par les boissons adoucissantes après la cessation de la digitale me le fait présumer. Ce qui vient à l'appui de cette opinion, c'est que le sujet n'éprouva point de nouvelle crise, lorsque les froids furent plus piquans; qu'il a eu depuis cette époque la respiration habituellement plus libre, et qu'il a été l'hiver suivant à l'abri de l'orthopnée qu'il essuyait depuis longues années, dans cette saison rigoureuse.

Les avantages que j'avais retirés de l'usage, à l'extérieur, de l'eau-de-vie chargée de la vertu de différentes substances, me firent penser que la teinture de digitale aurait les mêmes propriétés que cette plante en poudre, et que cette préparation me donnerait plus de facilité dans l'administration du remède. Je fis donc préparer une teinture avec une once de digitale pulvérisée, sur huit onces d'eau-de-vie.

Première Observation.

De l'effet de la teinture de digitale, dans un cas d'hydropisie ascite, par cause catarrale.

Appelé auprès d'un enfant de quatre ans, je le trouvai avec un épanchement sensible dans le bas-ventre ; les extrémités inférieures et supérieures étaient bouffies, les urines ne coulaient presque pas. Il y avait quinze jours qu'on s'était aperçu que le volume du ventre augmentait, et il n'y en avait que huit qu'on remarquait la bouffissure. Une cause catarrale était la seule à laquelle je pusse attribuer la maladie actuelle. L'enfant toussait depuis quelque temps, il avait éprouvé, et il ressentait encore par intervalle, quelques légers frissons : son appétit se soutenait ; il n'avait pas plus de soif que dans son état ordinaire de santé. Je prescrivis de suite la teinture de digitale, dont on devait employer une once par jour, frictionnée en trois fois sur la partie interne des cuisses, sur le ventre et sur les reins. J'ordonnai de nourrir l'enfant très-sobrement, et de lui donner à boire le moins qu'on pourrait. Tout fut exécuté ponctuellement. Ayant été revoir le malade quatre jours après, j'observai une diminution très-marquée dans les symptômes décrits ci-dessus. Les urines avaient coulé facilement et en abondance, et le ventre avait été plus libre qu'à l'ordinaire. On avait employé quatre onces de teinture : je fis continuer le même moyen. Quatre onces frictionnées encore en quatre jours, il ne resta plus aucune trace de maladie, et le sujet se rétablit parfaitement sans aucun autre secours.

IIe Observation.

De l'effet de la teinture de digitale, dans un cas d'hydropisie ascite, à la suite d'une fièvre scarlatine.

Un enfant âgé de cinq ans, avait éprouvé depuis peu une fièvre scarlatine assez sérieuse. L'officier de santé qui lui avait donné des soins, ignorant de quelle importance il est dans la convalescence de cette maladie, de garantir les sujets de l'impression du froid et de l'humidité, n'avait pas recommandé de garder dans l'appartement l'enfant, qui profita des premiers momens de sa convalescence pour aller courir hors de la maison par un temps humide et froid. Bientôt on observa de la bouffissure au visage, et des enflures aux extrémités. Les urines diminuèrent insensiblement, et le ventre enfla. Le jeune malade perdit l'appétit et eut la plus grande propension au sommeil. Je fus appelé : l'exploration du ventre me fit découvrir un épanchement assez considérable. J'ordonnai qu'on fît de suite des frictions sur la partie interne des cuisses et sur le ventre, avec la teinture de digitale. Elles furent faites trois fois le jour, et on employa chaque fois demi-once de teinture. Après trois jours de son usage, les urines furent rétablies, la bouffissure dissipée en grande partie, ainsi que les enflures qui étaient œdémateuses, et l'épanchement diminué. Le dégoût se soutenant, et le sujet éprouvant une inquiétude plus forte qu'avant la diminution des symptômes essentiels de sa maladie, la langue étant sale, et présentant beaucoup

de rougeur et de sécheresse dans la ligne médiane, signe le moins fautif, d'après mon expérience, de la présence des vers, je prescrivis douze grains de jalap et autant de mercure doux. Ce purgatif fut sans effet. Comme les indications étaient les mêmes, je fis purger l'enfant avec les follicules de séné, l'helminthochorton et la manne. Les déjections furent abondantes, et procurèrent la sortie de deux vers. Les frictions qui avaient été suspendues pendant deux jours furent reprises. Cette suspension avait décidé, par la diminution des urines, l'augmentation des enflures qui furent dissipées dans peu de jours par le rétablissement du cours des urines. Le ventre diminua également, l'appétit revint, l'assoupissement n'eut plus lieu, et tous les symptômes de maladie disparurent après l'emploi de seize onces de teinture. L'usage en fut continué encore pendant cinq à six jours, à deux frictions seulement dans la journée.

IIIe Observation.

De l'effet de la teinture de digitale combinée avec d'autres moyens, dans un cas d'hydropisie ascite, compliquée d'anasarque.

Un homme âgé de cinquante ans, adonné aux travaux pénibles de la campagne, s'était livré pendant les chaleurs excessives de l'été à une boisson immodérée d'eau mêlée de très-peu de vin. Il vit tout son corps s'enfler, son ventre grossir, sans s'occuper pour cela du soin de sa santé. Vers la mi-automne, ne pouvant plus supporter l'état pénible dans lequel il se trouvait, il

s'adressa à moi. Tout l'organe cutané était prodigieusement enflé et œdémateux, le ventre présentait un volume énorme, et contenait une quantité très-considérable de liquide. La respiration était fortement gênée, quoique rien n'annonçât un épanchement dans la poitrine, ce qui ne me permit pas de me fier à l'emploi de la teinture de digitale, malgré plusieurs observations d'après lesquelles j'aurais pu la mettre en usage. Je préférai prescrire au malade, du vin blanc dans lequel on avait fait infuser une forte quantité de seconde écorce de racine d'hièble, dont il buvait un verre chaque matin à jeun, et pour boisson ordinaire dans la journée, une pinte d'eau dans laquelle avaient infusé pendant vingt-quatre heures une once de safran de mars apéritif et deux dragmes de rhubarbe, moyens qui m'avaient réussi dans un cas pareil. Ils n'eurent pas le même succès dans celui-ci. Ils furent employés pendant dix jours, sans procurer aucun amendement; le bras gauche, au contraire, et le visage enflèrent d'une manière étonnante. Le malade, effrayé de ce nouvel accident, me fit prier d'aller le voir à la campagne qu'il habitait : je le trouvai au lit, qu'il ne pouvait pas quitter, et dans l'état le plus alarmant. Les frictions avec la teinture de digitale furent associées aux remèdes dont il usait déjà, et que je conseillai de continuer. Je ne fus pas peu surpris de voir paraître, douze jours après, le malade chez moi. L'enflure des extrémités inférieures était peu sensible, celle du *scrotum* et celle de la verge, très-considérables lors de ma visite, n'existaient plus, le volume du ventre avait diminué de moitié, il n'y restait que l'enflure du bras gauche qui se soutint presqu'au même point, ainsi que celle du visage. J'appris que les selles et les urines sur-tout

avaient donné abondamment. La respiration était parfaitement libre. L'état du malade étant amélioré, je crus pouvoir, sans imprudence, m'assurer si le mieux actuel appartenait plus particulièrement à la teinture de digitale qu'à son association avec les autres remèdes : je la prescrivis seule ; après huit jours d'essai, tous les symptômes ayant augmenté, je lui unis de nouveau la tisane ; le mal n'empira pas, mais il ne diminua que lorsque le malade eut repris, avec ces deux moyens, l'usage du vin blanc. Ayant voulu suspendre la tisane, je me vis forcé d'y revenir. Ces trois remèdes continués pendant près de quatre mois, en augmentant la digitale pourprée de demi-once par huit onces de véhicule, et de temps en temps la dose d'écorce de racine d'hièble, le malade fut entièrement guéri.

On peut, dans bien des cas, faire une combinaison heureuse de la Méthode Iatraleptique, avec l'emploi des remèdes à l'intérieur. Trois observations que m'a communiquées M. Archbold-Aspold, en fournissent la preuve.

Première Observation.

Marie Coste, femme de *Jean Culavier*, de cette commune, âgée de soixante-sept ans, d'un tempérament pituiteux, me fit appeler le premier nivôse an dix. Je la trouvai atteinte d'hydropisie ascite compliquée d'anasarque. Il y avait gêne dans la respiration, douleur vive à la tête, avec fièvre et chaleur, mais sans trop d'altération, quoique la langue fût sale et aride.

Je prescrivis de suite la diète, et une tisane préparée avec le chiendent et la pariétaire. Deux jours après, j'administrai le tartre stibié : il ne procura que peu de

vomissement ; mais il agit si bien par les selles, que la malade demanda que ce remède fût répété, ce qui eut lieu deux jours après. La fatigue qu'avait donnée cette secousse, étant passée, l'hydragogue d'Helvétius, dont on avait retranché les pignons d'Inde, produisit des évacuations abondantes.

La malade fut mise à l'usage de bouillons appropriés, que l'on continua pendant quinze jours, et elle prit de nouveau, l'hydragogue qui produisit le même effet que la première fois. Il y eut alors un peu d'amendement. Les bouillons furent remplacés par un vin blanc préparé avec le raifort, la scille, les cendres de genest, la pariétaire, le sel de tartre rectifié, et le sirop d'althéa de Fernel. Ce vin fut continué pendant dix jours.

Les urines commencèrent à changer de couleur ; de bourbeuses et laiteuses qu'elles étaient, elles devinrent roussâtres, sans couler plus abondamment. Il y avait néanmoins une très-grande diminution dans les enflures.

Au vin diurétique, je substituai un petit-lait analogue, que l'on continua pendant quelque temps, en le remplaçant chaque sixième jour par le petit-lait de veisse.

La malade s'impatientant de la longueur du traitement, qui avait peu de succès, je proposai l'emploi des frictions comme les faisait pratiquer le docteur *Chrestien*. Au nom seul de ce médecin, cette méthode fut acceptée avec confiance. Malgré celle que j'ai en lui, je crus devoir employer en même temps, la digitale *intùs* et *extrà*. Jamais je n'avais administré cette substance. Voici l'ordre que je suivis.

La malade prit le premier jour la digitale associée à la crême de tartre, à l'iris de Florence et au nitre ; le second et le troisième jour elle fut frictionnée, et elle

se reposa le quatrième. Elle recommença la même manœuvre.

La première et la seconde dose de digitale, à l'extérieur, furent de trois grains chacune ; la troisième et la quatrième de six ; la cinquième et la sixième de neuf, en augmentant dans les mêmes proportions les substances qui lui étaient unies. On divisa en trois prises placées dans le même jour, à heures convenables.

Les frictions furent faites au nombre de quatorze, la digitale étant macérée dans la salive. Les quatre premières à six grains chacune, les quatre autres à neuf, les neuvième, dixième, onzième et douzième à douze grains, et les deux dernières à quinze.

Il a donc suffi de trente-six grains de digitale donnés à l'intérieur, et de cent trente-huit administrés en friction, pour rendre à la malade une santé parfaite, qu'elle conserve, sans le plus petit dérangement, depuis plusieurs années.

IIe Observation.

M. *Dominique Loubeau*, ancien prieur de Saint-Saturnin, âgé d'environ soixante-dix-huit ans, asthmatique depuis quelques années, me consulta par lettre, le 2 floréal an 10, pour des enflures qu'il avait aux extrémités inférieures, qui le rendaient pesant et plus essouflé qu'à l'ordinaire lorsqu'il voulait marcher.

J'ordonnai avec le régime une tisane diurétique, des purgatifs, les apozèmes apéritifs, l'infusion de petite centaurée, la décoction des roses pâles, la terre foliée de tartre avec l'oxymel.

Appelé dans le lieu qu'habitait le pasteur, je m'empressai d'aller le voir ; je le trouvai ayant la fièvre, le

ventre considérablement enflé, ressentant un poids fatigant quand il voulait se tourner dans son lit. Le tact me fit découvrir une fluctuation bien sensible dans le bas-ventre. D'après son rapport, l'enflure des extrémités avait diminué, la respiration était moins gênée. La fièvre, la langue sale, des envies de vomir, dont le malade n'avait point parlé à l'officier de santé qui lui donnait des soins, me firent prescrire un émétique qui agit beaucoup par haut et par bas. Le surlendemain, un purgatif fut administré, et l'on revint aux apozèmes, que j'avais fait suspendre, et qui furent continues encore dix jours, concurremment avec l'infusion de petite centaurée et l'oxymel. N'observant aucune amélioration, et enhardi par le succès obtenu dans le cas précédent, à la faveur de la digitale pourprée, employée *intùs et extrà*, je proposai la même méthode ; elle fut adoptée et mise de suite en pratique. Le succès fut complet. Dans vingt-huit jours, le malade se trouva délivré de son hydropisie, et rendu presque à sa première santé, qui ne tarda pas à se raffermir.

IIIe Observation.

Vers la fin de fructidor an dix, je donnai des soins à une dame de Lodève, qui, étant à Montpeyroux, y éprouva une attaque d'asthme convulsif, auquel elle était sujète depuis long-temps. Les délayans, les adoucissans ayant ramené le calme, je conseillai à la malade de continuer le même traitement, et d'y ajouter l'emploi de bols fondans, et d'une infusion théiforme de camphorata et de véronique. Mes avis furent négligés, et les adoucissans furent remplacés par l'eau-de-vie allemande, que

proposèrent des personnes qui n'entendaient rien à l'art de guérir, et qui crurent ce remède très-propre à dissiper des enflures considérables survenues à la malade, qui employa ce médicament avec d'autant plus de facilité, qu'elle aimait beaucoup les liqueurs. Le mal ayant encore augmenté, on eut encore recours à moi, et je revis la malade le treize brumaire.

Je la trouvai presque aux abois, atteinte d'hydropisie ascite, compliquée d'anasarque. J'eus recours à la digitale *intùs et extrà*, comme dans les deux cas que j'ai cités; et dans un mois, il n'y eut plus ni épanchement, ni enflure. Cette dame avait repris une bonne santé; mais ne pouvant pas résister au penchant qu'elle avait pour les liqueurs, elle éprouva, le sept pluviôse an onze, une nouvelle attaque d'asthme convulsif, qui la fit succomber.

Si le fils de M. *Bernard* mon ami, praticien habile de Béziers, eût toujours resté sous ma direction, je pourrais rapporter en détail la cure d'une hydropisie ascite, opérée sur lui par l'emploi, combiné avec quelques autres moyens, de la teinture de digitale. Je tiens du père que c'est particulièrement à l'usage de ce remède, et à la boisson d'eau ferrée, qu'il dut la conservation de son fils, qu'il avait conduit à Montpellier pour le faire consulter.

Quoique mon confrère M. *Roucher*, dont je me garderai bien de suspecter la véracité, m'ait dit n'avoir jamais retiré aucun avantage de la digitale appliquée à l'extérieur, je puis citer une cure qu'il a opérée sur un malade de Montbasin, village à quatre lieues de Montpellier. Ce médecin appelé auprès du malade dont je parle, atteint d'hydropisie ascite, proposa, entre autres remèdes, la digitale pourprée en frictions,

comme un moyen auquel on pourrait avoir recours. Soit par l'insuffisance des premiers médicamens, soit par le refus que fit le malade d'en user assez long-temps, pour en éprouver de bons effets, on fut obligé de recourir à la digitale employée à l'extérieur, et l'hydropisie fut dissipée. Je tiens ces détails de M. *Blavet* que j'ai déjà cité; ils ne peuvent pas être suspects, puisqu'il dirigeait le traitement.

Je suis bien persuadé que, quoique M. *Roucher* ne soit pas partisan de la Méthode Iatraleptique, il aurait eu la bonté de me communiquer le fait, s'il en avait eu connaissance; il ne m'avait pas laissé ignorer que M. *Rouger*, médecin au Vigan, digne de l'estime et de la confiance de tous ceux qui le connaissent, avait guéri, comme on l'a vu, une hydropisie, par l'emploi de la digitale en frictions.

En présentant les succès obtenus par la digitale, d'après la Méthode Iatraleptique, je n'ai pas la prétention de donner ce remède comme étant d'un effet sûr: j'en ai fait user quatre fois sans succès, et c'est, selon toute apparence, parce que je ne l'ai pas appliqué dans les mêmes circonstances que celles où il m'a réussi. C'est par la même raison que d'autres médecins l'ont vu échouer. Je ne l'emploierai pas assurément dans le début d'un traitement, chez un hydropique doué d'une sensibilité nerveuse excessive, et qui sera dans un état actuel d'éréthisme; mais je crois que, sans cette contre-indication, il peut être placé souvent dès le principe. Il est bien des cas encore où l'on est obligé de se conduire d'après le précepte *meliùs est anceps adhibere remedium quàm nullum*. Il n'est peut-être pas de maladie dans laquelle il soit plus difficile d'assigner les véritables causes que dans l'hydropisie: aussi voit-on des re-

mèdes d'une vertu diamétralement opposée, réussir dans des cas qui paraissent les mêmes au praticien le plus instruit. Mon illustre maître, qui portait le coup-d'œil du génie dans ses observations, et voyait souvent à travers le voile qui cache au plus grand nombre les secrets de la nature, soignait depuis assez long-temps et sans succès un hydropique qui avait usé d'apéritifs et d'hydragogues. Le malade désirant ardemment de boire de la limonade, plutôt par un instinct qui l'avertissait que cette boisson lui serait avantageuse, que par le besoin d'appaiser sa soif, M. de *Lamure* y consentit, et ce ne fut pas sans étonnement que je vis les urines couler si abondamment, qu'en moins de vingt jours tous les symptômes d'hydropisie furent dissipés. J'ai été témoin également de la cure d'une hydropisie ascite, dans laquelle tout annonçait la nécessité de mettre en usage des remèdes actifs, opérée par la boisson de l'eau, qu'on avait retirée à un feu très-doux de la calebasse, (*cucurbita longa, folio molli, flore albo*).

Emploi de la teinture de quinquina.

Si je n'avais à parler que de la qualité fébrifuge du quinquina, je ne me donnerais pas le ridicule de présenter des observations pour constater une propriété reconnue de tout le monde : mais offrant un grand nombre de cures opérées par l'administration à l'extérieur de cette substance, c'est, si je ne me trompe, augmenter son utilité en en facilitant l'emploi, dans des cas où il est impossible de la faire avaler, sans parler de ceux où elle mérite la préférence, administrée par la Méthode Iatraleptique, sur l'usage à l'intérieur.

Les effets que j'avais obtenus de la digitale pourprée en frictions, me firent penser que le quinquina administré de la même manière, ne pouvait qu'avoir de l'efficacité; mais la difficulté d'utiliser la grande quantité qu'il en fallait dans les fièvres les plus simples, me présentait un obstacle qui existerait encore dans le plus grand nombre des cas, sans le secours de la teinture, à laquelle je n'aurais peut-être pas pensé, s'il ne s'était présenté une circonstance dont je vais rendre compte.

Un malade attaqué d'un rhumatisme universel contre lequel j'avais employé avec succès le quinquina intérieurement, éprouvait de temps en temps des douleurs vives. Le remède de M. *Sédillot*, l'éther acéteux, que j'avais vu réussir contre des douleurs dont le principe était rhumatique, ayant trompé mon attente, j'imaginai de le remplacer par une forte teinture de quinquina à l'esprit de vin (29), vu le bien qu'avait produit le quinquina pris intérieurement. Je n'eus qu'à me louer de mon essai (30). Cet heureux effet me fit naître l'idée d'employer la même préparation contre les fièvres intermittentes.

---

(29) On avait fait infuser deux onces de quinquina rouge, de bonne qualité, sur vingt-quatre d'alcohol, marquant trente-six degrés au pèse-liqueur de Baumé.

(30) J'ai administré plusieurs fois, avec beaucoup de succès, la teinture de quinquina, dans des cas de rhumatisme aigu s'accompagnant de fièvre et de redoublemens, après avoir fait précéder un émétique et les purgatifs nécessaires, quand la maladie dépendait ou se compliquait du gastrique. Il y a plus de vingt ans que j'ai retiré les plus grands effets du quinquina donné à l'intérieur dans les mêmes circonstances.

De l'effet de la teinture de quinquina, dans plusieurs cas de fièvres intermittentes.

Première Observation.

Vers le milieu de l'été de l'an 8, je fus appelé pour un homme âgé de 48 ans, d'un tempérament éminemment bilieux, ayant le genre nerveux très-sensible. Il avait une fièvre intermittente tierce insidieuse, qui céda au quinquina pris intérieurement à forte dose. Un mois après, il lui survint des accès de fièvre double tierce, qui, sans être dangereux, étaient extrêmement violens et pénibles. Après l'avoir émétisé à plusieurs reprises, il s'en trouva débarrassé; peu de jours s'étaient écoulés qu'il en fut encore atteint. Les premières voies ne me paraissant pas libres, j'eus de nouveau recours à un émétique et à un purgatif qui n'opérèrent aucun changement. Je conseillai les amers, le malade se refusant à l'usage du quinquina. L'inutilité de ce moyen me fit proposer un opiat dont le quinquina faisait la base. Le malade s'y soumit, mais avec tant de répugnance, que cet opiat continué deux jours, ne servit qu'à augmenter les inquiétudes pendant l'accès, par l'impression que portait sur le genre nerveux, la violence que se faisait le sujet à chaque prise du remède. Nous suspendîmes tout médicament pendant plusieurs jours; mais les accès se soutenant avec la même intensité, je me décidai à faire usage de la teinture de quinquina; j'y étais autorisé par l'inutilité des autres moyens, et par l'obstination du malade à ne rien prendre. J'en prescrivis deux onces que l'on frictionna, à trois reprises différentes, sur la partie interne des cuisses et sur l'épine

du dos. Le succès surpassa mon attente : l'accès manqua. Le remède fut continué pendant quelques jours, sans aucun retour de fièvre. Quinze jours après la cessation des embrocations, la fièvre ayant reparu, on usa des mêmes moyens, et l'on obtint les mêmes résultats.

IIe Observation.

Une femme âgée de cinquante-cinq ans, d'un tempérament bilieux, d'une bonne constitution, mais qu'elle avait affaiblie par des excès de travail, et notamment à la campagne pendant l'été par des chaleurs excessives, d'autant plus nuisibles que le vent du sud avait toujours régné, était attaquée de fièvre intermittente double tierce. Elle avait été purgée à plusieurs reprises quand je fus appelé pour lui donner mes soins. Je conseillai de suite l'usage extérieur de la teinture de quinquina, celle-ci était à l'eau-de-vie (31); elle fut employée à la même dose, et de la même manière que dans le cas précédent. Le résultat fut aussi heureux. Le remède continué trois jours, les accès ne reparurent plus. La malade ayant repris de l'appétit, et l'ayant satisfait sans ménagement, fut attaquée un mois après d'une fièvre gastrique catarrale vermineuse, dont le développement doit être attribué en partie à un événement fâcheux. Le feu ayant pris à sa maison, outre l'affection morale qu'elle en éprouva, elle travailla beaucoup pour l'éteindre, et ne prit aucune précaution

(31) Sur vingt-quatre onces d'eau-de-vie, marquant vingt-deux degrés, on avait mis deux onces de quinquina rouge, première qualité.

pour se mettre à l'abri des effets d'une transpiration supprimée. Le symptôme essentiel de sa maladie, et qui la fit succomber au trente-cinquième jour, fut une diarrhée putride muqueuse, entretenue, selon toute apparence, par des vers dont elle avait rendu douze en deux selles, la veille de sa mort. Les anthelmenthiques n'avaient pas été oublies, la malade ayant déjà rendu quelques vers dans les premiers jours de sa maladie.

IIIe Observation.

Un homme âgé de trente-huit ans, d'un tempérament bilieux, d'une bonne constitution, avait été émétisé une fois et purgé deux fois, pour être délivré d'une fièvre intermittente double tierce, compliquée d'un état marqué de gastricité. Il éprouva un mieux, ressentant cependant chaque soir un petit mouvement de fièvre, précédé de froid et suivi de sueur. Il fut mis à l'usage du tartre stibié comme altérant, qu'il prenait en boisson ordinaire, même aux repas. En ayant usé inutilement pendant quelques jours, la bouche étant habituellement mauvaise, et l'appétit languissant, je prescrivis un purgatif qui, loin d'améliorer son état, augmenta l'intensité des accès. Je n'hésitai pas à employer la teinture de quinquina à la dose de deux onces, frictionnée sur le ventre et les cuisses. L'accès qui suivit fut plus violent que les précédens : je ne changeai pas de remède pour cela. Je fis au contraire continuer les embrocations le lendemain, et la fièvre disparut entièrement. Le même moyen soutenu encore quatre jours, la bouche devint bonne, et l'appétit reparut.

IVe Observation.

Un jeune homme âgé de vingt ans, d'une constitution délicate, fut attaqué d'une affection catarrale avec fièvre continue, mais sans aucun signe de gastricité. Il éprouvait chaque soir une exacerbation qui se terminait par une sueur abondante. Jusqu'au huitième jour, le malade fut soumis à une boisson délayante prise avec ménagement, et à la diète. Des signes de gastricité s'étant annoncés le neuvième jour, il fut purgé. La fièvre continue dégénéra en double tierce intermittente. Le paroxisme, précédé d'une légère réfrigération, avait lieu chaque nuit, toujours accompagné de sueurs abondantes, qui jetaient le sujet dans un état de dépérissement sensible, quoiqu'il usât d'alimens restaurans et de boissons légèrement toniques. Je lui prescrivis la teinture de quinquina : il en employa six onces dans quatre jours. Au troisième, il fut entièrement débarrassé de la fièvre, qui s'était soutenue de même que la sueur, mais avec une diminution marquée les deux premiers jours de l'usage du remède. Il se rétablit parfaitement et en très-peu de temps.

Ve Observation.

De l'effet de la teinture de quinquina, dans un cas de fièvre intermittente double tierce.

Un officier du seizième régiment, en ce moment encore convalescent à l'hôpital, y entra dans un état d'infiltration absolue, avec des accès de fièvre intermittente

double tierce qui avait résisté à l'emploi précoce du quinquina. Je le mis à l'usage des apéritifs, des amers et de l'oxymelscillitique. Les eaux s'évacuèrent, mais la fièvre se soutint et augmenta d'intensité. Craignant l'emploi du quinquina à l'intérieur, je le fis frictionner avec la teinture, trois fois par jour, à la dose d'une once en vingt-quatre heures. La fièvre diminua peu-a-peu; le sixième jour elle disparut entièrement.

Par M. *Bailli*, dans la lettre déjà citée.

VIe Observation.

Une fille âgée de vingt ans, d'une constitution très-forte, d'un tempérament bilieux, avait eu, dans le courant de thermidor an 8, des accès de fièvre quarte dont elle était guérie depuis deux mois, par le mélange à parties égales de rhubarbe et de quinquina rouge (32).

---

(32) On mêle une once de chacune de ces deux substances en poudre. On fait diviser en douze, seize ou vingt paquets, suivant la force du sujet. On en donne trois prises chaque jour libre d'accès, délayées chaque fois dans un verre d'eau. Si l'accès manque, on se borne à deux · ou en vient enfin à une par jour, jusqu'à ce qu'on ait fini la dose prescrite, qui souvent suffit pour obtenir la cure. Si l'on était dans le cas d'en continuer l'usage par l'opiniâtreté de la fièvre, et qu'on eût fait diviser la quantité désignée en douze prises, il faudrait au moins en faire seize. La moitié de la dose jointe à la totalité de la première, suffit ordinairement. Les évacuations quelquefois fortes que produit ce remède, feront sentir combien il serait dangereux d'insister trop long-temps sur son administration. Elles dispensent d'avoir recours, dans le début, aux purgatifs, quoique tous les signes de gastricité en annoncent le besoin. J'en dirais autant pour l'émétique, si sa vertu évacuante n'était pas sa moindre qualité; on doit par conséquent le préférer aux purgatifs, quand des indications particulières n'en

Elle fut prise d'une fièvre double tierce intermittente, dont les accès étaient précédés d'un froid très-vif et très-long. Les premières voies étant embarrassées, un émétique et un purgatif furent employés sans diminuer l'intensité de la fièvre. La malade usa de la teinture à la dose de trois onces; le même jour l'accès manqua. La même dose répétée le lendemain n'empêcha pas le retour de la fièvre, qui fut suivie d'évacuations abondantes par les selles, accompagnées de coliques. Etait-ce par l'action de la teinture? Je ne lui avais pas encore vu produire un effet pareil. La bouche étant mauvaise, le dégoût soutenu, j'ordonnai successivement deux purgatifs, et une forte décoction de chaussetrape, dont j'ai éprouvé souvent les plus grands effets contre les fièvres intermittentes. Dès le premier jour de l'usage de cette décoction, la fièvre céda, et ne reparut plus.

VIIe Observation.

Une fille âgée de dix-huit ans, d'un tempérament sanguin-bilieux, après avoir échappé au danger d'une fièvre catarrale bilieuse rémittente de mauvais génie, fut prise, dès les premiers jours de sa convalescence, d'une fièvre quotidienne intermittente, dont les accès allaient toujours croissant, ne m'étant pas pressé de prescrire des remèdes, craignant, vu leur force et la saison défavorable (c'était la fin de l'automne), qu'ils

---

font pas redouter l'action. J'ai vu quelquefois la fièvre quarte, chez des adultes, céder à l'usage d'une demi-once de quinquina combiné comme il a été dit. C'est au praticien qui emploiera ce remède à se régler, pour la dose, d'après ses effets et la force du sujet.

réussent des suites fâcheuses, ou que la malade ne se gardât tout l'hiver, j'eus recours à la teinture. Elle en employa huit onces dans l'espace de quatre jours. La fièvre diminua en raison de la répétition des frictions, et disparut.

VIIIe Observation.

Le 13 germinal, je fus appelé pour un enfant de *Laurent Valette*, de Saint André, âgé de deux ans. Il était atteint depuis huit jours d'accès de fièvre quotidienne, s'annonçant chaque soir à la même heure, par un froid bien marqué qui durait environ deux heures, et était suivi d'une forte chaleur pendant toute la nuit. Le chirurgien qui le soignait l'avait purgé deux fois, et s'était déterminé à administrer le sirop de quinquina qu'on avait envoyé chercher dans une ville voisine. Au lieu de sirop on apporta la teinture spiritueuse de quinquina. Je fus charmé de cette méprise, et je me décidai à en profiter sur-le-champ; il était six heures du soir; l'heure présumée de l'accès était huit heures, le temps pressait. J'ordonnai de frictionner de suite l'épine du dos de l'enfant avec une once de cette teinture : le succès surpassa mon attente : l'accès ne parut pas. L'enfant éprouva dans la nuit un peu de chaleur et d'agitation, qui ne furent précédés d'aucun sentiment de froid; il poussa avec peine deux petites selles de matières noires et fétides. J'ordonnai le lendemain une tisane humectante, légèrement acidulée, et je fis réitérer la friction deux fois dans la journée, à la dose d'une cuillerée à bouche chaque fois. La nuit qui suivit fut parfaitement tranquille. L'enfant désira

le lendemain des alimens que je permis avec modération, et avec ces seuls secours il fut guéri.

IXe OBSERVATION.

Une fille de dix-sept ans, d'une constitution délicate, d'un tempérament bilioso-sanguin, avait essuyé vingt accès de fièvre double tierce quand elle m'appela. Elle avait mis en usage, dans le début de sa maladie, plusieurs remèdes qui n'avaient produit aucun effet. Les premières voies me paraissant embarrassées, je prescrivis un émétique auquel succédèrent deux purgatifs qui ne changèrent rien à la marche des accès : ils cédèrent à la teinture de quinquina employée à la dose de six onces, dans quatre jours.

Xe OBSERVATION.

Une once de teinture de quinquina administrée journellement et pendant six jours à un enfant de trois ans, qui avait depuis quelque temps une fièvre double tierce intermittente, dont les accès très-longs étaient précédés d'un froid vif et soutenu, la dissipa par des diminutions graduées. Nul remède évacuant n'avait été donné antérieurement. L'enfant ne fut purgé qu'après la cessation de la fièvre, un embarras des premières voies s'étant annoncé ; il avait été procuré par la facilité qu'avait eu le sujet de satisfaire son appétit, que la teinture avait rappelé.

XIe Observation.

Une fille âgée de dix ans, d'une bonne constitution, quoique douée d'une excessive sensibilité nerveuse, éprouvait depuis quelques jours des accès de fièvre quotidienne, qui ne cédèrent point à un émétique et à un purgatif nécessités par l'état des premières voies. Une once et demie de teinture de quinquina préparée à l'eau-de-vie et frictionnée dans la journée, à trois reprises différentes, sur la partie interne des cuisses et sur l'épine du dos, diminua l'accès qui, le lendemain, manqua pour ne plus reparaître, le remède ayant été répété. On soutint l'usage de la teinture encore quatre jours. Un peu de sécheresse à la bouche et d'altération me firent conseiller le petit-lait, qui dissipa bien vite ces symptômes.

XIIe Observation.

Une femme âgée d'environ soixante-dix ans fut atteinte de fièvre tierce intermittente. Des signes non équivoques de gastricité s'annonçant avec des envies de vomir, je débutai par un émétique qui fut suivi de deux purgatifs. Ces évacuans ne changèrent rien à la marche de la maladie, ni pour l'heure de l'invasion de la fièvre, ni pour son intensité. J'en vins à deux onces de teinture employée le jour libre : je n'obtins qu'une diminution bien faible de l'accès qui suivit. Le même moyen répété le lendemain de l'accès, procura une diminution plus marquée dans le suivant, et le fit avancer de quatre heures. Je n'avais pas essayé le quinquina à l'ex-

térieur contre la fièvre tierce. Pénétré de la loi que doit se faire tout praticien, quand il se permet un essai, de ne le pousser jamais assez loin pour nuire au malade, et craignant de perdre un temps précieux, vu l'approche de l'automne, j'abandonnai la nouvelle méthode, pour avoir recours au quinquina, combiné à parties égales avec la magnésie blanche de nitre, qui, pris intérieurement, fit disparaître les accès. Le peu de succès que j'avais obtenu de la teinture, dans ce cas-ci, ne me fit pas croire qu'elle ne pût pas être appliquée avec fruit contre la fièvre tierce; je pensai que la maigreur excessive du sujet, et la sécheresse de la peau, suite en partie de l'âge, avaient pu s'opposer à une absorption suffisante. L'expérience me prouva que cette opinion n'était pas dénuée de fondement.

XIIIe Observation.

Un jeune homme âgé de dix-neuf ans, d'une bonne constitution, d'un tempérament bilieux, avait depuis plusieurs jours, une fièvre tierce intermittente qui avait exigé un émétique et un purgatif dont les seuls effets avaient été d'évacuer les premières voies. L'accès ayant reparu avec la même intensité, deux onces de teinture appliquée sur le ventre et les cuisses, le jour libre d'accès, l'empêchèrent de revenir. L'embrocation fut continuée pendant quelques jours.

XIVe Observation.

Un enfant de quatre ans, à qui une fièvre pituitoso-bilieuse avait laissé quelques embarras dans le

bas-ventre, fut pris d'une fièvre intermittente tierce. Je ne me pressai pas d'arrêter cette fièvre, dans l'espoir qu'elle pourrait dissiper les engorgemens qui existaient. Ce que j'avais observé d'autres fois, n'eut pas lieu dans ce cas. Les accès augmentaient de violence, et le ventre de volume. J'eus recours, pour réprimer un peu la fièvre, à la teinture de quinquina, et j'ordonnai l'eau ferrée pour boisson ordinaire. Les frictions continuées pendant six jours, modérèrent un peu l'accès. Je les abandonnai pour lors, et j'ajoutai à l'usage de l'eau ferrée celui du petit-lait avec addition de terre foliée de tartre. Ces moyens soutenus firent disparaître la fièvre, et diminuèrent le volume du ventre.

XVe OBSERVATION.

Une femme âgée de trente ans avait depuis plusieurs mois une fièvre intermittente quarte, qui avait résisté à beaucoup de remèdes, et notamment au quinquina, qu'elle avait pris en quantité. Elle me fit appeler dans l'espoir que la méthode que j'employais lui serait plus utile que les autres. D'après l'expérience que le quinquina seul guérit rarement la fièvre quarte, ce ne fut que par la certitude que j'avais de ne pas lui nuire, que je prescrivis les frictions avec la teinture. Elle en employa huit onces dans quatre jours, en en suspendant l'usage le jour de l'accès, qui avança de quelques heures, de même que celui qui suivit. La malade désirant de faire encore quelques remèdes, je lui conseillai le mélange de rhubarbe et de quinquina, dont elle ne prit que six dragmes. L'accès manqua deux fois pour reparaître sous le type de double tierce. D'après

mes avis, elle abandonna tous les médicamens, et s'en tint au régime, dont elle se trouva mieux que de tout ce qu'elle avait mis en pratique jusqu'alors.

XVIe Observation.

Un garçon de vingt ans, très-vigoureux, éprouvait depuis quelque temps une fièvre intermittente quarte. L'état des premières voies me parut exiger un émétique et un purgatif. Leur administration ne changea rien à la marche de la fièvre. D'après les bons effets de la rhubarbe unie au quinquina, je fis employer la teinture de l'une et de l'autre de ces substances préparées séparément, et mêlées à parties égales. Les premières frictions, quoique faites avec peu d'exactitude, diminuèrent sensiblement la force et la durée de l'accès. Il fut toujours en décroissant, malgré le peu de soin que le malade prenait de sa santé, qu'il recouvra cependant dans l'espace de vingt ou de vingt-cinq jours, après l'emploi de dix onces de teinture, mêlée comme je l'ai dit.

XVIIe Observation.

Un homme âgé de quarante ans avait eu plusieurs accès de fièvre quarte, dont il avait été guéri par l'usage du quinquina combiné avec la rhubarbe. Il avait joui d'une bonne santé pendant une quarantaine de jours, lorsque la fièvre reparut. Le même remède employé, procura une suspension qui ne fut pas de longue durée. Craignant d'échauffer le malade ou de l'épuiser par des évacuations trop abondantes, le mé-

lange que j'administrais en décidant de très-fortes, je le laissai quelque temps au seul régime que je lui avais prescrit, comme seul moyen curatif. Pour céder à son désir, je lui ordonnai le mélange de deux teintures, comme dans le cas précédent. Il en employa cinq onces dans l'intervalle d'un accès à l'autre. Celui qui suivit se fit sentir quatre heures plus tôt et avec plus d'intensité. Quatre onces de teinture ayant été de nouveau employées, les mêmes phénomènes se répétèrent. J'interdis tout remède. La fièvre se soutint plus ou moins fortement, et ne céda qu'à une irritation violente accidentelle dans le canal de l'urètre, suivie d'un écoulement abondant. Dès-lors les accès disparurent pour ne revenir que vingt-cinq jours après, époque à laquelle l'irritation ne se fit plus sentir.

Ceux de mes lecteurs qui connaissent l'Opuscule que je publiai en l'an 9, et dans lequel étaient rapportées les observations que je viens de présenter sur l'usage de la teinture de quinquina, seront peut-être surpris que je n'en aie pas augmenté le nombre. La teinture antispasmodique que j'ai employée comme fébrifuge, et dont j'ai rapporté les effets, différens produits de quinquina qui n'étaient point connus, et dont je parlerai, m'ont fait négliger la teinture préparée avec cette substance, sans rien diminuer de ma confiance pour cette préparation. Si je ne présentais pas assez de faits pour prouver son efficacité contre les fièvres intermittentes, il me serait aisé d'en recueillir beaucoup dans quelques communes aux environs de Montpellier, dans celles particulièrement qui avoisinent les étangs, où les fièvres intermittentes sont, pour ainsi dire, endémiques. Les officiers de santé qui en soignent les habitans, m'ont assuré qu'ils retiraient

plus d'avantage de la teinture de quinquina en frictions, que de l'emploi de cette substance administrée par la bouche. Quoique mon intention ne soit pas de rapporter toutes les observations qui m'ont été communiquées depuis la publication de mon Opuscule, je ne passerai pas sous silence celle dont m'a fait part entr'autres M. *Favart*, médecin de beaucoup de mérite, qui pratique à Uzès : elle présente des particularités qui prouveraient l'efficacité du moyen, s'il était permis d'en douter.

« M. *Picard*, de *Campagnac* (m'écrit M. *Favart*),
« avait des accès de fièvre tierce ; sa femme et sa fille
« en étaient également atteintes. Le père se frictionna
« avec la teinture de quinquina : la femme usa du même
« moyen, mais pendant moins de temps : la fille s'y
« refusa. Le père guérit complètement. Les accès de
« la mère diminuèrent d'une manière sensible, et ceux
« de la fille présentèrent la même intensité qu'ils avaient
« toujours eue. »

Emploi de la teinture de quinquina, dans quelques cas de fièvre continue et d'autres maladies.

Quoique j'eusse la même opinion que M. *Alibert*, (mémoire déjà cité) sur l'avantage que peut offrir l'administration à l'extérieur des substances que l'on a employées jusqu'à présent intérieurement, et quoique le résultat de mes expériences m'eût fourni les mêmes idées pour expliquer cet avantage, je ne me serais point décidé à prescrire le quinquina en frictions, si j'avais pu le faire avaler dans des maladies dont l'issue est souvent facheuse, et qui ne laissent qu'un temps

donné pour leur guérison. Les essais sont permis ; mais il faut plus que de la prudence pour les diriger, dans des cas où la vie du malade est en danger : il faut la conviction intime qu'ils offrent plus d'utilité que les moyens connus et généralement adoptés.

Première Observation.

Des effets de la teinture de quinquina, dans un cas de fièvre catarrale bilieuse gastrique.

Un enfant de quatre ans était atteint d'une fièvre catarrale bilieuse avec des signes de gastricité : les redoublemens marchaient en double tierce, et la rémittence était bien marquée. Il avait été émétisé et purgé les premiers jours. Le septième jour son état devenant fâcheux, et exigeant impérieusement l'emploi du quinquina, qui était impossible à l'intérieur par la résistance qu'opposait le malade, je me servis de la teinture frictionnée à la dose d'une once. Son usage fut continué cinq jours. Le onzième, l'exacerbation qui, d'après l'ordre dans lequel avait marché la maladie, aurait dû être forte, ne fut pas sensible : celle des jours précédens avait diminué d'une manière marquée. La maladie se termina au treizième jour.

Le sujet sur lequel j'employai la seconde fois la teinture, était du même âge que le précédent : sa maladie offrait les mêmes caractères ; le même traitement donna les mêmes résultats.

IIe Observation.

Des effets de la teinture de quinquina, dans un cas de fièvre bilioso-muqueuse.

Appelé auprès d'un enfant de six ans, attaqué d'une fièvre bilioso-muqueuse qui ne présentait pas d'exacerbations marquées, je prescrivis, dès le début, le tartre stibié comme vomitif, et les jours suivans comme altérant. Le huitième jour amena un redoublement bien prononcé, précédé d'un froid très-vif. J'ordonnai les embrocations (une once de teinture par jour) que l'on commença dès les premiers instans de la rémission. Cette journée fut assez calme, quoique la fièvre fût sensible. Le lendemain, le redoublement eut lieu, mais moins fort que celui qui l'avait précédé. Le remède continué, il n'en reparut plus. La fièvre se soutint jusqu'au treizième jour, époque à laquelle la maladie fut terminée.

IIIe Observation.

Des effets de la teinture de quinquina, dans un cas de fièvre catarrale bilieuse gastrique de mauvais génie.

Cette observation offrira plus d'intérêt que les précédentes, par la nature des symptômes qui ont accompagné la maladie dont je vais donner l'histoire.

Un garçon âgé de huit ans, d'un tempérament bilieux, d'un caractère bouillant, éprouvait depuis quatre

jours une fièvre que je jugeai être catarrale bilieuse, compliquée d'un peu de gastricité. La maladie avait débuté par de légers frissons suivis d'une forte chaleur, accompagnée à son tour d'un délire violent et de mouvemens convulsifs, symptômes ordinaires à l'enfant dans des attaques de vers qu'il a éprouvées plusieurs fois, et provoquées également par le plus petit mouvement de fièvre ; aussi n'en fus-je point effrayé. Il avait été émétisé et purgé quand on m'appela. Les redoublemens se rapprochant beaucoup des subintrans, ne laissaient entre eux que deux heures de rémission. L'exacerbation décidée, le pouls se soutenait toujours dans le même état de plénitude et de véhémence, sans que la figure fût jamais colorée. Le dixième jour, les paroxismes ayant suivi la marche décrite, au délire et aux convulsions succéda un assoupissement profond, dont l'enfant ne sortait que lorsqu'on lui donnait quelque chose à prendre : pour lors il se mettait dans des violences terribles dont je craignais les suites, vu l'affection cérébrale qui se manifesta le même jour d'une manière inquiétante par la perte de la vue. Jusqu'à ce moment je n'avais donné que de l'eau stibiée en lavage, et de l'helminthochorton que l'enfant prenait sans beaucoup de répugnance. Je me décidai à l'application des sinapismes aux pieds, qu'on fut forcé d'enlever peu de temps après les avoir mis, le sujet ayant eu un accès de violence qui fit craindre pour ses jours. Le douzième, le pouls étant le même, à la cécité se joignit la mutité. Mon embarras augmentait en raison de la gravité des symptômes que je ne pouvais combattre par aucun moyen efficace, n'ayant pas même la ressource des lavemens que j'aurais pu charger de telle ou telle substance. Les signes de gastricité devenant plus marqués,

je proposai le treizième jour la magnésie calcinée étendue dans de l'eau sucrée; on ne put en faire passer qu'une dragme. Le ventre s'ouvrit cependant, au point que les évacuations alvines se soutinrent abondamment pendant trois jours. Les matières fluides et bilieuses entraînèrent avec elles cinq vers lombricaux. L'état du malade, bien loin de s'améliorer, s'aggrava, les forces diminuant beaucoup le soir du quinzième jour, sans que l'enfant perdît rien de sa violence et de sa mobilité. Ces motifs m'avaient empêché jusqu'alors d'avoir recours aux vésicatoires; il en fut pourtant appliqué un à l'un des bras. Le 16 au matin, le danger augmentant par une plus grande perte de forces, et n'ayant d'autres ressources que dans le quinquina que je ne pouvais pas donner intérieurement, je proposai la teinture à l'extérieur, à l'emploi de laquelle les parens opposèrent une résistance que je ne pus vaincre que par une volonté bien prononcée. C'était un remède nouveau, il n'avait pas la sanction du public; on me rendait responsable de l'événement, si l'issue en était fâcheuse; ma conscience me donnait de la fermeté. Le médecin doit se mettre au-dessus du blâme, et savoir frouder les préjugés quand le bien du malade l'exige. La teinture fut employée à la dose d'une once et demie dans la journée. Les forces parurent se relever un peu. Le remède, continué encore trois jours, eut un tel succès, que le vingt-unième les forces furent extrêmement augmentées, l'assoupissement presque dissipé, et l'enfant recouvra la vue. La mutité ne céda que le vingt-troisième jour. A l'assoupissement succédèrent des cris presque continuels que j'attribuai à la peine qu'éprouvait le malade de ne pouvoir pas s'exprimer. Les cris diminuèrent en effet à mesure que la liberté de parler

se rétablit. Les urines ayant donné avec la plus grande abondance, la maladie se termina le trentième jour. A la maigreur et à la faiblesse près, le sujet n'en éprouva aucune suite.

IVe Observation.

Des effets de la teinture de quinquina, dans un cas de fièvre catarrale bilieuse gastrique vermineuse.

Je fus appelé à la campagne pour voir une fille âgée de douze ans, au douzième jour d'une fièvre catarrale bilieuse gastrique vermineuse. La rémittence avait été parfaitement marquée; l'état de la malade n'offrait plus le moindre espoir. Des selles qui se soutenaient abondamment depuis sept ou huit jours, occasionnées par des purgatifs trop répétés, et peut-être par les vers dont elle avait rendu une grande quantité, avaient épuisé les forces. La malade n'avalait plus, n'entendait pas : une diarrhée colliquative annonçait une fin très-prochaine. Ce ne fut pas dans l'espoir de la tirer de cet état fâcheux que je lui prescrivis des remèdes; mais pour ne rien négliger de ce qui pouvait lui être utile. J'ordonnai en conséquence l'application des vésicatoires aux jambes, et les frictions répétées avec la teinture de quinquina. Je conseillai également, au cas que l'enfant pût avaler, une potion tonique astringente et vermifuge. L'officier de santé qui la soignait habituellement, m'instruisit le lendemain que, quoique les vésicatoires n'eussent pas agi, la malade était mieux, que les forces s'étaient un peu re-

levées, qu'elle avait repris sa connaissance, qu'elle avalait, et qu'il la regardait comme hors de danger. Je ne portai pas le même pronostic, la diarrhée ne diminuant pas. Le quatorzième jour, je reçus le même bulletin, qui n'augmenta pas mes espérances; la diarrhée se soutenant toujours malgré l'emploi des moyens les plus propres à la modérer. L'enfant mourut le soir du quinzième jour.

Ve Observation.

Des effets de la teinture de quinquina, dans un cas de fièvre bilioso-pituiteuse gastrique.

Un garçon de quatre ans, qui avait essuyé une fièvre bilioso-pituiteuse gastrique, éprouva une rechute plus fâcheuse que la première maladie. Dans les quatre premiers jours, il avait eu des évacuations abondantes par les selles, décidées au moyen du jalap et du mercure doux qu'on avait donnés deux fois. Appelé le cinquième jour, je trouvai le malade dans un état de faiblesse qui faisait craindre pour sa vie. Il avait chaque soir un redoublement dont la marche était en double tierce. Relever les forces, diminuer la violence des redoublemens précédés d'un froid très-marqué, voilà ce que je me proposai de faire. Pour remplir ces deux indications, je conseillai la teinture de quinquina en frictions. On en employa quatre onces en quatre jours. L'effet de la première dose ne fut pas sensible : la seconde releva le pouls, et diminua l'intensité du redoublement. Les deux dernières ajoutèrent au bon effet de celle-là. Dès-lors la marche de la maladie devint plus

douce. Je plaçai à deux différentes époques une dragme de magnésie calcinée, qui purgea abondamment, et la maladie fut heureusement terminée le dix-septième jour.

VIe Observation.

Des effets de la teinture de quinquina, dans un cas de fièvre catarrale bilieuse pernicieuse.

Je fus appelé à la campagne pour un jeune homme de dix-neuf ans, d'une constitution délicate, qui avait une fièvre catarrale bilieuse, que je jugeai pernicieuse, par la marche des redoublemens, et par les symptômes fâcheux qui les accompagnaient. Le malade se plaignait depuis quelques jours de lassitude, de frissons irréguliers; l'officier de santé qui lui donnait ses soins, plaça un purgatif qui procura des évacuations assez abondantes. Après son effet, il parut un redoublement avec perte de connaissance, affaissement considérable du pouls, météorisme du bas-ventre, suppression d'urines, le tout accompagné de selles bilioso-séreuses très-fréquentes sans être abondantes. Cet état se soutint trente heures : après ce terme, il y eut un calme de deux heures, troublé par un redoublement qui marcha avec tous les symptômes énoncés ci-dessus. J'arrivai auprès du malade le soir du troisième jour. Les vésicatoires appliqués aux jambes, les sinapismes à la plante des pieds, n'avaient pas pu relever le pouls. Il avait été impossible de donner des remèdes intérieurement. Nous parvînmes à faire avaler du quinquina, et depuis minuit jusqu'à dix heures, nous portâmes la dose à dix dragmes. Alors le hoquet s'annonça de

manière à tourmenter le malade, qui, par une suite de l'affaiblissement de ses sens ou de la fatigue d'estomac, se refusa obstinément à prendre autre chose que du vin. Le besoin du quinquina existant toujours, je conseillai la teinture qu'on ne put employer que vers les dix heures du soir. On en frictionna deux onces, de trois en trois heures. Avant la quatrième dose, il y eut un mieux sensible : je n'en fus pas témoin; mais les gens de l'art qui étaient auprès du malade, m'en rendirent compte à la visite que je lui fis le surlendemain. La cessation du quinquina à l'intérieur avait fait disparaître le hoquet : je trouvai le malade dans l'état le plus satisfaisant. La tête était parfaitement dégagée, le ventre souple, les urines rétablies, les selles suspendues, et le pouls bon. Nous décidâmes alors de faire la médecine expectante, en soutenant les forces. J'avoue que je croyais le malade hors de danger, et je le quittai en m'applaudissant d'avoir contribué par une préparation inusitée, et un mode qui n'avait pas été pratiqué dans une circonstance pareille, à l'arracher à une mort presque certaine. Le calme qui avait paru vers le milieu du cinquième jour, et qui semblait dû à l'effet de la teinture qu'on avait portée à dix onces, ne fut troublé par aucun accident jusqu'au neuvième, où il survint un redoublement qui enleva le malade. N'étant pas auprès de lui depuis le cinquième jour, j'ignore si cet événement s'était fait pressentir.

Les ennemis de toute innovation, ceux qui se sont formés un cercle de connaissances qu'ils craindraient de déranger, en y admettant une découverte, ne manqueront pas de profiter de ma bonne foi dans l'histoire que je viens de rapporter, pour blamer la pratique

que j'employai. Je n'avais pas à me reprocher un essai, j'avais été forcé dans l'administration du quinquina par la Méthode Iatraleptique, l'impossibilité de le faire avaler m'en faisant une loi impérieuse. La cessation du hoquet violent par la suspension du remède à l'intérieur, me paraît prouver que j'aurais dû me conduire comme je le fis, quand même j'aurais été libre dans l'administration des moyens. Si je mérite quelque blâme, c'est pour n'avoir pas insisté davantage sur l'usage du quinquina, de telle ou telle manière. Peut-être aurais-je prévenu l'orage. Mes regrets ont augmenté d'après l'observation suivante.

VIIe Observation.

Des effets de la teinture de quinquina, dans un cas de fièvre pituitoso-bilieuse maligne.

Appelé avec M. *Fages* auprès d'une dame d'un âge moyen, d'une constitution assez forte, quoiqu'elle ait le genre nerveux très-sensible, nous la trouvâmes atteinte, depuis dix jours, d'une fièvre pituitoso-bilieuse, qui avait été précédée d'un abcès à la jambe gauche, dont on avait fait l'ouverture plusieurs jours avant l'invasion de la maladie actuelle. Rien de ce que la saine pratique indiquait n'avait été négligé : mais comme la nature ne seconde pas toujours les moyens que le médecin le plus instruit met en usage, la malade, au moment de notre arrivée, avait la figure entièrement décomposée, les yeux ternes, la langue et la bouche sèches et arides. Le pouls était petit, faible et lent : de légers soubresauts se faisaient sentir dans les

tendons : on remarquait un délire fugace ; les forces étaient totalement abattues, les excrétions supprimées, à l'exception des urines. L'ulcère de la jambe était pâle et blafard, la suppuration presque nulle. Une flaccidité considérable dans les parties molles de la jambe, et une bouffissure œdémateuse accompagnaient cet état. Une rougeur érysipélateuse d'un assez mauvais aspect couvrait le genou et le bas de la cuisse du même côté. Il avait été difficile de déterminer si la presque suppression de la suppuration avait précédé ou suivi l'invasion de la maladie, qui s'était annoncée par un froid très-marqué, accompagné de faiblesse ; froid qui reparaissait chaque soir, mais avec moins d'intensité.

Relever les forces presque éteintes, nous parut la première indication à remplir. De concert avec MM. *Amilhon et Alazard*, qui donnaient habituellement leurs soins à la malade, nous prescrivîmes le quinquina en substance à la dose d'un gros, de quatre en quatre heures, et quelques cuillerées de vin *d'Alicante* dans l'intervalle. La dose de quinquina nous paraissait bien insuffisante ; mais nous avions à craindre la répugnance que l'estomac de la malade a pour ce remède, ce dont je m'étais assuré dans d'autres circonstances où elle en avait eu besoin. La quatrième dose fut rejetée aussitôt que prise, malgré les efforts de la malade pour empêcher le vomissement. Nous essayâmes, mais inutilement, de combiner le quinquina avec la racine de colombo, ce qui m'avait réussi en pareil cas, avec l'élixir de vitriol de *Mynsicht*. Voyant qu'il était inutile et même dangereux d'insister plus longtemps sur l'usage intérieur de ce médicament, je proposai la teinture en frictions. En attendant de nous l'être

procurée, nous appliquâmes des sinapismes afin d'exciter un peu les forces. Ce moyen ne remplit que faiblement nos vues. Quatre onces de bon quinquina rouge mises en infusion à chaud, dans une pinte d'esprit-de-vin, nous fournirent la teinture pour l'employer le matin du douzième jour. On en frictionna d'heure en heure toute la surface du bas-ventre et la partie interne des bras. Il y eut le soir un changement inespéré dans l'état de la malade. Les forces se relevèrent, le pouls prit de la vigueur, les frissons furent à peine sensibles, la figure se ranima, le ventre s'ouvrit, la suppuration de l'ulcère se rétablit et devint louable, tout enfin annonça l'éloignement du danger. Les frictions avec la teinture furent continuées pendant cinq jours. Après ce terme, on plaça un purgatif tonique, qu'exigeait impérieusement un reste de saburre dans les premières voies. Après l'effet du purgatif, on revint à l'usage extérieur du quinquina que M. *Amilhon*, que nous laissâmes auprès de la malade, combina utilement avec l'emploi à l'intérieur de l'extrait de quinquina (33), et quelques purgatifs indispensables. Sous les soins de ce médecin instruit, la convalescence s'établit. Il est bon d'observer que dès notre arrivée auprès de la malade, l'excellent bandage de *Théden* fut appliqué sur la

(33) Je pourrais rapporter plusieurs cas dans lesquels le quinquina pris intérieurement n'avait pas réussi, tandis qu'associé avec la teinture en frictions, il a eu le plus grand succès; mais ces observations me paraissent inutiles. Celui qui ne veut pas croire à la Méthode Iatraleptique, attribuerait la cure au remède administré intérieurement, et celui qui m'accorde la confiance que je mérite pour la vérité des faits, n'a pas besoin que je lui fournisse des preuves moins fortes que celles que j'ai données.

jambe affectée, pour dissiper l'enflure œdémateuse, et donner du ton à la partie.

VIIIe OBSERVATION.

Des effets de la teinture de quinquina, dans un cas de fièvre catarrale bilieuse gastrique de mauvais génie.

Une femme de trente ans, d'une constitution délicate, d'un tempérament pituitoso - bilieux, fut attaquée d'une fièvre catarrale bilieuse gastrique, qui débuta le treize ventôse an huit; par un froid accompagné de chaleur. Le quatorze se passa assez tranquillement, quoique la fièvre fût sensible toute la journée, et qu'il y eût le soir une exacerbation annoncée par un froid léger et une chaleur assez douce. La langue n'indiquait pas encore beaucoup de gastricité. La fièvre se fit sentir le quinze un peu plus vivement, et le redoublement éprouva également de l'augmentation. Je proposai un émétique pour le seize; mais la malade s'y refusa, par la crainte de souffrir trop fortement d'une douleur qu'elle ressentait depuis long-temps sous le sein du côté gauche, et qui était due à la répercussion d'une humeur dartreuse qu'elle avait contractée en co-habitant avec son mari; humeur qui, pendant assez long-temps, avait occupé la jambe, la cuisse, et plusieurs points du même côté. Vu la répugnance de la malade pour l'émétique, je conseillai un purgatif aiguisé par un grain de tartre stibié, qu'on supprima encore par les motifs énoncés ci-dessus. La purgation n'agit que faiblement, et ne changea rien au redoublement qui marcha comme

précédemment. Celui du dix-sept fut un peu plus marqué. La journée du dix-huit fut très-orageuse. Le redoublement s'annonça de grand matin, sans offrir dans son cours, jusque vers les quatre heures de l'après-midi, qu'une augmentation de fièvre avec douleur gravative de la tête ; symptôme qui avait précédé de quelques jours la maladie actuelle, et contre lequel j'avais prescrit un bain de jambes fortement sinapisé. Il ne sera pas hors de propos que je fasse remarquer que ce bain, dont la durée ne fut que de demi-heure, avait produit sur la jambe gauche l'effet du vésicatoire le plus actif, tandis qu'il n'avait agi que comme rubéfiant sur la droite. Ce phénomène fournirait une preuve que c'est avec raison que les pathologistes ont admis la division du corps en deux moitiés, droite et gauche, si cette division n'avait pas l'assentiment général. Sur les quatre heures la tête se prit plus fortement, et le délire se manifesta. A six heures, il survint une syncope qui se soutint jusqu'à dix, quels que fussent les moyens qu'employassent les personnes qui soignaient la malade. N'ayant pas prévu cet accident lors de ma dernière visite, que j'avais faite à cinq heures, je n'avais rien prescrit pour le combattre. Appelé auprès de la malade à neuf heures et demie, j'ordonnai de suite quatre onces de teinture de quinquina, avec addition de deux dragmes de camphre, et je recommandai d'en employer une once de deux en deux heures, en la frictionnant sur la partie interne de chaque cuisse et sur le ventre. Avant qu'on se fût procuré le remède, la syncope fut dissipée ; on ne l'employa pas moins : je ne l'avais pas indiqué précisément contre cet accident, mais pour prévenir le paroxisme du lendemain et relever les forces. Le dix-neuf à cinq heures du matin,

je trouvai la malade dans un état plus satisfaisant : la sueur et les urines avaient donné un peu dans la nuit ; la tête, sans être parfaitement dégagée, était assez libre ; le pouls toujours fiévreux annonçait en partie le retour des forces. La langue me parut beaucoup plus sale, ce qui me décida à faire prendre de suite deux grains de tartre stibié, étendus dans trois petits verres d'eau, donnés à demi-heure d'intervalle l'un de l'autre. Ce remède, dans un temps très-court, agit efficacement par le haut, et plus encore par le bas. A huit heures, je fis recommencer les frictions comme la veille, et on employa deux onces de teinture de quinquina et une dragme de camphre, avant le retour du paroxisme, qui eut lieu à midi. J'observerai qu'il fallut suspendre les frictions sur la cuisse gauche, à cause des douleurs vives qu'elles occasionnaient au bas de la partie externe de la jambe du même côté, exulcérée par suite du bain sinapisé dont j'ai parlé. Le redoublement plus fort que celui du dix-sept, le fut moins que celui du dix-huit ; il se termina vers les dix heures du soir. La douleur gravative de la tête, accompagnée d'aberration dans les idées, se fit sentir : mais il n'y eut pas de syncope. La rémission à peine arrivée, je fis recommencer les frictions avec la teinture de quinquina seul, employée de trois en trois heures. La nuit fut assez bonne, la malade reposa par intervalle, les sueurs fournirent un peu, les urines donnèrent beaucoup : il y eut deux petites selles. Le redoublement du vingt, qui s'annonça à la même heure que celui de la veille, fut sensiblement moindre. Je suspendis la teinture, à laquelle je substituai la décoction de trente grains d'ipécacuanha concassé, bouilli avec l'écorce d'une orange amère dans seize onces d'eau jusqu'à réduction de moitié, en ajoutant à la cola-

ture soixante gouttes de liqueur anodine minérale *d'Hoffmann*. On donna plein une cuiller à bouche de cette décoction toutes les quatre heures; le bouillon, toujours maigre, suivait immédiatement. Il ne se passa rien de remarquable pendant les 21, 22 et 23. La malade avait continué l'usage de la décoction, et on avait administré des lavemens qui avaient décidé quelques évacuations. La langue étant toujours très-sale, un purgatif fut placé le 24, mais sans beaucoup de succès : le 25, le redoublement fut plus fort; celui du 26 renouvela les craintes qu'avait données celui du 18. Je m'empressai de recourir à la teinture de quinquina, qui fut frictionnée à la dose d'une once de trois en trois heures. Quoique l'exulcération de la jambe n'existât plus, la malade n'en éprouva pas moins des douleurs vives dans la partie qu'elle avait occupée. On employa huit onces de teinture en deux jours. Les redoublemens qui suivirent son usage, et qui se soutinrent jusqu'au quarantième jour, diminuèrent d'intensité avec une particularité qu'on observe rarement. A dater du 26 ventôse, jusqu'au 20 germinal, le redoublement de chaque cinquième jour fut beaucoup plus marqué que ceux qui l'avaient précédé. La maladie ne se termina que le quarantième jour. Cette durée n'eut rien qui me surprit; la personne qui fait le sujet de cette observation ayant éprouvé, à deux différentes époques, une maladie de la même nature que celle dont je viens de parler, et qui s'était terminée beaucoup plus tard, quoiqu'elle n'eût pas été traitée par la Méthode Iatraleptique. J'observerai qu'ayant voulu unir dans le dernier cas le quinquina aux purgatifs, ou à des apozèmes, l'estomac en fut fatigué, et qu'il fallut en cesser l'emploi.

Parmi les cures opérées par d'autres que par moi,

au moyen de la teinture de quinquina en frictions, je dois en distinguer quelques-unes que m'a communiquées M. *Favart* dont j'ai déjà parlé, et que je vais rapporter littéralement. La multiplicité de faits présentant d'heureux résultats, confirme la bonté de la méthode.

Première Observation.

« *Couve*, de *Saint-Maximin*, avait un vomissement « continuel, qui avait un type suivant celui d'une fièvre « rémittente. Je prescrivis des vomitifs, des purgatifs, « du quinquina. Voyant toujours la fièvre comme cause « principale du vomissement, c'était toujours elle que « je cherchais à arrêter; mais l'estomac rejetant tou- « jours, rien ne pouvait opérer, et le malade allait de « mal en pis. J'employai la teinture de quinquina en « frictions. Trois onces suffirent, sans autre remède, « pour guérir le malade. »

IIe Observation.

« *Berlen*, propriétaire de *Sanilhac*, âgé de près « de quarante ans, avait une coqueluche bien caracté- « risée (34). Je suivis la pratique de *Cullen* dans cette « maladie; mais le quinquina pris intérieurement « échauffait beaucoup le sujet; j'en prescrivis la tein- « ture, et six onces suffirent pour dissiper tous les « symptômes. »

---

(34) J'ai employé plusieurs fois, et avec succès, la teinture de quinquina en frictions contre cette maladie.

IIIe Observation.

« *Charridan*, fournier de la commune de *Sanilhac*,
« avait une fièvre lente nerveuse. Les médicamens in-
« diqués par *Huxham* tracassaient mon malade. Huit
« onces de teinture de quinquina lui rendirent la santé. »

IVe Observation.

« *Louis Coste*, maréchal-ferrant de *Sanilhac*, avait
« une maladie nerveuse contre laquelle il avait employé,
« sans succès, des remèdes pendant deux ans. Je le mis
« à l'usage de la teinture. Il se trouva si bien de ce re-
« mède, et il a tant de confiance en ce moyen, qu'il en
« a toujours chez lui une grande provision. »

Ve Observation.

« *Larnac*, de *Blanzac*, avait une fièvre lente, comme
« celle de *Charridan*; elle céda au seul usage de la
« teinture de quinquina. »

VIe Observation.

« Madame *Favié* tomba malade; elle fut soignée par
« M. *Coulomb*, un de nos confrères, homme très-ins-
« truit, et sans prévention contre les remèdes nouveaux.
« Il se déclara une fièvre rémittente avec les symptômes
« de malignité les plus alarmans. La malade se trouva
« dans l'impossibilité de rien prendre. Je fus appelé en
« consultation. Mon confrère à qui j'avais parlé de

« votre teinture me proposa de l'employer : je ne ba-
« lançai point à adopter son avis, et ce remède fut mis
« en usage. On frictionna la malade toute la nuit. Le
« lendemain il y eut du mieux, mais l'impossibilité
« d'avaler se soutenait. A la visite du soir, nous la
« jugeâmes dans un état désespéré. Nous n'en recom-
« mandâmes pas moins que les frictions avec la teinture
« lui fussent faites jusqu'à son dernier soupir. Quelle
« fut notre surprise le lendemain matin ! On vint nous
« dire qu'elle vivait encore, et qu'elle paraissait être
« mieux. Nous nous rendîmes chez elle. Elle put avaler
« quelque chose. Nous lui donnâmes une décoction de
« quinquina pour hâter la guérison, sans abandonner
« la teinture, qui, dans ce cas, doit avoir l'honneur
« de la cure. »

M. *Favart* m'a dit avoir guéri une anasarque par les seules frictions avec la teinture de quinquina.

Un point a excité ma curiosité. J'ai voulu savoir dans quelles proportions les principes médicamenteux du quinquina étaient dans l'esprit-de-vin et dans l'eau-de-vie que j'avais employés avec un égal succès. Une analyse exacte m'a démontré qu'ils y étaient en très-petite quantité, l'esprit-de-vin ne contenant que huit grains sept seizièmes de résine par once de 480 grains, et l'eau-de-vie six grains un seizième de résino-extractif (35).

---

(35) L'esprit-de-vin et l'eau-de-vie peuvent se charger davantage. J'ai la certitude qu'un gros de bon quinquina rouge a fourni dix-sept grains de résine par once d'esprit de vin. Quoique la teinture ainsi chargée m'ait réussi, je croirais que celle qui l'est moins mérite la préférence. L'alcohol s'évaporant bientôt par la friction, laisse la résine à nu sur la peau, et celle-ci en bouchant les pores doit empêcher l'absorption, si elle est dégagée en quantité du menstrue

Le résultat de ces recherches m'ayant fait craindre, vu le peu de résine ou de résino-extractif qui étaient tenus en dissolution, que je ne leur attribuasse des effets qui, peut-être, étaient dus aux menstrues, j'ai fait frictionner avec l'esprit-de-vin et l'eau-de-vie, mais sans succès, des personnes attaquées de fièvres intermittentes. Quoique

---

qui la tenait en dissolution. Il vaudrait mieux, en employant une teinture moins forte, multiplier les embrocations.

D'après cette considération, je rejeterai toujours de ma pratique, quand le quinquina pourra être utile en frictions, la teinture préparée avec l'éther.

Les observations que m'a communiquées M. Dax, déjà cité, prouvent la vérité de ce que j'avance. Il est fâcheux pour mes lecteurs, qu'elles ne me soient parvenues que lorsque mon travail a été terminé, et que je n'aie pas eu le temps de les rapporter ; elles leur auraient fait plaisir par l'ordre et la méthode qui y règnent, et qui annoncent les lumières jointes à la prudence.

M. Dax a obtenu, dans le traitement des fièvres intermittentes, chez des personnes de tout âge et de tout sexe, des effets aussi avantageux de la décoction du quinquina dans de l'eau, que de la teinture spiritueuse. Il avait prescrit celle-ci : par un mal-entendu, le chirurgien fit bouillir du quinquina dans de l'eau de lavande, et les frictions avec cette décoction eurent tout le succès qu'on pouvait désirer. M. Dax ayant pensé que la décoction dans de l'eau aurait les mêmes effets, l'a souvent employée, et n'a eu qu'à se louer de l'avoir administrée. Il fait frictionner cette teinture aqueuse, qu'il rend plus ou moins forte, sur la partie interne des cuisses, sur le ventre et sur l'épine du dos. Les guérisons qu'elle procure fournissent la preuve que, dans la teinture spiritueuse comme dans celle-ci, c'est le quinquina seul qui agit, et que le menstrue n'y est pour rien quant à la vertu fébrifuge ; et elles offrent en cela un grand point d'utilité. A l'exemple de M. Dax, on pourra employer les teintures aqueuses d'opium, de digitale et de plusieurs autres substances, lorsqu'on aurait à craindre l'action irritante de l'alcohol ou de l'eau-de-vie, soit sur le système général, soit sur le système dermoïde, dont la sensibilité, chez quelques sujets, s'oppose à l'application des spiritueux, qui détermine cons-

dans mes différens essais, je n'aie pas reconnu à ces liqueurs de vertu fébrifuge, je ne les regarde pas moins comme de puissans auxiliaires du quinquina ; l'expérience ayant prouvé à un praticien éclairé, que l'eau-de-vie unie à cette substance, donnée intérieurement, en augmente l'efficacité (36).

Dans mes essais pour déterminer combien de résine et de résino-extractif se détachaient d'une quantité donnée de quinquina, j'ai ajouté du carbonate de potasse à l'esprit-de-vin et à l'eau-de-vie. La teinture a été moins chargée des principes médicamenteux de l'écorce (37), et elle m'a présenté des phénomènes quant à sa partie colorante. Le résidu du quinquina que j'avais employé, bien séché à l'étuve, remis dans l'esprit-de-vin alkalisé, ne l'a coloré que faiblement : séché de nouveau et mis dans de l'eau alkalisée, il a fourni une teinture plus colorée que la première teinture spiritueuse. L'expérience répétée toujours avec le même résidu, j'ai obtenu une nouvelle teinture aqueuse, qui ne le cédait point à la première par son intensité de couleur.

---

tamment des éruptions ou des inflammations pénibles. C'est sans doute à cette cause que je dois attribuer en partie ces éruptions qu'éprouvent quelquefois les personnes que je fais frictionner avec la teinture antispasmodique : je dis en partie, parce qu'il est probable que l'opium y contribue aussi, les autres teintures, telles que celles de quinquina, de digitale, etc., ne m'ayant jamais présenté ce phénomène.

(36) L'eau-de-vie peut agir comme tonique, ou en faisant détacher plus vîte et en plus grande quantité le résino-extractif de l'écorce.

(37) Elle n'en contenait que la moitié à peu près de celle dont s'étaient chargés l'esprit-de-vin ou l'eau-de-vie sans addition de potasse.

Ces dernières recherches n'offrant aucune utilité au médecin-praticien, je les aurais passées sous silence, si je n'avais dû faire remarquer que ces différentes teintures mêlées à parties égales avec celles que j'employais déjà dans ma pratique, n'en affaiblirent pas du tout l'efficacité.

Quoique j'aie présenté une série de faits qui parlent en faveur de la Méthode Iatraleptique, peu de gens peut-être l'adopteront : beaucoup même ne voudront pas croire aux effets qui ont suivi l'emploi de la coloquinte, de la digitale, de la teinture antispasmodique, etc. Je n'écris pas pour faire embrasser cette pratique, ni pour faire abandonner celle qui est sanctionnée par l'expérience de plusieurs siècles. Loin de moi une pareille idée. Je ne suis pas médecin à système : je ne m'enthousiasme pour aucune méthode, je les emploie toutes, en donnant la préférence à celle qui m'offre le plus d'avantages; je les combine même, comme on l'a vu dans plusieurs cas que je viens de rapporter. L'administration des remèdes à l'intérieur m'a procuré d'ailleurs assez de succès, pour que j'en use avec la même confiance. Je rends compte de ce que j'ai observé, pour fournir quelques moyens de plus auxquels les praticiens pourront avoir recours, lorsqu'ils y seront forcés par des circonstances qui se présentent fréquemment. Ceux qui voudront réfléchir sur l'importance des fonctions de la peau, sur les suites qui en accompagnent la lésion, n'attendront pas, pour employer la méthode que je propose, d'être dans l'impossibilité de faire avaler les remèdes; ils substitueront souvent à leur administration intérieure leur application à l'extérieur, sur-tout lorsqu'ils n'auront pas, comme je l'ai dit, des maladies saburrales à combattre.

Si la Méthode dont je parle n'était pas connue, si les *Brera*, les *Chiarenti*, les *Alibert*, les *Dumeril* et autres n'en avaient pas usé avant moi, j'aurais attendu d'avoir beaucoup plus de succès pour communiquer mes observations. Je n'ignore pas le sort des découvertes qui n'ont pas été marquées du sceau d'une longue expérience : elles ont quelquefois séduit par l'agrément de la nouveauté, mais elles ont été bientôt plongées dans l'oubli, parce que leurs auteurs n'en avaient pas *étudié* assez long-temps les inconvéniens et les avantages. Le *théoriste* peut poser des probabilités d'après les principes : le praticien ne doit offrir que des certitudes, fruit de l'uniformité des résultats, dans un grand nombre de cas semblables, sur-tout lorsqu'il emploie de nouveaux moyens, ou des moyens connus, mais par un mode non usité. Mon seul mérite dans les cures dont je viens de parler, est d'avoir su profiter des lumières d'autrui. J'ai multiplié les moyens, d'autres les varieront, et il est possible que, dans peu, la Méthode Iatraleptique remplace dans bien des cas la méthode ordinaire.

OBSERVATIONS

PRATIQUES

SUR L'EMPLOI A L'INTÉRIEUR

DE LA RÉSINE

ET DU RÉSINO-EXTRACTIF DE QUINQUINA.

Une première découverte, dans quelque science que ce soit, est souvent moins utile en elle-même que par les découvertes subséquentes auxquelles elle conduit. Les principes agissans du quinquina semblaient être connus; ce qui ne l'était pas, c'est l'efficacité de sa résine et de son résino-extractif, pour suppléer l'écorce en substance. Il était *conséquent*, d'après les bons effets que je voyais produire à la teinture de quinquina (38), et que je ne pouvais pas attribuer au

(38) Les anciens pharmacologistes préparaient une teinture avec la même écorce, mais par des procédés différens, et dans l'intention de l'administrer à l'intérieur. L'oubli dans lequel elle est tombée, est une preuve de son insuffisance.

On pourrait préparer *extemporanément* la teinture que j'emploie, en broyant de la résine de quinquina dans l'esprit-de-vin, ou du résino-extractif dans l'eau-de-vie.

menstrue, de penser que les principes médicamenteux tenus en dissolution, dégagés de leur véhicule, auraient les mêmes propriétés administrés intérieurement. On mit à évaporer à un feu très-doux la teinture préparée à l'esprit-de-vin, et elle procura une substance que j'appellerai résine, puisqu'elle se dissout complètement dans l'alcohol qu'elle laisse transparent. La teinture préparée à l'eau-de-vie donna un résidu qui mérite le nom de résino-extractif par les principes qui le constituent. Quoique ce dernier produit m'ait réussi comme la résine, je l'ai employé moins souvent à cause de sa grande amertume : on doit cependant lui donner la préférence sur la résine dans des circonstances que je désignerai.

Il est aisé de sentir la différence qui existe entre la résine et les extraits connus de quinquina ; ceux-ci ne contenant que peu de résine, que la partie extractive entraîne par une force d'adhésion que l'art ne peut pas détruire, et qu'il serait peut-être dangereux qu'il rompît, quoique je me sois assuré que la vertu fébrifuge du quinquina réside principalement dans sa résine. L'application heureuse que j'en ai faite, et que j'en fais journellement dans ma pratique, me fournit la preuve que mal-à-propos plusieurs hommes de mérite, et parmi eux *Desbois de Rochefort*, ont avancé que la partie résineuse du quinquina ne possédait que la vertu tonique, et que c'était dans sa partie gommeuse que résidait la qualité fébrifuge. M. *Cornette* a donc eu raison de dire qu'on avancerait peut-être trop, si l'on concluait, avec quelques chimistes, que la résine du quinquina doit être sans vertu, parce qu'elle est sans saveur. (*Histoire de la Société de Médecine, année* 1779).

Quoiqu'il ne soit pas rigoureusement besoin, pour guérir, de connaître à quels principes médicamenteux on doit les cures ; quoiqu'il fût souvent même dangereux pour le praticien de s'enfoncer dans le labyrinthe de l'analyse, s'il devait toujours se régler pour l'application des remèdes sur la nature des produits chimiques, sans s'attacher au fil de l'observation pour l'emploi de ces produits, elle est bien souvent de la plus grande utilité. Par elle on découvre des principes ignorés, par elle on relève des erreurs qui nuisent à la pratique.

Pour apprécier la vertu de la résine, je l'ai donnée à l'intérieur dans des cas de fièvre intermittente : elle m'a présenté une action fébrifuge, mais en me laissant à désirer. Je l'avais étendue dans une certaine quantité d'eau, qui n'est pas son dissolvant ; et en comparant ses effets avec ceux que j'avais obtenus quand elle était employée en frictions entièrement dissoute, je pensai que les sucs gastriques n'agissaient qu'imparfaitement sur elle donnée à une dose un peu forte. Je crus qu'en l'associant au sel d'absinthe, j'épargnerais à l'estomac un travail que je jugeai au-dessus de ses forces. De la résine unie au carbonate de potasse sur lequel j'avais jeté de la salive qui doit avoir plusieurs des propriétés du suc gastrique, s'était dissoute plus complètement que celle que j'avais mise dans la salive, sans aucune addition. Quand le contraire serait arrivé, je n'aurais pas été blâmable de former cette combinaison, l'expérience démontrant que l'union du sel d'absinthe au quinquina ajoute à l'action de ce dernier dans les fièvres intermittentes. Le carbonate de potasse m'offrait encore un avantage. Par l'espèce de saponification qui résulte de sa combinaison avec la résine, l'on n'a pas à

craindre les engorgemens que le quinquina procure quelquefois dans différens viscères; accidens beaucoup plus rares qu'autrefois, qui devaient leur naissance aux petites doses trop long-temps continuées, et qui ne produisaient que des demi-effets toujours dangereux en médecine, lorsque les indications sont bien saisies.

M'appuyant sur l'expérience qui, comme je l'ai dit, démontre que le sel d'absinthe ajoute à l'action du quinquina, et sur ce qui s'était passé dans la combinaison de ces deux substances unies à la salive, j'ai associé le carbonate de potasse à la résine, quelquefois à parties égales, plus souvent à demi-dose (39). J'ai obtenu contre des fièvres tierces, doubles tierces intermittentes, contre des fièvres bilieuses rémittentes, des effets assez satisfaisans, pour me faire croire que cette préparation ne le cède en rien au quinquina en substance. Elle m'offre un avantage inappréciable sur celui-ci, quand on est obligé de le donner à une dose très-forte, infiniment désagréable au malade, et fatigante pour l'es-

---

(39) J'ai fait triturer une dragme de résine avec autant de sel d'absinthe qu'on a étendu dans trois onces d'eau. La dissolution n'a pas été complète; mais ce qui prouve qu'elle a eu lieu en partie, c'est que, par le repos, un dépôt s'étant formé dans la bouteille, l'eau est restée fortement colorée. Je n'emploie ordinairement le carbonate de potasse que dans la proportion ⅛ d'un à deux, quoique la dissolution soit moindre, pour prévenir un agacement qui, quelquefois, se fait sentir à la gorge et à l'estomac, quand la dose est plus forte, et que le véhicule est en petite quantité. Je mets pour les adultes, une dragme de résine et demi-dragme de sel d'absinthe dans trois onces d'eau, et j'en donne une cuillerée à bouche, de deux en deux heures, de trois en trois, etc., suivant l'indication que j'ai à remplir, et le temps que me laisse l'accès ou le redoublement. On peut charger ou affaiblir la mixture d'après l'âge, la force ou la faiblesse des sujets. Je procède de même quand je me sers du résino-extractif.

Quoiqu'il ne soit pas rigoureusement besoin, pour guérir, de connaître à quels principes médicamenteux on doit les cures ; quoiqu'il fût souvent même dangereux pour le praticien de s'enfoncer dans le labyrinthe de l'analyse, s'il devait toujours se régler pour l'application des remèdes sur la nature des produits chimiques, sans s'attacher au fil de l'observation pour l'emploi de ces produits, elle est bien souvent de la plus grande utilité. Par elle on découvre des principes ignorés, par elle on relève des erreurs qui nuisent à la pratique.

Pour apprécier la vertu de la résine, je l'ai donnée à l'intérieur dans des cas de fièvre intermittente : elle m'a présenté une action fébrifuge, mais en me laissant à désirer. Je l'avais étendue dans une certaine quantité d'eau, qui n'est pas son dissolvant ; et en comparant ses effets avec ceux que j'avais obtenus quand elle était employée en frictions entièrement dissoute, je pensai que les sucs gastriques n'agissaient qu'imparfaitement sur elle donnée à une dose un peu forte. Je crus qu'en l'associant au sel d'absinthe, j'épargnerais à l'estomac un travail que je jugeai au-dessus de ses forces. De la résine unie au carbonate de potasse sur lequel j'avais jeté de la salive qui doit avoir plusieurs des propriétés du suc gastrique, s'était dissoute plus complètement que celle que j'avais mise dans la salive, sans aucune addition. Quand le contraire serait arrivé, je n'aurais pas été blâmable de former cette combinaison, l'expérience démontrant que l'union du sel d'absinthe au quinquina ajoute à l'action de ce dernier dans les fièvres intermittentes. Le carbonate de potasse m'offrait encore un avantage. Par l'espèce de saponification qui résulte de sa combinaison avec la résine, l'on n'a pas à

craindre les engorgemens que le quinquina procure quelquefois dans différens viscères ; accidens beaucoup plus rares qu'autrefois, qui devaient leur naissance aux petites doses trop long-temps continuées, et qui ne produisaient que des demi-effets toujours dangereux en médecine, lorsque les indications sont bien saisies.

M'appuyant sur l'expérience qui, comme je l'ai dit, démontre que le sel d'absinthe ajoute à l'action du quinquina, et sur ce qui s'était passé dans la combinaison de ces deux substances unies à la salive, j'ai associé le carbonate de potasse à la résine, quelquefois à parties égales, plus souvent à demi-dose (39). J'ai obtenu contre des fièvres tierces, doubles tierces intermittentes, contre des fièvres bilieuses rémittentes, des effets assez satisfaisans, pour me faire croire que cette préparation ne le cède en rien au quinquina en substance. Elle m'offre un avantage inappréciable sur celui-ci, quand on est obligé de le donner à une dose très-forte, infiniment désagréable au malade, et fatigante pour l'es-

---

(39) J'ai fait triturer une dragme de résine avec autant de sel d'absinthe qu'on a étendu dans trois onces d'eau. La dissolution n'a pas été complète ; mais ce qui prouve qu'elle a eu lieu en partie, c'est que, par le repos, un dépôt s'étant formé dans la bouteille, l'eau est restée fortement colorée. Je n'emploie ordinairement le carbonate de potasse que dans la proportion | d'un à deux, quoique la dissolution soit moindre, pour prévenir un agacement qui, quelquefois, se fait sentir à la gorge et à l'estomac, quand la dose est plus forte, et que le véhicule est en petite quantité. Je mets pour les adultes, une dragme de résine et demi-dragme de sel d'absinthe dans trois onces d'eau, et j'en donne une cuillerée à bouche, de deux en deux heures, de trois en trois, etc., suivant l'indication que j'ai à remplir, et le temps que me laisse l'accès ou le redoublement. On peut charger ou affaiblir la mixture d'après l'âge, la force ou la faiblesse des sujets. Je procède de même quand je me sers du résino-extractif.

ayant lieu sur des parties peut-être dans un état d'éréthisme par des frottemens rapprochés ? Dans cette crainte, je jugeai indispensable, après le sixième accès qui fut aussi fort que le précédent, de revenir à l'usage intérieur du quinquina. Le sujet consentit à prendre par jour deux petites cuillerées de mixture, ce qui portait la dose de la résine à dix ou douze grains. On continua les embrocations. Le septième accès fut infiniment plus faible, et le huitième fut le dernier, le même traitement ayant été continué. L'hémorragie n'avait pas reparu depuis la première administration du quinquina. Le sujet se rétablit très-promptement.

IIe Observation.

De l'effet de la Résine de quinquina, dans un cas de fièvre tierce intermittente pernicieuse.

Un garçon de dix ans, attaqué de fièvre tierce intermittente pernicieuse, qui avait été émétisé après le premier accès, fut mis après le second à l'usage de la résine avec le sel d'absinthe, à la dose d'un gros chaque dans trois onces d'eau. Comme je n'avais pas assez d'expériences sur l'efficacité du moyen, dans un cas sur-tout aussi grave, j'y joignis l'administration de la teinture en frictions. Dans l'espace de trente heures, on employa la dose entière de la mixture, et la teinture fut portée à trois onces. Un peu d'inquiétude et de malaise remplacèrent l'accès, et trois jours après, le sujet fut remis à son régime ordinaire, sans éprouver le plus léger ressentiment. Malgré le calme, la résine fut continuée, et une dose de mixture pareille à la première fut prise en quatre jours.

Cette guérison parle moins que la première en faveur de la résine, vu l'emploi de la teinture en frictions. Je ne nierai pas que cette dernière préparation n'ait pu contribuer à la cure; mais je suis fondé à croire que la résine seule, administrée à l'intérieur, aurait suffi, d'après les bons effets que je lui ai vu produire chez un grand nombre de personnes attaquées de fièvres intermittentes, moins dangereuses pour la plupart, il est vrai, que celle dont je viens de parler, et ceux que j'en ai obtenus dans des fièvres continues de mauvais génie.

IIIe Observation.

De l'effet de la Résine de quinquina, dans un cas de fièvre intermittente tierce.

Une dame âgée de vingt-quatre ans, d'un tempérament bilieux, avait essuyé six accès de fièvre intermittente tierce, lorsque je fus appelé. Elle avait déjà pris deux purgatifs. J'administrai un émétique et un purgatif, sans que les accès diminuassent d'intensité. Le froid était vif et durait trois heures : la chaleur forte et inquiétante par les douleurs de tête qui l'accompagnaient, en durait douze. Croyant les premières voies libres, je conseillai, dans l'intervalle d'un accès à l'autre, l'emploi de trois onces de teinture antispasmodique en frictions. Le froid diminua sensiblement, mais la chaleur fut plus fatigante, et il s'y joignit un assoupissement contre lequel je n'employai cependant aucun moyen. L'accès terminé sans sueur comme les précédens, je fis employer seulement deux onces de teinture, dans la crainte qu'elle n'eût provoqué l'assoupissement dont j'ai parlé. Cette

seconde administration n'eut pas plus de succès que la première, et à l'assoupissement près, l'accès qui en suivit l'usage marcha comme le précédent. La fièvre, d'intermittente, se changea en continue rémittente tierce. La malade fut tenue pendant trois jours à une boisson délayante, et à l'usage des lavemens, qui produisirent des évacuations abondantes. Elle fut purgée deux fois dans les jours libres. Après le second purgatif, la maladie reprit le type qu'elle avait quitté. Je prescrivis une dragme de résine avec demi-dragme de sel d'absinthe dans trois onces d'eau, dont la malade prit une cuillerée à bouche de trois en trois heures. L'accès manqua pour ne plus revenir, le même remède ayant été continué encore plusieurs jours, mais à plus petite dose. L'appétit reparut dès que la fièvre eut cessé, et la santé se rétablit presque sans convalescence.

IVe Observation.

De l'effet de la Résine de quinquina, dans un cas de fièvre intermittente tierce.

Une dame âgée de trente ans, ayant le même tempérament que celle dont je viens de parler, était atteinte de la même maladie avec les mêmes circonstances, si ce n'est que la sueur avait lieu après chaque accès, et que la malade mouillait quatre chemises. Ayant été appelé, je prescrivis la teinture antispasmodique en frictions, dont elle employa deux onces et demie, le jour libre de fièvre. L'accès qui suivit ne présenta point de diminution. La teinture continuée à la dose de deux onces, l'accès fut plus court de quatre heures, et la ma-

lade ne mouilla que deux chemises. Encore deux onces de teinture, nouvelle diminution. La malade ayant trop écouté son appétit, la fièvre devint aussi forte que jamais. La langue fut sale et annonça le besoin d'une évacuation que j'aurais sollicitée, si la malade n'avait pas été obligée de se mettre en route. Je profitai du jour exempt de fièvre pour administrer une dragme de résine combinée comme dans le cas précédent, et dans la même quantité de liquide. L'accès n'eut pas lieu. La dame dont il est question, voyageant la nuit qui était l'époque où la fièvre se faisait sentir, éprouva un vomissement considérable. Le surlendemain, elle eut un peu de malaise, mais sans aucune suite, ayant pris une autre dragme de résine dans le jour libre, et l'ayant continuée pendant cinq jours, à la dose de vingt grains le premier jour, et à celle de dix les quatre suivans.

Ve Observation.

De l'effet de la Résine de quinquina, dans un cas de fièvre intermittente tierce.

Un homme âgé de quarante ans, très-robuste, d'un tempérament bilieux, avait essuyé quatre accès de fièvre intermittente tierce, lorsqu'il eut recours à moi. Il avait pris deux fois le tartrite de potasse antimonié, et autant de fois un purgatif minoratif. Tous ces remedes avaient procuré des évacuations abondantes. La langue était encore sale, et semblait indiquer le besoin de purger; mais le dernier accès s'étant prolongé, et ayant été plus inquiétant, (il avait duré vingt-deux heures) je me décidai à prescrire une dragme de résine avec demi-dragme

de sel d'absinthe dans trois onces d'eau. L'invasion du nouvel accès, d'après la marche qu'avait suivie la maladie, ne devant être éloignée que de huit heures, le malade prit une cuillerée à bouche de sa mixture d'heure en heure. Il n'eut pas le moindre ressentiment de fièvre, ce qui n'empêcha pas qu'il ne prît une seconde dose de résine, pareille à la première, dans l'espace de quatre jours, afin de soutenir le bon effet qu'il avait obtenu du remède. Sa santé se rétablit vîte et se soutint.

VIe Observation.

De l'effet du Résino-extractif de quinquina, dans un cas de fièvre intermittente double tierce.

Un garçon âgé de quinze ans, fut attaqué d'une fièvre intermittente double tierce, dont chaque accès débutait par un froid très-vif accompagné d'ecchymoses considérables aux cuisses et aux jambes, qui se dissipaient lorsque la chaleur était établie. Celle-ci était forte, et marchait avec un assoupissement profond et faiblesse du pouls. Le malade éprouvait le second accès quand je fus appelé. Les premières voies étant embarrassées et la diathèse bilieuse dominant compliquée de la diathèse catarrale, j'administrai deux grains de tartrite de potasse antimonié, qui provoqua de fortes évacuations par haut et par bas. L'accès qui suivit fut plus inquiétant que ceux qui l'avaient précédé, et sans l'engouement marqué des premières voies, j'aurais eu recours au quinquina que je me bornai à joindre à un purgatif. Les évacuations abondantes qu'il décida, ou toute autre circonstance firent avancer l'accès, de mu-

nière qu'au lieu de sept heures d'intermission, il n'y en eut que cinq. Le froid plus vif et plus long, la chaleur plus intense, l'assoupissement plus profond et la prostration de forces plus marquée, me firent craindre la fièvre *comitata* de *Torti*. J'ordonnai qu'on administrât, dès que la fièvre aurait cessé, quarante grains de résino-extractif (40) combiné avec quinze grains de sel d'absinthe et huit grains de camphre dans deux onces d'eau. La rémission ayant lieu, on donna d'heure en heure, le quart de cette mixture. La fièvre revint, mais quatre heures plus tard, et avec une diminution sensible de tous les symptômes. Le malade poussa deux selles peu copieuses. Les urines donnèrent peu ; il est vrai que le malade n'étant pas altéré, on ne l'avait pas pressé de boire. La dose du résino-extractif fut augmentée de dix grains, et je substituai au camphre vingt grains de nitre, le tout étendu dans trois onces d'eau. Cette mixture fut prise à cuillerée à bouche, d'heure et demie en heure et demie, et finie avant l'accès qui fut encore plus doux que le précédent. La mixture préparée et prise de nouveau comme la veille, le malade fut délivré de la fièvre pendant quelques jours ; mais s'étant trop livré à son appétit, elle reparut sous le type de tierce et presque avec les mêmes caractères que dans son début. Un minoratif avec addition de quinquina fut administré. Les évacuations furent abondantes, sans que l'accès suivant perdît de sa force. Je donnai, le jour libre de

(40) Je donnai la préférence au résino-extractif sur la résine, parce que j'avais observé qu'il lâchait moins le ventre que celle-ci, et que l'accès avait été plus fort et plus inquiétant après les évacuations décidées par un émétique et un purgatif, quoique le quinquina eût été joint à ce dernier.

fièvre, vingt grains de résine, en une seule dose, associée à un grain de tartrite de potasse antimonié. J'étais bien aise de savoir si elle avait, comme le quinquina en substance, la propriété de châtrer la vertu émétique du tartre stibié. Cette combinaison ne produisit aucun effet sensible ni sur l'estomac ni sur les intestins. Le lendemain, quoique j'eusse à craindre l'accès, je répétai de très-bonne heure le même remède, en augmentant de demi-grain le tartrite de potasse antimonié. Deux heures après son administration, le sujet eut des évacuations très-abondantes par le vomissement et par les selles (41). L'accès fut beaucoup moindre ce jour-là, mais il fut suivi d'une hémorragie nasale extrêmement violente, qui résista à l'action de beaucoup d'astringens, et qui ne céda qu'à un bain de jambes fortement sinapisé. La fièvre ne reparut plus, quoiqu'on n'eût plus recours à aucune préparation de quinquina, mais la convalescence fut longue et penible : peut-être des écarts dans le régime et pour la qualité et pour la quantité des alimens, éloignaient-ils le retour de la santé.

VIIe Observation.

De l'effet de la Résine de quinquina, dans un cas de fièvre quotidienne intermittente, accompagnée de lipothymie et de délire mélancolique.

Un garçon âgé de vingt-quatre ans, d'un tempérament pituiteux, d'un caractère extrêmement phlegmatique,

---

(41) Ayant répété la même expérience sur une fille de dix-huit ans, j'observai les mêmes effets.

vingt jours après la terminaison d'une fièvre catarrale gastrique, fut attaqué d'accès de fièvre qui s'annonçaient, chaque soir, par une réfrigération accompagnée de lipothymie, à laquelle succédait un délire mélancolique qui durait plusieurs heures. La chaleur sans être bien forte s'établissait et se soutenait huit heures. Le malade éprouvait le quatrième accès lorsqu'on m'appela. La liqueur d'*Hoffmann* dans l'eau de fleurs d'oranges parut diminuer le délire, mais sans rien changer à la durée de l'accès. Je fis prendre le lendemain en quatre doses et à deux heures d'intervalle l'une de l'autre, quarante grains de résine, vingt grains de sel d'absinthe, et trente gouttes de liqueur d'*Hoffmann* dans deux onces d'eau. Il n'y eut le soir ni lipothymie, ni délire; la chaleur fut même plus courte. Le lendemain l'accès n'eut pas lieu; le malade ayant pris une dragme de résine, trente grains de sel d'absinthe, et trente gouttes d'*Hoffmann* dans trois onces de véhicule. J'ordonnai encore le même remède à moitié dose, et la fièvre ne reparut plus.

VIIIe Observation.

De l'effet du Résino-extractif, dans un cas de fièvre quarte.

Une dame âgée de trente ans, d'une constitution délicate, d'un tempérament bilieux, fut attaquée, à la fin de frimaire, d'une fièvre intermittente quarte, dont l'accès était marqué par un froid très-vif, et qui durait quatre heures. Je ne fus appelé qu'après le quatrième accès. Des signes de gastricité se manifestant, je pres-

crivis le tartrite de potasse antimonié. Les évacuations par le haut et par le bas furent abondantes, sans que l'accès perdît rien de son intensité. La malade fut purgée, mais la fièvre fut également forte. J'employai la teinture antispasmodique en frictions : huit onces, dans l'intervalle de deux accès, ne produisirent aucun changement (ce moyen m'a cependant réussi en hiver comme dans les autres saisons). Le camphre uni à la salive, substitué à la teinture, augmenta le froid. J'eus recours alors au résino-extractif; il fut pris dans l'intervalle d'un accès à l'autre à la dose d'une dragme, combiné avec demi-dragme de sel d'absinthe dans trois onces d'eau. L'accès qui suivit fut sensiblement moindre. Le remède répété à la même dose et dans le même espace de temps, la fièvre ne reparut pas. Pour soutenir ces bons effets, la malade continua pendant douze jours l'usage du résino-extractif, mais en n'en prenant que dix grains par jour.

IXe Observation.

De l'effet de la Résine de quinquina et du Résino-extractif, dans un cas de fièvre intermittente tierce insidieuse.

Une dame âgée de soixante-quatre ans, d'une constitution faible, d'un tempérament pituitoso-bilieux, avait éprouvé quatre fois, mais faiblement, les symptômes qui caractérisent une fièvre intermittente tierce. Il y avait un peu de diminution dans l'appétit, sans que la langue fût sale, ni la bouche mauvaise. Je conseillai quelques amers. Rien n'ayant pu faire prévoir d'orage, elle fut attaquée le jour qui correspondait à celui de la

fièvre sous le type annoncé, d'un accès qui débuta brusquement par un assoupissement léthargique, avec perte presque totale du pouls. Cet état dura dix heures; lorsqu'il cessa, la malade n'eut pas le moindre ressouvenir d'avoir été mise au lit, ni d'avoir reçu des soins. Quoique la marche de cet accès fût faite pour inquiéter, et parût exiger impérieusement l'emploi du quinquina, la langue était si sale, la bouche si mauvaise, que je me décidai à donner un purgatif, l'émétique ayant été refusé. J'étais rassuré jusqu'à un certain point, par la bénignité des quatre accès qui avaient précédé, et j'attribuais au gastrique l'état fâcheux de la veille. Les déjections furent très-abondantes, mais elles n'empêchèrent pas l'accès de reparaître avec les mêmes symptômes alarmans. Le purgatif avait été donné mal à propos : il était temps encore de réparer ma faute. A peine cet accès fut-il terminé, que je mis la malade à l'usage de la résine de quinquina à la dose d'une dragme, combinée avec demi-dragme de sel d'absinthe dans trois onces d'eau. On donna une cuillerée à bouche de cette mixture, de deux en deux heures. Des déjections répétées, au point de porter sur les forces, ayant lieu, je substituai à la résine le résino-extractif à la même dose, toujours avec l'addition du sel d'absinthe. Cette nouvelle mixture fut donnée aux mêmes intervalles. Il n'y eut point d'évacuations par les selles, les forces se relevèrent; et l'accès ne fut marqué que par une heure d'affaissement. La malade avait pris une dragme de résine, et autant de résino-extractif : elle prit encore, dans l'espace de trente-six heures, une dragme de l'une et de l'autre de ces préparations, à parties égales, avec demi-dragme de sel d'absinthe dans trois onces d'eau, et elle n'éprouva aucun ressentiment d'accès. L'appétit languissant, la

bouche étant mauvaise, six jours après la cessation du quinquina, la malade fut purgée avec un minoratif dans la décoction de deux dragmes de quinquina rouge. Sa santé se rétablit parfaitement sans d'autres remèdes qu'une tasse de décoction de petite centaurée prise le matin à jeun pendant quatre jours.

Ce fut au commencement de vendémiaire, que la dame qui fait le sujet de cette observation tomba malade. Si je l'eusse traitée un mois plus tard, je n'aurais pas été trompé, comme je le fus, par le cinquième accès, ayant eu occasion de voir plusieurs cas, après celui-ci, dans lesquels les accès après le quatrième, et les fièvres continues après le septième ou huitième jour, prenaient un caractère non équivoque de malignité.

Xe Observation.

De l'effet de la Résine de quinquina, dans un cas de fièvre intermittente tierce insidieuse, portant fortement sur le bas-ventre.

Un homme âgé de quarante ans, d'une bonne constitution, occupé aux travaux de la campagne, pendant les chaleurs de l'été, fut pris tout à coup de lassitude avec pesanteur de tête. Peu d'instans après, il éprouva des douleurs au ventre qui devinrent insupportables, avec météorisme de cette cavité, l'affection de la tête n'augmentant pas. Cet état dura dix heures, et se dissipa aussi vite qu'il était arrivé brusquement. Le sujet se trouva si bien le lendemain, qu'il se livra à quelques travaux, mais moins fatigans que ceux qu'il avait accoutumé de faire. Après cette journée, il passa une nuit

un peu inquiète, et au moment où il allait cependant se lever pour retourner à ses occupations, il fut retenu au lit par le retour des douleurs qu'il avait ressenties l'avant-veille. Je fus appelé : le malade éprouvait des douleurs violentes ; la tête était assez libre, mais la figure était décomposée, le pouls extrêmement faible, la peau plus froide que chaude, et les forces presque anéanties. D'après ces symptômes et l'historique que j'ai rapporté, je crus reconnaître une fièvre insidieuse : je ne me permis d'indiquer aucun remède. Je ne pouvais placer le quinquina dans cet état, sans manquer aux règles de la saine pratique, et les antispasmodiques ou les stimulans auraient été insuffisans pour empêcher le malade de périr. J'attendis la fin de l'accès qui dura trois heures de plus que l'autre. A peine fut-il terminé, que l'on administra une mixture composée d'une dragme de résine et d'autant de sel d'absinthe, dans trois onces d'eau. Elle fut donnée par cuillerée à bouche, de trois en trois heures. La boisson fut de l'eau mêlée à un peu de vin. La nuit fut plus calme que la précédente, et l'accès ne fut marqué que par deux ou trois heures de douleurs sans météorisme, qui n'empêchèrent pas le malade de quitter le lit. Je fis continuer l'usage de la mixture à moitié dose, et le sujet fut parfaitement rétabli.

Cette observation fournirait la preuve, s'il en était besoin, que le praticien ne doit s'en laisser imposer ni par la nature des symptômes, ni par la délicatesse de l'organe affecté ; et qu'une fois la cause connue, il doit chercher à la détruire par les moyens que l'expérience lui a démontrés les plus utiles, quoiqu'ils semblent contre-indiqués par la nature des symptômes et de leur siége pris isolément.

XIe XIIe ET XIIIe OBSERVATIONS.

Emploi de la Résine de quina contre des fièvres intermittentes accompagnées de symptômes graves.

Vers la fin du mois d'avril 180-, mademoiselle *Castel*, âgée de vingt-deux ans, d'une susceptibilité nerveuse très-exaltée, se vit, avec peine, obligée de renoncer aux agrémens de la maison paternelle, et à la société des compagnes de son enfance, pour venir aux environs de notre ville, donner ses soins à un oncle malade et exigeant. Le changement de climat et d'habitudes produisit un état de langueur et de mélancolie, auquel succédèrent des accès de fièvre intermittente, sous le type tierce d'abord, et ensuite double tierce. Peu alarmans dans le principe, ils ne tardèrent pas à s'accompagner d'une gêne extraordinaire de la respiration, et je fus appelé pour joindre mes soins à ceux de son médecin ordinaire. L'accès dont je fus témoin, le soir même, mérite d'être décrit.

Il débuta sans frissons, par des bâillemens répétés avec malaise général, et anxiétés dans la région précordiale. La face était pâle, le pouls vif et serré; la respiration d'abord très-pressée et un peu sonore, s'affaiblit peu à peu, sans perdre de sa fréquence, et finit par s'éteindre graduellement. Le jeu des poumons demeura suspendu pendant près de deux minutes; il reprit ensuite peu à peu, et après un certain temps, la même scène recommença : elle se renouvela cinq fois pendant cet accès qui dura deux heures et demie, et se termina par une légère sueur. Les mouvemens du pouls se faisaient sentir pendant que la respiration était suspendue, mais

ils étaient plus faibles et plus accélérés. La malade conservait quelquefois sa connaissance et l'usage du sens de l'ouïe, pendant ces courtes asphixies : elle nous dit que la suspension des fonctions pulmonaires n'était précédée ni accompagnée chez elle d'aucune douleur, mais d'un sentiment profond de l'abandon total des forces de la vie.

On avait vainement opposé à cette affection divers antispasmodiques; le quinquina avait été même sans action. Suspectant la qualité de cette écorce si souvent altérée, je proposai la résine de quinquina suspendue, au moyen du sel d'absinthe dans l'eau de menthe, suivant la formule de M. *Chrestien*, à laquelle j'ajoutai deux dragmes alcool de castoreum, pour trois onces de potion. Le remède ne pouvant nous parvenir que le lendemain, je fis, en attendant, appliquer un large emplâtre antihystérique; je prescrivis deux lavemens bien chargés d'assa-fœtida, et une potion avec le musc, le laudanum et la teinture de castor dans l'eau de mélisse. Malgré l'emploi de ces remèdes, l'accès du lendemain commença une heure plus tôt, se prolongea pendant quatre, et la respiration fut suspendue à sept reprises différentes, dont la durée fut à peu près double de ce qu'elle avait été la veille. Aussitôt que l'accès fut terminé, la malade prit une cuillerée et demie de la mixture, avec la résine de quinquina, continuant ainsi de deux en deux heures, jusqu' au retour du paroxisme qui fut plus court, moins intense, et ne fit observer qu'une seule suspension de la respiration. Après trois jours d'usage de la résine, les accès ne reparurent plus; et la malade, renvoyée dans sa famille aussitôt qu'elle put soutenir les fatigues du voyage, recouvra promptement une santé parfaite.

M. *Camboulas*, de Saint-Geniez, âgé de soixante-neuf ans, ayant éprouvé déjà deux attaques de paralysie, fut atteint, à la fin de l'automne 1809, d'une fièvre intermittente soporeuse, dont les dangers furent écartés par la solution de résine de quinquina donnée dans l'intermission. Surpris par la même affection, à la fin de l'hiver dernier, le même remède suspendit les accès qui ne tardèrent pas à se reproduire sous forme rémittente, et qui enlevèrent le malade, malgré l'usage de cette solution à laquelle on substitua, sans plus de succès, le quinquina de la pharmacopée centrale des hospices, à des doses suffisantes.

Dans la nuit du 13 au 14 août 1808, madame *Tarayre*, de Saint-Geniez, fut prise d'un violent frisson accompagné d'une douleur extrême au-dessous de l'ombilic; elle vomit une grande quantité de matières glaireuses, et poussa plusieurs selles avec de vives tranchées. Une sueur assez copieuse, et une abondante excrétion d'urine, terminèrent les souffrances, après qu'elle les eut supportées pendant trois heures. La malade reposa après l'accès, et le lendemain elle se livra à ses occupations ordinaires, ne se plaignant que de fatigue. Je fus appelé près d'elle la nuit suivante. Le frisson était survenu à la même heure, ainsi que la douleur abdominale; le parquet était déjà inondé des produits du vomissement. Une potion opiatisée fut aussitôt rejetée qu'avalée; mais l'intensité de la douleur fut un peu diminuée par un lavement fait avec deux dragmes d'assa-fœtida et deux grains d'opium. L'accès se termina par la sueur comme la veille. Le lendemain les urines avaient déposé un sédiment briqueté. Cette affection céda à l'usage de la résine de quinquina, continuée pendant quatre jours. La malade n'eut que deux autres accès,

dont le dernier fut sans douleur et sans vomissement.

J'ai fait usage, avec le même succès, de la résine de quinquina, contre une céphalie périodique très-forte, dont fut atteint mon ami, M. André *Fajole*. La guérison fut prompte, et il n'y a plus eu de rechute.

Convaincu aujourd'hui que cette préparation combat la périodicité aussi efficacement que le quinquina en substance, j'en fais un usage habituel dans ma pratique, et j'en obtiens des effets plus constans que du quinquina de nos pharmacies, trop souvent sophistiqué.

XIVe Observation.

De l'effet de la Résine de quinquina, dans un cas de migraine violente périodique.

Une dame âgée de quarante ans, d'une constitution délicate, d'un tempérament bilieux, douée de beaucoup de sensibilité nerveuse, fut prise d'une migraine qui s'annonçait vers les cinq heures du matin, et ne se terminait qu'à deux de l'après-midi : elle affectait le côté droit de la tête, et si violemment, que l'œil du même côté se gonflait au point d'avoir une proéminence très-marquée sur le gauche. La fièvre accompagnait cet état de douleur. Ce ne fut qu'après quatre jours de souffrance que cette dame me fit demander. Les premières voies étant libres, je prescrivis quarante grains de résine et vingt grains de sel d'absinthe, dans une once et demie d'eau, qu'on prit en trois doses; l'une à cinq heures du soir, l'autre à huit, et la dernière à trois

heures du matin. L'accès eut lieu à l'heure accoutumée : douleur, gonflement de l'œil, et fièvre comme à l'ordinaire ; mais tous ces symptômes se calmèrent plus vite. La résine fut augmentée de vingt grains, le sel d'absinthe de dix. Le remède fut administré comme la veille. L'accès se retarda de deux heures, et se termina deux heures plus tôt, sans que l'altération de l'œil eût été sensible. Cette même dose répétée, la malade n'éprouva plus la moindre souffrance.

De l'emploi de la Résine et du Résino-extractif, dans des cas de fièvres rémittentes.

Première Observation.

De l'effet de la Résine de quinquina, dans un cas de fièvre catarrhale rémittente, de mauvais génie.

Une dame âgée de soixante-seize ans, d'un tempérament bilieux, avait depuis plusieurs jours une affection catarrhale accompagnée de toux et d'expectoration. Les premières voies paraissant peu embarrassées, elle fut mise à l'usage de remèdes adoucissans et légèrement incisifs. Quelque imprudence dans le régime, ou le refus de prendre un purgatif indiqué par des signes plus manifestes de saburre, décidèrent une fièvre qui, dès les premiers jours, paraissait continente, mais qui, au cinquième, fut accompagnée d'un redoublement assez vif. Le besoin de purger devenant plus pressant, la malade prit le sixième jour un minoratif avec addition de quelques grains d'ipécacuanha, ce qui décida des évacuations assez abondantes par haut et bas, sans

diminuer le redoublement du soir. Celui du sept offrit plus d'intensité. La malade avait pris quelques petites doses d'oxide d'antimoine sulfuré rouge qu'elle continua le huit. L'exacerbation ne le céda en rien à celle de la veille. Celle du neuf fut plus inquiétante. L'embarras de la poitrine n'augmenta pas sensiblement, mais les forces s'abattirent dès l'invasion du redoublement avec assoupissement et délire. La malade avait éprouvé une affection morale : le spasme avait pu s'en ensuivre. Je fis appliquer des sinapismes actifs à la plante des pieds. Les forces ne revenant pas avec la rémission, l'assoupissement et le délire se soutenant, je prescrivis une mixture composée de quarante grains de résine de quinquina, vingt grains de sel d'absinthe, et deux grains d'oxide d'antimoine sulfuré rouge, dans deux onces d'eau, que l'on donna à cuillerée à bouche de trois en trois heures. Toute la mixture employée avant le redoublement, son invasion offrit moins de sujet d'inquiétude, les forces étant un peu relevées; elles se soutinrent de même toute le nuit. Je fis répéter la mixture le onze, et l'exacerbation de ce jour accompagnée de moins d'assoupissement et de délire, permit de se livrer à l'espoir du succès. Cet espoir s'accrut le douze, le pouls ayant pris de la consistance, et les autres signes fâcheux ayant perdu sensiblement de leur intensité. La mixture avait été continuée. Le redoublement répondit au mieux observé ce jour-là. Le treize, la malade ayant repris des forces et recouvré ses sens, la mixture fut diminuée de moitié. A peine observa-t-on de redoublement. L'usage du quinquina fut abandonné le quatorze, et la malade s'en tint à la boisson d'une décoction de chiendent nitrée, que j'avais prescrite le douze, les urines coulant peu. Les évacuations alvines avaient

donné assez régulièrement, et l'expectoration provoquée par l'affection de la poitrine, que je jugeai symptomatique, s'était faite sans peine. Un purgatif minoratif fut administré le seize, et la maladie se termina le dix-sept.

IIe Observation.

De l'effet de la Résine de quinquina, dans un cas de fièvre catarrhale bilieuse gastrique rémittente, de mauvais génie.

Une dame âgée de soixante ans, d'un tempérament éminemment bilieux, était à peine en convalescence d'une maladie grave, dans laquelle on avait employé le quinquina et le camphre à de fortes doses. Elle fut prise d'une fièvre catarrhale bilieuse rémittente, décidément gastrique. Les redoublemens marchaient en double tierce, et débutaient constamment par un froid très-vif qui se soutenait plusieurs heures, et qui, de deux jours l'un, était accompagné de tremblement et de douleurs dans les membres. Les émétiques et les purgatifs furent employés dans le principe. Les redoublemens marchant avec plus d'intensité, présentèrent, dès le neuvième jour, des symptômes alarmans. Il y eut prostration de forces, accablement et délire. Je prescrivis une dragme de résine et demi-dragme de sel d'absinthe, dans trois onces d'eau. Cette mixture employée en entier, à cuillerée à bouche pendant la rémission, le redoublement qui suivit n'offrit ni froid, ni tremblement. A l'affaissement du pouls succéda une fièvre très-forte accompagnée de chaleur vive et de sueur. Dans

la journée du onze, j'administrai quarante grains seulement de résine, et vingt grains de sel d'absinthe : l'exacerbation fut beaucoup plus douce, quoique, d'après l'ordre établi depuis le début de la maladie, elle dût être plus forte ce jour-là. La journée du douze fut calme. La mixture ne fut donnée qu'à moitié dose de celle de la veille, à peine le redoublement se fit observer. La malade, purgée le treize, entra en convalescence le seize. Pendant l'administration de la résine, les urines avaient coulé en abondance, et il y avait eu quelques selles.

IIIe Observation.

De l'effet du Résino-extractif, dans un cas de fièvre bilioso-catarrhale gastrique, rémittente tierce, de mauvais génie.

Appelé auprès d'une dame âgée de trente-six ans, d'un tempérament bilioso-pituiteux, d'une sensibilité nerveuse excessive, je la trouvai à la chute du quatrième redoublement d'une fièvre bilioso-catarrhale, gastrique, rémittente tierce. Cette maladie avait succédé à des accès de fièvre bien traités, mais mal guéris, la malade commettant chaque jour des imprudences. Elle était dans un tel accablement qu'on avait tout à craindre pour elle, si l'on ne parvenait pas à prévenir ou à diminuer le redoublement du lendemain. La faiblesse qui avait lieu devait s'être annoncée depuis plusieurs jours, attendu que l'officier de santé, qui donnait ses soins à la malade, ayant cru nécessaire de la purger deux fois, avait associé le quinquina à forte dose aux purgatifs. A ne se décider que sur l'état de la langue,

l'indication à un troisième purgatif existait encore, mais son effet aurait été mortel, vu la perte presque totale des forces. De crainte de les diminuer par des évacuations, je prescrivis au lieu de résine, une dragme de résino-extractif, et autant de sel d'absinthe dans trois onces d'eau. Quel qu'eût été l'événement, je n'aurais eu aucun reproche à me faire, la malade se refusant à prendre un remède sous un gros volume, et les bons effets que j'avais vu produire à la préparation nouvelle que je proposais, me fournissant une garantie suffisante. La mixture prise en six doses pendant la rémission, le redoublement fut remplacé par un peu d'inquiétude et de chaleur qui furent les derniers symptômes de la maladie, quarante grains de résino-extractif, et autant de sel d'absinthe ayant été donnés dans deux onces d'eau, le dixième jour.

IVe Observation.

De l'effet de la Résine de quinquina, dans un cas de fièvre catarrhale gastrique rémittente, de mauvais génie.

Appelé en consultation pour une dame affaiblie depuis long-temps par un état valétudinaire, à laquelle M. *Tandon* donnait des soins, je la trouvai au neuvième jour d'une fièvre catarrhale gastrique rémittente, dont le traitement avait été négligé, mon respectable ami n'ayant été demandé que la veille du jour où l'on me réunit à lui. Il y avait douleur à la poitrine, toux, gêne dans la respiration, abattement considérable du pouls, délire marqué et soutenu. Les signes de saburre étaient

si manifestes, que nous ne crûmes pas pouvoir nous dispenser d'administrer un émétique. Nous donnâmes la préférence à l'ipécacuanha. Il agit bien par haut et par bas, mais ne procura aucune diminution des symptômes. Le redoublement de la nuit fut inquiétant, et nous trouvâmes le lendemain matin les forces plus abattues. L'indication à l'emploi du quinquina était pressante, mais la malade n'aurait jamais consenti à le prendre en substance, et sur-tout à la dose que son état exigeait. Je proposai la résine. Quoique M. *Tandon* ne l'eût jamais employée, il acquiesça à ma proposition. Nous en prescrivîmes quarante grains avec vingt grains de sel d'absinthe dans deux onces d'eau. L'on donna cette mixture à cuillerée à bouche, de trois en trois heures, et elle fut finie avant le redoublement, qui fut accompagné des symptômes énoncés, mais avec moins d'abattement. La résine fut répétée le lendemain à la même dose que la veille. L'exacerbation fut un peu plus douce par la diminution de tous les symptômes et par l'augmentation des forces. La mixture fut encore administrée une troisième fois, et nous n'eûmes plus besoin d'y recourir, l'état de cette dame s'étant sensiblement amélioré. La maladie se termina heureusement par quelques purgatifs.

Ve Observation.

De l'effet de la Résine et du Résino-extractif de quinquina, dans un cas de fièvre catarrhale bilieuse rémittente, de mauvais génie.

Une demoiselle âgée de seize ans, d'une bonne constitution, d'un tempérament bilieux, était depuis quinze

jours dans la convalescence d'une fièvre bilieuse remittente, qui n'avait été accompagnée d'aucun symptôme dangereux, lorsqu'elle s'exposa à une course un peu longue, par un temps froid. Le jour même elle éprouva des frissons, un peu de chaleur et des maux de tête violens. La langue annonçant un état saburral, un émétique fut administré et procura les évacuations les plus abondantes de nature bilieuse, par haut et par bas. C'était le lendemain de l'invasion de la maladie. Le soir, il y eut un peu de réfrigération, une chaleur peu forte, mais un délire décidé et constant avec un pouls écrasé. A la chute du redoublement, le délire se soutint, et les forces ne se relevèrent pas. Je fis donner, de deux en deux heures, dix grains de résine, et trois grains de sel d'absinthe, dans une demi-once d'eau. Six doses pareilles furent employées avant le retour du redoublement. Il marcha comme celui de la veille, mais avec un peu moins de faiblesse dans le pouls. L'usage du même remède fut repris au retour de la rémission accompagnée toujours de délire. Après la troisième prise, il y eut quelques selles. Craignant pour les forces qui paraissaient diminuer, je fis ajouter dix grains de thériaque à chaque dose de résine, et le ventre se resserra. La malade en prit trois fois. Le redoublement eut lieu, mais avec une diminution dans les symptômes fâcheux qui l'avaient accompagné jusqu'alors. Ayant observé, comme je l'ai dit, que le résino-extractif lâchait moins le ventre que la résine, je le substituai à cette dernière. Les selles furent cependant plus abondantes que la veille, mais le pouls se relevant malgré les évacuations, je ne changeai rien à l'ordonnance. Une dragme de résino-extractif fut donnée pendant la rémission. Le redoublement ne fut pas accompagné d'autant de faiblesse, il y eut moins de

délire. La même prescription exécutée le lendemain, les selles ne donnèrent plus, le pouls fut bon le soir, et l'exacerbation se fit sentir sans délire. Ces préparations de quinquina furent suspendues, et la maladie se termina en peu de jours, sans qu'il reparût le moindre accident.

VIe Observation.

De l'effet de la Résine de quinquina, dans un cas de fièvre bilioso-pituiteuse rémittente, de mauvais génie.

Une dame âgée de plus de soixante ans, d'un tempérament bilioso-pituiteux, d'un gros embonpoint, avait essuyé depuis quatre jours des redoublemens qui marchaient en double tierce; ils étaient accompagnés de beaucoup d'accablement. Des personnes, sans être de l'art, lui avaient fait prendre à plusieurs reprises de petites doses d'ipécacuanha qui, répétées, avaient procuré des évacuations abondantes. Appelé auprès de la malade, je la trouvai dans un délire sourd qui ne lui permit pas de répondre à mes questions : à peine put-elle me montrer la langue recouverte d'un sédiment blanchâtre très-épais. Le pouls était écrasé. Les déjections, d'après le rapport qui me fut fait, avaient été plus bilieuses que pituiteuses : circonstance qui, jointe aux chaleurs excessives que nous éprouvions, m'empêcha de conseiller les vésicatoires. J'ordonnai une dragme de résine avec demi-dragme de sel d'absinthe dans trois onces d'eau. Ce remède fut donné à cuillerée à bouche d'heure en heure. L'on en commença l'usage

à sept heures du soir, et le redoublement, qui, dans l'ordre établi, devait venir à minuit, n'eut pas lieu. Il fut remplacé par des inquiétudes, mais avec moins d'accablement. L'usage de la résine qui avait été suspendu fut repris après que cet état d'inquiétude eut cessé ; on la donna dans les mêmes proportions, et de deux en deux heures. Dans le courant de la journée, le délire diminua, les forces se relevèrent un peu, et la parole fut plus libre. Le redoublement annoncé par un léger frisson, ne fut pas à beaucoup près aussi fort que les précédens. Il se termina par un flux d'urines considérable, et par une légère sueur. La résine fut encore administrée le septième jour de la maladie. Il n'y eut point de délire, les forces augmentèrent, et le redoublement fut moindre que celui de la veille. Le huitième jour, je substituai à la résine de quinquina la décoction faite avec l'ipécacuanha, l'écorce d'orange amère, à laquelle on ajouta la liqueur d'*Hoffmann*. Le soir, et de très-bonne heure, la malade se plaignit d'un froid excessif aux jambes et aux pieds, symptôme qui avait existé les jours précédens, mais que j'avais ignoré, la malade n'ayant pas la tête assez libre pour rendre compte des sensations qu'elle éprouvait. Je fis frictionner de suite quinze grains de camphre unis à la salive, sur la partie interne des jambes : les frictions furent répétées deux heures après, et la chaleur se rétablit à ces extrémités. Il y eut une diminution sensible dans le redoublement, les urines coulèrent en plus grande quantité, et la sueur fut un peu plus abondante. L'usage de la décoction d'ipécacuanha, soutenu, on obtint quelques selles ; les frictions avec le camphre, employées encore deux fois, le froid des extrémités ne se fit plus sentir, il n'y eut pas de redoublement, et la maladie se termina par

l'usage de la décoction, et par l'administration de deux purgatifs.

VIIe Observation.

De l'effet de la Résine de quinquina, dans un cas de péripneumonie catarrhale gastrique, de mauvais génie.

Une dame âgée de quarante ans, d'une constitution faible, ayant la poitrine extrêmement délicate, éprouva au huitième, et sur-tout au neuvième jour d'une péripneumonie catarrhale gastrique, un redoublement très-inquiétant, en ce que l'un et l'autre, mais notamment le dernier, portèrent sensiblement sur les forces. Le matin du dixième jour, je trouvai la malade avec un pouls débile, ayant beaucoup plus de gêne dans la respiration, de la peine à cracher, et dans un assoupissement profond. Je prescrivis de suite demi-dragme de résine, et vingt grains de sel d'absinthe, dans deux onces d'eau, avec addition d'une once de sirop de capillaire. Cette mixture fut prise à cuillerée à bouche, de deux en deux heures. Le soir, les forces furent relevées, l'assoupissement eut diminué, et la malade respirant avec plus de liberté, eut l'expectoration plus facile. Le redoublement fut moins inquiétant. La mixture fut répétée le lendemain, quoiqu'il y eût un amendement sensible, et l'exacerbation du onze au douze marcha avec la plus grande douceur. Dès-lors l'état de la malade ne présenta plus aucun danger, et la convalescence fut bientôt établie.

VIIIe Observation.

De l'effet de la Résine de quinquina, dans un cas de péripneumonie catarrhale gastrique.

Une dame âgée de quarante-huit ans, d'une bonne constitution, d'un tempérament pituitoso-bilieux, au treizième jour d'une péripneumonie catarrhale gastrique, dans le traitement de laquelle il avait fallu recourir à l'application des sinapismes et des vésicatoires, eut une augmentation de fièvre avec redoublement, qui, portant sensiblement sur la poitrine déjà très-fatiguée, décida une toux violente, et une plus grande gêne dans la respiration. Le redoublement du quatorzième jour offrit plus d'intensité. Je fis prendre dans la journée du quinze la mixture ci-dessus, et à la même dose. Le redoublement qui suivit fut beaucoup plus faible. La mixture répétée la nuit du seize au dix-sept fut exempte de redoublement, et le dix-sept je trouvai la malade sans fièvre, ayant la respiration libre et très-peu de toux (42).

Je pourrais rapporter un plus grand nombre de mes propres observations, en faveur de l'efficacité de la résine et du résino-extractif de quinquina; mais je préfère les

---

(42) Il m'est arrivé souvent d'employer avec le plus grand avantage, dans des péripneumonies symptomatiques qui exigeaient l'emploi du quinquina, la résine de cette substance. Elle m'offre dans ce cas une très-grande ressource. Je n'ai pas à craindre d'effet astringent capable d'enrayer l'expectoration; et sans multiplier l'administration des remèdes toujours pénibles pour les malades les moins difficiles, je puis la mêler aux lochs appropriés, et remplir plusieurs indications à la fois.

remplacer par celles dont m'a fait part mon confrère M. *Baissade*, très-bon praticien de Montpellier : à mon exemple, il a donné, dans les fièvres intermittentes, la résine de quinquina combinée avec le carbonate de potasse, et il en a obtenu des effets aussi prompts et aussi sûrs que du quinquina en substance, sur beaucoup de malades de tout âge ; il a même vu un cas où celui-ci n'avait pas réussi, et dans lequel la résine a eu tout le succès qu'il pouvait désirer. Pour ne pas trop grossir mon travail des observations d'autrui, qui ne peuvent cependant qu'augmenter le prix des miennes, je n'en citerai que deux, telles qu'elles m'ont été communiquées.

PREMIÈRE OBSERVATION.

La femme de *Daussargues, de Courpouiran*, âgée de quarante-cinq ans, fut attaquée, dans l'été de l'an onze, d'une fièvre rémittente maligne, qui ne se termina que vers le trente-cinquième jour, par solution imparfaite. Cette maladie, qui avait débuté par quatre ou cinq accès de fièvre, et dont il serait trop long de donner l'histoire détaillée, avait son siége dans les viscères du bas-ventre ; mais l'estomac et les intestins furent le plus violemment affectés. Un météorisme permanent, joint à une sensibilité bien marquée dans le canal alimentaire, des douleurs cardialgiques continuelles, un cours de ventre séreux et fétide annonçaient une irritation profonde et une affection grave des principaux viscères. A tous ces symptômes s'en joignirent d'autres non moins dangereux dans l'état de la maladie, tels que les déjections involontaires, les soubresauts des tendons, l'impossibilité de tenir les yeux ouverts, le délire, la perte de la mémoire, et un grand engourdissement de tous les sens

provenant de l'affaissement du cerveau, qui avait succédé à des douleurs de tete des plus aiguës. A peine avais-je l'espérance de sauver la malade (c'était le quarantième jour) qu'une enflure œdémateuse des mains et des pieds qui survint tout-à-coup, l'augmentation du météorisme accompagné de douleurs de colique autour du nombril, et la sortie involontaire de vents par la bouche, pour peu que l'on comprimât l'abdomen avec la main, menacèrent d'une issue funeste, c'est-à-dire, d'une tympanite, ordinairement mortelle dans ces circonstances. Elle aurait annoncé la perte totale du ressort des fibres des tuniques intestinales. Cet accident céda aux secours appropriés. La malade prenait avec goût les alimens qui passaient très-bien. Les forces se rétablissaient sensiblement, lorsque, sans cause manifeste, elle fut atteinte d'accès de fièvre double-tierce. Je conseillai de ne pas se presser de les arrêter, et de les abandonner pendant quelque temps à la nature, comme un moyen capable d'achever de fondre et de détruire le reste de la matière morbifique fixée dans les viscères. Quelques jours après, les paroxismes étant devenus plus violens, il fallut travailler à les fixer. Ne pouvant sans danger employer le quinquina en substance ou en décoction, après l'avoir déjà tenté quelquefois inutilement durant le cours de la maladie, j'eus recours à la résine, à la dose de dix grains par prise, associés avec de légers cordiaux et les antispasmodiques : elle réussit parfaitement. La malade passa sept à huit jours très-bien ; mais ayant mangé un peu trop, sur-tout du poisson, les accès revinrent, plus forts même qu'ils n'avaient été auparavant. Après deux minoratifs que l'état des premières voies exigeait, je crus devoir donner le quinquina en opiat, avec un peu de serpentaire de Virginie et le sirop d'écorce d'orange. Six gros de cette

écorce administrés dans l'intervalle d'un accès à l'autre, au lieu de produire un bon effet, occasionnèrent des anxiétés avec sentiment de pesanteur à la région de l'estomac, des nausées fatigantes, et même le vomissement (43). J'eus de nouveau recours à la résine, qui fixa promptement les accès sans retour.

IIe Observation.

Une femme d'environ quarante-sept ans, bien constituée, fut atteinte d'accès de fièvre vers le milieu de l'été. On se hâta de lui donner le quinquina avant d'avoir détruit les embarras du système hépatique, et enlevé tout-à-la-fois le foyer bilieux, qui en étaient la cause. Les accès furent arrêtés mais la malade ne s'en trouva pas mieux. Un sentiment continuel de malaise, un dégoût insurmontable, la bouche sèche et mauvaise, des urines rares et rouges annonçaient assez une guérison imparfaite, et une rechute prochaine. En effet, quelque temps après les accès reparurent tantôt en tierce, tantôt en double tierce, et toujours accompagnés de *cholera*, et de douleurs très-vives au creux de l'estomac et dans l'abdomen. La malade était dans un état d'épuisement alarmant. A cette époque, je fus appelé. Je ne mis en usage pendant cinq à six jours que des boissons adoucissantes, de bons bouillons, et quelques cuillerées de vin pour soutenir les forces. Je fis passer ensuite un minoratif que l'état des premières voies exigeait, et je mis

(43 M. Estor a vu un malade qui avait fréquemment une fièvre intermittente tierce, dont les accès très violens résistaient au quinquina rouge de bonne qualité, donné en substance et à dose suffisante, être très-promptement guéri par l'usage de la résine.

la malade à l'usage de la résine de quinquina, qui fit bientôt disparaître les accès. Le retour de l'appétit, les digestions aisées, un sommeil tranquille, et la réparation des forces furent les signes assurés d'une guérison parfaite.

En faisant attention aux petites doses de résine et de résino-extractif qui ont procuré les succès dont je viens de rendre compte, on ne peut pas se défendre de l'idée que ces préparations ont plus d'efficacité que le quinquina en substance, ou que, dans bien des cas, l'on donne celui-ci en trop grande quantité. Je crois l'une et l'autre de ces propositions. Il est aisé de prouver la première, en admettant, ce qui est reconnu de tous les médecins, que c'est dans la résine et le résino-extractif du quinquina que réside son action médicamenteuse, et que la substance corticale privée de ces principes est sans effet. Je démontrerais la vérité de la seconde, en rapprochant les observations de M. *Baissade*, et les miennes, dans l'emploi du quinquina en substance, de celles de plusieurs autres praticiens. Il a guéri des fièvres insidieuses, des fièvres malignes, en ne donnant qu'une once, une once et demie au plus de quinquina, dans l'intervalle d'un accès ou d'un rédoublement à l'autre (ce qu'il a fait je l'ai fait aussi), tandis que beaucoup de nos confrères en emploient quatre et six onces. Il fait, au bas des deux observations que j'ai citées de lui, la réflexion que j'ai faite plus d'une fois, que dans Montpellier il y a moins de fièvres insidieuses et malignes que n'en voient quelques médecins; il est possible que nous soyons plus heureux qu'eux, et que nous ne voyons que des cas plus simples, quoique nous ayons une pratique aussi étendue.

Ce n'est pas seulement dans les cas que j'ai rapportés, que j'ai éprouvé l'efficacité de la résine et du résino-extractif. L'une et l'autre ont le plus grand succès, donnés comme stomachiques, comme altérans, avec ou sans carbonate de potasse. Je les emploie seuls ou combinés, en me réglant sur le plus ou le moins de liberté du ventre. L'usage peut en être continué long-temps, même à forte dose (44), sans qu'il en résulte aucun des inconvéniens

---

(44) Je ne veux pas changer de matière sans dire, ce qui est vrai, que depuis plusieurs années je n'emploie presque plus le quinquina en substance, si ce n'est dans quelques cas de fièvre intermittente tierce, lorsque l'état gastrique paraît indiquer le besoin des purgatifs. Je préfère alors un mélange à parties égales de quinquina et de magnésie blanche de nitre, que j'ose dire n'avoir jamais donné sans succès, et dans tous les autres cas, je lui substitue, même avec avantage, la résine ou le résino-extractif, toujours avec addition du sel d'absinthe dans les proportions que j'ai établies, lorsque je les administre comme fébrifuge ou anti-périodique. Je sais que plusieurs de mes confrères, à Montpellier, s'en servent; mais je ne serais pas étonné quand ils n'en retireraient pas les mêmes bons effets : pour être le moins possible imitateurs, quelques-uns d'entre eux ne l'associent pas à l'acétite de potasse, et par cette omission lui font perdre de son efficacité. M. Rogery, comme on l'a vu, a suivi la formule que j'avais indiquée; M. Baissade n'y a rien changé, et M. Noel, directeur de l'École de Médecine de Strasbourg, n'a pas craint de l'employer comme je le propose. Dans la lettre qu'il m'écrivit en fructidor an 12, pour me remercier de lui avoir envoyé mon Ouvrage, il s'exprime ainsi :

« Je ne dois point vous laisser ignorer que vous m'avez rendu « plus d'un service en m'adressant votre production ; outre les « connaissances que j'ai acquises en la lisant, j'ai encore recueilli « un autre fruit..

« Je soignais une femme dont le système nerveux est très-mo- « bile ; elle était, depuis cinq semaines, atteinte de fièvre tierce. « Elle avait été évacuée autant que les indications l'avaient exigé ; « et on l'avait mise à l'usage intérieur du quinquina pour « enrayer la fièvre ; mais le médicament administré, même avec

que l'on craint de l'administration soutenue du quinquina en substance. La résine m'a parfaitement réussi dans la coqueluche, en la combinant toujours avec le sel d'absinthe, et en y ajoutant, quelquefois, l'oxide

---

» les plus grandes précautions, causait des envies de vomir et des « lypothimies : il fallut l'abandonner. Les accès fébriles épuisaient « les forces. Je me déterminai à mettre en usage la mixture de « résine de quinquina avec le sel d'absinthe, et depuis ce dernier « moyen, le spasme fébrile a été entièrement détruit au troisième « accès.

« J'ai retiré pour mon propre compte un très-grand avantage de « votre teinture antispasmodique camphrée. Affecté d'un rhuma- « tisme goutteux, depuis près d'un an, je pouvais à peine aban- « donner le poids de mon corps sur mes extrémités. A chaque « pas que je faisais avec une extrême difficulté, j'éprouvais les « douleurs les plus violentes dans les articulations des pieds et « des genoux. J'avais employé tous les moyens que l'art indique « contre cette opiniâtre affection, et je n'avais obtenu que quel- « ques soulagemens momentanés. Huit onces de votre teinture « avec addition de camphre, appliquées en frictions, ont totale- « ment dissipé la douleur et le gonflement. Il ne me reste plus « qu'une faiblesse dans les parties où était le siége de la ma- « ladie. »

Si j'ai placé, en parlant de la résine de quinquina, un fait qui appartient à la teinture antispasmodique, ce n'a été que pour ne pas rappeler plusieurs fois la lettre de M. Noel.

C'est également pour ne pas multiplier les notes, que je transcris ici ce que m'écrivit, en thermidor an 12, M. Thomas, fils, que la science et l'amitié ont eu à regretter de trop bonne heure :

« Les faits à l'appui des vôtres, ne nous manquent pas. J'ai « déjà essayé avec grand succès la résine de quinquina dans un « cas de fièvre rémittente cardialgique..... Chez les enfans, sur- « tout, on se trouve fort bien de la teinture de la même subs- « tance administrée en frictions. Il est rare que les fièvres rémit- « tentes et intermittentes une fois débarrassées de toute complica- « tion, résistent à l'action que cette teinture exerce. La teinture « de digitale a produit aussi de bons effets dans deux cas d'hy- « dropisie ascite. »

d'antimoine sulfuré rouge, d'autres fois, la scille en poudre (45).

Observations pratiques sur la vertu anti-émétique de la Racine de Colombo.

Il n'y a, dit-on, que le premier pas qui coûte, j'en fournis la preuve. M'étant déjà écarté de l'ordre que semblait m'imposer le titre de mon ouvrage, je vais présenter les observations que j'ai annoncées sur l'usage de la racine de colombo, administrée intérieurement.

D'après ce que dit de cette substance le docteur *White*, dans son *Avis aux femmes enceintes*, et sans m'informer si d'autres que lui l'avaient employée, je l'ai donnée dans bien des circonstances et avec succès : il serait trop long de les rapporter toutes, je me bornerai à citer les cas où le colombo m'a réussi comme anti-émétique; ils pourront offrir de l'intérêt, même à ceux qui savent que M. *Jouhtson*, chirurgien anglais, l'employa heureusement dans le *cholera morbus*, en le prescrivant depuis une dragme jusqu'à deux, de trois en trois heures; que MM. *Percival* et *Haigarth*, médecins de *Chester*, en ont retiré des avantages, et que mon ami *Bertrand de Lagrèsie* a guéri par ce moyen un vomissement chro-

(45) J'ai donné, pendant un an de suite, au même malade, la résine et le résino-extractif, depuis la dose de six grains jusqu'à celle d'une dragme par jour, dernière dose qui a été continuée plus de quatre mois, avec le plus grand succès. L'asthénie de tout le système en général en exigeait l'emploi. En faisant dominer la résine sur le résino-extractif, ou celui-ci sur l'autre, le ventre s'était parfaitement réglé; il y avait une déjection chaque jour, tandis que le malade, dans son meilleur état de santé, n'allait à la garde-robe que chaque huitième ou neuvième jour.

nique qui durait depuis un an, et qui avait résisté à toute sorte de remèdes. J'ignorais, quand j'ai employé la racine de colombo, les succès qu'en avaient obtenus les gens de l'art que je viens de nommer; et ce n'est qu'au moment de rendre compte de ceux que j'en ai retirés moi-même, que j'ai fait des recherches, et que j'ai vu que je n'étais pas le premier entre les mains de qui ce remède avait produit des effets soutenus dans des cas de vomissement. Ce que les autres en ont dit, ne doit pas m'empêcher de faire part de mes observations, les faits pratiques ne pouvant être trop multipliés, quand ils portent sur-tout sur un remède qui n'est pas d'un usage général, et qu'on ne trouve pas même dans les pharmacies de villes très-peuplées, ce dont je me suis assuré lorsque j'en ai eu besoin hors de Montpellier, ce qui m'a fait penser que les médecins de ces communes n'en connaissaient pas la propriété.

Un homme âgé de vingt-six ans, d'un tempérament éminemment bilieux, courait les plus grands dangers de perdre la vie, par l'étranglement d'une hernie inguinale. Un vomissement violent depuis plusieurs jours, et porté au point de provoquer la sortie des matières fécales par la bouche, empêchait le malade de rien garder de ce qu'il avalait. On avait tenté inutilement le *taxis*, et toutes les applications qui pouvaient favoriser la réduction. On se voyait forcé de recourir à l'instrument. Le malade voulut avoir mon avis avant de se faire opérer. Quoique je sentisse combien il était important de ne pas trop retarder l'opération, pour ne pas la rendre infructueuse, je crus pouvoir essayer l'effet d'un purgatif drastique. Je prescrivis quarante grains de jalap : le remède fut aussitôt rejeté que pris. Ayant plusieurs observations en faveur de la vertu anti-émé-

tique du colombo dans le *cholera morbus*, j'associai quarante grains de cette racine en poudre à la même dose de jalap. Le vomissement n'eut pas lieu ; la réduction se fit d'elle-même : les évacuations par les selles furent faciles et abondantes, le malade fut guéri.

J'ai obtenu le même effet dans un cas de passion iliaque, chez une femme de cinquante ans. Appelé auprès d'elle, et la trouvant très-mal, je prescrivis demi-once de magnésie calcinée, et quarante grains de colombo en poudre, à diviser en deux prises, qui devaient être données à deux heures d'intervalle l'une de l'autre. La première arrêta le vomissement, et décida une selle; la seconde rétablit parfaitement la liberté du ventre, et la malade fut sauvée.

Très-souvent dans le *cholera morbus*, j'ai donné la racine de colombo, et jamais sans succès. Ne connaissant pas les effets que M. *Jonhtson* en avait retirés dans cette maladie, et les doses auxquelles il avait prescrit le remède, je ne l'ai portée qu'à celle de dix grains donnés d'heure en heure, ou de deux en deux heures. La première prise a quelquefois été rejetée, mais rarement les symptômes que je cherchais à détruire se sont-ils soutenus après la troisième. Le même effet obtenu par des doses différentes de celles qu'a employées M. *Jonhtson*, dépend-il de la différence du climat, de la différence des tempéramens ou de la combinaison du colombo avec les yeux d'écrevisses ? J'aurais pu me mettre dans le cas de résoudre le problème, jusqu'à un certain point; mais je n'y ai point vu d'utilité : l'essai me présentait au contraire quelque inconvénient pour le malade sur lequel je l'aurais fait, celui de le laisser souffrir peut-être plus long-temps, et celui, peut-être, de rendre la maladie plus

fâcheuse, en ne calmant pas les symptômes aussitôt que je l'aurais pu.

Excepté dans les cas de hernie et de passion iliaque que je viens de citer, je n'ai jamais administré le colombo seul, si ce n'est quand je l'ai associé au quinquina (46). Je l'ai toujours combiné avec les yeux d'écrevisses, à parties égales, et n'ai jamais donné, en une fois, plus de dix grains de l'une et de l'autre de ces substances. Le colombo ne me paraissant pas avoir la propriété de réprimer le nerveux, dans les cas sur-tout où celui-ci n'est pas excité par l'action de la bile, et les yeux d'écrevisses étant très-recommandables dans les vomissemens, par spasme et par irritation, qui doivent toujours exister du plus au moins, quelle que soit la cause qui fasse vomir, j'ai cru que leur combinaison avec la racine de colombo ne pouvait qu'être très-avantageuse, et je ne me suis pas trompé. Elle ne m'a pas réussi seulement dans le *cholera morbus*, pour arrêter le vomissement, mais je l'ai vue rappeler à la vie un homme qui, dans le cours de cette maladie, présentait les symptômes les plus mortels. Le sujet, après avoir essuyé des vomissemens et des déjections abondantes, tomba dans un abattement si profond, que l'officier de santé qui lui donnait des soins (c'était à la campagne), s'opposait à ce qu'on appelât des secours étrangers, d'après la persuasion où il était qu'ils seraient inutiles. Je trouvai le malade sans pouls, avec le refroidissement

(46) J'ai vu plusieurs fois la racine de colombo unie, à la dose de dix grains, à une et deux dragmes de quinquina, empêcher que cette écorce, dont les malades avaient un besoin indispensable, ne fût rejetée, tandis qu'ils n'avaient pas pu la garder sans cette addition.

des extrémités, des sueurs froides, des défaillances, et la figure cadavereuse. Sans beaucoup trop compter sur l'action du colombo et des yeux d'écrevisses dont je m'étais muni, je les prescrivis à la dose de dix grains, répétée d'heure en heure. Après la troisième prise, les symptômes alarmans que je viens de détailler diminuèrent : ils se dissipèrent sans qu'on eut de nouveau recours au colombo, et les moyens généraux ramenèrent le malade à la santé.

J'ajouterai aux faits qui parlent en faveur de la vertu anti-émétique de la racine de colombo, les observations suivantes.

Une demoiselle âgée de onze ans, d'une constitution délicate, venait d'essuyer une fièvre bilieuse gastrique. Ayant été nourrie dans les premiers jours de sa convalescence avec du bouillon de viande trop fort, elle eut une rechute qui s'annonça par une fièvre ardente, un vomissement de matières bilieuses, et de tous les alimens qu'elle prenait : on avait augmenté la violence de ce vomissement par l'administration d'un peu d'eau émétisée que l'état saburral avait paru indiquer. Nulle sensation douloureuse ne se faisait éprouver, ni à l'estomac ni au bas-ventre : la malade ne souffrait que de la tête, mais violemment; elle n'avait point d'altération, quoique la chaleur générale fut très-forte. Appelé, je prescrivis un bain de jambes, dans une décoction de plantes émollientes, qui diminua beaucoup les douleurs (47) sans opérer de changement sur le vomisse-

(47) Il me paraît de la plus grande importance dans la pratique, de faire un choix sage des révulsifs, et de n'employer jamais ceux qui ont une action stimulante, lorsque la fluxion que l'on veut

ment. J'ordonnai alors cinq grains de racine de colombo en poudre, avec autant d'yeux d'écrevisses, dose qui devait être répétée toutes les deux heures. Les deux premières prises ayant procuré du calme, on crut pouvoir se dispenser de continuer le remède; le vomissement reparut avec la même force. J'insistai sur l'emploi du

---

empêcher ou détruire est produite par une cause irritante qui agit sur tout le système, ou qui se trouve étroitement liée avec elle; sur-tout lorsque cette cause, quel que soit son siége, frappe plus fortement l'organe cutané.

Je me conduis, dans tous les cas, d'après cette distinction essentielle que j'ai fait pressentir dans la note où je parle du catarrhe suffocant, lorsque je propose les révulsifs irritans. Je n'aurais recours à ceux-ci dans le catarrhe nerveux, qu'autant que la peau se trouverait dans un état asthénique; si elle était dans un état contraire, je donnerais la préférence aux relâchans. Je suivrais la même règle dans le catarrhe gastrique, même dans le pituiteux, s'il ne marchait pas toujours avec l'asthénie de tout le système, et particulièrement du système nerveux.

Ayant occasion de parler encore de cette dernière espèce de catarrhe qui, soit qu'on l'appelle ou non, apoplexie du poumon, a la plus grande ressemblance avec l'apoplexie séreuse, je crois pouvoir énoncer ma manière de voir dans le traitement de cette affection cérébrale. Les émétiques sont les premiers remèdes administrés dans le début de cette maladie. D'après les succès répétés que m'ont procurés dans le catarrhe suffocant pituiteux les révulsifs stimulans, et d'après quelques autres observations particulières, je pense que, dans l'apoplexie séreuse, l'emploi des émétiques devrait être précédé de révulsifs très-irritans, pour détourner la fluxion qui se forme dans la tête, et pour diminuer la force des mouvemens que le vomissement décide vers le cerveau, en supposant qu'on use d'émétiques qui ne me paraissent vraiment utiles dans le principe de la maladie, et sans secours préalables, qu'autant qu'elle est le produit d'une indigestion actuelle. Parmi ces révulsifs, il n'en est point que je préférasse à la moutarde. Elle agit très-promptement, et je ne l'ai jamais vue manquer son effet, dans le cas où il était raisonnablement permis d'obtenir une révulsion. Il m'a paru même que lorsqu'elle avait changé la direction des forces,

moyen abandonné : il fut administré avec exactitude, et continué pendant trente-six heures. Le vomissement n'eut plus lieu, la fièvre diminua, la malade ne souffrit plus de la tête. Quelques lavemens et deux minoratifs établirent la convalescence.

Appelé auprès d'un homme âgé de vingt-quatre ans, d'un tempérament bilieux, je le trouvai éprouvant un vomissement de sang qui avait succédé à un vomissement de matières bilieuses. Un froid très-vif avait précédé cet état, accompagné d'une douleur violente à la région épigastrique. Ne m'arrêtant qu'à la cause, et considérant la sortie du sang comme symptôme, je prescrivis de suite dix grains de racine de colombo avec autant d'yeux d'écrevisses, et je recommandai de répéter cette dose de deux en deux heures. La première prise fit cesser le vo-

---

elle la maintenait pendant un temps assez long sur les parties où elle les avait appelées.

Une femme éprouvait, depuis plusieurs jours, une orthopnée qui la mettait dans l'impossibilité de se coucher, et qui faisait craindre un *hydrothorax* : l'élément rhumatique en était la cause matérielle. Quelques heures après un bain de jambes chargé d'une livre et demie de moutarde, la malade put se mettre au lit, et y rester sans beaucoup de gêne. Quoique la respiration fût beaucoup plus libre, je crus indispensable d'opérer une dérivation pour déplacer l'humeur qui fatiguait le poumon, soit qu'elle eût été la cause de l'orthopnée, ou qu'elle en fût une suite. Je fis appliquer un vésicatoire actif entre les épaules ; huit heures après son application, nulle irritation à la peau ne se manifesta. Je cherchai à activer l'emplâtre, en le recouvrant de mouches cantharides, et à plusieurs reprises, tout fut inutile. Ce ne fut que quarante-huit heures après l'emploi de ce moyen, que la place qu'avait occupée le vésicatoire, enlevé depuis plus de douze heures, présenta des signes d'irritation, et que la peau se garnit de cloches, à mesure que celle des extrémités inférieures décidée par le bain sinapisé se dissipa.

missement, ce qui n'empêcha pas de donner les deux autres. Il s'établit une chaleur assez vive avec fièvre, qui se termina par la sueur. Le lendemain, le malade fut sans douleur et sans fièvre. Ce calme dura deux jours, pendant lesquels le sujet avait été mis à la diète et à la boisson d'une limonade un peu forte; mais le troisième fut troublé par l'apparition des symptômes que j'ai décrits plus haut. J'eus de nouveau recours au colombo mêlé aux yeux d'écrevisses, et j'obtins les mêmes effets. La maladie prenant la marche d'une fièvre intermittente quarte, et me paraissant décidée évidemment par la surabondance ou la dégénération de la bile, j'insistai sur l'usage du colombo combiné avec le tartrite acidule de potasse, à la dose de dix grains chacun, donnés de trois en trois heures. La limonade servit de boisson, et la crême de riz fournit à la nourriture. Le malade prit, dans les deux jours libres, quatre-vingts grains de colombo. Le tartrite acidule de potasse que j'avais substitué aux yeux d'écrevisses, dans la vue de lâcher le ventre, procura quelques selles. Pour prévenir le vomissement, au cas que l'accès revînt, je recommandai d'administrer deux prises de colombo combiné de nouveau avec les yeux d'écrevisses, quelques heures avant celle à laquelle l'accès devait s'annoncer, si la marche qu'il avait suivie jusqu'alors n'était pas dérangée. L'effet répondit à mes désirs. Le froid eut lieu, mais sans vomissement. L'accès fut même beaucoup plus court que les autres : dès qu'il fut terminé, je remis pendant deux jours encore, le malade à l'usage du colombo et du tartrite acidule de potasse : la fièvre ne reparut plus.

Je crois utile de rapporter que dans deux autres circonstances, je ne retirai pas le même avantage

du colombo chez le même sujet. Il jouissait d'une bonne santé depuis un mois et demi, lorsqu'après des imprudences de plus d'un genre, et une course à cheval par un temps très-humide, il fut repris de la fièvre avec vomissement considérable de matières pituiteuses. Le colombo donné comme dans le cas précédent, n'eut aucun succès : la potion anti-émétique de *Rivière*, réussit complètement. Le tartrite de potasse antimonié administré le surlendemain de l'accès, et le quinquina employé après le second, qui avait quelque chose d'insidieux, prévinrent le retour du troisième.

Deux ans après, le même individu ayant une fièvre intermittente tierce qui n'était accompagnée d'aucun symptôme remarquable, prit, sans le conseil d'aucune personne de l'art, deux purgatifs. L'accès qui suivit fut accompagné pendant toute sa durée de vomissemens de matière pituiteuse mêlée de sang, avec des douleurs violentes dans l'estomac, dans le bas-ventre, un gonflement considérable de la rate et des tiraillemens dans les jambes. Quoique le bilieux ne me parût pas provoquer les symptômes que j'avais à combattre, et que je ne comptasse pas beaucoup sur l'effet du colombo et des yeux d'écrevisses, d'après l'observation ci-dessus, je les prescrivis, l'essai ne me présentant aucun danger et pouvant m'éclairer. Deux prises données avant l'accès n'eurent pas le même succès que dans le premier cas ; l'accès vint accompagné de tous les symptômes énoncés, et le remède fut rejeté. Je fus forcé de recourir à la potion antispasmodique de *de Haen*, que je composai de quatre onces d'eau de menthe, une once de suc de limon, demi-dragme yeux d'écrevisses, trente gouttes anodines minérales d'*Hoff-*

mann, vingt-quatre gouttes laudanum liquide de *Sydenham* et une once de sirop de menthe. Cette potion donnée par cuillerée à bouche d'heure en heure, réprima d'une manière sensible les accidens. J'en fis continuer l'usage, ayant la conviction que le nerveux était mis puissamment en jeu dans toutes les maladies du sujet, et ne pouvant pas dans la maladie actuelle en méconnaître l'influence. La potion fut régulièrement administrée, hors de l'accès, à la dose de demi-once de deux en deux heures. Le malade qui, depuis quatre jours, n'avait pu garder dans l'estomac ni aliment ni boisson, ne rejeta plus rien; et il fut délivré de sa fièvre, en prenant pendant quatre jours le même remède, dont l'administration n'était suspendue que par le sommeil.

Si j'aimais à faire des raisonnemens, ces trois observations m'en fourniraient bien la matière. Je pourrais beaucoup écrire pour expliquer pourquoi le même sujet, d'un tempérament éminemment bilieux, éprouva les mêmes symptômes par des causes différentes, et sans que l'élément bilieux se soit manifesté dans toutes les circonstances; mais ces explications physiologiques ne me paraissent pas offrir assez d'utilité: ce qui en présente, en comparant l'action du colombo dans ces trois cas, c'est qu'il n'a eu la propriété anti-émétique et curative que dans le premier. On peut être fondé à en conclure que cette substance ne jouit sûrement de la vertu d'arrêter le vomissement, que lorsqu'il est procuré par un élément essentiellement bilieux. Peut-être est-ce dans le même cas que les médecins que j'ai cités l'ont vu réussir, puisqu'ils disent qu'elle a de l'efficacité contre certains vomissemens, sans déterminer ceux contre lesquels elle est sans effet. On pourrait

même croire qu'il faut, pour que le colombo opère comme anti-émétique, que la bile agisse immédiatement sur l'estomac, en imprimant des mouvemens vicieux à ce viscère, si ce qui se passe *in vitro* avait lieu dans le corps vivant. MM. *Percival* et *Bertrand de Lagrésie* se sont assurés qu'une infusion de colombo, mêlée à de la bile putride, en corrigeait très-puissamment l'odeur fétide. Il serait trop heureux pour le praticien de pouvoir calculer l'action des substances médicamenteuses, d'après les phénomènes qu'elles présentent dans les différentes opérations chimiques auxquelles on les soumet. Il est plus sûr et plus sage qu'il règle sa conduite d'après les observations faites sur le malade : elles sont beaucoup moins fautives, les explications sur la manière d'agir des remèdes devant être regardées comme hypothétiques dans la plupart des cas. Que m'importe que le colombo corrige la bile contenue dans l'estomac, ou détruise les symptômes décidés par une action sympathique, s'il me fournit une ressource presque sûre dans des vomissemens bilieux ? Quoiqu'il ne m'ait pas réussi dans les deux derniers cas que j'ai rapportés, où le pituiteux dominait, je n'ose pas avancer qu'il ne convienne que lorsque la bile provoque les accidens. Peut-être aurait-il eu des effets avantageux, si je l'eusse combiné avec des substances que je n'ai pas employées. Je suis autorisé à douter, depuis que j'ai vu le colombo administré à la dose de six grains associé à un grain d'ipécacuanha, répétés trois fois dans la journée, arrêter des vomissemens chroniques occasionés par une surabondance de matière pituiteuse. Comme je n'ai observé cet effet que chez un malade, et qu'une expérience seule ne suffit pas pour établir la vertu d'un re-

mède (48), je ne prononcerai pas sur la propriété de celui-ci dans les vomissemens de cette dernière espèce. D'après ce que j'ai vu, je suis autorisé à croire que le colombo possède une vertu spécifique contre les vomissemens, sur-tout par cause bilieuse, et que les yeux d'écrevisses que je lui unis pour l'ordinaire, ne contribuent que pour très-peu aux effets que j'obtiens.

Une femme éprouvait depuis plusieurs mois des vomissemens bilieux pénibles, et s'accompagnant de douleurs vives. La répugnance qu'elle avait pour tous les remèdes, lui fit refuser ceux que je lui proposai, et au premier rang desquels était le colombo. J'en fis préparer une teinture avec laquelle la malade se frictionna trois fois le jour la partie interne des cuisses et le ventre. Après trois jours de l'emploi de ce moyen, les vomissemens eurent entièrement cédé.

J'ai lieu de penser que dans une autre circonstance la même teinture a agi puissamment comme anti-émétique; mais je ne puis pas l'assurer, parce qu'elle ne fut pas administrée seule, comme dans ce cas précédent.

L'observation que je tiens de M. *Roger*, prouve que le colombo n'a pas besoin d'auxiliaire pour arrêter le vomissement.

---

(48) J'ai été témoin que des vomissemens bilieux, accompagnés de signes de saburre, pris de l'état de la langue, de dégoût qu'avait le sujet pour les alimens, furent arrêtés par l'administration d'un grain de tartrite de potasse antimonié donné en une fois, sans qu'aucune excrétion sensible eût lieu. Devais-je en conclure que le tartre stibié est un puissant anti-émétique?

Poudre de Racine de Colombo, dans plusieurs cas de dyspepsie et de vomissement.

J'ai employé avec le plus grand succès la poudre de racine de colombo, dans un grand nombre de cas de dyspepsie et de vomissement; c'est sur-tout dans les dérangemens d'estomac qui accompagnent les premiers mois de la grossesse, que j'ai eu à me louer de ce puissant amer, qui m'a toujours paru dépouillé de toute action astringente. Je donne ce remède plusieurs fois dans la journée, depuis quinze grains jusqu'à demi-dragme; je lui associe la magnésie, les pierres d'écrevisse, le sel d'absinthe, lorsque j'ai lieu de supposer un excès d'acide sur l'estomac; la canelle, le gingembre, la poudre de menthe, lorsque la débilité de l'organe favorise la formation des gaz: le magistère de Bismuth, lorsque des douleurs plus ou moins vives annoncent une irritabilité excessive.

Donnée seule, quelques minutes avant chaque repas, la poudre de colombo a guéri mon ami M. *Blanc*, fils, d'un vomissement qui, depuis quatorze mois, évacuait la plus grande partie des alimens, peu de temps après qu'il les avait pris. D'autres médecins avaient inutilement opposé à cette affection des traitemens plus ou moins méthodiques, et les diverses substances médicamenteuses auxquelles on accorde quelque propriété anti-émétique; j'avais tenté moi-même plusieurs autres remèdes sans le moindre succès. Depuis sa guérison, M. *Blanc* éprouve quelquefois, à la suite d'une émotion vive, d'un excès quelconque, etc., le

retour de son indisposition, qui cède promptement à l'usage du colombo.

Par M. *Rogery*.

De l'emploi des Pois chiches contre la jaunisse et les maladies atrabilieuses.

Avant de citer des faits en faveur de l'efficacité de ce légume dans les cas énoncés, je vais faire connaître les différens principes qu'il contient. Sur mon invitation, M. *Figuier* a bien voulu en faire l'analyse : les connaissances profondes de ce professeur de chimie à l'école spéciale de pharmacie de Montpellier, en garantissent l'exactitude.

Comme j'emploie la décoction de pois chiches non torréfiés, et soumis à la torréfaction, il a opéré sur l'une et l'autre, et il a trouvé très-peu de différence dans les résultats. Voici le résumé de ses expériences qu'on pourra lire en détail dans le *Bulletin N° XLVII de la Société libre des sciences et belles lettres de Montpellier*, à laquelle il offrit son travail, ou dans le *Bulletin de pharmacie, vol.* I.

« De cette série d'expériences, dit M. *Figuier*, on doit inférer que la semence du pois chiche (*cicer arietinum*) contient 1° de l'amidon ; 2° de l'albumine ; 3° une matière végéto-animale ; 4° du muqueux ; 5° une substance résini-forme ; 6° de l'huile fixe ; 7° du malate de potasse et du malate de chaux ; 8° du muriate de potasse ; 9° du phosphate de chaux et du phosphate de magnésie ; 10° du fer. La petite quantité de sucre qui paraît s'être formée par la coction, n'a pu être isolée. »

Si j'ai le soin d'indiquer les principes constituans des

pois chiches avant de parler de leurs effets, ce n'est que dans la crainte que quelqu'un de mes lecteurs, partageant la surprise que témoigna un de mes confrères, lorsque dans une consultation je proposai la décoction de pois chiches torréfiés, sans doute à cause de la simplicité du moyen, ne crût que ce que j'ai à en dire ne mérite pas son attention.

Quoique on cultive la même science, on peut ne pas l'envisager sous le même point de vue : l'un n'attache de prix qu'aux systèmes et aux théories, qui annoncent du génie chez leur auteur, et lui font une réputation lointaine ; l'autre, en faisant le cas qu'il doit de ces produits du génie, et quelquefois de l'imagination, leur préfère l'application heureuse d'un moyen même très-simple, dans des maladies contre lesquelles les traitemens les mieux combinés d'après l'analyse échouent, souvent parce qu'ils s'écartent de la simplicité dont la thérapeutique est susceptible, et à laquelle il faut espérer que la réduiront des médecins qui, ne s'occupant que du but essentiel de l'art de guérir, feront de l'observation leur principale étude. J'avoue ingénûment que je me rangerai sous la modeste bannière de ceux-ci, et que, sans refuser aux médecins théoristes la portion d'estime qui leur est due, j'aurai plus de jouissance, si je puis enrichir la matière médicale d'un remède nouveau, ou rappeler dans la pratique un remède qu'on en avait exclu, faute d'en avoir assez étudié les effets, que de donner l'explication la plus brillante de tel ou tel phénomène, si cette explication ne doit pas augmenter les ressources du praticien éclairé, que le théoriste en bonne santé met beaucoup au-dessous de lui, mais dont il fait cependant quelque cas, et auquel il donne même la préférence sur le théoricien, lorsque la maladie lui fait

sentir le besoin d'applications dirigées d'après l'observation réfléchie, à l'aide d'un jugement sain, et le danger des élans d'un génie créateur, ou d'une imagination trop ardente.

L'analyse des pois chiches connue, je vais parler de quelques cures que je leur ai vu produire, et qui me font regarder cette semence comme un excellent anti-bilieux, et un précieux remède contre les affections atrabilieuses. La propriété qu'elle possède contre la jaunisse n'établit pas son efficacité contre le *melæna*. Dans la première maladie, c'est le foie qui est essentiellement et presque exclusivement affecté; dans la seconde, la rate paraît fortement intéressée. Je n'ai pas vu un seul des sujets atteints de *melæna*, qui n'éprouvât une tension plus ou moins considérable, une douleur plus ou moins vive dans ce viscère.

C'est par une circonstance particulière que j'ai été amené à user de ce remède, sans savoir s'il était recommandé par les auteurs et adopté par les praticiens. Je l'avais vu réussir, c'était assez pour moi, bien persuadé qu'il ne pouvait mériter que le reproche d'insuffisance.

J'avais été témoin dans ma jeunesse de la guérison d'une jaunisse très-forte, opérée par des bouillons préparés avec les pois chiches et un quartier de poule noire. Au commencement de ma pratique, me rappelant ce fait, je donnai la décoction de ces semences, mais sans addition de poule, la regardant comme inutile, contre la même maladie. Les succès constans que j'en obtins me firent chercher dans quelques matières médicales, pour découvrir si leurs effets étaient d'accord avec les qualités qu'on leur attribuait, et je vis dans *l'abrégé de l'histoire des plantes de Chomel*, qu'entre autres propriétés, l'auteur leur accorde celle de guérir

la jaunisse. Je les employai avec plus de confiance, d'après sur-tout ce que l'expérience m'avait appris. Ce n'a pas été par combinaison que j'ai employé la décoction des pois chiches torréfiés. Traitant d'une maladie atrabilieuse dont je vais faire l'histoire, un sujet à qui je faisais faire depuis long-temps usage de la décoction simple de ce légume, que je ne voulais pas abandonner, et dont je craignais qu'il ne se lassât, je pensai à ce changement : on va voir combien il fut heureux.

Un homme âgé de quarante-deux ans, avait eu dans son enfance des opilations considérables. (Je copie l'historique que m'a donné le malade lui-même). Il avait essuyé à plusieurs reprises des maladies bilieuses. A l'âge de vingt-un ans, il fut atteint d'une jaunisse forte et opiniâtre. Dans le mois de juillet 1802, il éprouva une fièvre catarrhale bilieuse. Les remèdes convenables, et notamment l'émétique lui furent administrés dès le début de cette maladie, dont il guérit ; mais il lui resta un dégoût extrême pour toute espèce d'alimens : son estomac les repoussait. Un vomissement violent et douloureux était provoqué par la plus petite quantité de nourriture solide ou liquide. Les efforts qui accompagnaient les vomissemens, provoquaient toujours la sortie de quelques gouttes de sang noirâtre. Plusieurs remèdes furent administrés sans beaucoup de succès. L'opium calma les douleurs de l'estomac sans arrêter le vomissement; le lait d'ânesse, pris d'abord à petite dose, ne fut point rejeté ; on en augmenta peu-à-peu la quantité, et il procura un grand amendement ; mais le malade ayant conçu du dégoût pour ce lait, il lui fut ordonné de le prendre coupé avec du quinquina, ce qui réussit parfaitement. Le vomissement cessa, les forces se rétablirent, et la santé du sujet aurait été parfaite, s'il

n'eût éprouvé fréquemment des maux d'estomac, et si les digestions n'eussent été lentes et pénibles. Cette maladie dura environ six mois.

Après deux ans de calme, le même état se reproduisit. Le vomissement reparut avec violence ; une goutte d'eau suffisait pour l'exciter, et il se terminait toujours par quelques gouttes de sang, comme dans le premier cas. Le malade, qui avait pris de l'embonpoint, le perdit totalement ; ses forces s'abattirent; il avait de fréquens maux de nerfs, des attaques de spasme. Les vents le fatiguaient constamment. Tout le ventre était douloureux, notamment le côté gauche, sous les dernières côtes. La constipation presque constante faisait place de temps en temps à des déjections de matières noirâtres et brûlantes. Pour calmer l'affection nerveuse, l'opium fut administré, non-seulement sans utilité, mais avec désavantage ; le quinquina ne réussit pas mieux : différentes pilules (elles étaient composées de substances antispasmodiques et calmantes) n'eurent pas plus de succès : des sucs d'herbes, des bouillons appropriés furent également inutiles. Il faisait un usage constant de décoction de pois chiches dont il prenait en purée. La magnésie calcinée était employée journellement à dose plus ou moins forte. Il y avait six mois que cet état se soutenait, lorsqu'il s'y mêla une fièvre intermittente dont les accès revenaient chaque jour (c'était une fièvre continue nerveuse avec redoublement), qui jeta le malade dans un état de faiblesse extraordinaire. Il lui fut ordonné à cette époque de prendre pour tout remède, à petite dose et fréquemment, de la décoction de pois chiches torréfiés, en forme de café ; il la continua long-temps, avalant chaque matin de la magnésie calcinée, en quantité suffisante pour

tenir le ventre libre. L'état qu'on vient de dépeindre ne s'aggrava pas ; il parut s'améliorer du côté des forces, mais en restant toujours extrêmement fâcheux, lorsque le premier jour de janvier, le malade fut atteint d'un vomissement spontané (auparavant il ne vomissait que lorsqu'il prenait quelque aliment ou quelque boisson) qui lui fit rejeter une très-grande quantité de matières âcres de couleur brune : il en fut d'abord très-affaibli ; mais continuant toujours la décoction des pois chiches torréfiés qu'il augmenta, associée à la magnésie calcinée à la dose, chaque jour, de vingt-cinq, trente, quarante, cinquante grains, suivant ses effets laxatifs qui devaient être restreints dans de justes bornes, il éprouva bientôt un amendement considérable, marqué par une diminution notable des vomissemens, le retour du sommeil, de l'appétit et des forces. Le lait d'ânesse fut pris alors, et supporté à forte dose ; celle de la décoction fut diminuée, et il abandonna peu-à-peu la magnésie, à mesure que le ventre reprit ses fonctions. Le bien fut tellement croissant, que quatre mois après la crise dont le malade a rendu compte, il fit, sans le plus léger accident, un très-long voyage pendant lequel il continua la décoction dont il fait un usage journalier, et qui lui a fait recouvrer une santé ferme et beaucoup d'embonpoint. Il y a huit ans à peu près qu'il en use.

Depuis cette cure opérée, cinq fois j'ai employé avec un succès complet la décoction de pois chiches torréfiés, contre des maladies atrabilieuses, en obtenant des guérisons beaucoup plus promptes, parce que dès le début du traitement, j'ai mis ce moyen en usage, en l'aidant toujours, à la vérité, de la magnésie calcinée.

Un des malades que j'ai traités souffrait depuis dix-

sept ans. Dans le principe il n'avait qu'une ou deux attaques chaque année; par la suite elles se rapprochèrent, et il était parvenu au point de ne plus éprouver un jour de calme parfait. Les fonctions de l'estomac et du ventre étaient complètement troublées. Le sujet était devenu d'une maigreur excessive, la fièvre ne le quittait pas. Les attaques très-fréquentes s'accompagnaient des symptômes nerveux les plus effrayans. Depuis trois ans qu'il use du café de pois chiches à quatre tasses par jour, en ajoutant de la magnésie à celle qu'il prend le matin à jeun, il a recouvré une excellente santé. M. *Vincent*, qui exerce la médecine à Cette, avec le succès qui doit accompagner une pratique éclairée, peut attester la maladie ainsi que la guérison.

Les bons effets reconnus de ce dernier remède contre le *melæna*, pourraient faire douter de l'efficacité que j'attribue à la décoction; j'en aurais douté moi-même sans l'inutilité de la magnésie, donnée pendant long-temps au premier malade dont j'ai parlé, et sans l'observation que je vais communiquer.

Un homme de trente-six ans, éprouva un *melæna* qui, ayant résisté à plusieurs remèdes conseillés par les meilleurs praticiens contre cette maladie, céda enfin à l'usage de la magnésie calcinée, dont l'effet était de procurer au moins deux selles par jour. Cette substance devint si nécessaire au sujet, que s'il voulait en suspendre l'emploi pendant quelques jours, il voyait paraître les symptômes qui annonçaient le retour de la maladie. Il y avait huit ans qu'il usait journellement de ce remède, lorsque, sans avoir aucun reproche à se faire, les accidens qui accompagnent le *melæna* le plus violent eurent lieu. Appelé de suite, je mis le malade à la boisson de la décoction de pois chiches torréfiés, dont il prit en-

viron deux livres par jour, mais en continuant la magnésie; et dans moins d'une semaine il obtint le calme le plus parfait. Depuis plus d'un an, il a ajouté à l'usage de son remède ordinaire, celui d'une grande tasse par jour de la décoction dont il s'était si bien trouvé.

Je me suis assuré que cette décoction réussit aussi bien dans la jaunisse que celle préparée avec les pois chiches non torréfiés, qu'elle est de plus tonique, qu'elle aide la digestion, qu'en général elle réveille l'appétit, et qu'elle est extrêmement utile aux gens d'un tempérament bilieux, qui s'aperçoivent de la *dominance* de la bile par les mal-aises qu'elle procure souvent sans maladie décidée.

J'ai également observé qu'une tasse de cette décoction dans laquelle on a délayé de vingt à trente grains de magnésie calcinée, prise à jeun, a un effet laxatif bien prononcé, tandis que l'une sans l'autre ne le produit pas.

Qu'on n'aille pas croire que j'ai mal vu, si, en donnant cette combinaison, on n'en obtenait pas un effet pareil; il faudrait accuser du défaut d'action, la magnésie dont la calcination n'aurait pas été bien faite. Il est un point dans cette opération qui paraît simple, et qui doit être cependant difficile de saisir, mais que M. *Figuier* ne manque jamais.

Je me reprocherais de terminer ce que j'avais à dire sur les pois chiches, si je ne communiquais pas un fait que je tiens d'un prêtre respectable, dont je ne suis instruit que depuis peu, et qui prouve que ce n'est pas tout à fait sans raison que les anciens ont pu croire les pois chiches propres à briser la pierre.

Ce prêtre, affligé d'une maladie de vessie qui exigea le cathétérisme, s'adressa à un fameux chirurgien de Dijon, qui l'assura positivement de la présence d'une

pierre. Ne pouvant pas se décider à l'opération, il traînait une existence pénible, portant par-tout avec lui l'ennemi dont il n'avait pas le courage de se débarrasser. Se plaignant de son état à un de ses confrères, celui-ci lui conseilla, comme remède souverain, une tasse de décoction de pois chiches torréfiés, chaque jour après son dîner en guise de café. Peu de temps après qu'il en eut commencé l'usage, ses urines devinrent plus abondantes et troubles; en le continuant, elles charrièrent des glaires et des graviers plus ou moins gros; enfin, après six mois de l'emploi de ce moyen, le sujet se trouva sensiblement soulagé, et persuadé qu'il avait rendu la pierre brisée. Il n'a pas eu l'imprudente curiosité de s'assurer par un nouvel examen si la vessie était libre; il se contente de ne plus ressentir, depuis treize ans, les grandes souffrances qui l'empêchaient de remplir les fonctions de son état qu'il a pu reprendre, sans être cependant exempt de toute douleur.

Je ne conclus pas de cette observation que ce sujet fût atteint de la pierre, du moins qu'il eût dans la vessie une pierre volumineuse et dure qui force toujours à l'opération, quand le malade veut s'en délivrer; mais il est à présumer qu'il existait une réunion de petits calculs, liés jusqu'à un certain point par des matières glaireuses plus ou moins épaisses, et que la décoction de pois chiches a désunis, en attaquant l'espèce de *gluten* qui les rapprochait intimement l'un de l'autre, et qui peut-être à la longue n'en aurait formé qu'un seul et même corps.

Sans accorder à cette décoction une vertu lithontriptique, ne serait-on pas fondé à l'administrer aux personnes attaquées de gravelle, de la pierre même, qui pourraient se trouver dans le cas du prêtre dont

j'ai fait l'histoire ? Ce moyen n'offrirait aucun des inconvéniens qu'entraînent avec eux certains autres remèdes qu'on a beaucoup vantés, et qui nuisent à tout le système, sans agir sur le corps contre lequel ils étaient dirigés. Le fait que je viens de rapporter a dû s'observer plus d'une fois. *Chomel* en disant que la décoction des pois chiches est recommandée contre la néphrétique, ajoute qu'elle fait jeter aux malades quantité de glaires, comme si c'étaient des pierres fondues, et que c'est par cette fausse apparence que les charlatans en imposent à ceux qui ont la pierre. Quoiqu'ils n'en soient pas délivrés par l'emploi de cette décoction, elle allège leurs souffrances : j'en ai une preuve.

Je fus consulté, il y a deux ans, par un homme qui éprouvait tous les accidens annonçant la présence de la pierre dans la vessie. La sonde dirigée par une main habile et exercée, ne la fit pas découvrir. Entre autres remèdes, je proposai l'usage du café de pois chiches. Le malade, avant d'y avoir recours, employa les autres moyens conseillés, mais sans en retirer aucun avantage. Il me fit part de son état, et j'insistai sur l'emploi de la décoction qu'il dédaignait. Il y avait plus d'un an que je n'avais pas eu de nouvelles du consultant, qui habite Nîmes, lorsqu'il parut chez moi, se plaignant de douleurs extrêmes, et m'avouant que le seul remède qui l'eût soulagé au point de se croire guéri, c'était le café de pois chiches, pris à quatre tasses par jour, qu'il avait malheureusement abandonné, d'après les conseils d'un homme de l'art, pour le petit-lait associé à l'eau de chaux, ce qui avait rappelé promptement toutes ses souffrances. Il me dit encore que s'étant fait sonder par cinq personnes différentes, deux avaient cru toucher la pierre, mais qu'un des chirur-

giens qui, dans la première exploration, l'avait découverte, ayant répété encore deux fois le cathétérisme, ne l'avait plus trouvée. M. *Fages* l'ayant sondé de nouveau, acquit la certitude de la présence d'un calcul qui devait probablement exister lorsque le malade usa du café de pois chiches.

OBSERVATIONS

SUR UN NOUVEAU REMÈDE

DANS LE TRAITEMENT

DES MALADIES

VÉNÉRIENNES ET LYMPHATIQUES.

OBSERVATIONS

SUR UN NOUVEAU REMEDE

DANS LE TRAITEMENT

DES MALADIES

VÉNÉRIENNES ET LYMPHATIQUES.

« La médecine systématique me paraît (et je ne crains pas d'employer une expression trop forte) un vrai fléau du genre humain. Des observations bien multipliées, bien détaillées, bien rapprochées les unes des autres, voilà, ce me semble, à quoi les raisonnemens en médecine devraient se réduire. » D'*Alembert*, math., tom. 5, pag. 67.

Le hasard a, le plus souvent, présidé aux découvertes les plus importantes. C'est au désir de satisfaire ma curiosité sur un point, que je dois le remède dont j'ai à parler ; c'est l'expérience qui m'en a fait apprécier la valeur. Je vais, en historien fidèle, faire part des circonstances qui me l'ont procuré, et des effets que j'en ai obtenus.

J'avais lu plusieurs Traités sur la vérole, et j'avais vu que quelques-uns de leurs auteurs attribuaient à la pesanteur du mercure, la propriété qu'a ce minéral de guérir cette maladie. Quoique cette opinion me parût peu fondée, et que mon respectable maître avec qui j'en conférai, en eût une contraire, sans m'expliquer néanmoins la manière d'agir du mercure, je pensai que, s'il était vrai que ce minéral guérît par son poids, l'or, plus pesant que lui, devait avoir plus d'efficacité dans les mêmes cas. Je fis part à M. de Lamure du projet que j'avais de faire des essais avec l'or; mais il m'en dissuada, en m'apprenant que, malgré les éloges que quelques médecins avaient donnés à cette substance, elle était rejetée comme médicament. Je renonçai donc à la tentative que je voulais faire, et d'autant plus aisément, que je n'étais pas fixé sur la préparation qu'il me faudrait employer. J'avais consulté plusieurs auteurs de matière médicale; tous regardaient l'or comme inutile ou dangereux, et ils attribuaient l'action des préparations dans lesquelles on l'avait fait entrer, plus au menstrue qu'au métal lui-même.

Il y a plusieurs années, qu'ayant lu l'ouvrage de *Clare*, sur l'emploi du calomélas frictionné dans l'intérieur de la bouche, je sentis renaître le désir de faire l'essai que je n'avais pas tenté. D'après la théorie basée sur les connaissances anatomiques qu'y expose l'auteur, je crus facilement à la possibilité d'introduire dans le système lymphatique, l'or extrêmement divisé. La facilité avec laquelle le calomélas était absorbé m'était démontrée. Pendant quatre jours de suite, je m'étais frictionné, matin et soir, les gencives avec deux grains chaque fois de muriate mercuriel doux. Le treizième jour, j'avais éprouvé une légère chaleur à ces parties

avec gonflement, et je ne doutai pas que cet accident ne fût l'effet de l'action du mercure sur tout le système en général. S'il eût été le produit d'une action purement locale, il se serait manifesté beaucoup plus tôt et avec plus de violence. Je m'occupai donc de la préparation d'or que je devais mettre en usage, et je me déterminai pour l'amalgame que je fis faire avec beaucoup de soin, ayant l'attention de faire volatiliser le mercure autant qu'il serait possible. Cet amalgame bien fait et soumis à l'insolation au moyen d'une très-forte lentille, dans la saison où le soleil est le plus ardent, il me parut que le mercure qu'on avait uni à l'or, avait été complètement enlevé, puisqu'il ne resta que le poids qu'on avait employé de celui-ci, que je ne tardai pas à administrer. J'eus lieu d'être surpris des effets salutaires qu'il produisit, et je cherchai à multiplier mes expériences. Les sujets ne me manquèrent pas dans la classe indigente, et en servant l'humanité, je m'assurai de l'efficacité extraordinaire du moyen. Je n'ai pas toujours fait volatiliser le mercure par l'action du soleil ou du feu; j'ai soumis plusieurs fois et à plusieurs reprises, l'amalgame à l'action de l'acide nitrique; et avec le métal extrêmement divisé que j'en ai retiré, j'ai obtenu les mêmes succès.

Ce qui paraîtra peut-être étonnant, c'est que persuadé que l'or était en métal, et le croyant entièrement dépouillé de mercure, ce qui parlait en faveur des effets produits par sa pesanteur spécifique, je n'osai pas adopter cette théorie contre laquelle, il est vrai, on aurait pu faire des objections prises de la forme même des molécules métalliques que j'introduisais par les vaisseaux absorbans. Semblable à l'homme qui, ayant sucé avec le lait des principes de religion qu'il néglige,

qu'il paraît même avoir oubliés pendant l'âge des passions, mais auxquels il se rattache lorsque la froide raison l'éclaire, je me rappelai les préceptes que mon respectable maître s'était plu à me donner, en me prémunissant contre la manie qu'ont les jeunes élèves de tout expliquer. Le vrai médecin, me disait mon oracle, n'est pas celui qui explique la manière d'agir d'un remède, mais celui qui saisit bien les indications, qui fait les applications à propos, et qui en observe judicieusement les effets. Je renonçai à toute explication.

Toujours de bonne foi, et me considérant comme chargé d'examiner et d'étudier la découverte d'autrui, dont je devais rendre un compte public, je m'élevai des doutes au sujet du mercure qui servait à diviser l'or, et qui, n'en étant das peut-être tout à fait dégagé, contribuait autant aux cures que j'obtenais, que le métal auquel je les attribuais. Cette crainte, qui ne naissait que du désir que j'avais de connaître la vérité, aurait été fondée d'après l'opinion de *Fourcroy*. Il dit, dans son Système des connaissances chimiques, qu'il ne croit pas possible d'enlever à l'or les dernières molécules du mercure qui lui a été uni. Au lieu de chercher à m'éclairer par des expériences qui auraient pu me laisser dans l'incertitude, ou me jeter dans l'erreur, ce que je voulais éviter, je crus devoir faire préparer l'oxide d'or en le précipitant par la potasse, de la dissolution que j'avais fait faire du métal dans l'acide nitro-muriatique. Les essais que j'en fis furent couronnés du succès, et il me parut presque évident que si le mercure existait dans la première préparation que j'avais employée, vu sa petite quantité, il y était indifférent. Je préparai également l'oxide d'or

ammoniacal; j'en commençai l'usage sur un malade qui fut obligé de le discontinuer par des circonstances étrangères à sa santé; de sorte que je n'ai pas de données sur sa manière d'agir, l'ayant abandonné par rapport au risque de la détonation : je le remplaçai par l'oxide précipité par l'étain.

Frappé des effets extraordinaires que produisait, dans le galvanisme, le rapprochement immédiat de deux métaux qui, séparés, n'avaient plus d'action, je pensai que la combinaison de l'étain avec l'or, quoique dans la précipitation elle n'ait presque pas lieu, pourrait activer l'oxide qui en résulterait. L'expérience m'a démontré que mon opinion n'était pas dénuée de fondement. Peut-être cet oxide ne guérirait-il pas mieux que celui préparé par la potasse; mais l'examen de l'un et de l'autre, après en avoir étudié les effets, ferait croire que celui avec l'étain doit avoir plus d'activité, si l'on admet que les métaux ne peuvent pas agir quand ils ne sont pas en état d'oxide, ce dernier contenant moins de parties oxidées. S'il est prouvé que l'oxide par l'étain contient moins de parties agissantes, il faudra en conclure que celles qu'il contient ont plus d'énergie, puisqu'elles agissent en moindre quantité. Il serait possible d'attribuer à une autre cause la plus grande énergie que m'a paru avoir le pourpre de *Cassius* sur la chaux ordinaire : celle-ci étant infiniment plus divisée, et présentant, à poids égal, un volume au moins double, ne me permet pas d'employer la même quantité, qui pourrait n'être pas absorbée; tandis que le petit volume de l'autre en assure l'absorption. N'y aurait-il pas quelque petite partie de muriate d'étain intimement unie à l'oxide d'or, dont elle augmenterait l'action? Le rapprochement des deux métaux,

quel que soit le changement qu'ils ont subi, aussi immédiat pour le moins qu'il l'est dans le galvanisme, n'en serait-il pas la cause? N'est-il pas permis d'assigner ce point de vue pour se rendre raison de l'action puissante de l'or divisé par le mercure? D'après *Fourcroy*, (et son sentiment est d'un grand poids), ce dernier ne peut pas être entièrement enlevé: d'après le système le plus généralement adopté, les minéraux en état métallique ne doivent pas compter parmi les médicamens. Voilà bien des recherches dont je ne m'occuperai pas.

J'avais employé pendant plusieurs années les différentes préparations dont je viens de parler, sans avoir à me repentir de n'avoir pas donné la préférence au mercure, quand j'avais à traiter des maladies vénériennes, lorsqu'il me vint l'idée de préparer le muriate. Celui que je me procurai, en faisant évaporer jusqu'à siccité la dissolution de ce métal dans l'acide nitro-muriatique, ne put pas être employé: il était extrêmement déliquescent et d'une trop grande causticité. Pensant qu'un muriate à deux bases pourrait m'offrir moins d'inconvéniens, je combinai celui de soude avec la dissolution d'or, et j'obtins le produit que je désirais.

Comme je l'avais fait pour les autres préparations, j'étudiai les effets de celle-ci, qui me présenta (et je m'y attendais) infiniment plus d'énergie; aussi l'avais-je administrée avec plus de ménagement. J'avais porté la dose de l'or divisé jusqu'à trois grains par jour; mais je fus infiniment plus réservé à l'égard du muriate, et je ne débutai que par un quinzième de grain. Quoiqu'il eût moins de causticité que celui que j'avais préparé sans l'association du sel marin, il en conservait cependant trop pour pouvoir l'employer seul, à cause de

l'impression qu'il laissait sur la langue, où il aurait agi comme escharotique, ce qui l'aurait rendu nuisible pour le local, et sans aucune utilité pour le système général. Il fallut donc le mêler à des substances qui ne le décomposassent pas, et qui facilitassent ou permissent du moins son absorption. Après plusieurs essais, je me fixai à un mélange d'amidon, de charbon et de laque des peintres, quoique celle-ci s'empare un peu de l'acide du muriate dont je mets un grain sur deux grains de ces substances réduites en poudre très-fine.

Long-temps je me suis servi de toutes ces préparations, sans donner aux malades qui en usaient aucun autre remède, afin de pouvoir constater, d'une manière sûre, leur efficacité; et ayant acquis la conviction que je cherchais, je n'ai pas craint de leur associer, mais rarement dans le traitement de la syphilis, des moyens auxiliaires. J'ai plus besoin de répressifs, sur-tout quand j'emploie le muriate chez des personnes irritables; et pour lors c'est à la boisson du petit-lait que j'ai recours. Une fois seulement, il a eu, je crois, des suites fâcheuses sur un homme qui venait de prendre des eaux sulfureuses en bains et en boisson, et à qui je l'administrai trop tôt.

Le sujet avait le genre nerveux sensible, disposé à l'éréthisme; il était mélancolique. A Luchon, où il s'était rendu pour une affection rhumatique, il avait contracté une maladie vénérienne, qui se manifesta par un chancre sur le prépuce. Je le soumis au traitement par le muriate. Il n'en avait pas employé deux grains et un quart en quarante jours. Le chancre avait disparu depuis plus de deux semaines, sans aucune application, lorsqu'il s'annonça une affection nerveuse

avec tension ; la mélancolie se développa ; le dégoût, l'insomnie survinrent, et le malade étant dans une position à me donner de l'inquiétude, quitta Montpellier pour aller respirer l'air natal. Peut-être l'état que je viens de décrire reconnaissait-il une autre cause que celle que j'assigne ; mais je ne me reprochai pas moins de n'avoir pas attendu, pour administrer le remède, que la turgescence et l'irritation qui accompagnent l'emploi des eaux sulfureuses fussent considérablement diminuées. Ce reproche me parut d'autant plus fondé, que j'ai observé assez ordinairement que, dans les véroles récentes, et lorsque les symptômes annoncent la période inflammatoire, ceux-ci s'aigrissent par l'action du muriate donné même avec prudence. L'oxide mérite de lui être préféré. Il m'est arrivé souvent de les associer dans ce cas, et dans plusieurs autres, avec avantage ; l'oxide à demi-grain, et le muriate à un quinzième, en les augmentant progressivement. J'ai plusieurs fois débuté par un douzième de grain de muriate, uni à l'oxide, sans qu'il en soit résulté aucune irritation. Il arrive, dans ce mélange, ce qui a lieu dans celui du muriate mercuriel doux avec le muriate mercuriel corrosif, qui perd beaucoup de son activité, sans que le premier en acquière dans la proportion de la perte que fait le second. Dans l'une et l'autre association, l'oxide s'empare de l'excès d'acide du muriate, et il s'établit entre eux un certain équilibre qui n'existait pas auparavant.

Dans le produit de l'amalgame, dans les différens oxides et dans le muriate, j'ai reconnu les mêmes propriétés anti-vénériennes et fondantes ; mais j'ai fait quelques remarques pratiques que je ne manquerai pas de communiquer.

Quoique je partageasse l'opinion de ceux qui considèrent la blennorrhagie syphilitique comme une affection purement locale, et qui exige rarement l'administration des anti-vénériens, proprement dits, j'ai traité avec beaucoup de succès plusieurs blennorrhagies avec la première préparation, mais sans prétendre pour cela établir son efficacité contre la vérole. J'ai pourtant devers moi une observation bien propre à me faire croire à cette efficacité, si j'avais donné le remède pour la première fois.

Ayant administré souvent ce médicament contre des blennorrhagies, mais après l'avoir fait précéder d'un régime et de moyens anti-phlogistiques, je désirai de l'employer seul et dès le début de la maladie ; je n'ignorais pas que je m'écartais des règles de l'art. Avec plus de surveillance, j'espérais de ne pas faire beaucoup de mal, en supposant que je ne réussisse pas. Je m'étais fait un raisonnement qui me paraissait juste. Dans une chaudepisse, même cordée, et où l'irritation est forte, les symptômes ne sont excités et entretenus que par la présence du stimulus syphilitique sur les parties affectées ou voisines : un remède anti-vénérien, qui a une action sur tout le système, appliqué dès le principe, doit faire cesser les effets en affaiblissant la cause et en la détruisant. Les objections qu'on aurait pu me porter ne m'échappaient pas : je voulais faire l'essai : l'occasion ne tarda pas à se présenter.

Un homme atteint d'une chaudepisse cordée qui s'accompagnait de beaucoup d'irritation, s'adressa à moi. Sans prescrire de préparation, je le soumis de suite aux frictions dans l'intérieur de la bouche, avec l'or divisé, me bornant à lui conseiller un régime

sobre. Tous les symptômes diminuèrent assez rapidement, et la maladie fut plus tôt terminée, que lorsque, chez le même sujet, j'avais employé des traitemens plus méthodiques et dans des blennorrhagies moins graves.

Malgré cette cure, je n'étendis pas davantage ma méthode contre ce genre d'affection, que j'ai presque toujours soignée depuis par les moyens ordinaires et connus de tous les médecins.

J'ai cru m'apercevoir que les produits du premier amalgame opéraient des effets plus promptement satisfaisans que ceux que j'employai dans la suite. Dans les premiers temps, je préparais le remède en petite quantité, et je me servais de louis d'or réduits en limaille. Quand j'eus des données sûres sur l'efficacité du moyen, j'achetai l'or que je savais contenir le moins d'alliage. L'avantage que m'ont paru offrir les premiers produits serait-il dû aux métaux étrangers qu'on allie à l'or monnoyé, et qui existent en bien moindre quantité dans l'or de départ? Voilà encore, si j'ai bien vu, un problème que je laisse à résoudre. Ce qu'il y a de certain, c'est que les métaux alliés à l'or se divisaient, comme lui, par l'action du mercure, et qu'ils restaient mêlés dans leurs proportions respectives à l'or divisé.

Depuis l'instant que j'ai cru à la possibilité qu'il existât quelques atômes mercuriels dans la préparation dont je viens de parler, je n'y ai plus eu recours contre la maladie syphilitique. Je ne me suis servi que de l'oxide précipité par la potasse ou de celui précipité par l'étain, et plus fréquemment de muriate. Le premier oxide m'a présenté une action plus douce que le second : aussi m'en suis-je servi pour

soigner les affections de matrice, et l'ai-je uni au muriate, quand j'ai voulu affaiblir l'énergie de celui-ci pour des sujets irritables. Je ne me suis pas contenté d'employer en frictions l'oxide et le muriate; je les ai donnés intérieurement, jamais comme moyen curatif de la vérole, qu'ils guériraient cependant, je crois, par ce mode. J'aurai occasion d'entrer dans quelques détails à ce sujet, et de rapporter des cas où le muriate, mis dans des tablettes et même en pommade, a agi très-efficacement. Je n'ai qu'un fait d'après la méthode de *Cirillo*.

On sentira aisément de quelle importance il est que toutes les préparations, dont je loue les effets, soient bien faites. Ce sera au médecin qui aura assez de confiance en moi pour user des moyens que je propose, à s'assurer de la probité et des connaissances du chimiste qu'il emploîra. La préparation de l'amalgame et des oxides exige sans doute de l'exactitude et des soins; mais il en faut bien plus pour celle du muriate : si l'on ne pousse pas assez la dessiccation, il contient trop d'acide; si on la pousse trop loin, on révivifie le métal.

L'oxide précipité par l'étain se prépare en ajoutant cette substance métallique limée ou dissoute, à parties égales de l'or tenu en dissolution par l'acide nitro-muriatique; mais la précipitation par l'étain en substance est plus complète. C'est dans les mêmes proportions que je combine le muriate d'or avec le muriate de soude. Il n'est pas indifférent d'employer celui-ci dissous ou en substance.

En se procurant le muriate d'or par le mélange des deux dissolutions, il a moins d'activité : l'expérience me l'a démontré à plusieurs reprises. Peut-être est-ce

l'eau dans laquelle le sel marin est dissous, qui, en affaiblissant les acides, procure moins d'énergie au muriate qui en résulte. Peut-être cela tient-il à une autre cause que je n'ai pas recherchée, parce que je n'ai point vu d'utilité à la découvrir, pouvant me passer de cette préparation.

Si ma méthode a, comme je l'espère, entre les mains d'autres médecins, les mêmes succès qu'entre les miennes, elle nuira infiniment à toutes les autres. Elle a été pour moi d'un effet si sûr, que je regarde l'or comme aussi spécifique dans la vérole que le mercure. J'ose même dire qu'il lui est supérieur, en administrant l'un et l'autre par le mode de *Clare*. Cette supériorité que je crois être en droit de lui accorder, ne tiendrait-elle pas, en admettant que l'oxigène est l'agent le plus puissant contre le vice vénérien, à ce que l'or se dessaisit de son oxigène avec beaucoup plus de facilité que le mercure? Sans vouloir établir une théorie, qui n'a de prix pour moi qu'autant qu'elle est prouvée par les faits, je ne puis pas me persuader qu'à l'oxigène seul appartienne la guérison des maladies vénériennes et lympathiques. L'or divisé en contient-il beaucoup? L'oxide à la dose de deux grains n'en possède-t-il pas plus qu'un douzième de grain de muriate? N'est-il pas plus raisonnable de penser que, dans l'oxide, l'oxigène et le métal; dans le muriate, ces deux principes, quoique le métal y soit en très-petite quantité, et l'acide concourent à décider les mêmes effets? Si cela n'est pas, comment ceux qui cherchent à expliquer par les lois de la chimie tous les phénomènes qu'offre le corps humain, en santé comme en maladie, expliqueront-ils, s'ils refusent au métal de coopérer avec les principes chimiques, pourquoi le muriate d'or, qui

contient de l'oxigène et de l'acide comme le muriate de mercure corrosif, ne procure pas comme celui-ci la salivation? Pourquoi l'oxide d'or n'affecte pas la bouche comme l'oxide de mercure? La solution de tous ces problèmes est hors de mon plan. Je me bornerai à rapporter les faits; d'autres s'occuperont des explications.

Nulle saison, nul tempérament, presque nulle complication ne s'opposent à ce que j'administre mon remède. Il est peu de cas où le traitement dure plus de deux mois, lorsque la maladie n'est pas très-ancienne, qu'elle ne s'accompagne pas de symptômes très-graves, qu'elle n'est point compliquée, ou qu'il ne se développe pas de complication pendant l'administration du remède, ce que j'ai observé plus d'une fois. Je puis assurer que, même dans ces circonstances, le traitement par le mercure, sur-tout par les frictions, serait plus long. Ma méthode offre par-dessus toutes les autres, l'avantage de n'exiger que de la sobriété dans le régime dont on pourrait même, à la rigueur, s'écarter, sans courir risque d'accidens très-graves, et elle laisse la faculté à ceux qui y sont soumis, de vaquer à leurs occupations ordinaires, quelle que soit la température dans notre climat (1). Il est rare que j'aie recours aux topiques. En général les chancres se cicatrisent par les seules règles de la propreté (2). Il s'est pour-

---

(1) J'ai vu des personnes à qui j'avais confié mon remède, se mettre en route, atteintes de chancres et de bubons, revenir parfaitement guéries malgré les fatigues du voyage et les autres inconvéniens qu'il entraîne.

(2) Il n'est pas hors de propos, en parlant de propreté, que je prévienne ceux qui useront du muriate ou de l'oxide, qu'ils laisse-

tant présenté des cas où j'ai été obligé de les toucher avec le caustique, d'exciter la suppuration et de les soigner comme dans le traitement mercuriel. C'est au praticien à se conduire suivant les circonstances. Quand j'ai eu besoin de faire suppurer, j'ai pansé avec du cérat de Galien, sur une once duquel je mettais quinze ou vingt grains de muriate d'or, que j'emploie également en gargarisme et pour les bains locaux, dissous dans l'eau distillée. Jamais je n'ai été forcé de brûler ou de couper les poireaux que dans une seule occasion (3), et il ne m'est jamais arrivé non plus d'appliquer d'emplâtre fondant sur les bubons (4), je les ai

---

raient sur le linge une tache indélébile, s'ils s'essuyaient le doigt après la friction, sans l'avoir lavé.

(3) Le seul cas où j'ai dû me servir de l'instrument pour détruire des poireaux, m'a été fourni par un garçon de sept ans. Il avait été confié à une femme corrompue et gâtée; elle lui communiqua la vérole qui se manifesta par des bubons et une très-grande quantité de poireaux, dont plusieurs partant de la face interne du prépuce, faisaient beaucoup souffrir le sujet, et donnaient lieu à un écoulement de matière ichoreuse qui me fit craindre quelque ulcération sur le gland qu'il était impossible de découvrir, vu l'âge de l'enfant et l'état de la partie. M. Fages, que je consultai, fut d'avis d'enlever le prépuce, et il eut la bonté de faire l'opération, à mi-traitement qui eut lieu par le muriate, dont je n'employai pas plus de trois grains, dans l'espace de deux mois, qui suffirent pour la guérison.

(4) Si dans mes premiers essais j'eusse appliqué des emplâtres fondans sur les bubons, je n'aurais pas eu de certitude sur l'action de mon remède, ni de règle pour en fixer la dose totale. J'ai toujours mieux aimé l'administrer quand il a existé des symptômes patens, que lorsqu'ils n'étaient qu'équivoques; aussi m'en suis-je toujours abstenu dans ce dernier cas, à moins que les malades n'aient eu pour moi une confiance sans bornes. J'étais bien assuré de gagner celle des personnes affligées de symptômes qu'elles

toujours vus disparaître par l'action de celle des trois préparations que j'ai administrée, excepté que le virus syphilitique ne se soit trouvé compliqué avec le vice scrofuleux ou rhumatismal ; alors j'ai été forcé d'avoir recours à des cataplasmes résolutifs, afin de hâter la guérison. Les ulcères de la gorge exigent encore moins l'emploi des topiques que ceux des autres parties, le remède agissant plus immédiatement sur eux. Souvent j'ai vu améliorer ceux qui affectaient les parties génitales, quand les malades les humectaient avec leur salive après s'être frictionnés. Je permets qu'on la rejette après l'avoir gardée une minute dans la bouche : il n'y a pas d'inconvénient de l'avaler, sur-tout lorsqu'on fait la

---

voyaient disparaître sans application, en même temps que leur santé se rétablissait. On me permettra de citer une anecdote dont je ne me souviens jamais sans rire.

Un artisan vint me consulter, portant un bubon volumineux à l'aîne gauche, et qui le faisait souffrir, sur-tout dans la marche, quoiqu'il n'offrît pas de signe d'inflammation. Je lui proposai d'user de mon remède, et je le mis aux frictions avec le muriate. Avant de lui demander comment il se trouvait, j'attendis qu'il en eût employé un grain, ce qui exigea un terme de quinze jours. Lui ayant alors fait cette question, il me répondit gaîment qu'il était infiniment mieux, et qu'il ne voulait pas me cacher que dans le premier instant où je lui avais présenté ma poudre, il avait eu envie de m'envoyer promener avec elle ; qu'il l'aurait même fait s'il n'avait eu confiance en ma probité ; mais qu'il avouait aujourd'hui qu'on devrait venir du fond de la Chine pour se faire traiter par moi. Dans cinquante jours il abandonna le remède. Depuis plus de sept ans il jouit de la meilleure santé. Son étonnement naissait en partie de la petite quantité de poudre qui, frictionnée dans la bouche, et sans être avalée, devait fondre le bubon, mais plus encore de ce que je ne lui avais interdit que les femmes et le vin en quantité.

friction pendant ou après le repas, ce qui est indifférent. L'estomac de quelques personnes en est fatigué quand elles l'avalent à jeun. Peu importe d'appliquer le remède sur la langue ou sur les gencives; mais lorsque c'est sur celles-ci qu'on fait la friction en employant le muriate, je recommande de la pratiquer très-bas, afin que le remède ne touche pas aux dents qu'il noircirait, par l'action de l'acide sur le tartre qui enveloppe assez souvent leur collet. S'il avait fallu rigoureusement que la friction eût été faite sur les gencives, trois fois j'aurais eu besoin d'avoir recours à une autre méthode, les sujets atteints d'affection scorbutique ou *scorbutiforme*, ne pouvant pas y supporter le plus léger frottement, sans que le sang coulât. J'ai vu aussi un cas dans lequel le traitement fut extremement prolongé, quoique j'eusse renforcé la dose du remède, à cause du flux considérable de salive que le mécanisme de l'opération décidait, qu'on frictionnât les gencives ou la langue. J'aurais bien pu faire frictionner le remède sur la face interne du prépuce, comme le propose *Clare* pour l'emploi du calomélas; j'aurais craint de provoquer des excoriations. Chez une femme on aurait une voie de plus, celle de la face interne des grandes lèvres: j'y ai eu recours une fois seulement et avec succès, la femme qui avait besoin d'un traitement anti-vénérien n'ayant jamais voulu consentir à porter le remède dans la bouche de peur de se la gâter.

Si je ne le disais pas, peut-être la majeure partie de mes lecteurs ignorerait-elle que d'autres médecins, avant moi, ont proposé l'or contre la maladie syphilitique. Je n'en avais nulle connaissance quand j'ai pensé à employer cette substance; mais lorsque j'ai été dé-

cidé à publier ma découverte, j'ai fait des recherches à ce sujet, et je vais faire part de ce que j'ai recueilli.

Lecocq, à la fin du seizième siècle, a donné l'or combiné avec le mercure; *Eschemeiter*, à la fin du dix-septième, et *Bassine*, au commencement du dix-huitième, ont suivi son exemple. Dans le dix-septième, *Planis Campi*, *Loss* et *Rebentrost* ont préconisé l'or réduit en poudre impalpable, dans le traitement de la vérole. Le même siècle a vu *Ucai* le mêler avec les purgatifs et le mercure; *Poterius* avec le mercure et l'antimoine. *Lavigne*, médecin de Louis XIII, faisait une panacée en mêlant une partie d'or avec une partie d'argent (5) et deux de mercure; de laquelle panacée, *Hoffmann*, au commencement du dix-huitième siècle, fait le plus grand éloge. A la même époque, *Weisbach* a loué le safran d'or, et *Lecocq* déjà cité, *Hoffmann*, *Van-den-Velde*, et quelques autres ont uni l'or au mercure pour prévenir la salivation.

Ceux qui voudraient prétendre que je n'offre pas un remède nouveau, ne pourraient pas s'étayer sur ce que je viens de rapporter. La preuve incontestable que les différentes préparations qui ont été préconisées par les gens de l'art que je viens de citer, ne méritaient pas les éloges qu'ils leur donnaient, c'est qu'elles ont été rejetées de la pratique, et que, comme

---

(5) J'ai voulu essayer l'oxide d'argent; mais il laisse un goût si détestable, que je crois qu'on aimerait mieux supporter le mal quel qu'il fût, que ce remède. Il offre quelques avantages comme escharotique très-doux, sur-tout lorsque les excroissances donnent quelque humidité.

je l'ai dit plus haut, les modernes ont conseillé de ne pas employer l'or en médecine.

Le seul parmi eux qui ait préconisé cette substance, c'est *Lalouette :* si son ouvrage m'eût été connu avant de faire mes premiers essais, je ne les aurais pas tentés, persuadé que cet auteur regardant l'or comme le remède le plus propre à diviser la lymphe, et à guérir les maladies chroniques dépendantes du vice de cette humeur, avait dû en faire l'application au traitement de la vérole, et que ce n'était que d'après l'expérience qu'il dit, à la page 74 du second tome de son *Traité des Scrofules*, que le mercure est spécialement propre aux maladies vénériennes, tandis que l'or peut être appliqué à presque toutes les maladies chroniques. Il m'aurait paru d'autant plus probable qu'il en eût fait l'essai contre la syphilis, qu'il attribue à la pesanteur du mercure la majeure partie de son action, et qu'il explique de la même manière celle de l'or, plus pesant, contre les affections scrofuleuses, qui, d'après l'opinion de plusieurs médecins, ne sont qu'une dégénération du virus syphilitique, ce qui devait l'autoriser à l'employer avec plus de confiance contre le principe originel.

Peut-être que le mode d'après lequel je me décidais à administrer le remède, m'aurait fait passer outre ; car en réfléchissant sur les différentes préparations que ce médecin conseille, on est en droit de nier que l'or entre pour rien dans leurs effets.

La première, qu'il désigne sous le nom de foie de soufre calcaire, consiste dans le mélange d'un gros de muriate d'or, à une forte dissolution de foie de soufre. Par ce mélange, le sel d'or se décompose et se réduit en oxide qui se précipite en grande partie. Après

avoir fait digérer pendant plusieurs heures, il fait chauffer et décanter le liquide. Il met bouillir l'or précipité, dans une nouvelle dissolution de foie de soufre, et répète cette opération jusqu'à ce que tout l'oxide soit dissous, de manière que ce médicament se compose d'une très-grande quantité de foie de soufre, et d'une dose infiniment petite d'or (6).

Pour faire la seconde préparation qu'il appelle du nom de foie de soufre solaire par la voie sèche, il mêle trente-deux parties de foie de soufre avec une partie de sel d'or. Ce mélange est mis dans un creuset et exposé à un degré de chaleur tel que l'or même se volatilise. Il est aisé d'apercevoir le vice de cette préparation. Par l'effet de la chaleur, l'or est réduit à l'état métallique; il n'y existe ni dissous, ni en état de division, mais en globules métalliques qui peuvent par la suite, à la vérité, être attaqués et dissous, en partie, par le foie de soufre. N'est-ce pas à celui-ci, dont la vertu fondante ne peut pas être révoquée en doute, qu'on est autorisé à rapporter l'action de l'une et l'autre de ces préparations?

La troisième, qui est un savon antimonial aurifique, et plus ordinairement employée que les deux autres, mérite-t-elle plus de confiance par rapport à l'or qui entre dans sa composition? Ce savon se compose de dix onces d'antimoine, d'autant d'alcali, de cinq onces de chaux, de dix onces d'huile d'amandes douces, et d'un gros de sel d'or. L'antimoine d'un côté, et de l'autre le savon qui se forme par l'union de l'alcali et de l'huile, ne doivent-ils pas être considérés comme les agens médicamenteux de cette préparation?

---

(6) Je ne me dissimule pas que celle que j'emploie de muriate n'est pas forte.

Si les auteurs de matière médicale qui ont écrit après *Lalouette*, et qui, selon toute apparence, devaient connaître les préparations que je viens de citer, avaient pensé que l'or qui y entre, y fût de quelque utilité, ils n'auraient pas dit, sans exception, que toutes les préparations dans lesquelles existe ce minéral, n'agissent que par le menstrue fluide ou solide qui le contient, et ils ne l'auraient pas banni de l'usage médical.

S'il est un auteur auquel je sois redevable, c'est *Clare*. J'avoue que, sans lui, je n'aurais pas pu utiliser le moyen qui doit rendre les plus grands services à l'humanité. Quand bien même, administré par la déglutition, il devrait avoir des succès aussi constans, que frictionné dans l'intérieur de la bouche; je ne crains pas de dire que ce dernier mode mériterait la préférence, comme exigeant moins de précautions et moins de surveillance. Il est peu d'hommes de l'art, qui, voulant juger sans prévention, ne la donnent à celui-ci. Le siége ordinaire du virus vénérien est le système lymphatique; ce remède administré à la méthode de *Clare* y porte immédiatement son action, qui n'est que réfléchie, pour ainsi dire, sur les organes doués d'une extrême sensibilité et sur la région épigastrique qui en est le centre. Il détermine sur ce système une irritation d'une nature particulière, qui détruit le levain syphilitique en rompant celle décidée par ce virus, dont l'action soutenue dérange l'organisation des parties, sur lesquelles il porte d'une manière plus spéciale : toujours en raison de leur contexture, de leur sensibilité, etc. Mon opinion est également celle de M. *Fages*, ancien chirurgien en chef de l'hôpital militaire. Si rien ne s'oppose à son travail, il en présentera le développement dans un traité sur les maladies vénériennes, qu'il se propose de donner un

jour. Il justifiera la bonne opinion qu'ont de lui les personnes qui le connaissent intimement, ou par les savans mémoires qu'il a donnés et qui ont été couronnés. Il convaincra les amis de l'humanité et de la science, que s'il ne fait pas oublier les grands hommes que la chirurgie a perdus, il est dans le cas de les remplacer.

L'irritation, à laquelle j'attribue la guérison des maladies vénériennes, et qui a également lieu dans celles des affections lymphatiques contre lesquelles j'emploie la même méthode, qui décide toujours une augmentation de la transpiration ou des urines, ne s'établit que par une marche progressive et douce; elle s'annonce par l'état du pouls, par l'augmentation de ton de toute l'économie. Les malades qui l'éprouvent reprennent des forces, de l'appétit, de l'embonpoint, ce qui m'a permis de soumettre au traitement anti-vénérien des personnes à peine convalescentes de maladies très-graves.

Rapporter toutes les cures que j'ai opérées, procurerait au lecteur un ennui que je veux lui épargner : il n'en est pas de la maladie vénérienne comme des maladies aiguës, et de certaines maladies chroniques qui présentent un intérêt nouveau, par la différence des symptômes et l'idiosyncrasie des sujets : elle offre en général peu de variétés; ce qui le prouve, c'est qu'un traitement uniforme réussit dans le plus grand nombre des cas, et qu'il n'y a guère que les topiques qui diffèrent relativement à la diversité des symptômes. Je me contenterai donc de citer un certain nombre de guérisons opérées par chacune des préparations dont je parle, en suivant l'ordre que paraît établir leur énergie; et pour ne pas revenir sur chacune d'elles, je rapporterai, dans le chapitre qui les concernera, quelques cures qu'elles m'ont procurées d'autres maladies lymphatiques.

De l'emploi de l'Or divisé par le mercure.

Première Observation.

Le premier sujet sur lequel j'administrai cette préparation était un garçon de vingt-deux ans ; il était atteint depuis plusieurs mois d'une maladie vénérienne qui se manifestait par un bubon à chaque aine, un phimosis, des ulcérations à la marge du prépuce et un écoulement par le canal de l'urètre. Il se frictionna chaque jour sur la langue, un grain d'or divisé. Je ne fus pas peu agréablement surpris de voir, avant le quinzième jour, tous les symptômes considérablement diminués. La dose du remède fut augmentée de demi-grain : au bout de huit jours ses bons effets furent encore plus sensibles ; elle fut portée à deux grains qu'on frictionna en deux fois. Au quarantième jour, il ne restait aucune trace de maladie. Le remède n'en fut pas moins continué encore pendant dix jours. Je suis assez dans l'usage de ne pas le faire cesser immédiatement après la disparition des symptômes, sur-tout lorsqu'elle a été rapide.

Je n'avais prescrit aucun régime. Le malade s'injectait seulement plusieurs fois le jour, entre le gland et le prépuce, une décoction détersive.

Aucune fonction ne fut troublée, toutes au contraire furent améliorées. A mesure que le sujet avançait dans le traitement, il prenait de l'embonpoint et un teint excellent. Je l'ai vu longues années après jouissant d'une santé parfaite.

IIe Observation.

Un homme âgé de trente ans, s'adressa à moi pour être soigné d'une vérole qui affectait toute la constitution. Il était dans un tel état de dépérissement et de faiblesse, qu'il était resté un quart d'heure pour monter quarante-six degrés aisés, coupés par trois repos. Ce qui pouvait augmenter la gêne qu'il éprouvait dans la marche, c'est l'espèce des symptômes dont il était affligé. Ils consistaient en un bubon à chaque aine, un chancre sur le gland, de la grandeur d'une pièce de vingt-quatre sous, et un nombre considérable de crêtes très-grosses qui occupaient toute l'étendue du périné. Il y avait deux mois que les symptômes s'étaient annoncés.

Je fis frictionner trois fois le jour le malade avec un grain chaque fois d'or divisé. Dans la visite qu'il me fit le cinquième jour, je trouvai le chancre diminué et d'un bon aspect; (on ne le lavait qu'avec de l'eau tiède) les bubons offraient moins de gonflement, et les crêtes étaient en partie flétries. Le remède fut continué à la même dose, et le quinzième jour le chancre fut cicatrisé, un bubon eut disparu, et l'autre, considérablement diminué, s'était ouvert; il fut pansé avec un emplâtre de mucilage, et lavé avec l'eau de *Goulard*. A cette époque il sortit sur la figure, les reins et quelques autres parties du corps, de grosses pustules qui, sans avoir suppuré, se desséchèrent bien vite, puisqu'au vingt-cinquième jour du traitement, on ne voyait à la place qu'elles avaient occupée que le changement de couleur de la peau. Tous les symptômes énoncés ci-dessus eurent également disparu, et le malade reprit bientôt de

la force, de l'embonpoint, enfin une très-bonne santé qui se soutint pendant deux ans, et qui ne fut troublée, après ce terme, que par l'accident dont je crois devoir rendre compte, quoique j'ai annoncé que je ne prisais pas mon remède par les cures des blénorrhagies que je lui ai vu opérer.

De quel nom appeler l'affection du canal de l'urètre dont je vais parler? Je l'ignore. Je me bornerai à rapporter le fait.

Le sujet vivant toujours avec la femme qui lui avait communiqué la maladie dont je viens de faire l'histoire, se présenta de nouveau chez moi, souffrant horriblement dans toute l'étendue du canal de l'urètre, mais sur-tout lorsqu'il rendait les urines, qui ne sortaient que goutte à goutte. On jugera aisément de la cause de cette augmentation de douleur par la connaissance du phénomène que je vais exposer.

Il n'y avait point d'écoulement: à peine observait-on de l'irritation au méat urinaire; mais quand le malade pressait la verge, à des intervalles un peu longs, il en sortait successivement des globules gros comme de petits pois, d'une couleur verte comme s'ils eussent été formés de verdet cristallisé, et fort compactes. Cet état avait lieu depuis quinze jours, et il s'était aggravé par gradation. Je fis reprendre le premier traitement aidé de bains locaux, et cette affection rare de l'urètre fut dissipée après trente-cinq jours (7).

---

(7) J'ai soigné une autre maladie peu commune de l'urètre. Un homme avait depuis plusieurs années un écoulement, suite d'une blénorrhagie qui avait résisté à tous les moyens employés. Instruit d'une cure extraordinaire que j'avais faite et que j'aurai occasion de rapporter en détail, il se rendit à Montpellier, pour essayer du

Cet homme, fasciné par sa maîtresse, ne voulut jamais s'en séparer, quelques exhortations pressantes que je lui fisse, et reprit de suite après sa guérison, le commerce le plus intime avec elle. Pendant trois ans, il jouit de la santé la plus parfaite, mais elle se dérangea peu à peu, et il périt de la vérole. Pour lui faire abandonner la femme infectée qui devait tôt ou tard lui faire perdre la vie, je l'avais menacé de ne plus lui donner mes soins, si jamais il reprenait la maladie syphilitique; il n'osa pas venir les réclamer lorsqu'il en aperçut les premiers symptômes; il s'opposa même toujours fortement à ce qu'on me conduisît chez lui, dans la crainte de reproches de ma part, et je ne le vis que la veille de sa mort, qu'il m'aurait été impossible de retarder, la déglutition ne se faisant plus depuis plusieurs jours, à cause de la destruction totale de la luette, des amygdales, du voile du palais, du pharynx, etc.

IIIe OBSERVATION.

Une femme âgée de vingt-sept ans, avait un ulcère

---

remède que j'avais mis en usage. Je le traitai par le muriate d'or uni à l'oxide (je soupçonnais l'existence du virus vénérien). Un mois s'était écoulé sans que j'eusse obtenu le moindre succès, lorsque les douleurs habituelles que le malade ressentait devinrent insupportables. Tout annonçait dans le moment la présence, dans le canal, d'un corps étranger dont la nature cherchait à se débarrasser. Après de violens efforts, elle surmonta les obstacles, et il sortit une substance qui, au premier aspect, semblait cartilagineuse, de la grosseur d'une petite plume à écrire, et qui avait un pouce et demi de long. Ce n'était qu'une matière muqueuse endurcie. De suite l'écoulement cessa, et le malade fut guéri. Il continua néanmoins la poudre encore quinze jours.

M. FAGES peut attester le fait.

rongeant à la base de la luette. J'avais bien recueilli plusieurs observations en faveur de l'efficacité de mon remède, lorsque je fus appelé; mais craignant qu'il n'enrayât pas assez vite les progrès du mal, et d'être blâmé de n'avoir pas employé une méthode sanctionnée par les praticiens de tous les pays, je conseillai les frictions avec la pommade mercurielle, entremêlées de bains. Ce traitement eut tout le succès que je pouvais désirer; au moyen des frictions et de gargarismes appropriés, l'ulcère se cicatrisa assez promptement. La malade dès-lors abandonna tout remède, contre mon avis. La disparition du symptôme lui fit croire à une guérison radicale, quoique je l'assurasse qu'elle n'était que palliative. Trois ans après elle réclama mes soins pour la même maladie. Le même accident avait lieu, mais avec des circonstances plus fâcheuses; il y avait déperdition entière de substance, le voile du palais était percé de part en part. Sûr de mon remède, j'en conseillai l'emploi: il fut administré à trois grains par jour. Le mal ne fit pas de progrès; les bords de l'ulcère furent cicatrisés; nul autre symptôme ne parut, et, après six semaines, je suspendis tout remède. Depuis fort long-temps cette femme jouit d'une santé parfaite; mais il lui est resté le désagrément de parler du nez (8).

---

(8) J'observerai que l'homme qui vivait et qui vit avec elle depuis vingt-cinq ans, s'est toujours bien porté. Je voulais le décider à se soumettre à un traitement; mes instances furent inutiles. Se croira-t-on fondé, d'après la bonne santé dont l'homme a toujours joui, à douter que l'ulcère fût vénérien? J'opposerai à ce doute l'opinion de deux chirurgiens, au nombre desquels était M. Mejan, dont le mérite n'est pas équivoque, et qui, consultés séparément, établirent le même diagnostic que moi.

On pourrait citer plusieurs exemples pareils à celui-ci; le plus

IVe Observation.

Une fille âgée de quarante ans, éprouvait depuis plus de dix des fluxions très-fortes à la bouche, avec gonflement considérable des gencives, qui lui avaient fait perdre presque toutes les dents, et qui, chaque hiver, la forçaient à garder son appartement. J'avais employé inutilement les antiscorbutiques et beaucoup d'autres remèdes. La malade m'ayant avoué qu'après un commerce qu'elle avait eu avec un homme, il y avait dix-huit ans, elle avait eu une perte abondante accompagné de cuissons, d'ardeurs, d'excoriations qui

---

frappant que je connaisse est celui qui m'a été communiqué par M. Joyeuse, ancien démonstrateur de chimie à l'Université de Montpellier, et que m'a confirmé feu M. Serres, fameux chirurgien de cette ville, où habitait depuis quelque temps une courtisane remarquable par ses charmes, mais dont les faveurs coûtaient cher aux hommes à qui elle les accordait. Nul n'avait commerce avec elle, sans que peu de temps après il ne lui survînt au gland, des ulcères qui décidaient rapidement la gangrène, et forçaient à l'amputation dont aucun moyen ne pouvait garantir. Un étranger ayant réuni pour une autre maladie tout ce que la médecine et la chirurgie avaient de plus habiles gens, il fut question entre eux de l'accident dont je viens de parler. Chacun ayant fourni sa portion de lumières, il fut arrêté un traitement au moyen duquel on prévint désormais l'amputation.

Cette femme partit pour Marseille. M. Joyeuse ayant dans cette ville un cousin qui y exerçait la médecine, lui écrivit pour l'instruire de l'espèce de maladie que cette courtisane avait communiquée, et des remèdes qui en prévenaient les suites. Six mois s'étant écoulés, M. Joyeuse apprit, par son cousin, que cette femme, à son arrivée à Marseille, quatre jours après son départ de Montpellier, avait plu à un de ses amis qui vivait intimement avec elle, sans que sa santé en eût souffert.

avaient disparu et reparu à plusieurs reprises, je soupçonnai que l'affection de la bouche était entretenue par un vice vénérien. En conséquence j'administrai mon traitement, qu'elle continua quatre mois, et qui la mit pour toujours à l'abri de ses anciennes incommodités.

Le remède fut donné à plus petite dose que dans les cas précédens, parce que je ne crois pas sage de chercher à décider des changemens brusques dans les maladies très-anciennes.

Ve Observation.

Un homme âgé de vingt-cinq ans, ayant besoin d'un traitement anti-syphilitique, sur l'avis de trois médecins, au nombre desquels j'étais comme médecin ordinaire, fut soumis à ma méthode. L'infection vénérienne ne datait que d'un an; mais depuis trois, le sujet avait une alopécie sur le bas d'une joue et tout le menton du même côté, avec décoloration très-désagréable de la peau. Ce phénomène avait été la suite consécutive d'une affection d'ame très-forte. Deux mois après le traitement, qui dura deux mois et demi, et qui détruisit complètement tout ce qu'on pouvait rapporter au vice vénérien, la peau reprit son coloris naturel, et fut regarnie de poil comme du côté opposé (9). Depuis, et il y a long-temps, nulle dégradation à la figure n'a reparu.

---

(9) J'ai vu produire le même effet au muriate d'or, sur une femme qui avait perdu les sourcils par cause syphilitique; ils repoussèrent pendant le traitement.

VIe Observation.

Un homme de trente ans environ, avait un chancre au prépuce et un ulcère à l'amygdale droite. Il commença l'emploi du remède à la dose de deux grains par jour. Une semaine après, ses affaires l'obligèrent d'entreprendre un voyage long et pénible; il éprouvait déjà du mieux. Je lui remis la quantité de remède que je crus nécessaire pour son entier traitement, et malgré les fatigues inséparables de la route, le mauvais régime des auberges, il revint parfaitement guéri.

Peut-être n'aurais je pas rapporté cette observation, qui n'offre qu'un intérêt médiocre après celles qui la précèdent, si la guérison n'avait pas été opérée pendant le voyage, et si elle ne m'avait fourni l'occasion de dire que la femme qui vivait avec cet homme, ayant plusieurs chancres à la face interne des grandes lèvres, et s'étant soumise au même traitement, éprouva, au douzième jour, une sueur abondante qui se soutint pendant une semaine, et qui fit disparaître peu à peu les symptômes qui avaient exigé l'emploi du remède. C'est la seule fois que j'ai été témoin d'une pareille crise. Quoique la continuation du moyen ne m'offrît aucun inconvénient, je n'en fis pas reprendre l'usage, la sueur passée, étant bien aise de voir si quelque symptôme se reproduirait: jamais il n'en a reparu.

VIIe Observation.

Un homme de vingt-quatre ans, s'adressa à moi pour que je le délivrasse d'un chancre sur le prépuce, d'un

autre sur le gland et de plusieurs poireaux sur l'une et l'autre partie. Je le soumis au traitement ci-dessus, qui réussit complètement, quoique tous les jours le malade s'exposât à la fraîcheur et à la rosée du matin pour aller chasser des oiseaux aux filets. Les symptômes n'avaient été attaqués par aucun topique. J'étais disposé à cesser le remède, lorsque j'aperçus un chancre à la partie inférieure et postérieure du scrotum. Je le touchai avec le nitrate d'argent fondu, mais je ne fus pas peu surpris de voir le lendemain, un bubon assez volumineux à l'aine gauche, côté qu'occupait le chancre, qui guérit sans suppurer. J'insistai encore une vingtaine de jours sur le remède, et le bubon se dissipa. Le traitement dura en tout deux mois et demi, la dose de l'or ayant été de deux à trois grains un jour dans l'autre.

VIIIe Observation.

Un homme de vingt-cinq ans, venu à Montpellier pour se faire guérir d'une maladie vénérienne, me fut conduit par un des malades qui avait éprouvé les bons effets de ma méthode. A la première visite je fus indécis si j'emploîrais mon remède ou des préparations mercurielles. Les symptômes ne m'effrayaient pas, quoiqu'ils consistassent en deux bubons, plusieurs chancres aux parties génitales, et des ulcères dans la gorge. J'étais retenu par la maigreur excessive du sujet, et par une menace très-forte d'affection grave de poitrine. Je craignais de développer une maladie de cette cavité. Après avoir réfléchi, le traitement par le mercure m'offrit plus d'inconvéniens. Donner ce minéral à l'intérieur, n'était pas prudent : pour l'employer en friz-

tions, il fallait faire prendre un assez grand nombre de bains, et il était indispensable de relever auparavant les forces épuisées par le virus syphilitique. Me rappelant l'état du malade consigné dans la seconde observation, je me décidai pour l'emploi de l'or. Je ne débutai que par un demi-grain, et je ne le portai, par des gradations lentes, qu'à la dose de deux grains. Le lait d'ânesse lui fut associé : dans quatre mois, quoique nous fussions à l'époque d'un hiver rigoureux et qui se prolongea, mon malade eut repris une santé parfaite, qui n'a pas été dérangée depuis par l'effet de la maladie que je viens de décrire.

Une femme qui l'accompagnait, et qui partageait son infortune, mais dont la constitution ne commandait pas de ménagement, fut guérie dans moins de deux mois.

IXe Observation.

Un homme de trente ans portait, de vieille date, un vice vénérien qui avait décidé des ulcères à la gorge, et des douleurs plus ou moins vives dans les membres. Cinquante jours de traitement suffirent pour lui rendre la santé. La dose du remède fut de deux grains pendant quinze jours, et de trois tout le reste du temps. Cette cure fut opérée par l'amalgame soumis à l'action de l'acide nitrique. C'est la différence de la préparation employée qui m'engage à rapporter ce fait, superflu sans doute, pour prouver l'efficacité de l'or divisé par le mercure, contre le virus syphilitique. Le même motif me décide à en présenter un autre, pour parler ensuite de quelques guérisons de maladies lymphatiques étrangères au vice dont il a été question jus-

qu'ici, opérées par la première préparation, que j'ai mise plus souvent en usage que la seconde.

Xe Observation.

Un homme de vingt-deux ans, avait un chancre considérable sur le gland, et deux poireaux sur le prépuce, dont l'un avait le volume d'une grosse mûre. Soumis au même remède que le malade ci-dessus, il fut guéri dans le même terme. Le plus petit poireau disparut bien vîte sans que le malade s'en aperçût; mais le gros se divisa et tomba en lambeaux à époques différentes (10).

---

(10) Il est des auteurs qui regardent les poireaux comme des affections purement locales. Je crois bien qu'une pareille excroissance, même produite par l'acte vénérien, communiquerait difficilement la vérole; mais peut-on penser avec raison, que si elle est due au virus syphilitique, le stimulus qui lui a donné naissance eût borné ses effets dans ce seul point? Je croirais imprudent d'adopter une pareille opinion. Je ne nie pas qu'il ne puisse survenir des poireaux aux parties de la génération, comme il paraît des verrues dans d'autres parties, et que ce serait souvent mal-à-propos qu'on soumettrait à un traitement anti-vénérien une personne sujette à de pareilles excroissances aux mains ou ailleurs, si elle n'avait pour symptôme unique qu'une excroissance de cette espèce au prépuce ou au gland; mais je pense que ce symptôme, quand il est bien prononcé, même isolé, après un commerce avec une femme, doit faire soupçonner un stimulus vénérien absorbé, capable par conséquent d'infecter toute la constitution. Je regarderai cette excroissance comme locale, lorsqu'ayant eu lieu avec d'autres symptômes syphilitiques, elle résistera à un traitement qui aura fait disparaître les chancres, les bubons, etc.; je la regarderai comme locale, lorsque, pendant ce traitement, ayant été coupée ou brûlée, elle reparaîtra peu de temps après à la même place; mais si elle se reproduit après un grand laps de temps, et sur-tout dans une place qu'elle n'eût pas occupée déjà, je la regarderai comme un indice certain d'infection vénérienne.

En ne faisant attention qu'au système affecté, sans prendre en considération les différences qui existent dans les principes constitutifs de chaque maladie de la lymphe, et les diverses modifications vicieuses qu'ils impriment au genre nerveux, je crus qu'un remède, dont l'action fondante ne me laissait aucun doute, convenait particulièrement contre le levain scrofuleux; qu'il devait être également utile contre les engorgemens lymphatiques étrangers à ce virus. D'après cette opinion, j'ai employé souvent l'or dans des maladies qui ne pouvaient être attribuées ni à celui-ci, ni au syphilitique, et je n'ai eu qu'à me louer d'en avoir étendu l'application. Il ne m'a pas offert des résultats aussi constamment heureux que contre la vérole; mais je puis affirmer que le remède n'a été nuisible à personne. Pénétré de la maxime *si non prosis, saltem non noceas*,

---

Il me serait aisé de fournir une infinité d'exemples qui viendraient à l'appui de cette opinion. J'en ai un dans le moment où j'écris.

Un jeune homme de vingt-deux ans, passant par Montpellier, me consulta pour un poireau qu'il portait à la base du prépuce, depuis huit ou dix mois, et qui lui était survenu; n'en ayant jamais eu, après un traitement anti-vénérien dont le succès n'avait pas paru douteux par la disparition des symptômes qui l'avaient rendu nécessaire. Je n'hésitai pas à lui annoncer que lorsqu'il aurait terminé son voyage, il devrait faire de nouveaux remèdes. Il opposa à ce jugement le sentiment du médecin qui lui avait donné des soins, et qui lui avait assuré que ce poireau n'était qu'une simple affection locale. L'estime que j'ai pour l'homme de l'art qu'il me nomma m'aurait ébranlé, si j'eusse été moins ferme dans mes principes. J'insistai: le consultant partit; mais quinze jours après, il arriva auprès de moi, ayant abrégé son voyage, à cause de l'apparition de deux chancres, d'un bubon et d'une quantité considérable de poireaux, sans s'être exposé depuis que je l'avais vu à une nouvelle infection.

que je n'oublierai j'amais, je n'ai pas eu l'amour propre de vouloir faire plier la nature à mon système ; j'ai tâtonné dans mes essais, j'ai opéré avec prudence, et je n'ai eu que l'observation pour guide. Venons aux faits.

De l'emploi de l'Or divisé contre des affections lymphatiques non vénériennes.

Première Observation.

Un garçon de vingt ans portait au cou, sous l'angle de la mâchoire, depuis l'âge de trois ans, une tumeur très volumineuse qui s'était manifestée à la suite de la petite vérole. Il était sujet depuis la même époque à une ophtalmie habituelle qui augmentait si considérablement à l'approche de l'hiver, qu'il était obligé de passer toute cette saison dans l'obscurité, ne pouvant pas supporter la lumière. L'affection du cou et celle des yeux, avaient été jugées écrouelleuses par plusieurs médecins habiles qui avaient épuisé inutilement toutes les ressources de l'art. Le malade, fatigué des remèdes, les avait abandonnés depuis long-temps. Soumis pendant quatre mois à l'administration du mien, qui ne lui offrait aucun désagrément, il fut délivré de ses incommodités, dont il n'a plus éprouvé la moindre atteinte. La dose de l'or ne fut jamais portée à plus de deux grains par jour.

IIe Observation.

Un homme de quarante ans, qui pendant son enfance avait été sujet à l'engorgement des glandes du

con, dont quelques-unes s'étaient ouvertes, ce que l'on découvre par les cicatrices, portait depuis six ans sous l'angle de la mâchoire, une glande de la grosseur d'un petit œuf de poule. Soumis au même traitement que le sujet dont je viens de parler, il obtint dans six mois le même succès, sans que depuis longues années le plus léger engorgement se soit manifesté.

IIIe Observation.

Une fille de vingt-deux ans, d'une bonne constitution, portait, depuis l'âge de dix, un goître fort volumineux qui affectait principalement la partie latérale droite de la glande thyroïde. Cette tumeur se propageait jusqu'à la partie postérieure du muscle sterno-cleido-mastoïdien qu'elle tenait soulevé, et auquel elle faisait faire une saillie très-considérable. L'inutilité des moyens employés pendant long-temps, me fit proposer mon remède, à la dose d'un grain. La friction fut faite sur la gencive du côté affecté. Avant l'espace de deux mois, il y eut une diminution très-marquée. Ce succès me fit espérer que le terme d'un an, que j'avais fixé à tout hasard pour opérer la guérison sans la promettre, ne serait pas nécessaire. Je fus trompé dans mon attente, malgré des augmentations graduées du remède que je ne portai pas, à la vérité, à plus de deux grains. Le mieux fut bien toujours croissant, mais avec beaucoup plus de lenteur, lorsque la tumeur fut réduite à un petit volume. Au lieu d'un an, le traitement dura vingt-deux mois, et je fus même obligé, pour détruire un gonflement qui restait et qui était dû à la flaxidité d'une portion glanduleuse, d'avoir recours, d'après les

conseils de M. *Fages*, à l'application du fondant de *Streilt*.

La guérison a été tellement complète, que cette demoiselle s'étant mariée, est accouchée trois fois, sans que les efforts inséparables de l'accouchement aient renouvelé le moindre gonflement dans la glande thyroïde.

Ceux à qui la Méthode Iatraleptique ou le remède ne plairont pas, ne manqueront pas de se récrier sur la longueur du traitement. Le vrai praticien dira avec moi, *sat citò si sat benè*. J'aurais bien pu rendre le moyen plus actif en forçant la dose; mais, comme je l'ai déjà dit, la saine pratique veut qu'on ne cherche pas à guérir trop vîte les maladies de date très-ancienne, et dont le développement s'est fait avec lenteur, excepté qu'elles ne soient susceptibles d'opérations chirurgicales; encore même dans celles-ci, se présente-t-il des cas où il ne faut pas se presser.

Le danger qu'il pourrait y avoir à opérer des changemens trop brusques, n'est pas le seul motif qui me paraît commander une sage lenteur, sur-tout lorsqu'on a à traiter une affection purement locale de l'espèce de celle dont je parle, et qui n'est nullement liée à un vice du système entier auquel elle appartient; on court le risque de décider, par trop de précipitation, des changemens dangereux dans ce système qui dérangent l'ordre du système général, et avec une telle rapidité, qu'il peut devenir impossible d'y remédier. La pratique journalière fournit des exemples de ce que j'avance. Une tumeur de nature scrofuleuse ne présente pas autant cette crainte: quoique le mal paraisse circonscrit, on est fondé à soupçonner que la lymphe en général participe de l'épaississement que l'on observe

localement, et que les vaisseaux propres à cette humeur sont susceptibles de recevoir un certain degré d'excitation, sans la transmettre fortement à des systêmes qui n'en ont pas un si grand besoin.

Si la longueur du traitement dont je viens de rendre compte a pu diminuer la jouissance que donne une cure difficile, elle a été cependant très-précieuse pour moi; elle m'a fourni la preuve que le remède que j'ai mis en usage peut être employé pendant très-long-temps (11) sans aucune suite fâcheuse, la personne qui fait le sujet de cette observation ayant pris de l'embonpoint, et jouissant de la santé la plus brillante.

Quoiqu'il n'ait pu exister qu'une infiniment petite quantité de mercure dans les préparations qui m'ont fait obtenir les guérisons dont je viens de rendre compte, plusieurs de mes lecteurs pourraient se croire autorisés à douter que l'or seul les eût produites. Les cures que je vais citer, et qui sont dues à l'oxide et au muriate d'or, fourniront la preuve que ce métal, sans le secours du mercure, aurait pu les opérer.

---

(11) Dans le cours de vingt-deux mois que dura le traitement, il n'y eut en tout qu'une pause de deux mois qui ne fut pas commandée par l'époque des règles, mais par de petites indispositions catarrhales, ou occasionnées par l'embarras des premières oies. L'époque du flux menstruel, à moins qu'il ne fût très-abondant, ou qu'il ne s'accompagnât d'une exaltation de sensibilité, ne me fait pas suspendre le remède, qui, pour l'ordinaire, augmente les règles, quand leur cours est diminué par l'atonie ou par l'épaississement des humeurs.

De l'emploi de l'oxide d'or précipité par la potasse.

Première Observation.

J'avais déjà guéri, par cette préparation, et dans l'espace d'un mois et demi ou deux mois, plusieurs maladies vénériennes dont les symptômes consistaient en chancres, bubons, et poireaux, lorsqu'il se présenta une occasion bien propre à établir d'une manière brillante l'efficacité du remède. L'exposé du fait mettra à même de juger si l'épithète que j'emploie annonce l'enthousiasme. Pour ne pas diminuer le mérite de la rédaction, je vais rapporter l'observation telle que la remit M. *Fages*, qui l'avait recueillie.

Montpellier, ce 8 nivôse an 3.

Fages, chirurgien en chef de l'hôpital militaire sédentaire de Montpellier, membre de la Société libre des sciences et belles-lettres de la même ville, et correspondant de la Société de Médecine;

Au citoyen Martin-Choisy, membre de la Société libre des Sciences et Belles-lettres de Montpellier.

« Citoyen,

« L'intérêt que vous avez paru prendre à la cure extraordinaire que vient d'opérer le citoyen *Chrestien*, notre confrère à l'académie, et médecin en chef de l'hôpital militaire sédentaire; le désir que vous m'avez témoigné

de connaître l'état fâcheux où était le malade avant son traitement, et la persuasion où je suis qu'en vous donnant connaissance de ce fait, le citoyen *Chrestien* ne peut pas s'en fâcher; tous ces motifs, dis-je, m'ont engagé à vous présenter un tableau simple et vrai de la situation passée et actuelle du malade.

« Instruit par le citoyen *Chrestien*, qu'il avait entre ses mains un malade qui, depuis long-temps, portait une excroissance considérable au bout de la verge, qui avait résisté à plusieurs traitemens anti-syphilitiques, faits à Marseille et à Lyon, et qu'il en avait entrepris la cure par sa méthode; curieux d'une autre part de pouvoir juger par moi-même de l'efficacité du remède qu'il employait, je lui manifestai le désir de voir le malade et d'en suivre le traitement : il s'y prêta avec cette franchise qui le caractérise si fort, et qui prouve en même temps que sa manière de traiter ne craint pas le grand jour.

« Le malade chez lequel je fus conduit, était un garçon d'environ dix-neuf ans, d'une belle taille, d'une figure agréable, et d'une constitution faible et délicate. Il m'apprit que sa maladie avait débuté, il y a à peu près deux ans et demi, par une blénorrhagie cordée, avec phimosis et un bubon; que par l'usage des bains, des boissons, de vingt-trois frictions mercurielles, des emplâtres fondans et des injections, le bubon se dissipa, mais que la blénorrhagie se soutint, ainsi que le phimosis, quoique à un moindre degré. A cette époque on essaya de faciliter la sortie du gland; et y étant parvenu après plusieurs tentatives, on découvrit, sur la face interne du prépuce, plusieurs excroissances que l'on coupa. Peu de temps après, le phimosis reparut, et disparut de nouveau par l'usage d'un rob anti-syphilitique, et par différentes

applications. On mit de rechef le gland à découvert ; mais les excroissances s'étaient si prodigieusement accrues sur la face interne du prépuce, qu'après beaucoup d'efforts pour le retirer, il se renversa sur le corps de la verge, et forma un paraphimosis irréductible. Bientôt après de nouvelles excroissances se manifestèrent sur toute l'étendue du gland, et sur la peau de la partie inférieure de la verge ; elles furent attaquées par les corrosifs, tels que la pierre infernale, la poudre de sabine et le sublimé corrosif. Dès ce moment les excroissances augmentèrent : les douleurs qui jusqu'alors avaient été supportables et bornées à l'extrémité de la verge, se propagèrent dans toute l'étendue de ce corps et des cuisses, et leur intensité augmenta au point que le malade fut obligé de garder le lit pendant trois mois. Dans cet intervalle on lui fit faire usage de la liqueur végéto-mercurielle de *pressavin*, et les escharotiques furent appliqués de nouveau sans succès. La maladie allant toujours en augmentant, on eut de nouveau recours à l'instrument tranchant, et on prescrivit la liqueur de *Van-Swieten*. Malgré tous ces secours, les excroissances faisant toujours de nouveaux progrès, et devenant plus douloureuses, les officiers de santé aux soins desquels il s'était confié, lui proposèrent l'amputation de l'extrémité de la verge, comme moyen presque indispensable à sa guérison. Quoique résolu à cette opération, il voulut auparavant s'assurer si, à Montpellier, on ne trouverait pas un moyen plus doux ; et dans le cas contraire, se faire opérer dans cette ville. Le malade ajouta à ce récit, que depuis l'âge de huit ans, il éprouvait périodiquement, tous les printemps, un crachement de sang que rien n'avait pu prévenir.

« Voilà, citoyen, mot à mot le rapport du malade,

et voici le fait tel que je l'ai vu. Toute la partie inférieure de la verge était occupée par deux excroissances: la première, plus petite, était isolée sur la face supérieure de ce corps, elle était de la forme et de la grosseur d'une belle mûre, sensible et entourée de veines variqueuses; la seconde, beaucoup plus considérable, occupait toute l'extrémité inférieure de la verge, et avait une forme imitant assez bien celle d'un bouquet de chou-fleur. Cette dernière excroissance, ou plutôt ces excroissances réunies par leur base, naissaient de la face interne du prépuce, qu'elles avaient renversé sur le corps de la verge et de toute la superficie du gland, depuis la base jusqu'à la pointe, dont elles couvraient l'ouverture, de manière que tout était tellement confondu, qu'il était impossible de distinguer ce qui appartenait au prépuce ou au gland, et quelque recherche qu'on fît, de découvrir l'orifice externe du canal de l'urètre, même en voyant uriner le malade; car le jet de l'urine en sortant du canal, était divisé et éparpillé comme s'il sortait d'un arrosoir. Cette espèce d'hypersarcose avait neuf pouces et demi de circonférence, sur deux pouces d'élévation, elle était d'une extrême sensibilité, et environnée, comme la première, de vaisseaux variqueux. Le malade y éprouvait des douleurs aiguës qui s'étendaient au loin dans toutes les parties ambiantes, et qui faisaient craindre qu'elle ne dégénérât en carcinome.

« Après avoir examiné attentivement ces deux excroissances, le malade me fit observer que depuis vingt jours qu'il faisait usage du remède, elles avaient beaucoup diminué, et que les douleurs étaient moindres.

« Dans la conférence que j'eus ensuite avec le citoyen *Chrestien*, je lui dis, je l'avoue, que je ne croyais

pas assez à l'efficacité absolue d'aucun anti-vénérien, pour espérer la disparition de semblables excroissances, sans opération, ni sans applications escharotiques. Il me répondit qu'ayant vu tomber des poireaux assez considérables, par les seules frictions dans l'intérieur de la bouche et sans aucune application, il ne désespérait pas d'obtenir quelque succès, sans se flatter cependant d'en avoir un aussi complet qu'il l'a eu.

« Le traitement a duré neuf mois, pendant lesquels il y a eu une pause de quatre décades. Tout le pansement consistait dans une simple décoction de fleurs de mauves, dans laquelle le malade trempait la verge pour la nettoyer, et dans des plumasseaux vernissés avec le cérat. Pendant la durée du traitement, les excroissances sont insensiblement tombées en fonte, et il n'est resté que deux petites duretés de la grosseur d'une petite lentille sur les côtés du frein, qu'il a suffi de toucher quelquefois avec un léger cathérétique, pour les faire disparaître. Aujourd'hui le malade est parfaitement guéri, le gland et le prépuce ayant été conservés dans toute leur intégrité, et il n'a pas même éprouvé le crachement de sang auquel il était sujet (12). »

---

(12) C'est cette observation, qu'un de mes amis fit insérer dans le *Journal encyclopédique*, qui me valut, de la part de M. Alibert, chargé de la partie médicale de ce journal, une expression qui ne tendait à rien moins qu'à me tourner en ridicule. Il l'annonça sous le titre de Remède *singulier* du citoyen Chrstien. Cette singulière épithète ne m'affecta pas ; il ne dépendait que de moi, en faisant connaître le moyen, de prouver qu'elle était déplacée. J'aime à croire que si cet auteur estimable a occasion de parler de mon remède, sur-tout après s'en être servi, il emploiera d'autres termes.

Je n'en ai pas voulu davantage à M. Baumes, pour avoir dit dans le Journal qu'il rédige, sans me nommer, il est vrai, mais en

Quand on saura que cette cure a été opérée par la chaux d'or administrée depuis un grain jusqu'à quatre, on ne sera pas étonné que M. *Fages* ait affirmé que la poudre qu'il m'avait vu employer, n'avait produit aucun des effets du mercure, ni sur le système nerveux, ni sur les organes secrétoires.

J'avouerai de bonne foi qu'à la première vue je fus effrayé de l'état du malade, par la crainte d'échouer. Je n'ignorais pas qu'on exige plus d'une méthode que l'auteur tient secrète, que de celle qui est connue, et que si je ne réussissais pas, je serais exposé au blâme et à la critique. Le malade m'encouragea lui-même à lui administrer mon remède, en observant que si je n'obtenais pas de succès, on pourrait dire tout au plus que mon remède ne valait pas mieux que ceux qu'il avait déjà mis en usage.

Il y a douze ans que j'ai opéré la guérison dont je viens de rendre compte, et le sujet qui, depuis ce temps, jouit de la santé la plus robuste, puisqu'elle lui a permis d'embrasser l'état militaire, n'a plus eu l'hémoptysie périodique qu'il avait éprouvée chaque année, dès l'âge de huit ans. A l'approche du printemps, époque à laquelle cet accident se renouvelait, je fis suspendre le remède, que je remplaçai par la boisson du petit-lait, et je fis faire une ample saignée. La cessation de cette hémoptysie ne me fera pas regarder l'oxide d'or comme propre à guérir cette hémorragie des pou-

---

me désignant de manière à ne pas me faire méconnaître, que la poudre que j'employais n'était autre chose qu'une préparation mercurielle. Il m'attaquait ouvertement; j'avais donc la faculté de lui fournir la preuve qu'on lui en avait imposé en lui donnant l'assurance, ou qu'il se trompait sur mon compte en pensant que j'avançais ce qui n'était pas.

mons; si j'en avais à combattre, je n'y aurais certainement pas recours, excepté que je n'eusse la conviction qu'elle tient à une faiblesse considérable du système vasculaire de ce viscère, ce qui a dû se trouver dans le cas cité. Lors même que j'aurais à soigner cette maladie par cause atonique, je n'emploierais tout au plus ce moyen que pour la prévenir.

IIe Observation.

Quoique j'aie rapporté cette observation à l'article de la teinture antispasmodique, je ne crains pas de la rappeler ici, parce que c'est sa véritable place, la guérison ayant été opérée par l'oxide.

Je fus appelé par un homme de trente-six ans, dont la maladie, dans le principe, n'avait été qu'une blénorrhagie, mais qui, par des circonstances dépendantes de la profession du sujet, qui était marin, avait dégénéré en vérole constitutionnelle. Il portait à l'insertion du gland et de la verge, du côté gauche, un ulcère qui avait rongé jusqu'au canal de l'urètre, au point de nous faire craindre qu'il ne fût percé. La déperdition de substance occupait le tiers au moins de la circonférence du membre viril. Le malade n'y ressentait point de douleur. Il n'en était pas ainsi à l'aine du même côté, qui était affectée d'un ulcère très-profond, dont l'étendue était de six pouces. Les bords en étaient fort relevés, durs et sensibles, et il procurait une douleur intolérable qui s'irradiait au loin. Le local exigeant des soins administrés par une personne instruite, j'en chargeai M. *Fages*. Nulle préparation mercurielle ne fut employée dans les pansemens. Je donnai l'oxide d'abord à demi-grain; la

dose fut augmentée d'autant chaque huitième jour, et portée à deux grains, que je ne passai pas; et le malade fut parfaitement guéri après deux mois de traitement.

IIIe Observation.

Une femme de vingt-quatre ans était fortement menacée d'une maladie grave de poitrine, que ses médecins avaient attribuée à une déviation laiteuse. Malgré les remèdes les plus appropriés contre cette cause qui me parut exister réellement, le mal faisait des progrès. Sur quelques symptômes équivoques, je me crus fondé à soupçonner une complication syphilitique. Une conversation que j'eus avec le mari m'éclaira au point que mes doutes se changèrent en certitude. Avant son mariage, il avait eu la vérole, et le traitement qu'il avait subi ne pouvait pas rassurer sur l'extinction du virus qui se manifestait par des douleurs ostéocopes.

La malade ayant usé pendant deux mois environ d'adoucissans, d'apéritifs, d'anti-laiteux directs, tels que le petit-lait de veisse, en lavemens à la méthode de *Kæmpf*, passa à l'emploi de l'oxide, que je donnai à demi-grain, en ne le portant jamais qu'à un grain. Après trois mois de son administration, qui fit disparaître une douleur inquiétante qu'elle ressentait à la matrice, elle eut recouvré une santé si parfaite, qu'elle n'était plus reconnaissable. L'emploi de l'oxide ne me fit pas abandonner celui des adoucissans, auxquels je joignis quelques bains de siége, à cause de l'affection de l'utérus.

De l'emploi de l'oxide d'or précipité par l'étain.

Les effets de cet oxide sont les mêmes que ceux du précédent, il a les mêmes propriétés avec plus d'énergie : c'est du moins ce que j'ai cru remarquer. La différence d'action entre l'un et l'autre n'est pas assez grande pour qu'à la rigueur on ne pût les employer dans les mêmes cas, sans faire courir beaucoup de risques aux personnes qui en useraient ; il suffirait de diminuer un peu la dose de celui préparé par l'étain, ou d'augmenter celle de l'autre. Je me bornerai donc à rapporter un seul fait qui prouve son efficacité.

Un homme à l'âge de trente ans, avait eu une maladie vénérienne, qu'il avait gardée plusieurs années sans faire aucun remède. Il se soumit enfin à un traitement qui parut lui avoir rendu la santé. Deux ans après il lui survint à l'aîne gauche, sans s'être exposé à une nouvelle infection, un bubon qui, par des progrés lents, acquit le volume d'un gros œuf de dinde. Il n'y avait jamais eu de rougeur à la peau ; jamais il n'avait fait éprouver de douleurs au malade ; seulement depuis qu'il était parvenu au volume désigné, il procurait de la gêne dans la marche, sur-tout dans la flexion de la cuisse. La date de sa première apparition remontait à deux ans. L'ayant examiné avec attention, lorsque le malade vint réclamer mes soins, je le trouvai d'une dureté si forte, que jamais squirre n'en offrit davantage. La certitude de ne pas nuire, me fit entreprendre le traitement ; les cures que j'avais déjà opérées, me donnèrent l'espoir de la réussite. Le sujet fut soumis aux frictions, avec l'oxide précipité par l'étain, dont la dose fut de deux grains. Elles furent

continuées, sans augmentation du remède, pendant quarante jours, et il ne resta qu'un peu d'engorgement qui se dissipa bientôt après sans aucun secours. Le malade, que j'ai revu après neuf ans d'absence, n'a plus ressenti la moindre atteinte de son ancienne infection.

Par l'emploi du même oxide, j'ai guéri plusieurs autres maladies vénériennes, s'accompagnant de symptômes variés; mais comme aucun d'eux n'offrait de caractères aussi fâcheux que celui dont il vient d'être question, l'histoire de ces maladies n'aurait qu'un bien faible intérêt, et je les passerai sous silence, pour présenter celle des guérisons que j'ai obtenues dans des cas où jusqu'à présent la médecine n'avait à opposer que des moyens insuffisans. Ce sont ces mêmes cas qui, comme je l'ai déjà dit, me rendent ma découverte infiniment plus précieuse que si elle n'eût été applicable qu'à la maladie syphilitique.

De l'emploi de l'oxide précipité par la potasse, dans des cas de squirre à la matrice.

Peut-être n'aurais-je jamais pensé à attaquer cette maladie par la Méthode iatraleptique et par mon remède, sans un effet inattendu.

Une femme grosse de quatre mois, souffrant beaucoup d'une douleur de sciatique, fut soumise à ce mode de traitement. Trois fois elle était accouchée dans les deux premiers jours du neuvième mois de grossesse. L'enfant qu'elle portait ne naquit qu'après le neuvième mois révolu. Cette femme ayant un fort embonpoint, je crus, après l'événement, pouvoir attribuer les couches précoces qui avaient eu lieu, à un engouement de la matrice

qui s'opposait, dans le dernier temps de la gestation, à un développement complet de cet organe, et forçait par-là l'accouchement. Je pensai que les moyens qui m'avaient réussi, pourraient être appliqués avec quelque avantage contre les engorgemens de ce viscère, la sympathie qui existe entre la bouche et les organes de la génération, favorisant l'action des substances frictionnées sur les gencives ou la langue.

D'après cette manière de raisonner, je me promis de faire l'essai de l'oxide, contre la première affection squirreuse de la matrice que j'aurais à soigner. L'occasion se présenta, je la saisis, je fus heureux : elle s'est offerte plusieurs fois, j'ai eu recours aux mêmes moyens, et toujours avec le même succès.

Première Observation.

Une femme de trente ans, qui était accouchée une fois, il y avait six ans, portait une tumeur squirreuse à la paroi postérieure du col et de l'orifice de la matrice, de la grosseur d'un gros marron. Des douleurs plus ou moins vives, des pertes plus ou moins considérables la décidèrent à se rendre à Montpellier, et à demander mes soins. Après m'être assuré de l'état de l'organe affecté, je soumis la malade aux frictions avec l'oxide. Demi-grain fut la dose à laquelle je me fixai, et que je n'augmentai pas d'un mois. Ce terme passé, j'en donnai trois quarts de grain, et je parvins au grain entier. Quoique le traitement interrompu par quelques voyages très-pénibles, n'eût duré que trois mois, il y eut une amélioration très-sensible, la tumeur ayant diminué de moitié.

Ce fut un bien grand chagrin pour moi de voir partir la malade sans pouvoir lui procurer une guérison qui me paraissait probable. Des circonstances impérieuses la forcèrent de quitter Montpellier. Deux ans après elle y revint, ayant perdu en partie le fruit qu'elle avait retiré pour sa santé, de son premier séjour. Je la soumis au même remède, et comme elle le continua beaucoup plus long-temps, elle obtint une entière guérison.

Quoique cette observation fût très-précieuse, elle ne me satisfaisait pas pleinement. Des bains dans des décoctions émollientes, des injections de même nature, avec l'addition de plantes anodines et calmantes, des adoucissans à l'intérieur, avaient pu agir avec plus d'efficacité que l'oxide. Les probabilités me paraissaient bien être en faveur de ce dernier; mais l'homme de bonne foi a besoin d'écarter tout ce qui peut lui en imposer (13). Il se présenta bientôt une occasion propre à m'éclairer.

IIe Observation.

Une femme de vingt-deux ans, qui avait été une fois mère, m'ayant consulté, je crus, d'après les détails

---

(13) J'ai fait tout ce qui a dépendu de moi pour ne pas être jeté dans l'erreur. Je n'avais point examiné la femme dont je viens de parler. M. Laborie, dont les connaissances en anatomie, et l'habileté dans l'art des accouchemens ne sont pas douteuses, avait eu la bonté de faire l'exploration. Toutes les fois qu'il s'est présenté un cas semblable, je me suis aidé des lumières d'autrui : on a beau se croire à l'abri de l'illusion, il est aisé de s'y livrer quand l'amour-propre y trouve son compte. Je n'ai pas voulu m'y exposer, en attribuant à mon remède, par un effet de l'enthousiasme qui naît facilement de l'invention, la cure de maladies qui n'auraient peut-être pas existé.

qu'elle me donna, reconnaître une affection de matrice grave. Elle fut visitée par MM. *Bourquenod, Laborie et Fages*. Ils découvrirent une tumeur squirreuse assez considérable. Six mois auparavant, M. *Laborie* avait trouvé la matrice dans le même état. Ma confiance pour ce chirurgien était entière ; mais j'avais désiré m'assurer si le rapport de deux autres personnes de l'art très-instruites serait conforme au sien.

La malade n'éprouvait de plus, lors du second examen, qu'une augmentation de douleurs, malgré des bains et des adoucissans qu'elle avait employés. Connaissant le peu de facultés qu'elle avait pour se faire soigner chez elle, je la reçus chez moi, et avec d'autant plus de plaisir, que j'étais à même d'être plus sûr du traitement. Elle fut soumise aux frictions avec l'oxide, à demi-grain, que je portai par gradation à un grain. Quarante-cinq jours après, M. *Fages* l'ayant visitée, trouva une diminution sensible dans la tumeur. Un mois après ce premier examen, le traitement durant depuis deux mois et demi, M. *Laborie* acquit la certitude que le changement heureux qu'avait observé M. *Fages* se soutenait : il n'était dû qu'à l'oxide, la malade n'usant d'aucun moyen auxiliaire.

Cette femme ne ressentant plus ni douleur, ni gêne, après quatre mois de traitement, ne voulut plus se soumettre aux privations indispensables qu'il imposait, et cessa le remède dont l'administration contrariait ses goûts. Examinée à cette époque par MM. *Laborie* et *Fages*, le mieux, découvert lors du dernier examen, avait augmenté, la tumeur ayant diminué des deux tiers.

Depuis plus de dix ans que ces deux femmes ont été guéries, il ne s'est manifesté chez elles aucun symptôme qui annonce une affection de la matrice.

IIIe OBSERVATION.

« Une femme de vingt-quatre ans, n'étant jamais « accouchée, portait un squirre qui occupait toute la « circonférence de l'orifice de la matrice. Je reconnus « (c'est M. Laborie qui parle), que la paroi postérieure « du corps de cet organe, était très-volumineuse; et lors- « que je pressais cette tumeur, la malade ressentait des « douleurs un peu vives, qu'elle rapportait particulière- « ment au côté gauche du bas-ventre, qui était plus « gros que le côté droit, ce qui me faisait présumer « que l'ovaire gauche était gorgé. »

Le mari de cette femme ayant eu une maladie vénérienne, mal guérie, puisqu'il lui restait encore des symptômes qui en décélaient l'existence; l'affection de la matrice dont je viens de rendre compte, pouvait bien être due à l'élément syphilitique, quoique nul symptôme d'infection n'eût lieu chez la femme. Pour le traitement que j'avais à adopter, il ne m'était pas rigoureusement nécessaire d'établir s'il y avait complication du vice vénérien avec un autre vice de la lymphe, le même remède convenant à l'un et à l'autre; mais si j'avais pu attribuer au premier la maladie de matrice, j'aurais employé l'oxide à plus forte dose, peut-être même aurais-je eu recours au muriate, que j'administrai au mari. Le traitement de celui-ci fut terminé avant deux mois; celui de la femme en dura six. M. *Laborie* l'ayant examinée avant qu'elle partît de Montpellier, ne découvrit qu'un peu de boursoufflement qui fut dissipé quelque temps après.

L'emploi de l'oxide, qui ne fut jamais porté à plus d'un grain, fut associé aux bains de siége, dans des dé-

coctions émollientes, aux injections de même genre, et calmantes, à l'usage intérieur des adoucissans.

Ayant revu cette femme plus de six ans après sa guérison, elle m'assura qu'elle n'éprouvait pas le moindre ressentiment de son ancienne affection.

IVe Observation.

« Ayant examiné très-scrupuleusement madame***,
« j'ai reconnu une tumeur squirreuse occupant les deux
« tiers de l'orifice et du col de la matrice, et s'étendant
« sur le corps de ce viscère. »

Voilà le rapport de M. *Laborie*.

La malade portait cette tumeur depuis plus de douze ans, et avait épuisé tout ce que la médecine, en des mains habiles, pouvait offrir de ressources. MM. *Fouquet* et *Petiot* lui avaient donné, pendant plus de huit ans, des soins inutiles. Les douleurs étaient vives, les pertes de sang parfois considérables. Un de mes amis, touché de ses souffrances, me sollicita d'aller a son secours. J'étais retenu par la crainte de n'être pas plus heureux que mes confrères, et d'être chargé de l'événement, en cas de non réussite. Encouragé par les succès que j'avais obtenus, je cédai aux instances qui me furent faites, et j'entrepris le traitement. Il dura près de deux ans, en mettant, de temps à autre, quelques suspensions. J'employai alternativement l'oxide précipité par la potasse, celui précipité par l'étain, le muriate même, quand je croyais pouvoir décider sans danger un peu plus d'excitation. Je combinai avec ces différentes préparations, les bains, les injections, les fondans même qui avaient été administrés pendant long-temps, sans

autre avantage que de retarder peut-être les progrès du mal. M. *Laborie* explorait de temps à autre, et trouvait à chaque examen, que l'amélioration dans la tumeur était en rapport avec les douleurs et les pertes, qui diminuaient. Assuré, par le dernier examen, du bon état de la matrice, je fis cesser tout remède fondant; la malade fut mise à l'usage de quelques adoucissans; et sa santé, qui s'était améliorée par la diminution et l'absence totale des symptômes et des accidens, devint parfaite.

Ve Observation.

Appelé pour une femme de quarante ans, ayant fait plusieurs enfans, qui éprouvait des douleurs vives qu'elle rapportait à la matrice, et qui s'accompagnaient de pertes abondantes, je désirai qu'elle fût examinée par M. *Laborie*. Il trouva un squirre considérable, très-dur et inégal à l'orifice de la matrice. Ce squirre lui parut s'étendre et se prolonger dans l'intérieur de cet orifice. La surface supérieure et antérieure du vagin était boursoufflée, et il en sortait, sous forme de perte blanche, une sérosité ichoreuse d'une odeur désagréable. La totalité de la tumeur était environnée de vaisseaux variqueux, qui fournissaient du sang toutes les fois que le doigt de l'explorateur y touchait; il procurait également des douleurs assez aiguës.

La malade fut soumise à l'usage de l'oxide, à la même dose que les autres femmes dont j'ai parlé, et elle obtint une amélioration successive, qui fut si prononcée au cinquième mois du traitement, que, contre mon gré, et malgré les représentations de M. *Laborie*, qui, en con-

venant qu'il y avait un mieux extraordinaire, annonçait que la guérison n'était pas complète, elle voulut partir pour retourner dans ses foyers.

Deux ans et demi s'écoulèrent sans que cette femme eût à regretter de n'avoir pas prolongé son traitement; mais après ce terme, les douleurs se réveillèrent, les pertes reparurent, et dans quelques mois elles devinrent alarmantes, au point qu'on craignit plusieurs fois de perdre la malade, qui ne soupirait qu'après son retour auprès de moi. Elle était dans un tel état de faiblesse, et les pertes étaient si abondantes, que, malgré ce désir vivement exprimé de sa part, on n'osait pas la laisser mettre en voyage, quoiqu'elle n'eût que cinq lieues à faire dans une voiture bien suspendue. Ayant été consulté sur le parti qu'on avait à prendre, je considérai les pertes comme passives, et je fus d'avis qu'on la transportât à Montpellier. La route ne produisit aucun accident.

M. *Laborie* trouva la matrice dans le même état que lors du premier examen. Le retour de la maladie et de tous les symptômes qui l'avaient accompagnée, me fit craindre de ne pas réussir; et, pour ne pas laisser de regrets aux parens de la malade, auxquels je ne voulais pas dire que la maladie était incurable, j'abandonnai le mode de traitement que j'avais employé la première fois, mais sans abandonner le remède que j'administrai à l'intérieur. J'avais devers moi une expérience qui, sans m'avoir procuré un succès complet, m'avait fourni la preuve que l'oxide précipité par la potasse, et celui précipité par l'étain, donnés intérieurement, avaient eu un avantage marqué contre une affection de nature squirreuse de la matrice; je me décidai donc à l'administrer par la voie de la déglutition. Des pilules furent préparées avec un grain d'extrait de ciguë, demi-grain

de celui de jusquiame blanche, quatre grains d'extrait de velvote, et un dixième de grain du premier oxide. Je débutai par une seulement. La malade, après quelques jours de leur emploi, éprouvant une excitation qui provoquait la perte, je supprimai l'extrait de ciguë. Ce changement dans la composition des pilules, eut un heureux effet; il les fit supporter sans fatigue. Elles furent continuées en les augmentant d'une chaque huitième, neuvième, dixième jour, selon les circonstances. Après trois mois de leur usage, je substituai à cet oxide, celui préparé par l'étain; mais pour agir avec prudence, attribuant à celui-ci plus d'activité qu'à l'autre, je diminuai le nombre des pilules auquel j'étais parvenu. Même succès que par l'emploi de celles qu'elles remplaçaient. Leur administration fut soutenue pendant cinq mois, avec des diminutions, des augmentations, des suspensions, courtes à la vérité, et la maladie parut avoir cédé entièrement, M. *Laborie* ayant examiné de nouveau.

Les pilules, que la malade ne put jamais prendre au-delà de sept, ce qui ne portait l'oxide qu'à sept dixièmes de grain, ne furent pas données seules; j'y joignis des bouillons adoucissans et apéritifs, le lait d'ânesse, le petit-lait, des bains de siége pris fréquemment dans des décoctions émollientes, dans celle de velvote, avec laquelle on s'injectait souvent.

Depuis trois ans, la personne qui fait le sujet de cette observation jouit d'une santé qu' on ne lui avait jamais vue.

M. *Chauvet*, docteur en médecine, de Montpellier, peut certifier cette guérison dont il a été le témoin.

En comparant le temps qu'a duré ce traitement, à la durée de quelques autres dans des cas pareils, et qui paraissaient moins graves, on serait tenté de donner la

préférence au mode par la déglutition, sur celui par la méthode de *Clare* (14). Peut-être les moyens auxiliaires que j'ai joints à l'oxide ont-ils contribué à son action ; peut-être aurais-je guéri plus promptement les autres femmes dont j'ai parlé, si j'avais osé leur faire employer l'oxide précipité par l'étain, que j'ai administré dans ce cas-ci. Il est possible d'assigner une cause étrangère à l'action des remèdes auxiliaires, et à la différence de préparation de l'oxide employé.

La malade est d'un tempérament éminemment pituiteux : les fonctions des organes épigastriques devaient nécessairement se ressentir de la surabondance de l'humeur pituiteuse qui les abreuvait ; et l'oxide, en relevant le ton de l'épigastre, a pu détruire l'influence morbide que ce viscère exerçait sur l'utérus. Ce qui donne de la probabilité à cette opinion, c'est que la personne dont il s'agit n'a jamais eu le teint aussi bon et les chairs aussi fermes que depuis son traitement.

VIe Observation.

« Madame * * * est atteinte d'un gonflement considé-
« rable à la paroi postérieure, tant de l'orifice que du
« col de la matrice, et d'une constriction du conduit du
« vagin, qui m'a permis à peine l'introduction du doigt
« index, ce qui me fait craindre le cancer au viscère
« affecté, la mère de la malade ayant succombé à un
« cancer au sein. (Rapport de M. *Laborie*.) »

---

(14) Je crois que dans les maladies de l'utérus auxquelles mon remède serait applicable, il serait avantageux de l'employer en frictions sur la partie interne des grandes lèvres ; je pense qu'il est inutile d'en donner la raison.

Cette dame, qui n'a jamais eu d'enfans, ressentait depuis long-temps des douleurs très-vives à l'organe affecté. S'étant rendue à Montpellier pour y faire soigner sa santé, elle m'accorda sa confiance. De suite je mis la malade à l'usage de l'oxide précipité par la potasse en frictions, d'après le mode de *Clare*; à celui des bains de siége appropriés, à des injections telles que celles dont j'ai parlé; je lui prescrivis des bouillons adoucissans, du lait d'ânesse. Il y avait deux mois que le traitement était commencé, la malade se trouvant mieux, quand je joignis à l'administration de l'oxide en frictions celle à l'intérieur, de l'oxide précipité par l'étain. Je fis préparer des pilules comme les précédentes, en ajoutant sur chacune un grain d'extrait de ciguë, que je ne fus pas obligé de supprimer. Elles furent continuées jusqu'à la fin du traitement, qui a duré neuf mois, pendant lesquels les frictions furent suspendues quarante jours. M. *Laborie* ayant examiné la malade après ce terme, la trouva délivrée, et de l'engorgement à la matrice, et de la constriction du vagin. Depuis trois ans que cette cure est opérée, cette dame, dont j'ai eu fréquemment des nouvelles, a joui d'une très-bonne santé.

L'emploi continué pendant sept mois, des pilules qui ont procuré la guérison de la maladie dont il s'agit dans l'observation précédente, sans avoir paru hâter celle dont je viens de faire l'histoire, me paraît fournir la preuve que la cause que j'ai assignée de l'effet de l'oxide donné à l'intérieur dans le cas précédent, est la plus probable, les mêmes circonstances, prises du tempérament, ne se trouvant pas chez le dernier sujet, qui était bilieux.

VIIe Observation.

Je vais transcrire littéralement la relation que m'a remise, de la maladie de sa femme, M. *Breton*, docteur en médecine, de l'école de Montpellier. Si je n'eusse pas modéré les élans de sa reconnaissance, il voulait, lorsque j'eus rendu la santé à son épouse, faire insérer dans les journaux l'histoire de la maladie, en en annonçant la guérison. Il ne fallut rien moins que l'assurance que je lui donnai de la faire imprimer dans une collection de faits que je devais publier, pour le faire renoncer à son projet. Quoique je me sois engagé envers lui à ne rien changer à son rapport, il ne trouvera pas mauvais que je supprime les éloges qu'il me prodigue. Sans la parole que j'ai donnée, j'aurais tu le nom de madame *Breton*, comme j'ai su taire celui des autres personnes que j'ai soignées.

Le 22 juillet 1802, M. *Larrieu*, officier de santé, mourut. Sa fille avait atteint sa quinzième année, et n'était nubile que depuis peu. La perte de l'auteur de ses jours lui causa une douleur si vive, que tous ses sens en furent frappés. Elle éprouva une attaque violente de spasme, qui décida subitement une tumeur très-considérable à l'ovaire gauche, et une autre au col de la matrice. Celle de l'ovaire avait à peu près le volume d'un œuf de dinde, et pouvait aisément se distinguer à travers les muscles du bas-ventre. Quoique le spasme général cessât, les tumeurs se soutinrent.

Un médecin de Montpellier, consulté, déclara, après avoir vu la malade, que les phénomènes énoncés étaient dus à la présence des vers, et ordonna en conséquence une potion vermifuge qui fut souvent reitérée. Pendant

son administration, l'engorgement augmenta, et les douleurs que la malade éprouvait tous les mois devinrent plus vives.

Cette potion était composée de trois onces d'huile de ricin, d'autant d'eau de menthe, d'une once et demie de sirop de fleur de pêcher, de deux gros d'ehmuthochorton en poudre, et d'autant de semen-contra (15).

L'état de la demoiselle empirant, je fus appelé pour lui donner des soins. Sa situation me paraissant fâcheuse, je ne voulus commencer aucun traitement sans m'être aidé des lumières de mes collègues. De concert avec MM. *Vigarous* et *Menard*, il fut convenu que la malade ferait usage de bouillons adoucissans, de petit-lait, de sucs d'herbes, avec addition d'acétite de potasse, de bains de siége dans des décoctions émollientes, et de lavemens avec les mêmes décoctions.

Ces remèdes, accompagnés d'un bon régime, produisirent un bien momentané. Avant leur emploi, à chaque époque menstruelle, la malade souffrait, pendant dix-sept ou dix-huit jours, de violentes douleurs, que de fortes doses d'extrait gommeux d'opium calmaient à peine : par leur usage, les souffrances s'adoucirent un peu.

Depuis vingt mois, mademoiselle *Larrieu* éprouvait le dérangement de santé que je viens de décrire, lorsqu'on lui persuada que le mariage lui serait avantageux. Elle se rendit aux conseils qu'on lui donna à cet égard. Le nouvel état qu'elle avait embrassé ne produisit pas

---

(15) Si le médecin qui a formulé cette potion d'après le diagnostic qu'il avait établi, est du nombre des sceptiques qui m'ont fait un crime de n'avoir pas nommé les malades, il me saura gré, j'espère, d'avoir tu son nom.

le bien qu'on s'en était promis. Après un mois de mariage madame *Breton*, qui continuait à user de remèdes adoucissans, fut prise d'une perte abondante d'un sang noirâtre et brûlant qui la réduisit à un tel état de maigreur, qu'elle devint méconnaissable. Les douleurs augmentèrent au point que les plus fortes doses d'opium furent inutilement employées. (Ici M. *Breton* s'exprime lui-même).

« La maladie avait fait de tels progrès, qu'elle était jugée incurable, et qu'elle ne laissait que la triste perspective de tourmens plus ou moins prolongés, lorsque, pour le bonheur de mon épouse et pour le mien, je consultai M. *Chrestien*. Quelle fut ma joie, quand ce médecin me dit qu'il ne désespérait pas d'obtenir du succès, pourvu que la malade eût de la soumission et de la constance pour les moyens qu'il indiquerait!

« M. *Chrestien* ayant désiré connaître l'état actuel de la matrice, je me décidai à visiter de nouveau. Je trouvai l'ovaire gauche offrant la grosseur d'un œuf de dinde, squirreux. Le col de l'utérus présentait une affection du même genre, et l'on sentait la dureté de la tumeur, en introduisant le doigt dans le rectum.

« Mon rapport à M. *Chrestien* ne lui fit pas changer son pronostic. Il commença le traitement, qui fut suivi pendant une année consécutive, à quelques suspensions près. Après ce terme, mon épouse fut entièrement guérie.

« J'ignore quel a été le remède. Mon épouse s'est frictionné chaque jour les gencives avec une poudre en petit volume, dont M. *Chrestien* connaît seul la composition. Pendant son administration, les adoucissans, les bains de siége et les injections ont été continués.

« Il s'est passé deux ans depuis cette guérison extraordinaire pour un homme de l'art. Peu de temps après la

cessation du remède, mon épouse, à la suite de quelques inquiétudes, ressentit des douleurs aux parties ci-devant affectées ; mais depuis que la cause morale n'existe plus, ces mêmes parties sont exemptes du plus léger signe de maladie.

Signé *Breton.*»

Cette poudre était l'oxide d'or précipité par la potasse, donné depuis un quart de grain jusqu'à un grain.

Deux fois j'en ai fait l'essai contre le cancer du sein, du consentement de M. *Méjan :* je n'en ai pas obtenu le succès qu'il m'a procuré contre les squirres de la matrice ; mais il nous a paru que, pendant son administration, la maladie ne faisait pas de progrès. Je n'oserais pas dire que ce fut par l'effet du remède, qui, peut-être appliqué plus tôt, aurait eu plus d'avantages, le cancer, dans l'un et l'autre cas, étant extrêmement avancé.

L'efficacité de l'or divisé, et de ses différens oxides, contre la vérole et certaines maladies de la lymphe, étant prouvée jusqu'à l'évidence par les faits frappés au sceau de la vérité que je viens de rapporter, je vais en citer qui parlent en faveur du muriate, que je n'ai jamais employé dans les affections de matrice, à cause de sa trop grande activité, excepté chez la femme qui fait le sujet de la quatrième observation, et lorsque j'ai cru devoir donner un peu plus d'excitation dans tout le système. Le muriate, abstraction faite de la qualité anti-syphilitique qu'il possède au suprême degré, a, comme l'oxide, ses avantages particuliers. J'en ai fait l'application dans des cas où tout annonçait l'existence d'une phthisie pulmonaire scrofuleuse, non confirmée, il est vrai, et j'ai rendu aux individus une santé très-solide. Il serait possible que l'oxide eût aussi bien réussi que le muriate

dans les mêmes circonstances, que celui-ci eût guéri également les affections de matrice qui ont cédé à l'action de l'autre : il n'y a que l'expérience qui puisse éclairer sur ce point. Aurait-il été prudent que j'eusse fait des essais peut-être dangereux? Ceux que j'ai faits en premier lieu pour chercher à guérir les maladies de matrice, n'auraient rien eu de condamnable, quand même ils auraient été infructueux ; mais en substituant une préparation à l'autre, je me serais rendu digne de blâme, si la maladie se fût aggravée par l'insuffisance du moyen ou par son trop d'énergie. Je connais le *stava benè*. Quand j'ai appliqué l'oxide d'or précipité par la potasse, dans les affections de l'utérus, j'avais une donnée, et je pouvais me conduire d'après l'analogie ; j'en manquais pour l'emploi du muriate, dans les mêmes cas.

Pour suivre le plan que j'ai adopté, je vais rapporter quelques cures de maladies vénériennes opérées par cette préparation, et je ferai part ensuite de guérisons d'affections indépendantes du virus syphilitique.

De l'emploi du Muriate contre la syphilis.

Première Observation.

Un homme âgé de quarante ans s'adressa à moi pour être soigné d'une maladie dont la date remontait à quatorze ans. Il avait eu, à cette époque de sa vie, un chancre vénérien qui avait disparu brusquement. Le malade voyageait à cheval, lorsqu'il fut assailli d'une pluie violente, dont il ne put pas se garantir. L'humidité qu'il fut forcé de supporter pendant plusieurs heures, en faisant disparaître le symptôme syphilitique, décida un

rhumatisme aigu, qui dégénéra en rhumatisme chronique. Tous les médecins aux soins desquels il se livra successivement, virent la complication de l'élément vénérien et de l'élément rhumatique; ils dirigèrent en conséquence leur traitement, mais sans obtenir le moindre succès. Presque toutes les méthodes furent tentées; le mal allait en croissant, au point que le malade portait habituellement le corps extraordinairement courbé, et sans pouvoir le redresser. Il marchait avec la plus grande peine, éprouvant de vives douleurs dans les extrémités inférieures et dans la région lombaire. Une fois assis, il lui était impossible de se lever sans l'aide de quelqu'un qui, le prenant par les deux mains, l'attirait fortement à soi. Il lui fallait un bras étranger quand il voulait monter un plan un peu relevé, et il était dans la nécessité indispensable qu'on le couchât et qu'on le levât. L'appétit se soutenait un peu; mais le sommeil était troublé par les souffrances : il avait beaucoup perdu de son embonpoint. C'est dans cet état que le malade vint prendre un appartement chez moi. D'après l'énumération de tous les remèdes qu'il avait mis en usage sous la direction de gens très-instruits, j'aurais désespéré de lui être utile, si je n'avais pas dû employer un nouveau moyen. Ne pouvant pas lui faire la promesse de le guérir, ni lui dire que la probabilité fût en sa faveur, je lui demandai quatre mois pour faire l'essai d'une méthode nouvelle pour lui, l'assurant que si je ne lui étais pas utile dans ce terme, je lui conseillerais de s'adresser à un autre.

Je mis le malade à l'usage du lait d'ânesse et à celui du muriate (16). Après quelques jours de son adminis-

(16) Je mêle un grain de muriate et deux grains de la poudre

tration, il se plaignit d'être plus souffrant, et de passer des nuits plus inquiètes. Inutilement j'eus recours à de petites doses d'extrait gommeux d'opium, et je l'abandonnai. Malgré ses plaintes, je n'avais pas changé de marche; mais trouvant beaucoup de chaleur à la peau

---

dont j'ai parlé plus haut, composée d'amidon, de charbon et de laque des peintres, et je divise en quinze prises. Cette quantité épuisée, la même dose est divisée en quatorze, ensuite en treize, enfin en douze. Il ne m'est arrivé qu'une ou deux fois d'en donner un dixième de grain. Il est rare que j'en emploie plus de quatre grains dans les cas ordinaires. Souvent j'ai vu disparaître des symptômes, tels que chancres, poireaux, bubons réunis sur le même sujet, avant le quarantième jour, et j'ai cessé l'emploi du remède, sans que les malades eussent à se plaindre de ne l'avoir pas continué plus long-temps. Je vois tous les jours des gens que j'ai guéris, il y a plus de dix ans, par l'emploi de trois grains de muriate, et qui se portent parfaitement. Ce que j'ai obtenu, d'autres l'obtiendront, et ils verront que je n'en impose pas en avançant ce qui paraît tenir du prodige.

Pour régler la dose du muriate, la première fois que je l'ai administré, je me suis fixé sur celle que propose CLARE, pour l'emploi du muriate de mercure corrosif. Il divise un grain en quatorze prises. En établissant un parallèle entre ces deux muriates, on voit aisément que celui d'or est infiniment plus actif sur le système en général, et moins irritant pour les gencives. CLARE dit qu'on peut répéter la friction deux ou trois fois le jour *pro re natâ;* je n'ai porté que deux fois le muriate d'or à un dixième de grain par jour, et dans un des cas, j'ai procuré une forte fièvre. La friction avec le sublimé occasionne quelquefois une douleur lancinante ou une excoriation aux gencives; jamais le muriate d'or n'a produit de pareils effets.

Il ne me paraît pas hors de propos de dire que ce muriate, quoique beaucoup moins déliquescent que celui obtenu sans addition du sel marin, mis en petits paquets, attire l'humidité de l'air, mais qu'il ne perd pas pour cela d'une manière sensible de son action. Il n'en perd pas non plus, quoique je le mêle long-temps d'avance avec la poudre dont j'ai parlé, en mettant ce mélange dans une bouteille bien bouchée.

et d'agitation dans le pouls, qui me sert de guide pour la suspension, l'augmentation du remède ou sa modification (17), je fis interrompre les frictions pendant trois ou quatre jours, et je les repris en employant le muriate uni à l'oxide précipité par la potasse : trois grains de celui-ci et un grain de muriate furent divisés en douze

---

(17) Par cette agitation du pouls, j'entends de la fréquence dans les pulsations, et le développement de l'artère qui ont toujours lieu du plus au moins, quand j'emploie ma méthode, mais sur-tout le muriate. Cette excitation, que je regarde comme indispensablement nécessaire pour la guérison des maladies contre lesquelles j'administre l'or, restreinte dans de justes bornes, ne s'accompagne jamais de lésion notable, ou même sensible des fonctions. La bouche est bonne, la langue humectée ; l'appétit se soutient ; les déjections alvines n'éprouvent aucun dérangement ; il n'y a, pour l'ordinaire, qu'une augmentation dans les urines ou dans la transpiration ; mais en la poussant trop loin, je courrais le risque de déterminer un éréthisme général, l'inflammation même de tel ou tel organe, suivant les dispositions du sujet ; ce qui non-seulement enrayerait le traitement, mais pourrait décider une nouvelle maladie, souvent plus fâcheuse que celle que je cherche à détruire. J'ai pour règle de la suspension ou de la modification du remède, l'état le plus prochain de la fièvre qui s'annonce par une chaleur insolite et soutenue de la peau.

Si j'étais ennemi du mercure, il me serait aisé d'établir un parallèle qui ne serait pas à son avantage, en comparant les phénomènes qui accompagnent l'excitation qu'il procure, souvent contre le gré du médecin, et ceux qui suivent l'excitation même la plus forte par le muriate, excitation dont je puis me dire le maître, et qui, d'après cela, ne peut pas en général avoir des suites fâcheuses.

La faculté que me donne mon remède, de provoquer, pour ainsi dire à mon gré, une exaltation de tout le système, ne peut-elle pas rendre l'application du muriate très-précieuse, en le dosant plus ou moins fortement, dans le traitement de certaines maladies chroniques contre lesquelles une fièvre indépendante de l'embarras des premieres voies offrirait un secours très-puissant? Il n'appartient qu'à l'expérience de prononcer.

prises. Cette dose finie, j'augmentai l'oxide d'un grain; le malade supporta mieux cette combinaison que le muriate, mais sans éprouver aucun bien, jusqu'à la fin du deuxième mois de traitement. Le découragement s'emparait de lui; je m'applaudissais de n'avoir pas fait de promesse. Me rappelant les cures que j'avais opérées par le muriate combiné avec l'oxide, je ne crus pas devoir changer de moyen; j'insistai. Dans les premiers jours du troisième mois, il s'annonça un bien qui releva le courage abattu du malade, et me donna l'espoir de la réussite. Je substituai l'oxide précipité par l'étain, à celui précipité par la potasse, et je le portai par gradation à un grain par jour, sans augmenter jamais le muriate. Le bien marcha si rapidement, que dans deux mois et demi, à compter du jour où il s'était annoncé, le malade n'éprouva plus de souffrance, fut libre dans tous ses mouvemens, et voulut partir, malgré les représentations les plus vives de ma part, pour l'engager à continuer encore le traitement : elles naissaient de la crainte, que je croyais fondée, que le temps que le malade avait donné à sa santé ne fût insuffisant, vu l'ancienneté de la maladie. Il y a huit ans d'écoulés depuis cette guérison, et elle s'est parfaitement soutenue.

Il n'est pas hors de propos que je dise que le sujet, en quittant ma maison, n'avait pas encore toutes ses forces, et que la voiture, que je redoutais pour lui, à cause de la position où il devait être, les développa au point, qu'ayant rencontré dans les rues de Toulouse, par où il passait pour se rendre chez lui, un de mes amis qu'il avait souvent vu chez moi, il l'arrêta pour le charger de me dire qu'il avait repris ses forces et son agilité; et pour lui en fournir la preuve, il battit en sa présence plusieurs entrechats.

IIe Observation.

Un garçon de vingt-cinq ans, portait un bubon à chaque aîne, et avait à chaque amygdale un ulcère profond. Il venait d'un pays éloigné pour se faire traiter. Il me parut de bonne société, et je le reçus chez moi. J'avais bien observé qu'il avait la figure bouffie et les jambes enflées, mais au premier coup d'œil je n'avais pas jugé que ces enflures fussent liées à une maladie grave du bas-ventre. Le sujet avait la fibre très-lâche; il arrivait du nord; nous étions au mois de juillet où la chaleur très-forte contrastait avec la température du pays qu'il venait de quitter; et j'attribuais à toutes ces causes la bouffissure que j'avais observée; ayant voulu pourtant m'assurer de l'état du bas-ventre, je ne fus pas peu affligé de découvrir un épanchement très-prononcé, et d'avoir à traiter une vérole compliquée d'hydropisie ascite et anasarque. Ce n'était pas l'affection vénérienne que je craignais, mais guérirais-je l'hydropisie? Devais-je instruire le malade du danger de son état, et n'y en aurait-il pas eu à lui donner cette connaissance par l'affection morale qui en aurait résulté et qui se serait opposée à l'action du remède? Laissant ignorer l'existence de l'hydropisie qui pouvait se soutenir après l'extinction de la maladie syphilitique, ne m'exposerais-je pas à ce qu'on accusât mon remède de l'avoir procurée? Je fus un moment dans l'embarras sur le parti que j'avais à prendre. Le bien du malade fixa mes courtes irrésolutions; je lui tus ce qui l'aurait inquiété, et je me contentai de le prévenir que, si, par l'influence du climat, ses enflures augmentaient à un certain point, je lui conseillerais d'aller passer l'été en

Suisse, pour ne faire le traitement anti-vénérien qu'en automne.

Cherchant à combattre toutes les causes de maladie, au cas que l'hydropisie fût indépendante de la vérole, je soumis mon malade à des boissons apéritives, et à l'usage du muriate, à un quinzième de grain. Je le donnais avec d'autant plus de confiance que je l'avais toujours vu, (je l'avais souvent employé avant ce cas ci), pousser par les urines et relever puissamment le ton du système absorbant, indications indispensables à remplir pour obtenir la guérison dont je m'occupais.

Au quinzième jour du traitement, les symptômes vénériens ayant diminué sans qu'il y eût de diminution dans les enflures ni dans l'épanchement, il survint un gonflement si considérable dans toute l'extrémité inférieure droite qui avait pris une couleur vineuse très-suspecte, qu'il ne me resta d'autre parti que de guérir l'hydropisie ou de voir périr le malade chez moi. Je ne changeai rien à ma manière d'administrer le muriate, mais je substituai à la décoction de racine d'asperge et d'ononis, un vin blanc dans lequel je fis infuser à très-forte dose la seconde écorce de racine d'hièble, et que je donnais chaque matin, en me réglant pour la quantité, sur l'état des forces que je ne voulais pas affaiblir par des évacuations trop abondantes. J'y joignis des frictions sur l'extrémité gauche et sur le bas-ventre, avec la teinture de digitale, et des lotions toniques sur l'extrémité droite. Après quelques jours d'un état stationnaire des enflures, les urines ayant donné considérablement et les selles étant répétées, mais sans affaiblissement pour le malade, il y eut une diminution des symptômes qui étaient bien propres à me donner de l'inquiétude. J'insistai sur les mêmes moyens, et

j'eus la satisfaction de voir le sujet, après deux mois et cinq jours de remèdes, guéri de toutes les maladies qu'il avait apportées à Montpellier, d'où il partit pour faire une route pénible, puisqu'il resta treize jours dans la diligence, et sa santé n'en ressentit pas la plus légère atteinte. Il y a près de neuf ans que j'ai opéré cette guérison. Le sujet s'est marié depuis, et a des enfans très-sains (18).

IIIe Observation.

Un garçon de vingt-deux ans, avait contracté une blénorrhagie qui se supprima. Peu de temps après, il

---

(18) Quoique les auteurs n'aient pas parlé d'hydropisie procurée par le virus vénérien, ne suis-je pas autorisé à lui attribuer celle-ci? Les symptômes syphilitiques ayant précédé la bouffissure et l'épanchement, ne m'est-il pas permis de penser que le stimulus qui leur avait donné naissance, avait provoqué l'autre maladie, en imprimant au système absorbant, une modification vicieuse qui en troubla les fonctions? Ce qui me porterait à croire que les différentes affections, dont j'ai fait l'exposé, ne reconnaissaient qu'une seule et même cause, c'est qu'elles ont toutes cédé presqu'au même moyen, et sur-tout dans le même temps.

L'emploi et les effets de l'écorce de la racine d'hièble, n'infirmeraient pas cette opinion que je ne donne pas comme sûre. En cherchant à évacuer les sérosités par des remèdes non anti-vénériens, quoique quelques médecins accordent une qualité anti-syphilitique à la racine d'hièble, je me suis conduit comme celui qui attaque le symptôme par un moyen impuissant sur la cause; comme celui, par exemple, qui applique un vésicatoire sur une exostose pour ranimer le ton du système absorbant, et dissiper une affection de l'os, qui, quoique dépendante du virus que l'on détruit par l'administration du mercure, résisterait à son action à quelque dose qu'on portât le remède.

C'est dans les mêmes vues que j'administrai la teinture de digitale qui m'a réussi plusieurs fois chez les enfans, pour lesquels je l'adopte de préférence à la digitale en substance.

survint un chancre qui s'étendit et creusa rapidement ; le gland était son siége ; il parut également une tumeur blanche au genou. Un des amis du malade lui conseilla l'emploi du muriate de mercure corrosif. Il n'en usait que depuis trois ou quatre jours quand je fus appelé. Je substituai de suite au muriate de mercure, le muriate d'or, à la dose ordinaire. Le chancre fut tenu proprement, et je fis appliquer sur la tumeur, des cataplasmes résolutifs que je fus obligé d'abandonner, parce qu'ils procuraient de la souffrance. Je me contentai de recouvrir le genou avec une flanelle pénétrée de la vapeur du karabé. Dans quarante jours tout symptôme eut disparu, mais le malade conserva encore pendant quelque temps un peu de gêne dans la marche.

M. *Duportal*, démonstrateur particulier de chimie, a été témoin de cette cure. Il en a vu une autre plus étonnante par la disparition rapide des symptômes, mais je n'aurais pas osé assurer qu'elle fût solide.

Pendant le cours d'un orage politique, un homme âgé de vingt-cinq ans, arriva à Montpellier où il ne pouvait rester que quinze jours au plus, pour se délivrer de plusieurs chancres et d'un bubon à chaque aîne, qui l'affligeaient d'autant plus, que les douleurs qu'il en éprouvait lui faisaient courir risque de perdre la vie sur un échafaud, s'il ne la mettait à l'abri par une fuite précipitée et par des routes où il fallait aller à pied, ce qui lui était impossible dans l'état de souffrance où il se trouvait. Je me prêtai au désir qu'il avait d'obtenir une guérison prompte, ou du moins d'être débarrassé des symptômes qui le tourmentaient. J'administrai le muriate à un dixième de grain par jour, et au terme qui était de rigueur, les chancres eurent disparu. Il ne resta qu'un léger engorgement à chaque aîne. Sans une cir-

constance aussi impérieuse que celle que j'ai rapportée, je n'aurais pas donné le muriate à aussi forte dose, dans la crainte de nuire. Le malade n'en fut pourtant pas incommodé; il me l'apprit quelques années après, étant revenu auprès de moi pour y subir un traitement plus sagement administré, et qu'il avait pu rendre nécessaire, en s'exposant mainte et mainte fois à une nouvelle infection. Ce fait est cause que je vais en placer ici un qui s'en rapproche un peu.

IVe Observation.

Un homme de vingt-cinq ans, ayant un phimosis naturel, vint me consulter pour une déchirure qu'il avait au prépuce depuis qu'il avait eu commerce avec une femme. Nul signe n'annonçant le vice vénérien, je suspendis mon jugement, cette déchirure pouvant être l'effet du rétrécissement du prépuce. Peu de jours après il reparut portant à l'aîne droite un bubon volumineux, mais sans signe d'inflammation et sans douleur. Il était homme de l'art, et je ne lui proposai aucun traitement. Il désira que je lui administrasse mon remède, j'y consentis sans peine. Il observa qu'étant vigoureux il pourrait en supporter facilement une forte dose. Étant bien aise de savoir si elle agirait comme dans le cas précédent, je débutai par un douzième de grain de muriate. Au sixième jour le sujet éprouva une fièvre forte, le bubon fut dans un état d'inflammation vive, et tout annonça une suppuration prochaine. Le remède fut suspendu pendant deux jours, et quand le malade revint pour reprendre sa friction, le bubon était en pleine suppuration. La veille il avait jugé le moment favorable pour y

appliquer la pierre à cautère, et il avait incisé sur l'escharre. La fièvre était à peine sensible. Je ne diminuai pas la dose du remède qui ne procura plus d'excitation forte, mais qui augmenta la suppuration, au point que le bubon fut cicatrisé le dix-huitième jour du traitement, qui fut néanmoins prolongé jusqu'au quarantième. Je puis assurer que cette guérison a été solide.

La solution rapide du bubon par la suppuration dans ce cas-ci ne m'étonna pas, quoique dans le précédent elle se soit opérée par la résolution dans un temps aussi court : les uns étaient de date beaucoup plus ancienne, l'autre était récent; et comme je l'ai dit, le muriate employé dans le période inflammatoire aigrit ordinairement les symptômes.

Ve Observation.

Un homme de trente-six ans, qui avait long-temps vécu dans les îles d'Amérique, y avait eu à plusieurs reprises la vérole qu'il avait traitée imparfaitement, la gale et une affection dartreuse. Aucune de ces maladies ne se présentait sous sa véritable forme, mais de leur combinaison, résultait un état très-fâcheux pour le malade. Il portait un ulcère fistuleux avec carie à l'articulation de la première phalange du gros orteil du pied droit avec le métatarse, et un ulcère étendu et profond sur le tarse. Il avait de plus les extrémités inférieures et supérieures frappées d'insensibilité, extrêmement gênées dans leurs mouvemens, au point que ce n'était qu'avec la plus grande peine qu'il se servait de ses mains pour manger. Ajoutez à ces symptômes que la peau partout insensible était sèche, dure et écailleuse comme dans l'éléphantiasis.

Cet homme ayant tenté inutilement plusieurs remèdes, dans l'île de la Guadeloupe où il avait son habitation, s'était décidé à venir à Montpellier où il s'adressa à moi. Ne mettant nul doute à sa guérison, la première demande qu'il me fit, fut dans combien de temps elle serait opérée. Sans la promettre, je fixai le terme d'un an. Le malade se rendit chez moi, bien résolu à y rester le temps que je jugerais nécessaire.

Je débutai par des bains que je n'emploie jamais dans les véroles simples, par des bouillons dépurans auxquels je joignis les sucs de plantes apéritives, et je n'en vins au muriate, qu'après un mois de l'usage de ces moyens auxquels je substituai, en continuant les bains, les tisanes sudorifiques. Je commençai par la dose ordinaire en lui faisant subir les gradations accoutumées. Dans trois mois et demi, huit grains environ de muriate furent employés, et dans quatre et demi de traitement, la cure fut opérée, sans que le malade éprouvât le moindre retour de ses infirmités pendant six mois qu'il resta en France. Il m'en donna l'assurance en repassant à Montpellier d'où il partit pour aller s'embarquer dans un port d'Espagne.

Les ulcères furent soignés par M. *Fages* qui retira un grand avantage de bains locaux dans la dissolution de potasse fondue.

VIe Observation.

Un homme de vingt-six ans portait depuis plusieurs mois sur le coronal une tumeur gommeuse, et une autre de même nature sur un des pariétaux. Ces tumeurs s'étant manifestées après la disparition d'un chancre au prépuce, je les jugai vénériennes, et ce sentiment fut con-

firmé par l'existence d'une exostose sur le sternum. M. *Fages* ayant été appelé pensa que les tumeurs devaient être ouvertes de suite. L'opération faite, nous découvrîmes une carie étendue.

Le muriate fut mis en usage avec le succès qui en accompagne l'emploi, et dans quatre mois, au moyen de pansemens sagement dirigés, tout symptôme syphilitique eut disparu. Au moment où je croyais le malade guéri, il parut une dartre croûteuse sur la figure. J'ignorais que, long-temps avant l'apparition du chancre, le sujet avait gardé pendant plusieurs années, à la partie interne de l'une des cuisses, une éruption de même nature. Quoique je dusse être rassuré sur l'extinction du virus que j'avais attaqué dans le principe, j'insistai sur les préparations d'or, en substituant l'or divisé au muriate, et j'y joignis des boissons anti-dartreuses. Le mal augmentant, j'eus recours à d'autres méthodes dans lesquelles l'or n'entrait pour rien; je ne fus pas plus heureux. Il n'est pas hors de propos que j'observe que le sujet était dévoré de chagrin. Sa maladie actuelle le privait des ressources de son état dont il avait besoin pour vivre, et il est peu d'affections dans lesquelles les peines d'esprit agissent d'une manière plus fâcheuse que dans les affections dartreuses, sur-tout lorsqu'elles attaquent la figure (19).

---

(19) Je puis citer un exemple frappant de ce que j'avance. Un homme qui portait, sur l'une des joues, un ulcère dartreux pour lequel il avait fait inutilement beaucoup de remèdes sous la direction d'un des meilleurs praticiens de Montpellier, m'accorda sa confiance. Je le soumis à l'usage de l'or divisé. Dans quelques mois cet ulcère qui était grand comme un petit écu, se réduisit à la circonférence d'une pièce de six sols. Comptant sur une guérison très-prochaine, je crus pouvoir dire au malade, qu'il devait voir avec

Le malade auquel plusieurs personnes disaient qu'il n'était pas guéri de la vérole, désira une consultation à laquelle assistèrent MM. *Fouquet, Dumas, Vigaroux* et *Fages*. Il fut décidé que le virus vénérien avait été détruit, et qu'on ne devait accuser de l'état actuel que le vice dartreux. Nous arrêtâmes un traitement en conséquence; il eut quelque succès, mais le sujet quitta Montpellier, emportant sur sa figure des restes bien sensibles de l'humeur qui l'avait affecté (20).

---

plaisir que son ulcère n'était pas cancéreux comme on le lui avait fait craindre. Dès le surlendemain du jour où ce propos fut tenu, l'ulcère reprit de l'accroissement, et avec une rapidité étonnante, il revint presqu'au même point où il était quand le malade s'était adressé à moi. Observant, chez ce sujet, naturellement mélancolique, une tristesse profonde, je désirai savoir ce qui pouvait l'avoir occasionnée. Après bien des importunités de ma part, le malade me dit que c'était mon propos qui l'avait jeté dans l'état où il était, en lui rappelant ce qu'il avait oublié, et en faisant renaître ses craintes. Il me fut impossible de ramener l'ulcère au point où je l'avais vu, et le malade partit sans être guéri. J'ai su qu'il l'avait été par les eaux de Bagnères-de-Luchon.

(20) Si le malade, avant de commencer son traitement, m'eut prévenu qu'il avait été fortement atteint d'une humeur dartreuse, peut-être en aurais-je prévenu le retour, en attaquant cette humeur avant de m'occuper du virus vénérien. L'expérience apprend que lorsque l'un et l'autre existent chez le même sujet, l'extinction du second est infiniment plus difficile, si l'on n'a pas d'abord dirigé des moyens contre le premier; et que celui-ci est fortement exaspéré, lorsqu'on n'a pas employé, avant et pendant le traitement anti-syphilitique, des remèdes anti-dartreux. J'ai plusieurs fois traité de pareilles complications d'après les règles que j'établis, et je n'ai point éprouvé d'accidens. Je ne donne pas les préparations d'or comme le spécifique des dartres; le mercure ne l'est pas davantage, et si l'on voit quelquefois réussir celui-ci contre cette maladie, l'une des plus opiniâtres que l'on connaisse, ce n'est que quand il est associé à d'autres substances, et lorsque l'épaississement des humeurs domine sur l'acrimonie.

VIIe OBSERVATION.

Un homme de trente-six ans vint chez moi, ayant la figure et le corps garnis d'un nombre considérable de pustules dont l'aspect présentait les caractères qui appartiennent au vice vénérien, mais à l'existence duquel j'avais peine à croire, cette éruption n'ayant été précédée d'aucun symptôme aux parties génitales ni dans la bouche. J'attribuais la maladie à un épaississement particulier de la lymphe accompagné d'acrimonie, mais le sujet observa, qu'ayant eu dans sa jeunesse une affection pareille à celle-ci, après avoir eu commerce avec des femmes, il n'en avait été délivré qu'en subissant un traitement par les frictions mercurielles sagement administrées, auquel on avait eu recours vu l'inutilité de tous les autres moyens dirigés contre les autres élémens supposés. Je me rendis à l'expérience, et je vis une vérole constitutionnelle prise d'emblée (21).

---

(21) J'ai vu une femme, portant à la bouche et à la lèvre inférieure, un ulcère vénérien, et un poireau à la gencive de la mâchoire supérieure, sans qu'elle eût éprouvé aucun symptôme aux parties génitales. La personne qui me la présenta crut que j'étais dans l'erreur, et parut même fâchée de ce que je déclarais la maladie syphilitique, prétendant que sa parente était vertueuse, et que son mari se portait bien; qu'à la vérité, celui-ci avait eu la vérole dont il s'était fait traiter à Montpellier, il y avait trois ans, et que depuis cette époque il jouissait d'une santé parfaite. En croyant à la vertu de la dame, je ne crus pas à la santé de l'époux, et je prétendis que de date ancienne ou de fraîche date, il devait avoir quelque ulcère vénérien dans l'intérieur de la bouche. Le mari étant venu quelques jours après, je découvris, à la base de chaque amygdale, un ulcère profond et étendu.

M. FAGES fut consulté pour cette malade, qui fut traitée chez elle, par les méthodes ordinaires.

Je soumis le malade à ma méthode par le muriate, et dans quarante jours, la peau fut parfaitement dépouillée. Peut-être aurais-je continué encore quelques jours l'administration du remède; je me vis forcé de l'abandonner parce qu'il procurait un gonflement très-prononcé des glandes des aînes, que j'attribuai à l'action excitante du muriate sur le système lymphatique. L'événement prouva que j'avais bien vu, ce gonflement s'étant dissipé en peu de jours par la cessation de la cause qui l'avait provoqué.

Jamais cet homme n'a ressenti, depuis son traitement, et il y a plusieurs années, la moindre atteinte de l'infection pour laquelle il avait réclamé mes soins.

VIIIe Observation.

Le cas que je vais rapporter est rare : peut-être ne s'est-il pas présenté une autre fois dans la pratique; mais comme l'expérience le prouve, le virus vénérien est un protée qui prend toute sorte de formes.

Un homme de quarante ans m'avait consulté en présence de sa femme pour un écoulement léger du canal de l'urètre, qui n'avait aucune couleur (22), et qui ne s'accompagnait d'aucun signe même éloigné d'inflammation. Je prescrivis quelques bains frais, la boisson de l'eau d'alais très-légèrement ferrugineuse ; et l'écoulement eut bientôt cessé : il reparut quelques mois après, ne présentant pas plus de caractères suspects ; les mêmes

(22) Ce n'est pas sur la couleur que le praticien établit le diagnostic.

moyens eurent le même succès. Il s'était passé un temps assez long, sans que le malade eût à se plaindre de sa santé, lorsqu'il éprouva une sensation pénible dans la langue, avec un peu de gêne dans l'exécution des mouvemens auxquels elle est destinée. Étant appelé et trouvant, à cette petite incommodité près, le sujet dans le meilleur état de santé, je ne sus quelle cause assigner, et je n'ordonnai rien. Cette incommodité augmentant et prenant un caractère sérieux, puisque la déglutition devenait difficile, que la parole l'était également beaucoup, à cause de l'épaisseur qu'avait acquise la langue raboteuse et tailladée dans toute sa longueur, je me trouvai dans un plus grand embarras que lors du début de cette incommodité. Il fallait agir pour enrayer du moins les progrès de la maladie qui paraissait rigoureusement locale ; et comme j'aime de pouvoir me rendre compte du motif qui me fait agir, j'adoptai une méthode insignifiante en attendant que le temps m'éclairât. Des gargarismes adoucissans, détersifs, même sialogogues, furent employés sans aucun avantage. Jamais il me vint dans l'idée que l'écoulement dont j'ai parlé pût être la cause de la maladie actuelle. Un événement heureux pour le sujet et pour moi, car il est doux d'acquérir des notions utiles, m'éclaira sur la cause que je ne pouvais pas même soupçonner. Je fus consulté par une femme atteinte d'une affection vénérienne s'accompagnant de blénorrhagie. J'étais autorisé à croire que mon malade avait eu commerce avec elle ; il m'en fit l'aveu, et je ne doutai pas que l'état fâcheux dans lequel il avait la langue, ne fût dû à l'élément syphilitique. Vu la grande bénignité de l'écoulement, auquel on ne pouvait pas donner à la rigueur le nom de blénorrhée, je pensai qu'il pouvait exister chez la femme dont je soi-

gnais la santé, quelque ulcération dans la bouche, qui aurait communiqué à mon malade un stimulus, dont l'action lente n'aurait développé que tard les symptômes dont j'ai rendu compte. Un examen très-scrupuleux d'après ce soupçon ne me fit rien découvrir. Ne pouvant pas établir le diagnostic sur une cause plus probable que celle que je viens d'assigner, j'administrai le muriate. Avant huit jours, le malade ressentit un peu d'amélioration; au quinzième jour, elle était très-marquée. Le sujet se trouvant forcé de faire un long voyage, je lui remis de quoi se frictionner encore pendant un mois et demi, en lui donnant les instructions nécessaires, et il revint jouissant de la santé la plus parfaite, qui depuis longtemps se soutient.

La femme de cet homme, qu'il avait connue pendant la courte durée de l'écoulement, me fit la confidence que son mari lui avait communiqué une perte qui ne s'accompagnait d'aucun symptôme inflammatoire, et qu'elle ressentait de plus des douleurs dans les membres, qui devenaient plus vives la nuit. Je ne doutai pas qu'elle n'eût contracté un vice vénérien; je la soumis à l'emploi du muriate qui, dans moins de deux mois, la délivra de la perte et des douleurs, sans qu'elle eût le moindre soupçon du genre de maladie : je l'avais déclarée rhumatique, en annonçant que je ferais préparer chez le pharmacien quelques prises d'antimoine, avec lesquelles on se frictionnerait l'intérieur de la bouche. Je recommandai en même temps à la malade de ne point dire la manière dont elle employait le remède, de crainte qu'on ne la crût atteinte d'une infection vénérienne contre laquelle j'administrais en frictions sur la langue ou sur les gencives, une poudre que je lui fis voir : en ajoutant un peu d'antimoine à celle dont elle usa, elle fut trompée

complètement, et son ménage est resté parfaitement heureux. Le mari même a ignoré qu'il eût donné la vérole à sa femme.

IXe Observation.

Un jeune homme de vingt-deux ans, servant dans la marine espagnole, me fut adressé; il avait eu en mer des chancres qu'il avait fait disparaître au moyen du caustique. Peu après leur disparition, le sujet fut pris de douleurs dans les membres, qui s'accrurent au point qu'il n'avait de repos ni jour ni nuit. Ce qui les aviva sans doute, abstraction faite du séjour dans le vaisseau, c'est que le virus vénérien réveilla un élément rhumatique, dont le malade avait déjà ressenti quelques atteintes. Il en avait perdu l'appétit, le sommeil, et il était tombé dans un état de faiblesse qui ne lui permettait pas de se soutenir; aussi le porta-t-on chez moi, pour que je lui donnasse des soins. Il existait un léger mouvement de fièvre.

Quoique le virus syphilitique me parût la cause essentielle des souffrances qu'éprouvait le jeune homme, et que je connaisse la vérité de l'aphorisme, *sublatâ causâ, tollitur effectus*, je crus devoir, avant tout, m'occuper des effets. Le malade fut mis de suite à l'usage du lait d'ânesse et du résino-extractif de quinquina qu'il prenait le matin à jeun, et à celui de pilules composées d'extrait d'aconit, de jusquiame blanche et d'opium, qu'il avalait le soir. Jusqu'à ce qu'il eut continué pendant plusieurs jours ces remèdes, les douleurs lui faisaient pousser des cris qui s'entendaient au loin; mais après un mois de leur administration, je pus, sans manquer à la prudence, passer à celle du muriate, en sup-

primant l'emploi du quinquina. Au dixième jour de son usage, les extraits dont j'ai parlé devinrent inutiles. Peu à peu les forces qui s'étaient améliorées augmentèrent au point que le malade se regardait comme en parfaite santé. Le muriate fut continué pendant deux mois, et la cure opérée.

Je me bornerais aux faits que je viens de rapporter, et qui sont plus que suffisans pour prouver la grande propriété anti-vénérienne du muriate, si je ne croyais faire plaisir à mes lecteurs en leur faisant part de deux cas d'affection grave aux yeux, par cause syphilitique, que j'ai guérie par le muriate.

Xe Observation.

Un officier espagnol âgé de trente ans, arriva à Montpellier dans l'intention de prévenir la cécité dont il était fortement menacé. Par la suppression d'une blénorrhagie virulente, il avait eu une ophtalmie particulièrement sur l'œil droit, qu'il avait perdu, malgré les préparations mercurielles qu'on lui avait administrées en Espagne. Peu de jours après qu'il eut cessé les remèdes, l'œil gauche s'affecta; le malade craignit le même résultat que pour le droit, la marche des symptômes qu'il y avait éprouvés étant la même. A Barcelonne, il réunit plusieurs médecins pour tâcher de prévenir par leurs conseils l'accident qu'il redoutait; mais leur réunion ne servit qu'à le jeter dans une cruelle perplexité. Les avis furent partagés. Partie des consultans soutint que le malade avait pris trop de mercure; les autres opinèrent pour qu'on en reprît l'usage. Je partageai le sentiment de ceux de mes collégues qui avaient pensé que la quantité de mercure avait été trop forte; mais il avait été

mal employé. En conséquence de mon opinion je soumis le malade aux frictions avec le muriate, et après un mois et demi de son usage, l'œil gauche qui s'affaiblissait au point de présenter les objets troubles, eut repris toute sa force, qu'il avait conservée cinq ans après; ce dont m'assura le malade, passant à Montpellier, pour se rendre en Étrurie, avec le régiment de cavalerie dans lequel il servait.

XIe Observation.

Le cas que je vais citer est curieux par la manière dont l'infection vénérienne fut communiquée.

Un homme de vingt-cinq ans, qui avait toujours vécu dans la continence, en satisfaisant certains besoins, sur des lieux qu'un autre venait de quitter, se sentit mouiller le prépuce par quelque chose de gluant qui tenait à la cuvette. Sans trop s'inquiéter de ce que ce pouvait être, il se rajusta et sortit. Peu de jours après, il ressentit au prépuce de la chaleur: la rougeur survint; l'inflammation se développa; enfin il se déclara un phimosis considérable. Il y eut à la face interne, des ulcérations qui produisirent un écoulement assez abondant. Par sympathie ou par l'action directe du stimulus qui procurait les phénomènes ci-dessus, les glands des aînes se gorgèrent. Des médecins consultés, en avouant que cet appareil de symptômes était celui d'un stimulus syphilitique, ne voulurent pas croire à son existence, le malade n'ayant jamais connu de femme, et employèrent des topiques qui calmèrent le mal et le firent disparaître. Quelques années après, le sujet, sans s'être exposé à l'infection, eut un chancre sur le gland, qui ne fut traité que par des topiques. Il s'écoula encore quelque temps

pendant lequel il ne survint pas de nouveaux accidens; mais un jour le malade fut pris d'une manière brusque d'une ophtalmie aux deux yeux, qui s'accompagna bientôt d'érosion aux paupières. Des médecins espagnols consultés crurent à la nécessité d'un traitement anti-vénérien que le sujet voulut venir faire à Montpellier, espérant même que les médecins de cette ville l'en dispenseraient. Il s'adressa à moi; et comme je partageai l'opinion de mes collègues de Barcelone, il désira une consultation. J'appelai MM. *Méjan* et *Fages*. Le jugement qu'ils portèrent sur la cause de la maladie étant le même que le mien, nous prononçâmes que l'emploi des remèdes anti-syphilitiques était indispensable. Le consultant s'y soumit avec moins de répugnance quand je l'assurai que je n'aurais pas recours au mercure, contre lequel il avait une prévention difficile à vaincre, d'après les mauvais effets qu'il lui avait vu produire sous la direction sans doute de gens peu habitués à le manier.

L'usage du muriate, des lotions appropriées, et la pommade ophtalmique que propose *Pleuk* dans son ouvrage intitulé *Doctrina de Morbis Venereis*, en substituant au précipité rouge l'oxide d'or, mirent le malade en état de supporter dans peu de jours la lumière, et de quitter Montpellier après deux mois de remèdes.

Si je n'avais pas annoncé que j'aurais l'occasion de parler de quelques cas de traitement pendant lequel il s'était manifesté une complication du vice scrofuleux latent avec le vice syphilitique, je ne présenterais plus d'observations qui eussent trait à la cure de ce dernier: on serait en droit de me reprocher cette omission; on pourra me faire d'autres reproches : il faut donc que j'évite celui-ci.

XIIe Observation.

Un jeune homme de vingt ans, huit mois après un commerce avec une femme, vit paraître un bubon à l'aîne droite et un chancre sur le prépuce. Je le mis de suite à l'usage du muriate. Cette préparation ne produisit pas les effets accoutumés. Le chancre, en se cicatrisant, offrit un bourrelet considérable et très-dur; et le bubon, au lieu de se résoudre, acquit du volume et de la dureté. J'insistai sur le même moyen, mais sans un succès marqué. Je priai M. *Fages* de voir le malade avec moi. Nous associâmes au muriate un sirop sudorifique et fondant: il appliqua très-souvent le caustique sur le chancre pour l'amener à suppuration; et des cataplasmes préparés avec des substances résolutives bouillies dans l'eau de mer, furent tenus constamment sur le bubon. Ce ne fut que dans le cours du cinquième mois que les symptômes disparurent complètement.

Le jeune homme, que j'avais suivi constamment depuis sa naissance, n'avait jamais rien éprouvé qui annonçât de vice de la lymphe; mais son père avait eu des maladies qui décèlent la présence de l'élément scrofuleux.

XIIIe Observation.

Un homme de vingt-huit ans me consulta pour un chancre et pour un bubon considérable. Je le soumis à l'administration du muriate: le chancre disparut; mais le bubon acquit du volume et de la dureté. M. *Fages* fut appelé. Il crut reconnaître les caractères qui appar-

tiennent au levain scrofuleux. Les cataplasmes préparés comme dans le cas précédent furent appliqués. Ce traitement eut quelque succès : peut-être aurait-il procuré une guérison entière ; mais le malade, dans les premiers jours du troisième mois, fut obligé de quitter Montpellier. Quoiqu'il éprouvat du mieux, il était loin d'être guéri, et il fut obligé, dans la ville où il se rendit, d'avoir recours à un des mes confrères.

Les deux exemples que je viens de citer, et notamment le dernier, n'infirment pas ce que j'ai avancé, que les préparations dont je viens de parler avaient de l'efficacité contre le vice vénérien et contre les scrofules, ce dont j'ai fourni des preuves. On pourrait en conclure seulement que, lorsque les élémens syphilitiques et scrofuleux se trouvent réunis, ils offrent plus de résistance. Sans pouvoir l'expliquer *à priori*, on voit que le virus vénérien n'affecte pas d'une manière aussi forte que le virus écrouelleux le système lymphatique ; quoiqu'il se présente des cas où, lorsque le premier est très-ancien et qu'il porte fortement sur la constitution, il offre une très-grande ténacité, au point qu'il devient quelquefois indestructible comme l'est le second, quand il infecte également toute la constitution. Je ne préconiserais pas d'ailleurs mon remède contre celui-ci, comme je le fais en parlant de l'autre. La vertu d'un médicament ne doit être établie que sur des faits, et je n'en ai pas recueilli un assez grand nombre pour attribuer à l'or autant d'efficacité contre les scrofules que contre la vérole : peut-être que l'expérience la découvrira. Il serait même possible qu'on obtînt plus de succès de l'or divisé et de l'oxide, que du muriate dans le traitement des écrouelles, à cause d'un genre de sensibilité viciée qui les accompagne, et que cette dernière préparation excite trop

fortement. Il est des nuances qu'il est difficile de saisir en médecine; aussi n'oserais-je pas donner comme certain ce que je ne présente que comme un doute, quoique je fusse disposé à l'affirmative; ce qui m'a engagé à substituer, depuis quelques années, l'oxide précipité par l'étain au muriate, dans la composition des pilules dont je parlerai, quand il sera question de l'usage de l'or à l'intérieur.

Toujours dans la vue de prévenir le reproche dont j'aurais pu me mettre à l'abri, et prouver que j'avais besoin d'avoir les malades sous les yeux pour l'administration de mon remède, je crois devoir citer un cas dans lequel il se manifesta, pendant le traitement dirigé contre une maladie vénérienne, une complication du principe rhumatique goutteux.

XIVe Observation.

Je donnais depuis quinze jours le muriate uni à l'oxide, à un jeune homme de vingt-deux ans, qui avait deux chancres sur le prépuce, des poireaux et un bubon à l'aîne gauche. Les symptômes commençaient à diminuer, lorsqu'il se manifesta tout d'un coup une affection rhumatique goutteuse, dont le malade avait déjà éprouvé quelqu'atteinte. A la suite même d'une blénorrhagie, il en avait ressenti l'impression dans le canal de l'urètre, et sur-tout sur la glande prostate. Dès l'instant que cet élément fut mis en jeu, les chancres prirent de l'accroissement, le bubon augmenta, et les glandes de l'aîne gauche se gorgèrent. J'abandonnai aussitôt le remède que j'employais, et je le remplaçai par une méthode délayante et calmante. Le période inflammatoire qui accompagna cet orage, passé après quelques jours, il survint

un état d'atonie qui entretenait l'augmentation accidentelle des symptômes ; atonie qui avait été provoquée, ainsi que l'élément rhumatique, par l'usage des bains que j'avais eu la complaisance de permettre, le sujet extrêmement sensible trouvant qu'ils calmaient des douleurs qu'il ressentait sur le gland et dans la verge, et qui devinrent bien plus vives pendant l'attaque rhumatique. Les sangsues avaient été appliquées sur la verge, ainsi que les cataplasmes émolliens, lors du premier période, dans lequel j'avais placé, comme je l'ai dit, les délayans. Lorsque le relâchement survint, il fallut s'occuper de relever le ton du système général, et j'eus recours à un régime analeptique et à l'extrait de ciguë combiné avec le résino-extractif de quinquina. Les chancres furent pansés avec le cérat de Galien, auquel on avait mêlé du minium; des bains locaux dans des décoctions émollientes et légèrement résolutives furent employés, et il fallut avoir recours à des cataplasmes émolliens pour le bubon, qui, dans un point, offrait des signes non équivoques de suppuration. Elle s'y établit en effet, et M. *Fages*, qui soignait les pansemens, jugea à propos de remplacer les cataplasmes, devenus inutiles, par l'application des emplâtres de ciguë et de savon. Ce ne fut qu'après un mois de l'usage de l'extrait de ciguë et de quinquina, que je pus reprendre le traitement anti-vénérien, et qu'après deux mois et demi de l'emploi du muriate, que le malade fut guéri. Long-temps avant la cicatrisation des chancres, les poireaux avaient disparu.

Si des gens de l'art, avant d'avoir vu par eux-mêmes, pouvaient douter de la propriété anti-vénérienne de l'or, après les observations que je viens de rapporter, j'aime à croire que ce ne serait pas M. *Petit* de Lyon, dont

la réputation, justement méritée, me dispense de faire l'éloge. Il se rappelera l'état dans lequel était une dame allemande qui, se rendant à Montpellier, le consulta à son passage; elle avoit usé de toutes les méthodes les plus accréditées, pour guérir d'une affection syphilitique, dont les effets s'étaient portés particulièrement à la gorge, où ils avaient décidé un ravage affreux. Elle ne me donna pas le temps d'opérer sa guérison, par le peu de séjour qu'elle fit auprès de moi; mais il fut suffisant pour décider une amélioration sensible, qui fit penser à M. *Petit*, qui revit cette dame à Lyon, que si elle avait eu de la constance pour le remède que j'employais (c'était le muriate), elle aurait recouvré la santé. Je vais copier ce qu'il eut l'honnêteté de m'écrire à ce sujet :

« J'ai revu, Monsieur et cher collègue, madame ***, et « l'ai trouvée dans un état infiniment plus satisfaisant « qu'à l'époque où elle est allée invoquer le secours de « vos lumières. De la fraîcheur, de l'embonpoint, de « l'appétit, des forces, un ulcère rouge vivant, une « suppuration douce, etc.; enfin tout ce qui promettait « les suites les plus heureuses et le plus entier succès. J'ai « été sincèrement affligé de son inconstance et de la pré- « cipitation de son départ, et lui en ai fait de vifs « reproches. Elle a allégué l'ennui; mais après cinq « ans de douleurs et d'opiniâtreté dans une aussi ter- « rible maladie, je ne concevais point de sacrifices « impossibles. »

M. *Canonge*, chirurgien major de l'hôpital civil et militaire de Nismes, et M. *Estor*, que j'ai déja cité, partageront, je pense, la confiance que M. *Petit* doit avoir conçue pour ma méthode, quoiqu'il n'ait vu qu'une

esquisse de ses effets salutaires. Le premier m'écrivit de Paris, le 14 ventôse an 12, ce qui suit :

« J'eus l'avantage de vous adresser l'été dernier, « M.****, mon ami, pour que vous le soignassiez « d'une maladie vénérienne qu'il avait depuis long-« temps. Depuis cette époque je l'ai revu à Paris. Il « est parfaitement bien portant, et il m'a remercié « plusieurs fois de l'avoir adressé chez vous. »

Le second a été témoin de la guérison d'un jeune homme qui portait sur le gland un chancre profond et étendu. Dès le début du traitement, le malade fit une chute violente sur le genou, et s'y blessa fortement. M. *Estor* fut appelé; et dans la crainte que le virus syphilitique ne s'opposât à la guérison de la plaie, il voulait panser avec des mercuriaux. Je m'y opposai, en lui donnant l'assurance que le remède que j'employais préviendrait la complication, dans le cas que, contre toute probabilité prise de l'expérience, une affection vénérienne récente pût compliquer une plaie accidentelle, postérieure à l'infection, et s'opposer à la cicatrisation; ou qu'il le détruirait si, par une exception à la règle générale, la complication avait lieu : l'événement prouva que j'avais raison.

Avant de terminer ce que j'avais à dire sur le muriate d'or comme anti-vénérien, je dois faire connaître le cas dans lequel je l'ai employé uni au saindoux, et administré d'après la méthode de *Cirillo*. Nulle circonstance ne me força à adopter ce mode; je n'y fus amené que par un simple motif de curiosité.

XVe OBSERVATION.

Un homme de trente ans vint me demander conseil pour un bubon qu'il portait depuis deux mois à l'aine droite, et qui menaçait fortement de se terminer par la suppuration ; il avait été précédé d'un chancre sur le prépuce, qui avait disparu. J'aurais mieux fait, pour une première expérience, de choisir un autre sujet, afin d'être plus à même de juger la manière d'agir de la préparation. Dans ce cas-ci, j'avais toute liberté, je ne voulus pas laisser échapper l'occasion.

Depuis quelques jours, j'avais mêlé demi-once de muriate avec quatre onces da saindoux, et le malade se frictionna la plante du pied du côté affecté avec un gros de cette pommade. Il avait pris quatre frictions à un jour d'intervalle l'une de l'autre, ayant le soin, avant chacune, de baigner le pied pendant demi-heure ; lorsque je le revis, la suppuration était établie dans le bubon, qui présentait un aspect satisfaisant. Nul signe d'inflammation, nulle douleur ne s'y opposant, je fis augmenter la dose de pommade de demi-gros par friction. Après huit jours, la suppuration s'étant soutenue sans une trop grande abondance, nulle excitation artificielle n'ayant lieu, le pansement ne consistant que dans l'application d'un plumasseau verni de cérat de Galien, le bubon avait sensiblement diminué, la dose de la pommade fut portée à deux gros. Dans huit jours, la suppuration eut cessé, et la cicatrice s'établit. Il restait quelques engorgemens qui eurent entièrement disparu après l'emploi de la dose totale que j'avais préparée. Depuis quatre ans, la santé du malade n'a pas reçu la moindre atteinte, quoique la suppuration du bubon l'exposât beaucoup à

une nouvelle absorption, si le remède eût été insuffisant pour détruire le virus.

Quelques autres faits m'ont bien fourni la preuve de la vertu anti-vénérienne de cette pommade ; mais comme je ne l'employais pas seule, je les passe sous silence.

De l'emploi du Muriate d'or, contre des affections lymphatiques non-vénériennes.

Première Observation.

Un garçon de dix-neuf ans, d'une constitution délicate et faible, avait été nourri peu de mois après sa naissance, avec de la bouillie fort épaisse, sa mère ayant très-peu de lait. Peu de temps après que ce régime eut été adopté, on observa de la gêne dans la respiration de l'enfant. Cette incommodité augmenta avec l'âge, au point que dès celui de dix ans, il éprouvait de la suffocation pour peu qu'il pressât sa marche. Depuis celui de quinze, il était obligé de dormir la bouche ouverte ; et il avait, malgré cela, la respiration si bruyante, qu'elle incommodait les personnes qui étaient à portée de son appartement. Il avait dix-sept ans, lorsque, par une suite de l'engorgement des poumons, de la trachée-artère, et des parties voisines, il parut un goître très-volumineux, qui occupait les parties latérales et antérieures du cou. On fit appliquer un cautère au bras : il put enrayer les progrès de l'engorgement, mais il ne produisit aucune diminution dans les symptômes déjà existans. Consulté pour ce jeune homme, je le mis à l'usage du muriate, à un seizième de grain. Le traitement fut continué pendant dix mois, la dose

du muriate ne dépassant jamais un treizième de grain, et son emploi étant interrompu de temps en temps. Le goître ne diminua pas. J'obtins un effet plus avantageux. Le malade, après ce terme, marcha sans être essoufflé, il dormit la bouche fermée, et ne fit plus le moindre bruit dans son sommeil. Nous étions à la fin de l'automne, le traitement fut suspendu jusqu'au printemps. Malgré un hiver très-humide et très-pluvieux, l'amélioration annoncée se soutint, et le goître eut même diminué d'un demi-pouce. Pendant trois mois encore, le muriate fut administré, sans que, pendant son emploi, le goître éprouvât de nouvelle diminution. J'abandonnai tout moyen, vu la résistance que m'opposait l'engorgement que je cherchais à détruire; je n'aurais pas mieux fait en continuant les remèdes : par une suite de l'impulsion que le muriate avait imprimée au système absorbant, un an après, il ne resta pas de vestige du goître.

IIe Observation.

Une femme de vingt-cinq ans, jouissant d'une bonne santé, portait un goître qui occupait particulièrement la partie antérieure de la glande thyroïde. Il présentait le volume et la forme d'un petit œuf de poule. Il y avait trois ans que cette incommodité s'était annoncée; mais depuis un an, elle faisait des progrès qui donnaient de l'inquiétude. Pendant trois mois, cette femme fit usage du muriate dans les progressions que j'ai adoptées, mais sans dépasser un douzième de grain, dose qui pourrait bien n'être pas la plus forte dans certaines circonstances, lorsque les malades seraient d'un tempérament pituiteux, et exempts d'une sensibi-

lité qui exige des ménagemens. Le mieux fut très-marqué. La malade voulant quitter Montpellier, pour entretenir l'amélioration qu'elle avait obtenue, remplaça le muriate en frictions, par des tablettes d'althéa, contenant chacune un douzième de grain de cette préparation. Chaque soir, en se mettant au lit, elle en plaçait une sous la langue, et en continuant ce moyen près de trois mois, elle vit son cou revenir dans son état naturel.

IIIe Observation.

Un jeune homme de vingt-quatre ans éprouvait depuis plusieurs années une dyspnée, quand il faisait la plus petite marche, et elle était très-forte et très-pénible, lorsque la marche avait été un peu précipitée, ou exécutée, même à pas lents, dans un lieu tant soit peu élevé : il avait de plus habituellement une dysphonie qui augmentait toujours en raison du mouvement qu'il se donnait en parlant. Cette gêne dans la respiration et dans la parole, dépendait visiblement d'un engorgement considérable dans la partie latérale gauche de la glande thyroïde, qui se manifestait au dehors, mais qui devait exister à l'intérieur, et qui procurait mécaniquement et par compression, les phénomènes que je viens d'exposer. Plusieurs remèdes avaient été tentés inutilement, lorsque le sujet arriva à Montpellier. Je le mis à l'usage des tablettes dont j'ai parlé dans la précédente observation; il les plaçait sous la langue du côté gauche. J'ajoutai à ce moyen, des pilules d'extrait de l'écorce de la racine de garou (*thymelæa monspeliaca*), combiné avec l'oxide d'or précipité par l'étain. Des sachets garnis de sel ammoniac et de racine d'ononis en poudre, recouvraient

habituellement la tumeur (23). Dans quatre mois et demi, l'engorgement eut disparu, et le sujet respira et parla aussi librement qu'avant sa maladie.

Cette cure pourrait être attestée par un médecin plein de mérite, de Breslau, M. *Happrist* fils, qui me fit l'honneur de me voir à son passage à Montpellier, et qui ayant vu également le monsieur dont je viens de parler, son concitoyen, ne fut pas peu étonné de le voir débarrassé d'une affection qui avait résisté à plusieurs traitemens, dirigés par des médecins instruits (24).

---

(23) Quoique la racine d'ononis ne soit pas aussi recommandée que bien d'autres substances végétales, contre les engorgemens par cause scrofuleuse, je pensai à l'associer au sel ammoniac, d'après les effets que j'en avais obtenus dans un cas de sarcocèle, dont j'aurai occasion de parler, et contre un engorgement très-considérable du testicule, qui, par sa dureté et son insensibilité, présentait le caractère du squirre. La boisson de la décoction forte de racine d'arrête-bœuf, que je portai jusqu'à quatre onces par jour, pour une pinte de colature, et des fumigations avec la même décoction animée par l'addition du vinaigre, firent disparaître cette affection dans un temps très-court, vu la gravité de la maladie et son ancienneté, (elle datait de plus d'un an). Je crus, d'après cette observation, que la racine d'ononis pourrait avoir une action salutaire contre l'engorgement de la grande thyroïde. Quoiqu'il me fût difficile de déterminer si l'application de cette racine a beaucoup contribué à la guérison de la maladie pour laquelle je l'ai unie au sel ammoniac, j'y ai eu recours de nouveau, combinée avec le même sel, dans un cas d'engorgement considérable de la glande parotide et des glandes maxillaires, qui présentaient des dispositions à s'endurcir (la cause était catarrhale). Une application pendant douze heures seulement, procura une telle excitation, qu'il s'établit un suintement abondant dans la partie, avec inflammation, ce qui fit rejeter le topique, et que peu de jours après, tout engorgement fut détruit.

(24) Dans les deux derniers cas que je viens de citer, il n'est pas prouvé que les tablettes aient agi comme moyen essentiel ; mais,

Quoique j'eusse vu l'oxide prévenir sans retour un crachement de sang périodique qui avait lieu depuis douze ans, et que j'attribuais à l'atonie du système vasculaire des poumons; que j'eusse vu également dissiper un engouement du système lymphatique pulmonaire, qui s'accompagnait d'une grande faiblesse, je n'avais pas pensé à faire l'application de l'or contre la phthisie scrofuleuse dans laquelle existent l'engorgement et l'atonie. Une occasion favorable d'en faire l'essai se présenta.

Première Observation.

Je donnai mes soins à une fille qui m'offrait tous les symptômes d'une phthisie écrouelleuse, que je devais regarder comme héréditaire. Son père était mort de cette maladie dans un âge avancé, à la vérité; mais elle avait perdu deux sœurs par la même affection de poi-

---

d'après ce que j'ai vu de leurs effets dans des engorgemens au cou, moins considérables que ceux dont je viens de parler, je suis fondé à croire qu'elles ont agi comme un puissant auxiliaire, si la cure ne peut pas leur être attribuée. L'absorption, j'en conviens, doit être infiniment plus sûre quand elle est favorisée par une douce friction; aussi n'ai-je jamais osé m'en fier aux tablettes, lorsque j'ai eu à traiter une maladie constitutionnelle, ou qui offrait des symptômes éloignés des vaisseaux absorbans qui reçoivent l'action immédiate du médicament. Cette action immédiate, telle que je la conçois, doit avoir lieu dans des cas pareils à ceux que je viens de décrire.

Le muriate ou toute autre préparation d'or auront-ils, contre le goître, dans les pays où il est endémique, les mêmes avantages que ceux que je leur ai vu produire? Pourront-ils réprimer les effets des causes sans cesse renaissantes qui les décident? C'est à l'expérience à prononcer.

trine, à l'âge de vingt-cinq ans. Elle était d'une faible constitution, et elle n'avait jamais joui d'une bonne santé. Les premiers symptômes de la maladie que nous avions à craindre, se manifestèrent à vingt-trois ans. Une petite toux sèche qui fut croissant, précéda de bien peu la gêne de la respiration. La fièvre et une expectoration difficile se firent remarquer. Les nuits devinrent inquiètes; l'appétit diminua; la maigreur et la perte des forces s'en ensuivirent. Je n'avais pas tardé à mettre en usage, et par les voies ordinaires, les incisifs, les fondans, les légers toniques combinés avec les adoucissans. Le cautère avait été appliqué. La maladie n'en faisait pas moins de progrès.

La mère de la malade vint un jour chez moi toute éplorée, me demander s'il n'y avait pas à employer d'autres remèdes que ceux que je mettais en usage. Elle avait fait, me dit-elle, la triste expérience de leur peu d'efficacité (ils avaient été approuvés par MM. *Fouquet* et *Petiot*). Touché de sa douleur, et partageant le peu de confiance qu'elle avait pour les moyens que j'administrais, je lui proposai l'essai d'une substance que je lui avouai ingénuement n'avoir jamais employée en pareil cas, mais qui, d'après les effets que j'en avais observés, m'offrait quelque espoir de réussite. L'idée d'un remède nouveau, qui aurait alarmé beaucoup de gens faibles, releva le courage de cette mère désolée, qui me pressa de l'employer au plus tôt, en m'assurant que, quelle que fût l'issue de la maladie, elle me conserverait de la reconnaissance, bien persuadée que si je croyais l'essai dangereux, je ne le ferais pas. Depuis long-temps je connaissais cette dame, et je pouvais me fier à ses paroles. Ma méthode, dès le lendemain, fut substituée à celle que nous avions arrêtée avec les praticiens que

j'ai nommés. N'ayant pas à craindre dans l'affection à laquelle je l'opposais, la sensibilité d'organe que présente l'utérus, je donnai la préférence au muriate sur l'oxide. Un seizième de grain fut la première dose administrée. Dans quatre mois tous les symptômes disparurent, le muriate n'ayant été discontinué que peu de jours, mais n'ayant été porté qu'à un treizième de grain. J'en suspendis l'usage pendant deux mois environ. Je croyais être dans l'obligation d'y avoir recours de temps à autre : la malade n'en eut plus besoin. Depuis plus de dix ans, elle jouit d'une santé aussi bonne que sa constitution puisse le permettre, et il ne s'est pas manifesté un seul signe qui fût dans le cas de faire craindre pour sa poitrine.

IIe Observation.

Encouragé par le succès dont je viens de rendre compte, je ne craignis pas de soumettre au traitement qui me l'avait procuré, une fille âgée de trente-cinq ans, qui, depuis sa plus tendre enfance, portait un épaississement de la lymphe. Plus d'une fois ce vice des humeurs a donné des preuves non équivoques de son existence, dont il a laissé des marques ineffaçables sur les bras et les jambes. La santé du sujet était dérangée, il y avait long-temps, par une gêne sensible de la respiration, accompagnée de suffocation momentanée, et d'une palpitation de cœur habituelle : à plusieurs reprises cette fille avait craché du sang, mais jamais en grande quantité. Tous ces symptômes avaient augmenté d'une manière inquiétante, depuis six mois, époque à laquelle je fus obligé de donner du quinquina à forte dose, pour arrêter la marche d'une fièvre intermittente insidieuse.

Dès ce moment la fièvre devint plus fréquente et plus forte, de même que la palpitation. Le crachement de sang reparut à des intervalles moins longs; les forces digestives s'affaiblirent. Une fièvre presque habituelle, mais erratique dans ses exacerbations, accompagnait cet état. Des attaques de nerfs, se terminant souvent par la syncope, avaient lieu fréquemment. L'inutilité des moyens ordinaires me faisait une loi d'en changer; l'expérience, seul guide sûr en médecine, m'apprenait celui que je devais leur substituer; j'eus donc recours au muriate comme dans le cas précédent. La malade n'eut besoin de l'employer que pendant deux mois et demi. Peu de jours après qu'elle en eut commencé l'usage, les fonctions de l'estomac se rétablirent, la fièvre disparut : en le continuant, la gêne de la respiration et la palpitation cessèrent : le crachement de sang ne reparut plus, les attaques de nerfs, devenues plus rares, plus faibles et n'étant plus suivies de syncope, n'eurent plus lieu. La malade reprit de l'embonpoint et des forces. Cet état se soutient depuis dix ans.

IIIe Observation.

Une fille de vingt-un ans, née de parens écrouelleux, ayant perdu un frère de vingt-deux ans, d'une phthisie pulmonaire, décidée par le vice annoncé de la lymphe, éprouvait les premiers symptômes de cette maladie : toux sèche, expectoration difficile, mouvement fébrile, dégoût, perte de sommeil, diminution de l'embonpoint et des forces, douleurs à la poitrine et entre les épaules. Sans lui prescrire de remèdes, dont l'insuffisance est parfaitement reconnue, je la soumis de suite au traitement par le muriate; elle le suivit pendant trois mois,

et en obtint le succès désiré. Cette fille jouit d'une très-bonne santé, ayant atteint sa vingt-sixième année; seulement quand elle éprouve quelque affection d'ame, elle ressent plus ou moins vivement la douleur aux épaules.

Je me garderai bien de dire que j'aie guéri la phthisie confirmée; mais je crois pouvoir avancer que j'ai empêché le développement de cette cruelle maladie, auquel ne se seraient pas opposés les moyens connus. Les deux derniers sujets n'ont pas eu de cautère.

Si j'avais employé sans succès ma méthode dans des cas pareils à ceux que je viens de citer, je n'aurais pas manqué de le rapporter : j'aurais eu la même attention pour ce qui concerne l'emploi de l'oxide contre les affections de la matrice.

Les bons effets que j'ai retirés du muriate chez les trois sujets dont je viens de parler, me l'ont fait administrer avec avantage contre des phthisies tuberculeuses : il a favorisé la fonte des tubercules existans, et retardé la formation de nouveaux tubercules; ce dont j'ai pu juger par les intervalles, plus longs après qu'avant l'administration du remède, entre la crise passée et le retour des symptômes qui accompagnent l'inflammation partielle du poumon, et l'expectoration, qui ont lieu dans cette phthisie. Presque toujours, je l'ai administré en frictions. Il n'y a eu qu'un seul cas où je l'ai donné intérieurement contre cette maladie, et avec une utilité marquée. M. *Fages* en a été le témoin. J'avais fait jeter, dans 7 onces environ de sirop de lierre terrestre, un grain de muriate dissous dans un peu d'eau distillée, et le malade en prenait chaque matin une cuillerée à bouche, dans une tasse de décoction de lierre terrestre : par gradation, il en porta

la dose jusqu'à deux. Il passa très-bien l'hiver, et partit de Montpellier se portant mieux que lorsqu'il y était arrivé.

La qualité tonique et fondante du muriate établie sur une quantité suffisante de faits, on ne sera pas étonné que je l'aie vu, employé toujours suivant le mode de *Clare*, dissiper chez de jeunes personnes, des opilations assez considérables.

Ayant la certitude que, donné intérieurement et avec prudence, il n'avait aucun effet nuisible, je l'ai souvent associé avec fruit, pour le traitement de maladies lymphatiques, à des sirops appropriés à l'eau distillée que je mêlais avec différentes boissons. D'après ce que j'ai dit, il sera aisé au praticien qui l'emploiera, de le doser suivant les circonstances. Je l'ai également associé à des extraits de plantes fondantes. On a vu quel avantage j'ai retiré de l'union des oxides avec ces mêmes extraits : celui que j'ai donné le plus fréquemment contre les maladies scrofuleuses et contre quelques autres maladies de la lymphe, est l'extrait de garou dont j'ai parlé, qui, combiné avec le muriate d'or ou l'oxide précipité par l'étain, fournit un remède assez précieux pour que j'en dise quelque chose en particulier. N'ayant jamais administré cet extrait sans addition de muriate ou d'oxide, il ne m'est pas possible de déterminer laquelle des deux substances unies est l'auxiliaire de l'autre, toutes les deux étant douées d'une très-grande activité, et chacune d'elles pouvant, donnée séparément, produire les effets dont je vais rendre compte.

Si j'avais été témoin d'une guérison qu'on m'a dit avoir été opérée par l'administration de cet extrait uni au muriate, j'annoncerais cette combinaison comme

moyen curatif de la vérole (25), tandis que je ne la présenterai que comme efficace contre les maladies lymphatiques qui lui sont étrangères, quoique je sois bien persuadé qu'administré contre la première, elle serait d'un bien puissant secours, en supposant même qu'elle ne guérît pas sans l'aide d'autres remèdes.

De l'emploi du Muriate d'or et de celui de l'Oxide par l'étain, combinés avec l'extrait de l'écorce de la racine de garou (thymelœa Monspeliaca).

Sans chercher à m'assurer si d'autres avant moi avaient administré l'extrait que j'annonce, d'après l'emploi de l'écorce du *daphne mezereum*, je le fis préparer,

---

(25) J'avais administré à un malade, atteint d'un vice scrofuleux, compliqué de virus syphilitique, l'extrait de garou associé au muriate d'or, et j'en avais retiré de l'utilité, sans pouvoir lui attribuer la guérison qui eut lieu, parce que j'en alternais l'usage avec celui de muriate frictionné dans l'intérieur de la bouche. Le sujet, en partant de Montpellier, se fit préparer, par le pharmacien qui a ma confiance, trois cents pilules pour s'en servir au besoin (ces doses seront indiquées plus bas). Un an et demi après, j'eus la visite de mon ancien malade, qui jouissait d'une très-bonne santé : il s'était écarté de sa route pour me voir et pour renouveler sa provision de pilules. Il m'apprit qu'il avait été à Londres depuis qu'il m'avait quitté, et qu'il y avait trouvé un de ses bons amis retenu pendant trois mois au lit, par une maladie vénérienne contre laquelle il avait fait plusieurs remèdes, mais sans succès. Touché de son état, il fit en sa faveur le sacrifice des pilules qu'il avait emportées, et par leur usage lui rendit la santé.

Comme le détail qu'il me donna des symptômes, me parut tenir de l'exagération, par un effet de son enthousiasme pour le remède, je ne le rapporte pas.

ne fût-ce que pour épargner aux malades le piquant de la décoction. C'était moins pour l'employer contre les maladies vénériennes, que contre les scrofules ou quelques autres vices de la lymphe, en l'associant au muriate ou à l'oxide d'or. Je le combinai d'abord avec le premier, à très-petite dose. Je fis faire des pilules d'un grain d'extrait et d'un cent-vingtième de grain de muriate, et d'autres d'un soixantième et de deux grains. Les premières étaient administrées aux enfans ; les secondes aux adultes : j'en ai obtenu de très-bons effets en les faisant prendre journellement. La première dose a été d'une pilule par jour en augmentant du même nombre chaque sixième ou septième jour, jusqu'à dix ou douze dans la journée. Jamais elles n'ont procuré d'ardeur à la gorge, ce que produit toujours la décoction pour peu qu'elle soit chargée, mais quelquefois des vertiges. Elles ont été administrées à jeûn ; plus souvent avec les alimens, et j'ai observé que, prises aux repas, elles agissent aussi bien, plus sûrement et sans fatiguer l'estomac. Le mode d'administration que j'ai adopté pour ces pilules, est celui dont je me sers pour beaucoup d'autres remèdes que je donne sous la même forme, ou en poudre, quand c'est à titre d'altérans.

Comme je n'ai pas tenu de journal exact des cures que j'ai opérées par l'emploi de ces pilules, je n'offrirai que peu d'observations, qui pourront cependant faire apprécier la valeur du remède.

Première Observation.

Un garçon de huit ans portait depuis plusieurs années une tumeur très-grosse au cou, et un ulcère fistu-

leux sous la malléole externe du pied gauche, avec gonflement de l'articulation. Il fut parfaitement guéri par l'usage de ces pilules continué pendant dix-huit mois, mais en les suspendant de temps en temps; jamais la dose ne fut portée à plus de huit. La tumeur et la fistule furent constamment recouvertes avec un emplâtre de *Rustaing*.

IIe Observation.

Une fille, dès sa plus tendre enfance, portait au cou des glandes gorgées très-volumineuses, qui dépendaient d'un vice scrofuleux héréditaire, dont une de ses sœurs était morte à l'âge ordinaire de puberté. Plusieurs remèdes avaient été employés inutilement pour celle-ci. Elle avait douze ans, quand le soin de sa santé me fut confié. Plusieurs de ces glandes étaient en suppuration, et il existait plusieurs points fistuleux. Je la mis à l'usage des pilules d'extrait de garou, à la dose de deux grains, en ajoutant à chacune un dixième de grain d'oxide par l'étain. L'emplâtre de *Rustaing* servit pour recouvrir toutes les glandes. Après quelques mois de ce traitement, auquel j'avais ajouté la décoction de racine de fougère mâle, dont la malade buvait une tasse chaque matin, il y eut une amélioration; mais il restait beaucoup à faire: pour avoir guéri, il fallait passer sans orage l'époque des règles qui avait été funeste à la sœur de la malade; je ne changeai pas de moyens. Les pilules furent portées à six par jour. A treize ans, les règles parurent sans que le sujet éprouvât la moindre secousse, et le flux prit une marche régulière. Dans l'espoir que ce nouvel état apporterait des changemens heureux, je suspendis

le traitement; mon attente fut trompée, et il fallut y revenir. Ce ne fut qu'à l'âge de quinze ans que la guérison fut complète. L'administration des remèdes était suspendue de temps en temps et pendant des mois entiers.

IIIe Observation.

Un jeune homme de vingt-quatre ans, né dans un pays où le vice scrofuleux est endémique, était atteint depuis sa plus tendre enfance de la maladie que ce vice procure, et qui se manifestait au cou par plusieurs glandes très-volumineuses, quelques-unes très-dures et d'autres abcédées; il y en avait peu qui fournissent un petit suintement. Il avait subi nombre de traitemens sans succès marqué. L'ancienneté de la maladie, l'âge du sujet me firent craindre de n'être pas plus heureux que les médecins qui m'avaient précédé. Ce qui me laissait quelque espoir, c'est que j'avais à employer des moyens qui n'avaient pas été mis en usage, et sur l'action desquels j'étais en droit de compter.

Le malade fut mis de suite à l'usage des pilules composées de deux grains d'extrait et d'un soixantième de grain de muriate, et à celui d'une tisane préparée avec demi-once racine de fougère mâle, et demi-gros écorce de *daphne mezereum*. Il commença les pilules par la plus petite dose, et il ne fit d'augmentation que vingt jours après, ayant supprimé l'écorce de *daphne mezereum*, qui procurait une ardeur incommode à la gorge. Dès ce moment, la gradation que je mets dans l'emploi des pilules fut suivie, et le nombre en fut porté à dix. Au milieu du traitement, qui dura neuf mois, je substituai au muriate,

l'oxide par l'étain, parce que j'ai cru m'apercevoir que celui-ci a quelque chose de plus approprié contre le principe scrofuleux. La décoction de fougère fut toujours continuée, et j'y ajoutai un sirop de la nature de celui de Cuisinier, sur chaque pinte duquel on mettait trois grains de muriate, et demi-once de résine de gayac. Cinq pintes de ce sirop furent employées dans les derniers quatre mois de la cure, qui n'aurait rien laissé à désirer, si j'avais pu effacer les cicatrices restées après quelques tumeurs qui se terminèrent par la suppuration. Le pansement ne consista que dans l'application de l'emplâtre de *Rustaing*.

Pour consolider sa guérison, le malade emporta un nombre suffisant de pilules composées avec l'oxide : j'ignore s'il en a fait usage ; mais ce que je sais fort bien, c'est qu'il jouit d'une santé parfaite, quoique depuis trois ans il habite le pays où sa maladie avait pris naissance.

IVe Observation.

Un homme de trente ans, qui par un vice de la lymphe, avait eu un abcès ouvert, occupant extérieurement les régions épigastrique et iliaque gauches, et qui s'accompagnait d'un engorgement considérable et étendu dans les parties voisines, puisqu'il montait jusqu'à la clavicule, jouissait d'une bonne santé depuis un an. Sans pouvoir assigner d'autre cause qu'un vice constitutionnel compliqué, selon toute apparence, du virus syphilitique dont le malade avait éprouvé plusieurs atteintes, il vit se former, après ce terme, un engorgement de même nature que le premier, occupant du même côté tout

l'hypocondre, la région iliaque, et s'étendant jusques à trois ou quatre pouces au-dessous du grand trochanter avec douleur vive dans cette partie. Je ne l'avais soigné dans l'autre maladie, que lorsque la suppuration était en pleine activité, et que je ne pouvais m'occuper que de relever les forces abattues; ce que j'obtins par l'usage du lait d'ânesse et celui du quinquina, donné à forte dose et long-temps continué. Dans la maladie actuelle, il n'attendit pas que la suppuration fût formée, et je fus plus tôt appelé. D'après plusieurs observations qui m'avaient démontré les qualités tonique et fondante des pilules dont je traite, je lui en conseillai l'emploi, en l'associant à celui d'une décoction de tiges de douce-amère, dont la dose ne dépassa pas une once pour une livre de colature. Comme il était essentiel d'enrayer les progrès du mal, je fis commencer les pilules contenant le muriate, à deux par jour, en les augmentant du même nombre chaque huitième jour : elles étaient prises à dîner avec la soupe. Avant la fin du troisième mois de traitement, le malade fut parfaitement guéri, et sa santé, depuis plusieurs années, n'a plus été dérangée par la même cause.

Les observations que je viens de rapporter, quoique en petit nombre, doivent suffire, je pense, au praticien, pour le mettre dans le cas d'apprécier ce que vaut le moyen. Comme il a été d'un grand secours dans une cure qu'on obtient difficilement, je ne veux pas terminer mon ouvrage sans en parler.

Ve Observation.

Un homme de quarante ans, d'une constitution faible, portait depuis plusieurs années un sarcocèle au testicule

droit, de la partie antérieure duquel partait un corps en forme de corne, très-dur et très-sensible, d'un pouce et demi de longueur, et se dirigeant vers le raphé. Le cordon spermatique n'était pas exempt d'affection, mais il n'était pas pris au point qui fait désespérer du succès de l'opération : aussi deux chirurgiens du premier mérite l'avaient-ils conseillée. Le malade s'était rendu à Montpellier pour savoir si elle était indispensable, et si elle ne pouvait pas être renvoyée à une époque éloignée. Consulté sur ce cas, et ne voulant pas m'en fier à mes propres lumières, j'eus recours à celles de MM. *Méjan* et *Fages*. Ces messieurs pensèrent que le besoin de l'opération n'était pas urgent; et comme le sujet avait eu jadis une maladie syphilitique, qui avait pu n'être pas parfaitement guérie, sans avoir même de probabilité de l'existence de quelque reste de virus, il fut convenu que je ferais l'essai de mon remède, en l'associant à quelque fondant.

Le malade ne pouvant pas encore faire le traitement sous mes yeux, je me bornai à lui prescrire l'usage de pilules composées d'un grain d'extrait de garou et d'autant de celui de ciguë, dont il devait prendre une dès le début, en augmentant d'une chaque septième jour, celui d'une décoction de racine d'ononis en boisson, et celui des bains de siége. Après cinquante jours d'absence, le malade revint auprès de moi : son état était le même qu'à l'époque de son départ. J'ajoutai aux remèdes ci-dessus, et dans un verre de décoction de racine d'ononis, une once de sirop de salse-pareille, sur huit onces duquel on avait mis un grain de muriate d'or. Aux bains de siége je substituai des fumigations, faites deux fois le jour avec la décoction de la racine qui servait à la tisane, à laquelle on ajoutait chaque fois dix ou douze onces

de bon vinaigre. Ces fumigations étaient dirigées sur les testicules. Dans peu de jours, je portai la dose de la racine pour la boisson à une once et demie, et le sirop fut augmenté de demi-once, le tout pris en deux verres. Par gradation, la racine fut poussée à deux onces et demie pour trois verres, et le sirop à trois onces et demie. Le traitement dura neuf mois ; mais deux mois avant qu'il ne finît, je soumis le malade à l'emploi du muriate en frictions sur les gencives. Pendant tout ce temps, il ne prit qu'un verre de décoction faite avec demi-once d'ononis, le sirop étant réduit à une once. Tout remède fut abandonné après ce terme, le testicule affecté n'offrant qu'un peu plus de volume que l'autre MM. *Méjan* et *Fages* ont vu ce changement heureux, qui mettait le sujet à l'abri de l'opération.

Je n'ai pas l'amour propre de croire avoir donné à l'application des moyens dont je viens de faire part, toute l'extension dont elle est susceptible. C'est pourtant, en partie, le désir de les employer dans tous les cas où ils me paraîtraient convenir, et de ne les faire connaître que lorsqu'un autre ne pourrait pas y découvrir une propriété que je n'aurais pas aperçue, qui m'a fait garder le silence jusqu'à présent ; mais frappé des grandes vérités que renferme l'aphorisme d'Hippocrate, *Vita brevis, ars longa, occasio præceps, experimentum periculosum, judicium difficile*, j'ai vu que l'exécution d'un semblable projet, né de l'irréflexion et nourri par l'orgueil, était au-dessus de mes forces, et je l'ai abandonné avec d'autant moins de regret, que les moyens que j'aurais tenus cachés, sont les seuls qu'on puisse opposer jusqu'à présent avec succès, à des maladies réputées incurables. De nouvelles combinaisons,

de plus grandes vues mettront mes collègues dans le cas de tirer un plus grand avantage de ces mêmes moyens, que j'aurais essayés dans plusieurs rhumatismes chroniques sans complication de virus vénérien, même contre la goutte, si j'en eusse trouvé des occasions favorables.

Les effets, j'ose dire extraordinaires, dans quelques circonstances, des préparations que j'ai employées, ne peuvent-ils pas faire naître l'idée d'introduire dans la pratique d'autres substances dont on ne se sert pas, et qui auront une très-grande utilité, en les administrant sur-tout d'après le mode de *Clare*? L'analogie d'action qui existe entre l'arséniate de soude et le muriate d'or, l'un et l'autre poussant par les urines, augmentant les sueurs, animant et excitant les solides, rendant le pouls plus fréquent, plus soutenu (26), ne pourrait-elle pas les faire substi-

---

(26) C'est dans un extrait de l'Ouvrage qu'a publié M. Fodéré, sur les avantages qu'il a retirés de l'arséniate de soude, extrait communiqué par le docteur Desgranges, médecin à Lyon, inséré dans le *Journal de la Société de Médecine de Paris*, pour le mois de mars de cette année, que j'ai lu ce que je rapporte sur la manière d'agir de cet arséniate. J'ai vu, avec plaisir, dans le même extrait, qui annonce un grand esprit d'analyse et beaucoup de connaissances, que les médecins de l'Amérique septentrionale ne craignent pas de traiter la phthisie tuberculeuse pulmonaire avec la solution aqueuse d'arsenic, et qu'ils se vantent de la prévenir, même de faire avorter, par ce moyen, les dispositions héréditaires à cette maladie. Ce que ces médecins attribuent à l'arsenic, j'ai pu, sans trop avancer, l'attribuer au muriate d'or que j'ai appliqué dans les mêmes circonstances; et les effets qu'ils disent en avoir obtenus, en faisant ajouter plus de foi à mes observations, feront penser que je ne me suis pas exagéré le danger que couraient les trois personnes attaquées de phthisie scrofuleuse, dont deux pouvaient être considérées comme au second degré de la maladie.

Quoique le grand nombre de cures que le docteur Fodéré a

tuer l'un à l'autre dans bien des cas? Je pense néanmoins que le dernier offre plus d'avantages et moins d'inconvéniens contre les affections lymphatiques. Si cette substitution devait avoir lieu pour employer le muriate d'or à l'intérieur, l'analogie d'action serait plus exacte entre le muriate sans addition de sel marin, et l'arséniate. Une fois seulement je l'ai essayé dissous en très-petite quantité dans de l'eau distillée; et après le second jour de son usage, je l'abandonnai à cause des tranchées qu'il occasionna. Le premier jour, il avait décidé des selles abondantes. Le remède aurait pu être affaibli; mais la maladie étant incurable, je ne voulus pas tou-

---

opérées par l'arséniate de soude, ne puisse pas laisser le moindre doute sur l'efficacité de ce moyen; comme la multiplicité des faits analogues augmente la probabilité, ou établit la certitude, autant que la médecine en est susceptible, je crois pouvoir dire que je connais un chirurgien de village qui emploie avec beaucoup de succès, depuis plus de trente ans, la dissolution aqueuse d'arsenic, contre les fièvres intermittentes, quel que soit leur type, et un médecin, à qui il avait fait part de ce moyen, en a retiré les plus grands avantages.

En parlant de l'arsenic, je me rappelle qu'un médecin écrivit à M. de Lamure, pour lui faire part des succès qu'il avait retirés de cette substance, employée à l'intérieur, contre les cancers du sein; il lui fit même passer le mode d'administration. Le grand praticien, dont je m'honore d'avoir été l'élève, lui répondit qu'il n'adopterait jamais ce remède, quoiqu'il n'en blâmât pas l'emploi contre le cancer bien décidé, vu son incurabilité reconnue, à cause des suites éloignées qu'il pouvait avoir, et le danger qu'il offrirait entre les mains des gens de l'art, qui regardent souvent comme cancers des glandes au sein, qui ne sont que spasmodiques. J'ai vu plusieurs fois des glandes de cette espèce; et il existe encore à Montpellier deux dames qu'on voulait soumettre, il y a près de vingt ans, à l'opération pour une affection pareille, et que je guéris par l'usage des bains, des adoucissans et de légers anti-spasmodiques.

menter le sujet sans autre utilité que celle d'étudier à ses dépens les effets de cette préparation.

D'autres arséniates que celui de soude, d'autres minéraux réduits en oxide ou en muriate, seuls ou combinés, ne peuvent-ils pas, en les administrant à l'intérieur ou en frictions, offrir de grandes ressources, d'après les succès que m'ont procurés les différentes préparations d'or ? L'emploi, par le mode de *Clare*, du nitrate d'argent fondu que quelques médecins font avaler, n'aurait-il pas plus d'avantages et moins d'inconvéniens ? Je renvoie encore à l'expérience à prononcer sur des questions aussi délicates. Que serait, sans elle, la médecine pratique, la seule qui ait une utilité réelle, un mérite incontestable, tant qu'elle s'appuie sur des faits, et qu'elle est éclairée, dans sa marche, du flambeau de la prudence et de l'observation ?

FIN.

TABLE.

INTRODUCTION. . . . . Page j
DE LA MÉTHODE IATRALEPTIQUE, ou OBSERVATIONS PRATIQUES *sur l'efficacité des Remèdes administrés par la voie de l'absorption cutanée, dans le traitement de plusieurs Maladies internes et externes; et sur un nouveau Remède dans le traitement des Maladies vénériennes et lymphatiques.* 1
Emploi du Camphre en frictions. 16
PREMIÈRE OBSERVATION. *De l'effet du Camphre dans un cas d'irritation sur les voies urinaires, par l'action des Cantharides.* 17
IIe OBSERVATION. *De l'effet du Camphre dans un cas d'érections fortes.* 21
IIIe OBSERVATION. *De l'effet du Camphre dans un cas d'érections fortes accompagnées de pollutions.* 23
IVe OBSERVATION. *De l'effet du Camphre dans un cas de rétention d'urine.* . . . . . *idem.*
Ve OBSERVATION. *De l'effet du Camphre dans un cas d'ischurie vésicale.* 24
VIe OBSERVATION. *De l'effet du Camphre dans un cas d'ischurie rénale.* 25
VIIe OBSERVATION. *De l'effet du Camphre dans un cas de gangrène.* 28

VIIIe OBSERVATION. *De l'effet du Camphre dans le cours d'une fièvre hémitritée.* 29
IXe OBSERVATION. *De l'effet du Camphre dan un cas de fièvre ardente compliquée de la gastro-bilieuse hypirique.* 32
Xe OBSERVATION. *De l'effet du Camphre dans un cas de fièvre bilieuse catarrhale de mauvais génie.* 33
XIe OBSERVATION. *De l'effet du Camphre dans un cas de rhumatisme goutteux.* 38
XIIe OBSERVATION. *De l'effet du Camphre dans un cas de fièvre rémittente bilieuse.* 40
XIIIe OBSERVATION. *De l'effet du Camphre dans un cas de délire frénétique* 42
De l'emploi d'un liniment spiritueux. . . . . *idem.*
De l'effet du liniment spiritueux dans le Chorea S.ti Viti. 44
PREMIÈRE OBSERVATION . . . . . *idem.*
IIe OBSERVATION. 45
IIIe OBSERVATION . . . . . *idem.*
IVe OBSERVATION 46
De son effet dans un cas de grossesse. 47
PREMIÈRE OBSERVATION . . . . . *idem.*
IIe OBSERVATION. 48
IIIe OBSERVATION. *De l'emploi du liniment pour prévenir une fausse couche.* 49
IVe OBSERVATION. *De l'effet du liniment spiritueux dans un cas de perte utérine.* 50
De l'emplâtre de Rustaing, *pour prévenir les suites fâcheuses du lait chez les femmes accouchées, ou qui veulent sevrer.* 53
Recette de l'emplâtre. 58
Manière de s'en servir. 59
Régime à suivre. 60

Emploi de l'opium en frictions. 63

PREMIÈRE OBSERVATION. *Des effets de l'Opium combiné avec le Camphre dissous dans l'eau-de-vie, dans un cas de suppression du flux menstruel, décidée par une cause morale.* 67

IIe OBSERVATION. *Des effets de la teinture antispasmodique, camphrée, dans un cas de suppression du flux menstruel.* 68

IIIe OBSERVATION. *Des effets de la teinture antispasmodique, dans un cas de suppression du flux menstruel, accompagnée de mouvemens convulsifs.* 69

IVe ORSERVATION. *Des effets de la teinture antispasmodique, dans un cas de suppression du flux menstruel, par cause morale.* 70

Ve OBSERVATION. *Des effets de la teinture antispasmodique, et de ceux de la dissolution d'opium non filtrée, avec addition de camphre, dans un cas de suppression du flux menstruel..* 71

VIe OBSERVATION. *Des effets de la teinture antispasmodique dans un cas de vapeurs hystériques à la suite de la suppression du flux menstruel.* . 72

VIIe OBSERVATION. *Des effets de la teinture antispasmodique, combinée avec le bain de jambes sinapisé, dans un cas de suppression du flux menstruel* 74

VIIIe OBSERVATION. *De l'effet de la teinture antispasmodique, dans un cas d'irrégularité du flux menstruel, accompagnée de mouvemens convulsifs.* . . 76

IXe OBSERVATION. *De l'effet de la teinture antispasmodique, dans un cas de douleurs vives à la matrice, à l'époque des règles, accompagnée d'envie de vomir et de suffocation.* 78

Xe OBSERVATION. *De l'effet de la teinture antispas-*

modique, dans un cas de colique hépatique compliquée de suppression du flux menstruel. . . 80

XIe OBSERVATION. *De l'effet de l'Opium et du Camphre, dissous dans l'eau-de-vie, dans un cas de fièvre intermittente liée à une affection utérine.* 84

XIIe OBSERVATION. *De l'effet de la teinture antispasmodique, dans un cas de fièvre intermittente nerveuse, occasionnée par la suppression du flux menstruel.* 86

XIIIe OBSERVATION. *De l'effet de la teinture antispasmodique, dans un cas de fièvre intermittente quarte, avec diminution notable du flux menstruel.* 87

XIVe OBSERVATION. *De l'effet de la teinture antispasmodique, dans un cas de fièvre maligne liée à la suppression des règles.* 89

De l'emploi de l'opium associé quelquefois au camphre contre différentes coliques. 91

PREMIÈRE OBSERVATION. *De l'effet de la teinture antispasmodique, dans un cas de colique spasmodico-flatulente qui avait son siége dans l'estomac.* *idem.*

IIe OBSERVATION. *De l'effet de l'Opium et du Camphre dissous dans l'eau-de-vie, dans un cas de cardialgie.* 93

IIIe OBSERVATION. *De l'effet de l'Opium et du Camphre, dissous dans l'eau-de-vie, dans un cas de colique spasmodico-flatulente.* 94

IVe OBSERVATION. *De l'effet de la teinture antispasmodique, dans un cas de colique spasmodico-flatulente.* 95

Ve OBSERVATION. *De l'effet de la teinture antispasmodique, dans un cas de colique hépatique.* 96

VIe OBSERVATION. *De l'effet de l'Opium et du Camphre dissous dans l'eau-de-vie, dans un cas de co-*

lique nerveuse-spasmodique 97
VIIe OBSERVATION. *De l'effet de la teinture antispasmodique, dans un cas de coliques nerveuses avec retour et accroissement périodiques* . . . 99
VIIIe OBSERVATION. *De l'effet de la teinture antispasmodique camphrée, dans un cas de délire frénétique.* 101
IXe OBSERVATION. *De l'effet de la dissolution d'Opium et de Camphre dans l'eau-de-vie, dans un cas d'affection nerveuse convulsive accompagnée de perte de connaissance* 102
Xe OBSERVATION. *De l'effet de l'Opium dissous dans l'eau-de-vie, dans un cas d'épilepsie* . . . 103
De l'effet de l'Acétite de potasse et de celui de l'Opium et du Camphre unis à l'eau-de-vie, dans un cas d'épanchement dans le bas-ventre. . . . 104
De l'emploi de la teinture antispasmodique saturée d'acétite de potasse, après la ponction, dans une hydropisie enkistée du bas-ventre 108
De l'emploi de la teinture antispasmodique, avec et sans addition de camphre, dans quelques cas de rétention d'urine. 111
PREMIÈRE OBSERVATION. *De l'effet de la teinture antispasmodique camphrée, sans addition de camphre, dans un cas d'ischurie urétrale.* . . . . *idem.*
IIe OBSERVATION. *De l'effet de la teinture antispasmodique, dans un cas d'ischurie rénale, compliquée d'affection spasmodico-flatulente.* 113
IIIe OBSERVATION. *De l'effet de la teinture antispasmodique camphrée, dans un cas d'ischurie par spasme atonique, précédée d'incontinence d'urine.* 115
IVe OBSERVATION. *De l'effet de la teinture antispasmodique, dans un cas d'ischurie sympathique.* 117

Ve OBSERVATION. *De l'effet de la teinture antispasmodique camphrée, dans un cas de rétention d'urine.* 118

VIe OBSERVATION. *De l'effet de la teinture antispasmodique camphrée, dans un cas de colique néphrétique.* 119

De l'emploi de l'Opium et du Camphre dissous dans l'eau-de-vie, dans différens cas d'affection rhumatique. 121

PREMIÈRE OBSERVATION. *De l'effet de l'Opium et du Camphre dissous dans l'eau-de-vie, dans un cas de rhumatisme gastro-bilieux catarrhal, compliqué d'éruption miliaire* . . . . . *idem.*

IIe OBSERVATION. *De l'effet de la dissolution d'opium camphrée, dans un cas de rhumatisme catarrhal gastrique* 124

IIIe OBSERVATION. *De l'effet de la dissolution d'opium camphrée, dans un cas de rhumatisme goutteux, compliqué par la matière laiteuse.* . 126

IVe OBSERVATION. *De l'effet de la teinture antispasmodique camphrée, dans un cas d'affection rhumatique nerveuse.* 128

Ve OBSERVATION. *De l'effet de la dissolution d'opium camphré, dans un cas de lumbago, s'accompagnant de rétention d'urine, de vomissement,* etc. . 131

VIe OBSERVATION. *De l'effet de l'Opium dissous dans l'eau-de-vie, dans un cas de menace de phthisie pulmonaire, par cause rhumatique, avec douleur violente à l'une des tempes, et amaigrissement considérable du muscle crotaphite, compliquée de fièvre intermittente double tierce.* . . , . 133

VIIe OBSERVATION. *De l'effet de la teinture antispasmodique, dans un cas de maux de tête violens,*

par cause rhumatique, accompagnés de douleurs à la poitrine et à l'estomac 136
VIIIe OBSERVATION. *De l'effet de la dissolution d'opium camphrée, dans un cas de douleur rhumatismale.* 137
IXe OBSERVATION. *De l'effet de la teinture antispasmodique, dans un cas de douleur sciatique.* 138
Xe OBSERVATION. *De l'effet de la dissolution d'opium camphrée, dans un cas d'affection rhumatismale.* 140
XIe OBSERVATION. *De l'effet de l'Opium dissous dans la teinture de quinquina, dans un cas de fièvre intermittente compliquée d'affection rhumatismale.* 142
XIIe OBSERVATION. *De l'effet de la teinture antispasmodique non filtrée, dans un cas de douleur périodique sans fièvre.* 145
XIIIe OBSERVATION. *De l'effet de la teinture antispasmodique camphrée, dans un cas de douleurs vives par cause vénérienne.* 146
PREMIÈRE OBSERVATION. *De l'effet de la teinture antispasmodique, dans un cas de fièvre intermittente tierce.* 148
IIe OBSERVATION. *De l'effet de la dissolution d'opium, dans un cas de fièvre intermittente double tierce, accompagnée de sueurs abondantes.* 149
IIIe OBSERVATION. *De l'effet de la teinture antispasmodique, dans un cas de fièvre intermittente tierce.* 150
IVe OBSERVATION. *De l'effet de la dissolution d'opium et de camphre dans l'eau-de-vie, dans un cas de fièvre quotidienne intermittente.* 151

Ve OBSERVATION. *De l'effet de la teinture antispasmodique, dans un cas de fièvre intermittente tierce.* 153

VIe OBSERVATION. *De l'effet de la teinture antispasmodique, dans un cas de fièvre double tierce. idem.*

VIIe OBSERVATION. *De l'effet de la teinture antispasmodique, dans un cas d'évanouissemens, qui suivaient le type tiercenaire.* 154

VIIIe OBSERVATION. *De l'effet de la teinture antispasmodique, dans un cas de fièvre intermittente double quarte.* 156

IXe OBSERVATION. *De l'effet de la teinture antispasmodique, dans un cas de fièvre intermittente double tierce.* 157

Xe OBSERVATION. *De l'effet de la teinture antispasmodique camphrée, dans un cas de fièvre intermittente double tierce.* 158

XIe OBSERVATION. *De l'effet de la teinture antispasmodique, dans un cas de fièvre intermittente tierce.* 161

XIIe OBSERVATION. *De l'effet de la teinture antispasmodique, dans un cas de fièvre intermittente tierce.* 164

XIIIe OBSERVATION. *De l'effet de la teinture antispasmodique, dans un cas de fièvre intermittente quarte* 165

XIVe OBSERVATION. *De l'effet de la teinture antispasmodique ajoutée à celle de quinquina, dans un cas de fièvre quotidienne intermittente.* . 167

XVe OBSERVATION. *De l'effet de la teinture antispasmodique camphrée, avec celle de quinquina, dans un cas de fièvre intermittente tierce.* . . 169

XVIe OBSERVATION. *De l'effet de la teinture anti-*

spasmodique combinée avec celle de quinquina, dans un cas de fièvre intermittente quarte. 170
XVIIe OBSERVATION. *De l'effet de la teinture antispasmodique combinée avec celle de quinquina, dans un cas de fièvre intermittente septénaire.* . 171
XVIIIe OBSERVATION. *De l'effet de la teinture d'opium et de rhubarbe, dans deux cas de fièvre quarte ancienne.* 172
Emploi de la Coloquinte, dans quelques cas de manie. . . . . . *idem.*
PREMIÈRE OBSERVATION. *De l'effet de la Coloquinte, dans un cas de manie par cause catarrhale.* 173
IIe OBSERVATION, *De l'effet de la Coloquinte, dans un cas de manie par cause laitense.* . . . 175
IIIe OBSERVATION. *De l'effet de la Coloquinte, dans un cas d'affection mentale.* 177
IVe OBSERVATION. *De l'effet de la Coloquinte, dans un cas d'affection mentale par cause morale.* 179
Ve OBSERVATION. *De l'effet de la teinture de Coloquinte, dans un cas d'affection mentale par insolation.* . . . . . , . . . , . . 181
VIe OBSERVATION. *De l'effet de la Coloquinte, dans un cas d'affection mentale par cause catarrhale.* 182
VIIe OBSERVATION. *Accès de délire maniaque traité par les frictions de Coloquinte* 184
VIIIe OBSERVATION. *De l'effet de la Coloquinte, dans un cas de démence par cause morale* . . . 187
Emploi de la Digitale pourprée. 205
PREMIÈRE OBSERVATION. *De l'effet de la Digitale pourprée, dans un cas d'hydropisie ascite, compliquée d'anasarque.* 207
IIe OBSERVATION. *De l'effet de la Digitale pourprée,*

dans un cas d'hydropisie ascite, compliquée d'anasarque. 211
IIIe OBSERVATION. *Évacuation des eaux dans l'ascite par l'effet des frictions de digitale.* . . . 213
Observations générales sur les effets de la Digitale employée par absorption. 214
IVe OBSERVATION. *De l'effet de la Digitale pourprée, dans un cas d'hydropisie ascite.* 215
Ve OBSERVATION. *De l'effet de la Digitale pourprée, dans un cas d'hydropisie ascite, compliquée d'anasarque* 218
VIe OBSERVATION. *De l'effet de la Digitale pourprée, dans un cas de menace d'hydropisie de poitrine.* 219
VIIe OBSERVATION. *De l'effet de la Digitale pourprée, dans un cas d'orthopnée.* 220
PREMIÈRE OBSERVATION. *De l'effet de la teinture de digitale, dans un cas d'hydropisie ascite, par cause catarrhale.* 222
IIe OBSERVATION. *De l'effet de la teinture de digitale, dans un cas d'hydropisie ascite, à la suite d'une fièvre scarlatine.* 223
IIIe OBSERVATION. *De l'effet de la teinture de digitale combinée avec d'autres moyens, dans un cas d'hydropisie ascite, compliquée d'anasarque.* . 224
PREMIÈRE OBSERVATION 226
IIe OBSERVATION. 228
IIIe OBSERVATION 229
Emploi de la teinture de quinquina. 232
De l'effet de la teinture de quinquina, dans plusieurs cas de fièvres intermittentes. 234
PREMIÈRE OBSERVATION . . . . . *idem.*
IIe OBSERVATION. 235

IIIe OBSERVATION 236
IVe OBSERVATION 237
Ve OBSERVATION. *De l'effet de la teinture de quinquina, dans un cas de fièvre intermittente double tierce.* . . . . . *idem.*
VIe OBSERVATION. 238
VIIe OBSERVATION. 239
VIIIe OBSERVATION. 240
IXe OBSERVATION. 241
Xe OBSERVATION. . . . . *idem.*
XIe OBSERVATION. 242
XIIe OBSERVATION. . . . . *idem.*
XIIIe OBSERVATION. 243
XIVe OBSERVATION. . . . . *idem.*
XVe OBSERVATION. 244
XVIe OBSERVATION. 245
XVIIe OBSERVATION. . . . . *idem.*
Emploi de la teinture de quinquina, dans quelques cas de fièvre continue et d'autres maladies. 247
PREMIÈRE OBSERVATION. *Des effets de la teinture de quinquina, dans un cas de fièvre catarrhale bilieuse gastrique.* 248
IIe OBSERVATION. *Des effets de la teinture de quinquina, dans un cas de fièvre bilioso-muqueuse.* 249
IIIe OBSERVATION. *Des effets de la teinture de quinquina, dans un cas de fièvre catarrhale bilieuse gastrique de mauvais génie.* . . . . . *idem.*
IVe OBSERVATION. *Des effets de la teinture de quinquina, dans un cas de fièvre catarrhale bilieuse gastrique vermineuse.* 252
Ve OBSERVATION. *Des effets de la teinture de quinquina, dans un cas de fièvre bilioso-pituiteuse gas-*

trique. 253
VIe OBSERVATION. *Des effets de la teinture de quinquina, dans un cas de fièvre catarrhale bilieuse pernicieuse.* 254
VIIe OBSERVATION. *Des effets de la teinture de quinquina, dans un cas de fièvre pituitoso-bilieuse maligne.* 256
VIIIe OBSERVATION. *Des effets de la teinture de quinquina, dans un cas de fièvre catarrhale bilieuse gastrique de mauvais génie.* 259
PREMIÈRE OBSERVATION. 263
IIe OBSERVATION. . . . . *idem.*
IIIe OBSERVATION. 264
IVe OBSERVATION. . . . . *idem.*
Ve OBSERVATION. . . . . *idem.*
VIe OBSERVATION. . . . . *idem.*
OBSERVATIONS PRATIQUES SUR L'EMPLOI A L'INTÉRIEUR DE LA RÉSINE ET DU RÉSINO-EXTRACTIF DE QUINQUINA. 270
PREMIÈRE OBSERVATION. *De l'effet de la Résine de quinquina, dans un cas de fièvre intermittente tierce, accompagnée d'hémorragie nasale.* 274
IIe OBSERVATION. *De l'effet de la Résine de quinquina, dans un cas de fièvre tierce intermittente pernicieuse.* 276
IIIe OBSERVATION. *De l'effet de la Résine de quinquina, dans un cas de fièvre intermittente tierce.* 277
IVe OBSERVATION. *De l'effet de la Résine de quinquina, dans un cas de fièvre intermittente tierce.* 278
Ve OBSERVATION. *De l'effet de la Résine de quinquina, dans un cas de fièvre intermittente tierce.* . 279

VIe OBSERVATION. *De l'effet du Résino-extractif de quinquina, dans un cas de fièvre intermittente double tierce.* 280

VIIe OBSERVATION. *De l'effet de la Résine de quinquina, dans un cas de fièvre quotidienne intermittente, accompagnée de hypothymie et de délire mélancolique.* 282

VIIIe OBSERVATION. *De l'effet du Résino-extractif, dans un cas de fièvre quarte.* 283

IXe OBSERVATION. *De l'effet de la Résine de quinquina et du Résino-extractif, dans un cas de fièvre intermittente tierce insidieuse.* 284

Xe OBSERVATION. *De l'effet de la Résine de quinquina, dans un cas de fièvres intermittente tierce insidieuse, portant fortement sur le bas-ventre.* 286

XIe, XIIe et XIIIe OBSERVATIONS. *Emploi de la Résine de quina contre des fièvre intermittentes accompagnées de symptômes graves.* 288

XIVe OBSERVATION. *De l'effet de la Résine de quinquina, dans un cas de migraine violente périodique.* 291

De l'emploi de la Résine et du Résino-extractif, dans des cas de fièvres rémittentes. 292

PREMIÈRE OBSERVATION. *De l'effet de la Résine de quinquina, dans un cas de fièvre catarrhale rémittente, de mauvais génie.* . . . . . *idem.*

IIe OBSERVATION. *De l'effet de la Résine de quinquina, dans un cas de fièvre catarrhale bilieuse gastrique rémittente, de mauvais génie.* . . . 294

IIIe OBSERVATION. *De l'effet du Résino-extractif, dans un cas de fièvre bilioso-catarrhale gastrique, rémittente tierce, de mauvais génie.* 295

IVe OBSERVATION. *De l'effet de la Résine de quin-*

quina, dans un cas de fièvre catarrhale gastrique rémittente, de mauvais génie. 296
Ve OBSERVATION. *De l'effet de la Résine et du Résino-extractif de quinquina, dans un cas de fièvre catarrhale bilieuse rémittente, de mauvais génie.* 297
VIe OBSERVATION. *De l'effet de la Résine de quinquina, dans un cas de fièvre bilioso-pituiteuse rémittente, de mauvais génie.* 299
VIIe OBSERVATION. *De l'effet de la Résine de quinquina, dans un cas de péripneumonie catarrhale gastrique, de mauvais génie.* 301
VIIIe OBSERVATION. *De l'effet de la Résine de quinquina, dans un cas de péripneumonie catarrhale gastrique.* 302
PREMIÈRE OBSERVATION. 303
IIe OBSERVATION. 305
Observations pratiques sur la vertu anti-émétique de la Racine de Colombo. 309
Poudre de Racine de Colombo, dans plusieurs cas de dyspepsie et de vomissement. 321
De l'emploi des Pois chiches contre la jaunisse et les maladies atrabilieuses. 322
OBSERVATIONS SUR UN NOUVEAU REMÈDE DANS LE TRAITEMENT DES MALADIES VÉNÉRIENNES ET LYMPHATIQUES. 335
De l'emploi de l'Or divisé par le mercure. . . . 356
PREMIÈRE OBSERVATION. . . . . *idem.*
IIe OBSERVATION. 357
IIIe OBSERVATION. 359
IVe OBSERVATION. 361
Ve OBSERVATION. 362
VIe OBSERVATION. 363
VIIe OBSERVATION. . . . . *idem.*

VIIIe OBSERVATION. 364
IXe OBSERVATION. 365
Xe OBSERVATION. 366
De l'emploi de l'Or divisé contre des affections lymphatiques non vénériennes. 368
PREMIÈRE OBSERVATION. . . . . *idem.*
IIe OBSERVATION. . . . . *idem.*
IIIe OBSERVATION. 369
De l'emploi de l'oxide d'or précipité par la potasse. 372
PREMIÈRE OBSERVATION. . . . . *idem.*
IIe OBSERVATION. 378
IIIe OBSERVATION. 379
De l'emploi de l'oxide d'or précipité par l'étain. 380
De l'emploi de l'oxide précipité par la potasse, dans des cas de squirre à la matrice. 381
PREMIÈRE OBSERVATION. 382
IIe OBSERVATION. 383
IIIe OBSERVATION. 385
IVe OBSERVATION. 386
Ve OBSERVATION. 387
VIe OBSERVATION. 390
VIIe OBSERVATION. 392
De l'emploi du Muriate contre la syphilis. . 396
PREMIÈRE OBSERVATION. . . . . *idem.*
IIe OBSERVATION. 401
IIIe OBSERVATION. 403
IVe OBSERVATION. 405
Ve OBSERVATION. 406
VIe OBSERVATION. 407
VIIe OBSERVATION. 410
VIIIe OBSERVATION. 411

IXe OBSERVATION. 414
Xe OBSERVATION. 415
XIe OBSERVATION. 416
XIIe OBSERVATION. 418
XIIIe OBSERVATION. . . . . *idem.*
XIVe OBSERVATION. 420
XVe OBSERVATION. 424
De l'emploi du muriate d'or, contre des affections lymphatiques non-vénériennes. 425
PREMIÈRE OBSERVATION. . . . . *idem.*
IIe OBSERVATION. 426
IIIe OBSERVATION. 427
PREMIÈRE OBSERVATION. 429
IIe OBSERVATION. 431
IIIe OBSERVATION. 432
De l'emploi du muriate d'or et de celui de l'Oxide par l'étain, combinée avec l'extrait de l'écorce de la racine de garou (thymeloea Monspeliaca). 435
PREMIÈRE OBSERVATION. 436
IIe OBSERVATION. 437
IIIe OBSERVATION. 438
IVe OBSERVATION. 439
Ve OBSERVATION. 440

FIN DE LA TABLE.

OBSERVATION

OMISE DANS L'OUVRAGE.

L'amidon, la lacque des peintres et le charbon ne sont pas les seules substances auxquelles on peut associer le muriate d'or. Il en est plusieurs autres auxquelles on l'unirait, sans en affaiblir l'action, toujours dans la proportion d'un grain sur deux. Souvent je l'ai uni à l'iris de Florence en poudre fine et bien sèche, qui n'offre pas l'inconvénient de la lacque ou du charbon. Au reste, la première de ces deux substances, comme je l'ai dit, enlève au muriate une partie de son acide, et la seconde pourrait à la longue révivifier l'or.

Il serait donc prudent, si l'on ne devait employer le muriate que long-temps après l'avoir uni aux substances qui en permettent la friction dans la bouche, de donner la préférence à la poudre d'iris, de réglisse, etc., sur la lacque et le charbon.

OBSERVATIONS

OMISES DANS L'OUVRAGE.

Depuis que mon Ouvrage est à l'impression, je traite un sujet chez lequel une dissolution, occasionée par l'abus du mercure et d'une préparation arsénicale compliquée de syphilis. J'ai vu, sans étonnement, que le muriate d'or augmentait la dissolution, bien loin de l'affaiblir. Je me propose d'avoir recours à l'or divisé, en le dépouillant autant qu'il sera possible du mercure, par l'action du feu ou par celle de l'action nitrique bien purifiée. Peut-être emploîrai-je l'oxide précipité par la potasse, en leur associant les anti-scorbutiques qui me paraîtront les plus convenables. Je crois donc, d'après ce que j'ai observé, que, dans le traitement des maladies vénériennes compliquées de scorbut, il est indispensable de donner à l'or divisé ou à l'oxide divisé par la potasse, la préférence sur le muriate.

L'amidon, la lacque des peintres et le charbon ne sont pas les seules substances auxquelles on peut associer le muriate d'or. Il en est plusieurs autres auxquelles on l'unirait, sans en affaiblir l'action, toujours dans la proportion d'un grain sur deux. Sou-

vent je l'ai uni à l'iris de Florence en poudre fine et bien sèche, qui n'offre pas l'inconvénient de la lacque ou du charbon. Au reste, la première de ces deux substances, comme je l'ai dit, enlève au muriate une partie de son acide, et la seconde pourrait à la longue revivifier l'or.

Il serait donc prudent, si l'on ne devait employer le muriate que long-temps après l'avoir uni aux substances qui en permettent la friction dans la bouche, de donner la préférence à la poudre d'iris, de réglisse, etc., sur la lacque et le charbon.